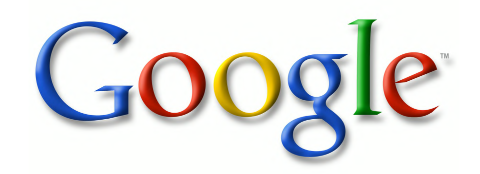
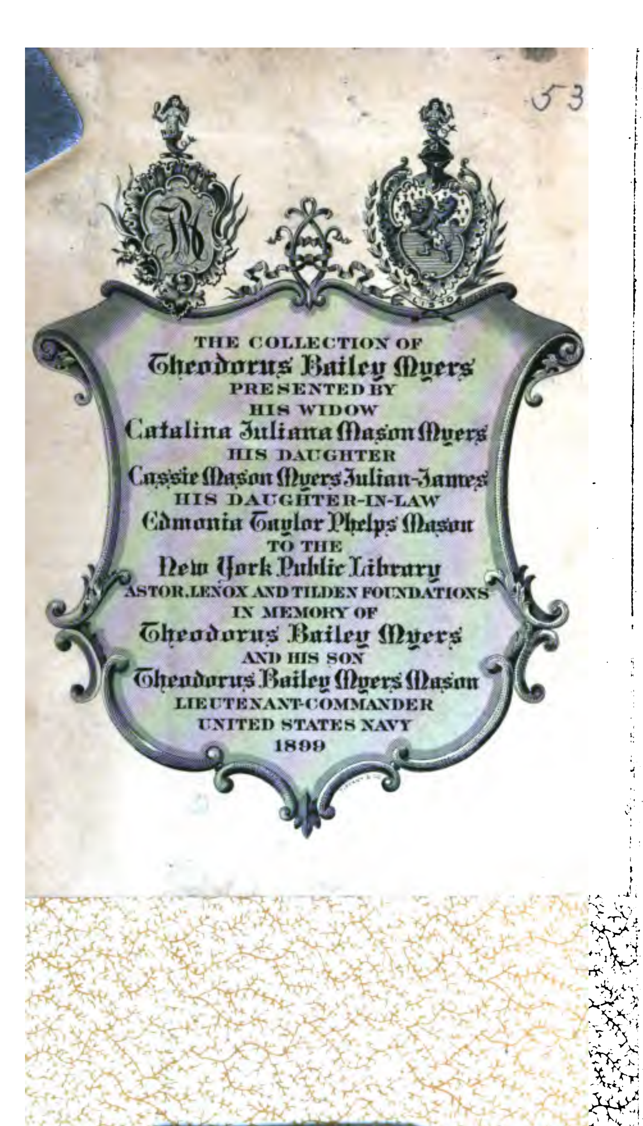
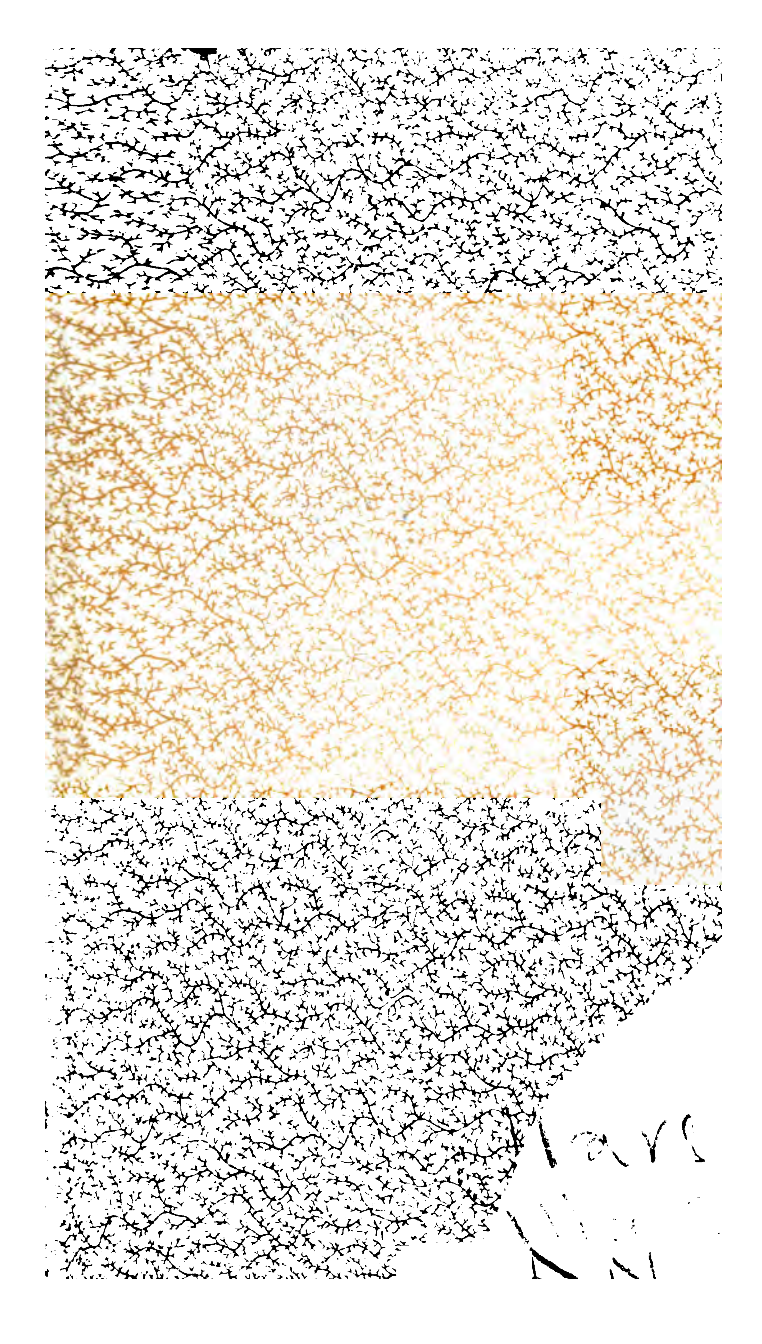
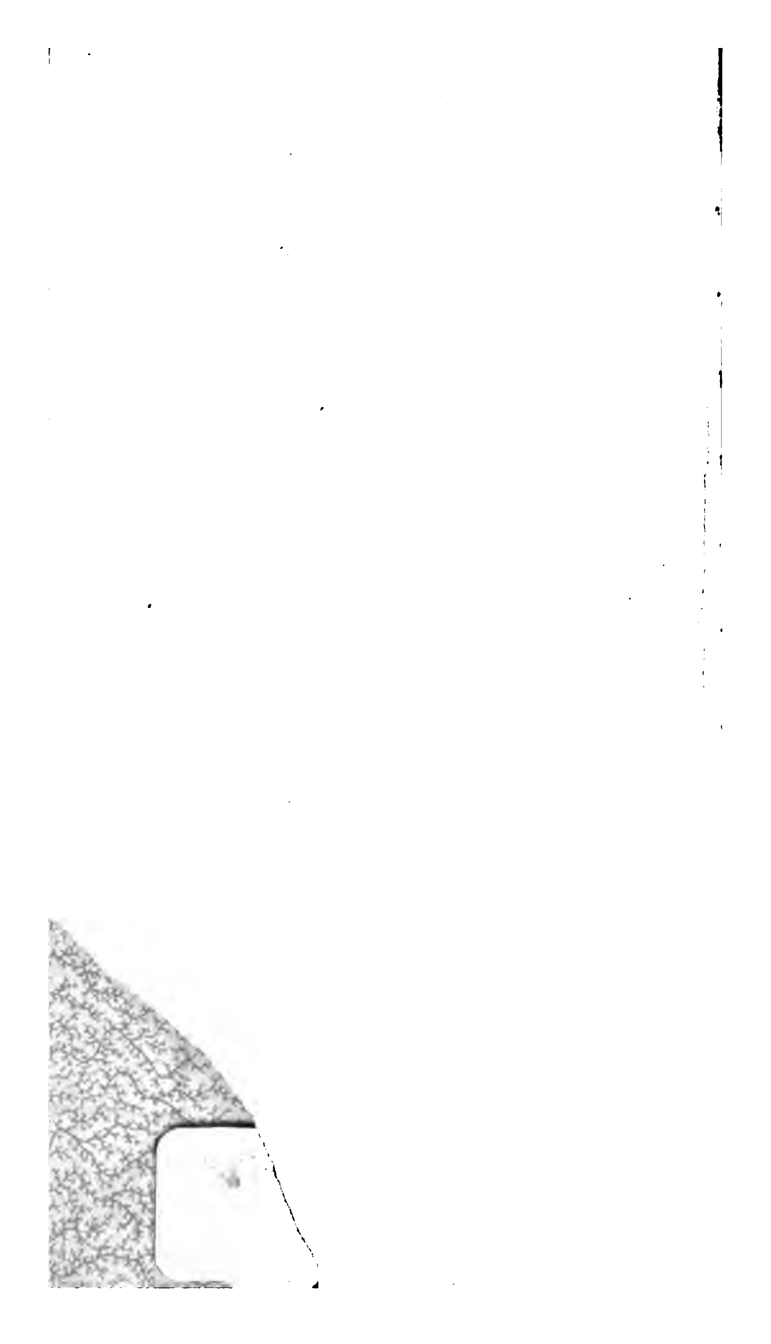



THE COLLECTION OF
Theodorus Bailey Myers
PRESENTED BY
HIS WIDOW
Catalina Juliana Mason Myers
HIS DAUGHTER
Cassie Mason Myers Julian-James
HIS DAUGHTER-IN-LAW
Edmonia Taylor Phelps Mason
TO THE
New York Public Library
ASTOR, LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS
IN MEMORY OF
Theodorus Bailey Myers
AND HIS SON
Theodorus Bailey Myers Mason
LIEUTENANT-COMMANDER
UNITED STATES NAVY
1899





Villars

VIE
DU MARÉCHAL
DUC
DE VILLARS.

VIE DU MARÉCHAL DUC DE VILLARS,

De l'Académie Françoise, Membre du Conseil de Régence, Président du Conseil de Guerre, Ministre d'État, Maréchal-Général des Camps & Armées, &c. &c. &c.

ÉCRITE PAR LUI-MÊME;

Et donnée au Public par M. ANQUETIL, *Prieur de Château-Renard, & Correspondant de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, avec le Portrait du Maréchal, & des Plans de bataille.*

TOME SECOND.

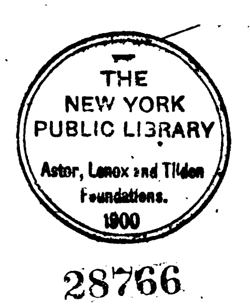


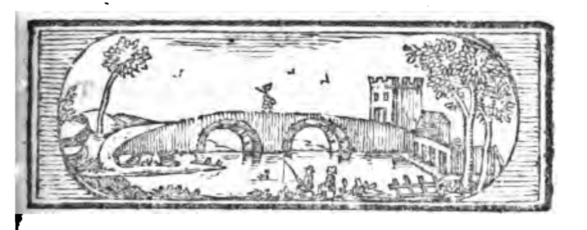
A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de LA REINE, de MADAME, & de Madame Comtesse d'ARTOIS, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni.

M. DCC. LXXXV.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.


THE
NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
Astor, Lenox and Tilden
Foundations.
1900



VIE DU MARÉCHAL DUC DE VILLARS,

ÉCRITE PAR LUI-MÊME.

JE quittai l'Alſace le 10 Mai. Les Généraux, les troupes, les peuples me montrerent la plus vive douleur. Le Cardinal de Rohan, l'Intendant & tous les Généraux m'accompagnerent juſqu'à Saverne. 1708.

Obſervations du Maréchal au Roi.

J'arrivai à la Cour le 17, & j'y reſtai peu de jours. Le Roi me marqua beaucoup de bonté, & me dit, en m'expliquant ſes raiſons, que c'étoit malgré lui qu'il cédoit aux cir-

1708. constances, & me retiroit d'Allemagne. » Permettez-moi, Sire, lui répondis-je, de représenter à Votre » Majesté, que ses complaisances » pour M. l'Electeur de Baviere » ont fait perdre à ce Prince tous » ses Etats dans l'Empire. Son retour en Flandres a fait perdre au » Roi d'Espagne toute la Flandre » Espagnole. Dieu veuille que ces » derniers changemens ne coutent pas » à Votre Majesté la plus grande » partie de la Flandre Françoise ! » Vous me donnez toujours les frontieres les plus délabrées ; & quand » je les ai rétablies, vous m'en retirez dans le temps où je pourrois » y avoir des avantages décisifs. Je » supplie Votre Majesté d'être bien » persuadée que j'oublie mes intérêts ; » mais les siens me donnent les plus » vives inquiétudes «.

Je reçus des lettres du Comte de *Medary*, qui portoient que le Duc de Savoie avoit à ses ordres vingt-cinq bataillons de l'Empereur, onze de Brandebourg, & vingt de ses propres troupes, en tout cinquante-six, & au moins six mille chevaux. Je

n'en avois pas la moitié ; & il me falloit garder une frontiere de près de cent lieues, depuis Geneve jusqu'à la mer. 1708.

J'arrivai à Grenoble le 17 Juin. Je trouvai tous les Commandans, auxquels j'y avois donné rendez-vous, assez ébranlés. Le Marquis de *Thouy* vouloit abandonner la Tarantaise, le Comte de *Medary* étoit persuadé que le Duc de Savoie pouvoit prendre Embrun sans difficulté, & tout le monde comptoit que les ennemis n'en trouveroient aucune à marcher à Lyon. Je leur ordonnai en général de tenir leurs postes, & de s'y laisser plutôt emporter, que de marquer une foiblesse dangereuse en se retirant. *Ses dispositions.*

Je me mis ensuite à étudier les mouvemens du Duc de Savoie, pour tâcher de deviner de quel côté il comptoit porter ses coups. Car M. de *Thouy* dans la Tarantaise, M. de *Medary* vers le Mont-Cenis, M. de *Muret* à la Pérouse, M. de *Guerchois* à la vallée de Barcelonette, M. d'*Artagnan* vers Nice, & M. de *Langeron* à Toulon, tous assuroient dans le même temps qu'ils alloient

1708. être attaqués. Et en effet, le Duc de Savoie faisoit de grands amas de grains & de farine vers Geneve, ce qui marquoit un dessein pour le Haut-Rhône, en intention de retomber sur Lyon. En même temps il faisoit marcher un corps vers Yvrée, qui paroissoit menacer Grenoble & le Dauphiné, & un autre vers Coni, peut-être en vûe d'attaquer Toulon & la Provence. Je restai quelque temps en balance sur le dessein des ennemis; mais ce qui me fixa, fut que j'appris que les troupes des Impériaux qui étoient dans le Ferrarois, & les Palatines qui avoient paru s'approcher de la mer, arrivoient sous Turin. Alors je ne doutai plus que la résolution du Duc de Savoie ne fût d'attaquer le Dauphiné. Je m'appliquai donc à cette partie. Je visitai nos petites places, Fenestrelles, Briançon, & d'autres qui me parurent très-défectueuses, & propres à être emportées en quatre jours, si on n'en empêchoit pas la circonvallation. Pour Exilles, j'en jugeai autrement, & j'ordonnai au Commandant, en présence de plusieurs Officiers Généraux, de

s'y faire emporter d'assaut, & de n'admettre aucune capitulation, quelle qu'elle pût être. Je parcourus aussi les montagnes qui se trouvoient entre nos postes. Quoiqu'elles paroissent inaccessibles, elles se traversent par-tout, lorsque les neiges sont fondues. J'ouvris des chemins, je fixai des lieux de ralliement, en cas d'attaque; des rochers, des plateaux, des escarpemens, especes de fortifications naturelles, où on pouvoit attendre les secours que je ne manquerois pas de mener à la premiere alarme. 1708.

J'attendis, dans ces dispositions, ce qu'il plairoit au Duc de Savoie d'entreprendre. De ma petite armée, qui étoit déjà trop foible, le Roi en retira onze bataillons pour Toulon, sous le Comte de *Chamarente* : ce qui la réduisoit à seize mille hommes à peu près. En même temps il me marqua de l'inquiétude, si je venois à être attaqué, étant si inférieur. Je lui répondis, que j'avois oui dire au feu Prince de Condé, » qu'il falloit craindre les ennemis éloignés, & les » mépriser quand il n'étoit plus question que de combattre «. J'avois heu-

1708. reusement de bons seconds, entre autre le Comte de *Villars* mon frere, que le Roi fit Lieutenant-Général, & envoya servir dans mon armée.

Attaque des Savoyards.

Le 20 Juillet au matin, j'appris que le Duc de Savoie avoit descendu le Mont-Cenis, & qu'il marchoit au Comte de *Medary* avec quarante bataillons, le gros de sa cavalerie, & une assez nombreuse artillerie de campagne, portée sur des mulets. Sur le soir du même jour, je fus informé qu'il attaquoit nos postes du petit Saint-Bernard, & qu'il se présentoit en même temps par cinq ou six vallées différentes. Le bataillon de *Durfort* fut forcé après une vigoureuse résistance, & le Comte de *Medary* obligé de quitter son poste si-tôt que l'armée de Savoie parut. Il suivit l'ordre que je lui avois donné en ce cas-là, qui étoit de se retirer à Barreaux. Même chose fut exécutée par le Marquis de *Thouy*, à qui j'avois ordonné que s'il voyoit le Comte de *Medary* se retirer vers Barreaux, il prît la même route. J'y courus moi-même avec la plupart des troupes que j'avois à Briançon, dans le dessein d'at-

taquer le Duc de Savoie, s'il vouloit marcher vers Chambery. 1708.

J'arrivai à Barreaux le 27 Juillet; je me trouvai peu de troupes d'abord, mais j'espérois que le Duc de Savoie, ignorant ma foiblesse, & me voyant faire bonne contenance, n'oseroit m'attaquer, & me donneroit le temps de rassembler mon monde & de me poster. Mon espérance ne fut point trompée. Il n'osa ni m'attaquer, ni marcher en avant, & me laissa six jours dans ce poste. Pendant ce temps il partagea ses troupes, de maniere qu'il menaçoit Chambery & Embrun. L'ennemi arrivant sur Aiguebelles, le Comte de *Medary* alla couvrir Montmélian, & le Comte de *Muret*, qui étoit vers la Pérouse avec onze bataillons, ayant été attaqué, se retira vers Sezanne.

M. d'*Artagnan*, qui me ramenoit les bataillons désormais inutiles en Provence, força sa marche, & se posta dans les passages qui composent la petite Maurienne, route de Briançon. Le Duc de Savoie, arrêté du côté de Montmélian, prit, le 3 Août, la route de Saint-Jean de Maurienne.

1708. Je le suivis, & j'y arrivai le lendemain de son départ. Partant de Saint-Sicaire de Maurienne, il attaqua par plusieurs endroits les postes qui l'empêchoient d'entrer dans la vallée. Ils furent soutenus avec fermeté par le Chevalier *Durfort*, Lieutenant-Colonel de *Vexin*, & par le sieur de *Bessan*, Commandant de Castelas. Cependant cette entreprise, qui pouvoit être très-funeste au Dauphiné, si elle avoit réussi, auroit eu un plein succès, si le Duc de Savoie eût pris la route de Gatibier.

Combat de Sezanne. Il est étonnant que ce Prince fût assez peu informé de la nature de son propre pays, pour croire ce chemin entiérement impraticable. On me l'avoit assuré tel ; mais j'en jugeai bien différemment. Je traversai des montagnes, où, selon la tradition du pays, nulle troupe n'avoit passé depuis les Romains. Il est vrai que ces chemins étoient très-difficiles, & à tel point, que plusieurs mulets tomberent dans les précipices ; mais enfin l'infanterie pénétra. » J'arrivai le 10 Août à Mont-» Genevre (*a*), ayant fait occuper les

(*a*) Lettre au Roi, du 12 Août, dans les

» premiers postes par douze cents » hommes, soutenus de douze bataillons commandés par M. d'*Artagnan*. Je reconnus, en arrivant, la » plus grande partie de l'armée des » ennemis placée derriere les deux » villes de Sezanne, avec de gros » postes au pied du Mont-Genevre, » leurs lignes s'étendant depuis Morliere, Saint-Sicaire & Chanlas, » jusqu'au col de Sestrieres. 1708.

» Je jugeai que l'on pouvoit attaquer les deux villes de Sezanne; » le gros des forces ennemies, entre » Chanlas & Sestrieres, me paroissant » trop éloigné pour les soutenir, & » les huit bataillons qui étoient à Saint-Sicaire n'étant pas un corps assez » considérable pour m'empêcher d'engager un combat. Je détachai donc » deux mille six cents hommes, partagés en deux corps commandés » par nos deux plus anciens Brigadiers » d'Infanterie, MM. du *Montel* & » de *Guerchois*; les Colonels étoient » MM. d'*Autrée* & *Paisit*, & ce

Mémoires manuscrits, soixante-dix-huitieme cahier.

1708. » détachement étoit ſuivi de douze » bataillons commandés par M. d'*Ar-* » *tagnan.* M. le Marquis de *Thouy*, » Lieutenant-Général de jour, ſe mit » à la tête du détachement qui avoit » la droite. Celui de la gauche, deſ- » cendant par le grand chemin du » Mont-Genevre, fut mené par M. » de *Guerchois.*

» Nous trouvâmes d'abord ſept à » huit cents hommes des ennemis, » preſque tous Grenadiers, retranchés » ſur des plateaux, & aſſez à cou- » verts, quoique nos troupes euſſent » la hauteur. Ils ſoutinrent nos pre- » mieres attaques avec beaucoup de » fermeté, & le feu fut fort vif & » aſſez long. M. de *Guerchois* trouva » la grande route du Mont-Genevre » tellement rompue, qu'il arriva une » demi-heure plus tard que nous ne » l'attendions. Cependant on pouſſa » toujours les ennemis, qui ſe jeterent » dans les deux villes de Sezanne, & » nous vîmes alors les bataillons, cam- » pés à Saint-Sicaire, baiſſer pour ſou- » tenir le poſte. Trois étoient même » venus ſur le bord de la riviere. Ce- » pendant M. de *Guerchois* arrivant

» dans ce temps-là, on força d'abord
» la premiere ville de Sezanne, & la 1708.
» seconde le moment d'après, par
» une breche mal raccommodée. Ren-
» contre heureuse; car ces deux villes
» sont fermées d'une muraille bien
» crenelée.

» Je ne puis, écrivois-je au Roi,
» assez me louer de l'intrépidité des
» troupes, & M. le Maréchal de *Ca-*
» *tinat*, qui connoît ces postes, trou-
» vera que c'est une belle & vigou-
» reuse action à l'Infanterie de les
» avoir emportés à la vue d'une ar-
» mée ennemie. M. le Duc de Sa-
» voie y étoit en personne, & les trou-
» pes campées à Chanlas & à Sestrie-
» res y descendirent. M. de *Thouy*
» a mené cette tête avec beaucoup de
» valeur. MM. du *Montel* & de *Guer-*
» *chois*, deux braves & dignes Offi-
» ciers d'infanterie, M. d'*Autrée*,
» Colonel, se sont principalement dis-
» tingués dans cette occasion; & en-
» fin, Sire, je ne puis assez dire de
» bien de tout ce qui s'y est trouvé.
» Nos Grenadiers ont si peu fait de
» quartier, que le nombre des pri-
» sonniers est médiocre jusqu'à pré-

1708. » ſent. On n'y compte que trois Ca-
» pitaines avec quelques Subalternes,
» & je ne ſais point au juſte à com-
» bien ſe monte le nombre des ſol-
» dats, parce qu'on n'a pas encore pu
» les raſſembler. Un eſcadron de cent
» dragons Dauphin a chargé avec beau-
» coup de fermeté à cheval, & cela,
» dans la deſcente du Mont-Genevre,
» qui eſt droite. Les ennemis ont
» quitté non ſeulement le camp de
» Saint-Sicaire, mais ceux même de
» Chanlas. Toute l'armée s'eſt retirée
» vers les cols les plus près d'Exilles;
» je marche pour les chercher, profi-
» tant de l'ardeur de nos troupes, dont
» je ſuis très-content, quoique le pain
» ait bien de la peine à ſuivre. Votre
» Majeſté peut compter que l'on
» fera, pour la gloire de ſes armes,
» & pour le bien de ſon ſervice,
» tout ce qui ſera humainement
» poſſible «.

De ſi bons ſuccès m'enhardirent à tâcher d'en donner à la Cour l'opinion qu'on en devoit avoir; je m'adreſſai pour cela à Madame de Maintenon. » La derniere lettre dont il » vous a plu m'honorer, Madame,

1708.

» lui écrivois-je (*a*), m'a rempli de
» courage & de confiance. Vous avez
» la bonté de me dire que S. M. est
» contente de moi. Je sais, Madame,
» que je la sers non seulement avec le
» zele le plus vif, mais encore avec
» quelque bonheur. Cependant, ni
» dans la dépêche dont Sa Majesté
» m'honore, sur la premiere retraite
» de M. de Savoie, ni dans celle de
» M. de *Chamillard*, je ne vois pas
» la moindre apparence que Sa Ma-
» jesté soit satisfaite de mes services.
» Le second coup de M. le Duc de
» Savoie, que nous avons paré, pou-
» voit couter au Roi la moitié du
» Dauphiné; & néanmoins, parce que
» M. de Chamillard a toujours voulu
» croire qu'il n'y avoit rien à craindre
» de ce côté-là, ces services ne lui pa-
» roîtront peut-être d'aucun mérite.
» L'action qui se passa hier, est la
» plus brillante, la plus vive & la
» plus glorieuse pour la Nation; car,
» à la vue de M. le Duc de Savoie,

(*a*) Lettre à Madame de Maintenon, du 12 Août, dans les Mémoires manuscrits, soixante-dix-neuvieme cahier.

1708. » sous son armée en bataille, dominant toutes les hauteurs, nous avons emporté deux petites villes bien fermées de murailles, passé une riviere défendue par plusieurs bataillons des ennemis, & forcé leur armée à se retirer. Je marche à eux, & je ferai tout ce qui sera possible; mais je ne balancerai point du tout à vous dire, Madame, que les lettres & la conduite défiante de M. de Chamillard sont très-pénibles à un homme comme moi. S'il ne croit pas que je sache la guerre, il me fera plaisir d'en trouver quelque autre dans le royaume qui en soit plus instruit. Il me seroit très-aisé, si on en doutoit, de faire voir fort clairement que l'Etat a été en grand péril de ce côté-ci. Graces à Dieu, tout va bien. On ne peut être plus content que je le suis des troupes. Officiers & soldats, tout a fait des merveilles; & pour moi, Madame, je relis la derniere dont vous m'avez honoré, pour n'avoir besoin d'aucune autre sorte de consolation «.

Après la prise de Sezanne, le Duc

Les ennemis sauvés par la lâcheté du Gouverneur d'Exilles.

de Savoie, qui étoit en bataille derriere ces deux villes, se retira très-diligemment. Je le suivis de même, marchant par la crête des montagnes, route jusqu'alors inconnue, & je gagnai les hauteurs d'Exilles. Par ce moyen, je dominois tous les postes qu'occupoit l'armée ennemie. Je craignois seulement que le Duc de Savoie n'eût le temps de se retirer, & de sauver son artillerie. Je me voyois au dessus de tous ses quartiers, & il n'avoit pour s'échapper que le passage d'Exilles, dont je me croyois sûr. Pendant que j'étois dans cette confiance, j'appris que le Commandant de ce fort, situé sur un roc très-escarpé, à qui j'avois commandé devant tous les Officiers Généraux de se laisser emporter d'assaut, plutôt que d'entendre à aucune capitulation, s'étoit rendu prisonnier de guerre, sans avoir vu la moindre apparence de breche.

Ce misérable, troublé d'une peur sans fondement, résolut de se rendre. On lui représenta que le bruit du canon, que l'on avoit entendu la veille vers le Mont-Genevre, étoit une action entre les deux armées; que, selon

1708. les apparences, elle n'avoit pas été heureuse pour les ennemis, puisque leur armée se retiroit : il dit que c'étoit une réjouissance qu'ils faisoient de la bataille d'Oudenarde, gagnée en Flandres, & que leur marche étoit pour le resserrer davantage. Mais, lui répliqua-t-on, si c'étoit pour vous resserrer, on ne verroit pas leurs troupes marcher vers Suze, & même en désordre. Toutes ces raisons ne purent le rassurer; & enfin le traître ou le lâche se rendit la nuit.

Sa punition. On le crut gagné par de l'argent : car il est surprenant que la tête tourne à ce point-là; il est plus surprenant encore que dans une garnison composée de troupes choisies, & presque tous Grenadiers, il ne se trouva pas un seul Officier qui eût le courage de s'opposer à une pareille infamie. Je le fis échanger, & mettre au Conseil de guerre. Il fut condamné à être dégradé des armes par le Bourreau, à une prison perpétuelle, & à la confiscation de tous ses biens. Cette Sentence fut exécutée publiquement, pour l'exemple; il auroit même perdu la vie, si l'on avoit trouvé des loix qui

punissent de mort une lâcheté pareille à la sienne. J'eus encore la bonté de me prêter à demander au Roi la confiscation des biens de cet infame pour sa malheureuse famille, & je l'obtins. Sa reddition me priva d'un avantage certain sur l'armée de M. le Duc de Savoie, sur laquelle j'avois gagné les hauteurs, & dont toute l'artillerie, & l'arriere-garde au moins, étoit perdue. 1708.

Sorti si heureusement de cette espece de défilé où je l'avois conduit, le Duc de Savoie attaqua le fort de la Pérouse, qui se rendit le 16 Août. Ce n'étoit pas une excellente place; mais elle ne fut pas assez défendue, non plus qu'une redoute qui rendoit le secours de Fenestrelles assez possible quand elle seroit assiégée, ce qui ne tarda pas. Si-tôt que je l'appris, je fis plusieurs détachemens, pour gagner les hauteurs par lesquelles je pouvois espérer de la secourir; mais les ennemis les avoient toutes occupées, & étoient bien couverts. Ayant cependant avancé sur quelques postes auxquels on pouvoit marcher, je les

Celle de la garnison de Fenestrelles.

fis attaquer, & on leur tua ou prit autour de trois cents hommes.

1708. Après ce petit succès, je voulus encore voir s'il y auroit moyen de gagner les hauteurs. J'y envoyai, le 23 Août, le Comte de *Muret* & le Chevalier de *Givry* avec des Grenadiers; mais ils ne purent ni ouvrir le chemin à un puissant secours, ni même y faire glisser des renforts, pour faire durer le siége plus long-temps. Voyant donc l'inutilité de mes tentatives, j'écrivis au sieur de *Barriere* qui y commandoit: » Quand vous serez à vingt-quatre » heures près d'être emporté, ayant » une quantité considérable de poudre, » faites tout ce qui sera en votre pou» voir pour en remplir les souterrains. » Mettez toutes les pieces de canon en » état d'être crevées, en les enterrant » à demi; laissez les meches en état » de durer deux heures, & marchez » ensuite vers la redoute du Lot. De » mon côté, je marcherai avec un gros » corps d'infanterie pour vous rece» voir, & pour attaquer les postes des » ennemis, pendant que vous atta» querez de l'autre, pour favoriser

» votre retraite. Ce parti eſt le ſeul » glorieux pour vous & votre garniſon, » bien différent de la honte de vous » rendre priſonnier de guerre. Sou» venez-vous de *Pery*, qui a ſauvé la » garniſon d'Haguenaw «. 1708.

Mes exhortations, ſi elles parvinrent à la garniſon, furent perdues; j'appris, le 2 Septembre, qu'après avoir été battue deux jours, elle s'étoit rendue priſonniere de guerre. Je ne ſus que quatre jours après, que cela s'étoit fait malgré le ſieur de *Barriere*, Gouverneur, qui m'informa de la violence employée contre lui. Je lui répondis (*a*) : » C'eſt une conſolation » pour moi, Monſieur, par l'eſtime » que j'ai pour vous, de trouver dans » votre lettre que vous avez été forcé » à rendre votre place, par l'indi» gnité de quelques Officiers, dont » vous auriez pu juſtement punir l'in» ſolence en leur paſſant votre épée » au travers du corps. La peur ſeule » leur a donné le courage de vous

(*a*) Lettre à M. de Barriere, du 8 Septembre, tirée des Mémoires manuſcrits, quatre-vingtieme cahier.

1708. & Fenestrelles, si les ennemis s'éloignoient, avant que les neiges rendissent tous les mouvemens impossibles. Malheureusement elles commencerent à tomber au commencement de Novembre en si grande quantité, qu'elles ne laissoient plus aucun moyen d'agir. Je séparai donc les troupes, & les renvoyai dans leurs quartiers d'hiver. J'attendis encore au pied des montagnes que la rigueur de la saison rendît les surprises impossibles, & je partis à la fin de Décembre par Lyon, où je reçus les ordres du Roi pour me rendre à la Cour.

Etat de la Flandre. J'y trouvai tout le monde occupé des malheurs de la campagne de Flandres. Je ne les ignorois pas. Outre ce que j'en savois par mes amis, & par les nouvelles que publioient les ennemis eux-mêmes, Madame de *Maintenon*, qui ressentoit vivement le contre-coup de tout ce qui frappoit M. le Duc de Bourgogne, m'avoit écrit pour savoir mon sentiment sur la possibilité & les moyens de secourir Lille. Je lui répondis le 23 Août (*a*). » Depuis

(*a*) Lettre à Madame de Maintenon, du

» que j'ai su Lille investi, je n'ai » cessé de penser à ce qu'on pouvoit » attaquer, qui nous pût dédommager de sa perte, & même dans l'espérance que la défense de M. de » *Boufflers* seroit assez longue pour » revenir encore au secours de Lille, » après avoir pris ce qu'on attaqueroit; & je ne trouve qu'Oudenarde. » Consultez la carte, Madame; vous » verrez qu'Oudenarde une fois pris, » l'ennemi n'a plus de retraite, & » que, pour le soutenir, il viendroit » sans doute nous combattre avec le » même désavantage que nous trouverions en l'allant chercher à Lille: » car on le trouveroit plus foible, » puisque ses forces seroient partagées » par celles qu'il laisseroit dans la circonvallation de Lille, au lieu que » toutes celles du Roi seroient réunies. De plus, l'armée de Monseigneur le Duc de Bourgogne, faisant la diligence possible, auroit au » moins vingt-quatre heures d'avance » sur les ennemis, pour se placer sous 1708.

23 Août, dans les Mémoires manuscrits, soixante-dix-neuvieme cahier.

1708. » Oudenarde; avantage qu'ont déjà
» les ennemis sous Lille, & qu'il faut
» bien considérer à la guerre.

» Mais si ce projet rencontroit quelques difficultés que je ne prévois pas, je ne balancerai point à vous dire, Madame, qu'il faut donner une bataille pour sauver Lille. C'est ici qu'a lieu la grande maxime de M. de Turenne, qu'il faut combattre pour sauver les places importantes, parce que si vous ne combattez pas pour les premieres, il faut, malgré que l'on en ait, combattre pour les secondes. Sur cela, Madame, j'aurai l'honneur de vous dire, que prenant congé de Sa Majesté, je pris la liberté de lui dire, lorsqu'Elle se promenoit dans les jardins de Versailles, que s'il y avoit une grande action en Flandres, j'osois me flatter que ses troupes m'y verroient avec joie arriver le matin de la bataille. Le Roi eut l'extrême bonté de me répondre, que ce plaisir ne seroit pas pour les troupes seulement, mais pour d'autres aussi, & pour lui tout le premier. Enfin, Madame, je me flatte tou-

» jours

» jours que lorſque le Roi verra la
» campagne finie en ce pays, je re- 1708.
» cevrai un courrier de Sa Majeſté,
» qui m'ordonnera de me rendre en
» Flandres. Qu'Elle ait la bonté de
» voir à quoi je puis lui être utile.
» J'ai, grace à Dieu, la meilleure
» ſanté du monde. Les ennemis du
» Roi ont quelque ſorte d'opinion de
» moi, & je puis dire avec vérité que,
» juſqu'à préſent, peut-être ſuis-je le
» ſeul Général de l'Europe, dont le
» bonheur à la guerre n'ait jamais été
» altéré. Peut-être aucun n'a vu tant
» de petites, ni tant de grandes ac-
» tions; &, ſoit ſubalterne, ſoit Gé-
» néral, grace à la bonté de Dieu,
» j'ai toujours vu fuir les ennemis de-
» vant moi. J'ai toujours eu, depuis
» que je ſuis ici, M. le Duc de Sa-
» voie lui-même en préſence, & ja-
» mais il ne m'a pu entamer. On m'a
» rapporté que dans la derniere oc-
» caſion il avoit dit, qu'il ne ſavoit
» comment je faiſois pour deviner
» tout ce qu'il projetoit. S'il y a quel-
» que vanité, Madame, dans ce que
» j'ai l'honneur de vous dire, il y a

» du moins de la vérité, & je mets la
1708. » vérité avant tout.

» Enfin, je supplie Sa Majesté de » compter sur mon zele, & sur une » application vive & entiere à tous » ses intérêts. Si Elle pouvoit jeter les » yeux sur les dépenses de ses armées, » Elle y verroit mon économie, & » mon attention continuelle à ména- » ger ses finances «. Je finissois cette longue lettre par ces mots que j'écrivis de ma main : » Permettez-moi de vous » dire, Madame, que l'on croit quel- » quefois bon de faire tenir les cartes » à celui qui joue heureusement, sur- » tout si on a remarqué que la con- » fiance que donne la fortune, n'em- » pêche pas une extrême précaution «.

A juger par l'événement, j'aurois été bien embarrassé si on m'eût accordé ma demande. Je me serois trouvé dans des circonstances bien peu assorties à mon caractere. Le Ministre de la Guerre fut obligé d'aller deux fois en Flandres, pour tâcher de mettre d'accord les Généraux, opposés de sentimens entre eux, & les personnes de la Cour du Duc de Bour-

gogne, également en mésintelligence. 1708.
Chacun persista dans son opinion, & rien ne se fit. Madame de Maintenon me le manda dans les termes ménagés qui lui étoient ordinaires. » J'ai » été, me disoit-elle (a), dans un » si grand abattement depuis que notre » armée s'est mise en marche pour le » secours de Lille, que je vous avoue » que je n'ai point eu le courage de » vous écrire, & que je remettois tou- » jours à me réjouir ou à m'affliger » avec vous, quand nous verrions » cette grande affaire terminée. Elle » tire si fort en longueur, que je ne » puis plus attendre, & je pense trop » souvent à vous, pour ne vous le » pas dire. Ce n'est pas à moi à rai- » sonner sur ce qui se passe en Flan- » dres. Je vous en crois instruit, quoi- » que vous en soyez loin. Il paroît » que l'on a perdu un temps qui ne » peut se recouvrer. La diversité des » sentimens a tout gâté ; & la plu- » ralité des Généraux n'est pas bonne.

(a) Lettre de Madame de Maintenon, du 13 Septembre, tirée des Mémoires manuscrits, quatre-vingtieme cahier.

» Il faudroit un miracle, pour que » Lille fût secourue «.

1708. » Cette grande affaire, Monsieur, » qui fixe toute notre attention, ne » peut faire oublier au Roi, ni aux » honnêtes gens, que vous avez sau- » vé le Dauphiné. Sans vous, toutes » nos inquiétudes n'auroient pas été » pour la Flandre seulement : vous » m'avez écrit il y a long-temps, que » le Roi en seroit quitte avec M. de » Savoie pour deux châteaux, & vous » auriez encore mieux fait que vous » ne promettiez, sans la trahison du » Commandant d'Exilles. Je suis bien » en peine de votre conscience par » rapport à cet homme-là, car je » doute que vous lui pardonniez ja- » mais. Vous m'avez attiré un remer- » cîment de M. d'*Artagnan*. Je vou- » drois que les Officiers qui servent » avec vous, sussent les témoignages » que vous leur rendez auprès du » Roi, pendant que les autres Géné- » raux se plaignent souvent de ceux » qui sont avec eux. Si on vous con- » noissoit autant que moi, on vous » aimeroit beaucoup «.

La ville de Lille, assiégée contre

toutes les regles de la guerre, fut prise; la citadelle ensuite. Les vivres & munitions qui arrivoient aux assiégeans par la mer, & qui pouvoient être interceptés, ne le furent pas, & leur armée se retira sans échec, quoiqu'on eût toutes les facilités possibles pour inquiéter le retour dans son pays. 1708.

L'année 1709, cette année dont l'époque rappelle encore des temps si fâcheux, commença par un revers bien honteux. Vingt-neuf bataillons & trente-trois escadrons rendirent la ville & le château de Gand, qu'ils ne défendirent que six jours. Ils en sortirent le jour des Rois, le même que commença cette horrible gelée, qui fut si fatale à tous les fruits de la terre. Elle n'auroit pas été moins funeste au Prince Eugene & au Duc de Marlboroug, si la garnison avoit voulu se défendre deux jours de plus. On publia qu'elle s'étoit rendue faute de plomb, & je soutenois, moi, qu'il y en avoit pour jusqu'à la fin du monde, puisque toutes les églises en étoient couvertes. 1709.

J'étois, sans le savoir, destiné à commander dans ce pays, où nos *Affreuse disette.*

armes avoient été si malheureuses de-
1709. puis plusieurs années. Je ne pus former avant que de partir, un plan de campagne, parce que j'ignorois si j'y trouverois une armée. Les ennemis publioient & assuroient hardiment dans tous leurs papiers, qu'il seroit impossible d'en former une, ou du moins de l'entretenir. En effet, je trouvai les troupes dans un état déplorable, point d'habits, point d'armes, point de pain. On commençoit à être sûr du mal qu'avoit fait l'affreux hiver que nous venions d'essuyer. Chacun resserroit son blé, parce qu'il avoit été gelé en terre, & qu'on n'espéroit pas en récolter : l'orge & l'avoine qu'on semoit à la place des blés manqués, étoient d'une cherté excessive.

Cet état malheureux fut, dès le commencement, la matiere de mes lettres. » Aujourd'hui 15 Mars, écrivois-je à M. de Chamillard (*a*), » il » n'y a aucune mesure solide prise » pour les magasins. Il s'en faut plus » de vingt-cinq mille sacs de farine, » que la subsistance ne soit assurée jus-

(*a*) Lettre à M. de Chamillard, du 15 Mars.

» qu'au premier Mai. Il faut un temps » considérable pour moudre : il n'est » donc guere vraisemblable que nos » vivres puissent être arrivés avant le » 20 Avril dans les divers lieux où » il faut les placer ; puisque, si vous » n'aviez pas de doubles magasins, » & s'il falloit faire tout tirer d'un » même endroit, les ennemis pour» roient se placer entre deux, sans » compter que toutes celles de vos pla» ces qui pourroient être menacées, » doivent être bien munies : or rien de » tout cela n'est commencé. Je ne » parle pas des avances nécessaires d'ar» gent, bien que, selon les apparen» ces, il soit difficile de se promettre » même le courant ; mais enfin, pour » l'argent, il peut se trouver d'un » moment à l'autre, & dès qu'il est » trouvé, il est bientôt voituré ; mais » pour les farines, & pour moudre, » il faut un temps convenable. Pour » les fourrages secs, il faudroit que » dès à présent ils fussent dans les » villes les plus voisines, si nous ne » voulons pas perdre toute notre cava» lerie : or s'il y en a d'amassés, ils » sont encore bien éloignés «.

1709.

Malgré mes soins, cet état de dé-
1709. tresse dura toute la campagne ; & ce ne fut pas une des moindres peines de la situation où je me trouvois, de voir ces maux sans pouvoir y remédier. » Je suis obligé de vous repré- » senter, écrivois-je au Ministre (*a*), » ce que vous ne savez déjà que trop ; » c'est l'extrême misere des Officiers » subalternes. Le prêt suffit à peine, » puisque ces pauvres malheureux » n'ont presque rien eu depuis long- » temps. Ils ont vendu jusqu'à leur » derniere chemise, pour vivre. Enfin » le Chevalier de *Luxembourg* me » marque ce que je ne vois que trop » sous mes yeux ; que plusieurs des sol- » dats qu'il a rassemblés à Tournai, ont » vendu leurs armes & leur justau- » corps, pour avoir du pain. Je parle » à ceux que je trouve dans les en- » droits que je visite ; j'écoute leurs » plaintes, j'y compatis ; je les encou- » rage, je tâche de les piquer d'hon- » neur ; je leur donne des espérances ; » mais enfin il faut autre chose,

(*a*) Lettres à M. de Chamillard, des 30 Mars & 1 Mai.

» pour les mettre en état d'entrer en » campagne «.

1709.

Forces des ennemis.

Selon les listes les plus fideles (*a*), en comptant leurs nouvelles levées, les troupes achetées de Saxe & de Prusse, les régimens Impériaux que les ennemis faisoient venir d'augmentation, & qui étoient déjà en marche, ils comptoient mettre en campagne cent quatre-vingt-deux bataillons, & deux cent quatre-vingt-dix escadrons; ce qui faisoit au moins cent trente mille hommes, pendant que je ne me voyois pas le fonds de soixante. Les subsistances pour cette énorme multitude étoient bien assurées par les immenses magasins en tout genre qu'ils avoient formés de tous côtés; & quand ma petite armée fut rassemblée, un orage, une sécheresse me faisoient trembler (*b*), parce que j'étois obligé de faire moudre la nuit pour le lendemain matin, le matin pour l'après-midi, & cuire tout de

(*a*) Lettre à M. de Chamillard, du 16 Avril.

(*b*) Lettre à MM. de Chamillard, de Voisin & Boufflers, en Mai, Juin & Juillet.

suite : or trop d'eau noyoit ses moulins, trop peu les ralentissoit. » Imaginez-vous, écrivois-je au Ministre (*a*), » l'horreur de voir une armée » manquer de pain : il n'a été délivré » aujourd'hui que le soir, & encore » fort tard. Hier, pour donner du » pain aux brigades que je faisois marcher, j'ai fait jeûner celles qui restoient. Dans ces occasions je passe » dans les rangs, je caresse le soldat, » je lui parle de maniere à lui faire » prendre patience, & j'ai eu la con» solation d'en entendre plusieurs dire : » *M. le Maréchal a raison, il faut* » *souffrir quelquefois* «.

1709.

Cette bonne disposition des soldats me donnoit du courage : je les trouvois maigres comme gens qui avoient souffert & qui souffroient encore, mais fermes & résolus. Les recrues qui nous venoient, étoient des hommes nerveux, accoutumés à la fatigue, que la misere des campagnes forçoit à s'enrôler : de sorte qu'on pouvoit dire que le malheur des peuples fut le salut

(*a*) Lettre à M. de Chamillard.

du Royaume. Il sembloit que l'on fût sur-tout inquiet à la Cour, de me voir en tête le Prince Eugene & Milord Marlboroug. » J'estime fort ces » deux grands Généraux, écrivois-je » au Ministre (*a*); mais comme nos » François les élevent aux nues, peut-» être qu'il y a quelques Allemands » qui m'honorent aussi d'un peu d'at-» tention, & j'espere que le courage » de la nation se trouvera tel que nous » l'avons vu autrefois. Tous les Offi-» ciers de la garnison de Saint-Ve-» nant m'ont demandé en grace de » leur faire donner du pain, & cela » avec modestie, disant : Nous vous » demandons du pain, parce qu'il en » faut pour vivre : du reste nous nous » passerons d'habits & de chemises «. 1709.

Voilà les objets qui s'offroient à mes yeux dans les villes que j'étois obligé de visiter pour m'assurer de leur état, & dans les postes de campagne que je m'imposai la loi de parcourir tous en Avril & en Mai, tant pour connoître leur force & foiblesse, *Visite à l'Electeur de Baviere.*

(*a*) Lettres à M. de Chamillard, des 15 Mars & 29 Avril.

que pour me rappeler un pays que
1709. j'avois pratiqué autrefois, dont il m'étoit plus nécessaire que jamais de me représenter les moindres détails. Entre les spectacles fâcheux que m'offrirent mes courses, un des plus affligeans fut celui de l'Electeur de Baviere, réfugié à Mons avec une très-petite Cour (a) : » il avoit prié, avant mon arrivée sur » la frontiere, M. l'Electeur de Cologne, son frere, de me dire qu'il » avoit une extrême impatience de » me voir. Je le trouvai bien différent » de l'état brillant où je l'avois vu à » Munich. Il n'avoit perdu aucun de » ses goûts, & il s'occupoit, comme » autrefois, de son tour, de ses maîtresses, de sa musique, de petits » bâtimens, au défaut de grands. Il » me parut cependant assez affecté de » son état, & il me dit des choses » très-touchantes sur le malheur ; il » se servit de ce terme-là, de l'éloignement que l'on lui avoit donné » pour moi «. Je l'écrivis au Roi, & j'eus la satisfaction d'en recevoir cette

(a) Lettre à M. de Chamillard, du 24 Mars.

réponse, témoignage précieux de son sentiment sur ma conduite (*a*) : » L'Electeur a bien raison de vous témoigner de grands regrets de ce qui » s'est passé en Baviere depuis votre » départ. Si vous y étiez resté, j'ai lieu » de croire que les affaires n'auroient » pas tourné comme elles ont fait «. 1709.

L'armée se forme.

Je reçus, presque dans le même temps, une lettre aussi satisfaisante de Madame de Maintenon, que je pouvois regarder comme la fidelle interprete des pensées du Roi ; elle me disoit (*b*) : » Voulez-vous m'écrire tou» jours en cérémonie ? Si vous con» tinuez, je saurai bien vous rendre » le respect qui vous est dû. La com» munication que nous vous faisons » de nos peines, doit bannir toute gêne. » Nous joignons au malheur de la » guerre, la crainte de la famine, & » d'un scorbut à l'Hôtel-Dieu & aux » Invalides, qui nous annonce la peste. » Il faudroit votre courage, pour sup-

(*a*) Lettre du Roi, du 29 Mars.

(*b*) Lettre de Madame de Maintenon, du 8 Avril, dans les Mémoires manuscrits, quatre-vingt-unieme cahier.

» porter de tels maux : il n'y a que de
1709. » vous, Monſieur, que l'on tire quel-
» que conſolation. Vous nous faites
» enviſager que nous aurons une ar-
» mée ; elle ſera conduite par vous ;
» & peut-être eſt-ce le point où Dieu
» a voulu nous conduire, pour mon-
» trer les révolutions qu'il fait faire
» quand il lui plaît «.

C'eſt en effet le point où j'avois amené les choſes, malgré les pronoſtics des ennemis, inſérés dans leurs Feuilles hebdomadaires. Je leur rendois en propos ce qu'ils nous prêtoient en écrits. » J'ai fait grand bruit, diſois-je au Miniſtre (*a*), » de nos tréſors de la mer du Sud, arrivés au » Port-Louis, & je vous aſſure que » tout le monde regarde cela comme » un ſecours envoyé de Dieu. Cela eſt » paſſé en Hollande, auſſi bien que ce » que j'ai publié de neuf millions, » que M. Deſmarets m'a remis argent » comptant, avant mon départ, lui » ayant déclaré que je ne ſortirois pas » de Paris ſans cela. Cette nouvelle, que

(*a*) Lettre à M. de Chamillard, du 19 Avril.

» j'ai publiée sans fondement, comme 1709.
» vous le savez, a passé chez les en-
» nemis, & j'ai lu cet article dans
» toutes les Gazettes de Hollande «.
Ces nouvelles, répandues à propos, relevoient la confiance de nos troupes, & rabattoient un peu le ton avantageux des ennemis, qui commençoient à nous croire hors de la grande détresse, pendant que nous étions chaque jour à la veille de mourir de faim.

Démarches pour la paix.

Cette triste perspective, qui se représentoit presque à chaque instant, me faisoit désirer bien ardemment que la négociation entamée en Hollande pût réussir; mais M. de Chamillard, qui étoit pressé d'un désir au moins aussi vif que le mien, n'avoit pas grande espérance. » Le long temps, me disoit-
» il (*a*), qu'il y a que l'on soutient une
» guerre qui n'a nulle proportion avec
» les Finances du Roi, nous a mis dans
» la dure nécessité de recevoir la loi
» de nos ennemis. J'appréhende bien
» que l'approche de la campagne &
» l'arrivée du Prince Eugene ne déter-

(*a*) Lettre de M. de Chamillard, du 29 Mars.

» minent les Hollandois à suspendre
1709. » le désir qu'ils sembloient avoir de
» faire la paix. Cependant elle devient
» plus nécessaire chaque jour, & les
» moyens de faire la paix plus rares.
» Je la crois de la plus grande néces-
» sité, écrivois-je à M. de Torcy (*a*);
» qu'elle ne soit qu'un peu chere, elle
» sera bonne. Ne me faites languir sur
» les conclusions que le moins long-
» temps que vous pourrez : mais en
» attendant, pressez pour les prépara-
» tifs de guerre. Sollicitez bien forte-
» ment M. Desmarets de mettre la
» main sur tant de millions arrivés de
» la mer du Sud, que Dieu nous en-
» voie dans nos plus pressans besoins.
» Recommandez que l'on n'ait pas
» le mauvais scrupule de ne pas s'em-
» parer des blés dont la Lorraine re-
» gorge, & que nos ennemis sau-
» roient bien trouver. Sur-tout de
» l'argent, mais encore plutôt du
» pain. Ou vous aurez la paix assurée
» avant la fin de ce mois, ou vous ne
» l'aurez qu'après la campagne, &
» même très-incertainement «.

(*a*) Lettre à M. de Torcy, du 12 Avril.

1709.

» Il seroit bien étonnant (*a*) que les
» sacrifices que le Roi veut bien faire
» pour la paix, ne servissent qu'à faire
» connoître à nos ennemis l'envie &
» le besoin que nous en avons. La qua-
» lité de ces sacrifices, je ne la sais, ni
» ne veux la savoir. S'ils réussissent, il
» faudra les oublier le plus tôt qu'il
» sera possible : *s'ils sont inutiles*, ils
» ne doivent servir *qu'à nous aigrir*,
» & nous faire battre comme des en-
» ragés contre ces dogues-là. J'espere
» que Dieu nous fera la grace de les
» bien battre : tâchons cependant de
» ne leur pas opposer des forces trop
» inégales. Ils ne promettent pas moins
» de deux cent quatre-vingt-dix esca-
» drons, & cent quatre-vingt-deux ba-
» taillons ; c'est un peu trop pour ce
» que nous avons, quoique ce que
» nous avons soit encore trop pour
» nos subsistances. Je parle à un Mi-
» nistre ; car aux autres je me fais
» tout blanc de mon épée & de mes
» farines. Je plaisante, Monsieur,
» mais sans en avoir grande envie ; car
» ceci devient bien sérieux de toute

(*a*) Lettre à M. de Torcy, du 21 Avril.

» maniere, & nous sommes bien près
1709. » de nos pieces. Il n'y a certainement
» qu'une bonne & prompte bataille,
» dont l'heureux succès puisse nous
» relever. Je la donnerai ma foi de
» bon cœur, d'autant plus que c'est
» notre unique ressource, & j'espere
» que Dieu nous aidera «.

M. de Torcy alla lui-même à la Haye presser la paix : je la crus certaine, quand j'appris cette nouvelle, ne pouvant m'imaginer que le Ministre, si on n'étoit pas à peu près d'accord sur les conditions, s'exposât ainsi au risque de recevoir un affront. Il partit sur l'espérance que les Hollandois, fatigués de la guerre, accepteroient les propositions que faisoit le Roi, d'abandonner aux Alliés Ypres & Tournai : mais le Prince Eugene & Marlboroug leur donnerent des espérances beaucoup plus vastes. Ils firent entendre que leurs premiers soins alloient être de chercher une bataille à quelque prix que ce fût; que le moins qu'ils pouvoient se promettre avec des forces si supérieures, étoit d'obliger l'armée du Roi à reculer, & qu'ils pénétreroient dans le Royaume ; qu'il

leur feroit aisé d'obtenir alors ce que le Roi refusoit maintenant, savoir, de cesser de soutenir son petit-fils le Roi d'Espagne. 1709.

Embarras sur les grandes opérations.

Ce fut donc à moi à tâcher de faire échouer ces projets. Avec le peu de troupes que je pus mettre ensemble jusqu'au mois de Mai, je ne laissai pas d'inquiéter les ennemis. J'enlevai les travailleurs qu'ils employoient à réparer la chaussée de Menin. Je mis des troupes dans la petite ville de Launoy; je fis occuper les châteaux de Templeuve & de Boufflers, & par ce moyen je coupai entiérement la communication entre les villes de Lille, Oudenarde & Menin. Je mis aussi toute mon attention à reconnoître les postes que les ennemis pouvoient occuper, s'ils faisoient le siége de Tournai ou de Douai. J'aurois assiégé Courtrai, s'il avoit été en mon pouvoir d'assembler des farines; mais je ne voyois pas de subsistances assurées pour deux jours. Je me réduisis donc à faire attaquer, quand je pouvois, les convois de Gand à Menin, & de Menin à Lille : mais les ennemis, au lieu de grands convois, ne faisoient

passer tous les jours que quelques bateaux ; en sorte qu'il étoit impossible de troubler ce commerce, comme j'aurois voulu, sans accabler les troupes de fatigue.

1709. Mais cette petite guerre ne pouvoit avoir que son temps : il falloit songer aux grandes opérations, & à placer l'armée du Roi de maniere qu'elle pût soutenir le choc de l'armée énorme qui alloit tomber sur elle ; en même temps assurer les subsistances de façon qu'elles ne vinssent pas de jour en jour, mais qu'on eût des magasins formés, sur lesquels on pût compter. Ces deux points me parurent si importans, que je jugeai indispensablement nécessaire d'aller en conférer avec le Roi. J'en demandai & obtins la permission, & je pris mes mesures pour que les ennemis ignorassent mon voyage, où je ne voulois être & ne fus en effet que cinq jours.

Je partis le 9 Mai, & arrivai le même jour à Paris. J'allai le lendemain à Marli avec M. de *Chamillard*. J'y eus deux conférences avec le Roi, auxquelles furent appelés les Maréchaux de *Boufflers* & d'*Harcourt*,

MM. de *Chamillard* & *Desmarets*, gendre du premier, qui s'étoit déchargé sur lui des finances : tous deux étoient de fort honnêtes gens, puisqu'à leur retraite à peine se trouverent-ils avoir ce qu'ils possédoient en entrant en charge : mais ce n'étoient point des gens de génie & d'expédiens, tels qu'il en auroit fallu dans les circonstances critiques où on se trouvoit. Ils montrerent de l'incertitude, de l'embarras, & s'excuserent très-mal de la faute horrible d'avoir exposé l'armée du Roi à périr de faim. Ainsi ce que je gagnai à mon voyage, fut de connoître que la Cour étoit sans ressource. Je n'obtins pas plus de soulagement d'esprit pour les opérations militaires : on examina, on discuta, & on ne se fixa à rien ; ainsi le Roi me dit en m'embrassant (*a*) : » Je mets ma confiance en Dieu & en vous, & ne » puis rien vous ordonner, puisque je » ne puis vous donner aucun secours «.

1709.

Madame de Maintenon me tira à part, me pria de lui parler confidem-

Embarras de la subsistance.

(*a*) Tiré des Mémoires manuscrits, quatre-vingt-deuxieme cahier.

1709. ment sur M. de Chamillard, & de lui dire s'il falloit conserver ce Ministre, ou l'ôter de place. Je répondis que tout le mal étoit fait, qu'un nouveau Ministre ne pourroit guere y remédier sur le champ, & que je ne croyois pas un changement bien convenable aux circonstances. Au reste, comme cela m'étoit assez indifférent, je n'insistai ni pour ni contre, & je partis de Marli le 13, avec la foible espérance de pouvoir compter pour le moment sur dix-huit mille sacs de farine. J'avois ordonné à tous les Intendans des frontieres de se trouver ce même jour à Arras : en y arrivant, je reconnus que les dix-huit mille sacs de farine qu'on m'avoit promis étoient imaginaires : mais ce secours, quand même il auroit été assuré, quelle ressource étoit-ce pour une armée qui consommoit douze cents sacs par jour !

Le courage renaît. Les ennemis connoissoient si parfaitement notre état, que leur orgueil en augmentoit. M. de *Torcy* étoit allé négocier lui-même avec eux en Hollande ; & dans la crainte que ce Ministre, trop persuadé de notre triste situation, ne se laissât aller à accorder

des conditions humiliantes, je jugeai à propos de lui relever le courage par une lettre un peu consolante. » J'ap- 1709.
» prends, lui disois-je (a), que les en-
» nemis sont bien fiers, sur la très-
» fausse opinion que les armées du
» Roi ne sont pas en état de se mettre
» en campagne. J'ai cru vous devoir
» mander la très exacte vérité, & je
» ne m'en écarte pas du tout, en vous
» assurant que les troupes sont plus
» complettes qu'elles ne l'aient encore
» été. L'on vous dira peut-être que
» c'est un bon effet d'une mauvaise
» cause, & que les recrues ne sont si
» fortes, que par la misere des pro-
» vinces : je n'entrerai point dans ce
» détail ; mais enfin, le fait est que
» nos troupes sont très-complettes, &
» ont une grande envie de faire voir
» aux ennemis qu'elles savent com-
» battre quand les dispositions sont
» bonnes. Si les succès n'ont pas ré-
» pondu à l'attente dans les dernieres
» campagnes, j'en attribue le malheur
» aux Aides de Camp, qui entendent
» ou portent mal les ordres des Géné-

(a) Lettre à M. de Torcy, du 15 Mai.

» raux ; & je ſuis perſuadé que les
1709. » nôtres en avoient donné de bons.
» Enfin, Monſieur, je vous aſſure que
» les Aides de Camp de Monſeigneur,
» qui, je l'eſpere toujours, viendra
» commander l'armée, & les miens,
» ſeront bien choiſis.

» Quant aux grains, je ne ſuis pas
» ſurpris que nos ennemis croient que
» nous en manquons, puiſque cela eſt
» ſi bien établi à la Cour & à Paris,
» d'où ils ont des nouvelles très-régu-
» liérement. A peine ai-je pu remet-
» tre les eſprits ſur cela. Je vous aſſure
» que les mois de Juin & de Juillet,
» pour l'armée, ſont très-aſſurés ; que
» la premiere crainte de manquer
» étant un peu calmée, on a trouvé
» ſuffiſamment dans les provinces :
» ainſi ne croyez pas un ſi grand mal,
» ſi la paix ne ſe fait pas. Je vous
» dirai très-ſincérement que toutes
» les fois que je regarde nos troupes,
» je déſire ardemment qu'elles puiſ-
» ſent encore voir les ennemis. Quand
» je ſonge à nos peuples, je comprends
» qu'ils ſouhaitent la paix ; mais la
» gloire & les intérêts de la Nation ſe-
» roient

» toient peut-être de l'avoir plus tard, » pourvu qu'elle fût meilleure «.

1709.

Bonnes dispositions des troupes.

Ce que je donnois au Ministre négociateur comme certain touchant la sûreté des subsistances, n'étoit cependant qu'en espérances, à la vérité assez bien fondées, parce que tout le monde s'y employoit avec le plus grand zele. J'avois pour conseil en cette partie *Fargès* & les *Paris*, hommes excellens, dont les talens me furent très-utiles. Les Intendans de Normandie, de Picardie, de Soissonnois, de Champagne, auxquels j'avois envoyé des courriers avec ordre de mettre tout en usage pour nous faire voiturer des grains, se donnerent tant de mouvemens, qu'il nous en vint de plusieurs côtés. La crainte des exécutions militaires, dont je menaçois nos villes les plus prochaines, les engagea à tirer de leurs réserves. Il nous vint aussi du trésor royal quelque argent; *argent étoile de gaîté*, comme l'appeloit le pauvre feu la *Couture*. Enfin on força tout : on fit moudre jour & nuit, & on espéra d'avoir pour la fin du mois sept mille sacs de farine, & assez de pain pour donner une bataille, si les

1709. ennemis en avoient l'intention; & de la donner, quand même ils ne voudroient pas, puisqu'il n'y avoit pas de parti plus déplorable que de leur laisser la liberté d'entrer dans le Royaume.

Ils paroissoient s'y préparer, parce que toutes les troupes qu'ils avoient sous Mastricht & Liége, marchoient vers Bruxelles, d'où il étoit probable qu'elles se rassembleroient à Lille, que je croyois être le rendez-vous général. Ces mouvemens me déterminerent à réunir toutes mes troupes, que j'avois laissées séparées, pour la facilité des subsistances. J'appelai donc celles d'Espagne, de Baviere & de Cologne. Je mandai au Roi de faire avancer sa Maison, mais avec mesure, de peur qu'un trop grand nombre tout à la fois n'affamât notre cavalerie, qui étoit réduite à l'herbe naissante; de sorte qu'on la fit partir pour la Somme, à portée d'être mandée & d'arriver au moment précis. Pour moi, j'allai camper à Lens, le 27 Mai, avec quarante bataillons, & je fis approcher le reste des troupes à une journée de là, étant forcé de régler leurs mouvemens sur le pain & le peu de fourrage qu'elles

pouvoient tirer de leurs derrieres. Ainsi il étoit également dangereux d'avancer les troupes trop tôt ou trop tard. On ne peut, au reste, assez louer leur fermeté. Entrant en campagne sans pain, presque tous les Capitaines d'infanterie à pied, & ne comptant, aussi bien que les subalternes & le soldat, que sur le seul pain de munition, il sembloit que l'extrémité où nous nous trouvions réduits enflammât le courage des troupes, & je ne les ai jamais trouvées si animées. 1709.

On me faisoit à la Cour quelque honneur de cette disposition; & Madame de Maintenon m'écrivoit (*a*), qu'en me voyant faire ces miracles, on me regardoit à Saint-Cyr comme un Saint. Je lui répondis (*b*): » Je suis » très-redevable aux Dames de Saint-» Cyr de l'opinion qu'elles veulent » bien avoir de ma sainteté: je vou-» drois bien qu'elle fût fondée, parce » que j'aurois, pour mon salut & celui » de l'Etat, toutes les qualités néces-

(*a*) Lettre de Madame de Maintenon, du 26 Mai.

(*b*) Réponse, du 29.

1709. » faires. Permettez-moi de me compter avant l'Etat, quand je parle de » mon salut. Quand il ne sera question que de ma vie, je la mettrai à » sa place «.

Propositions révoltantes des ennemis refusées.

J'étois toujours inquiet de ce que faisoit M. de Torcy à la Haye, & s'il nous donneroit enfin la paix ou la guerre, lorsqu'en passant à Douai, où je lui avois donné rendez-vous, il m'apprit les conditions que vouloient nous imposer les ennemis. Je ne pus les entendre sans indignation (*a*) : ils vouloient non seulement que le Roi promît de retirer ses troupes, & de ne plus soutenir le Roi d'Espagne son petit-fils; non seulement qu'il l'engageât à abdiquer sa couronne, mais encore qu'il donnât ses meilleures places en otage, pour sûreté de sa fidélité à remplir cette promesse; & si le Roi ne réussissoit pas à persuader son petit-fils, & ne vouloit pas se joindre à eux pour le détrôner, ils se réservoient le droit de retenir ses places, & de recommencer contre lui la guerre, qu'ils ne vouloient suspendre que deux mois.

(*a*) Lettre au Roi, du premier Juin.

» J'ai ſu, me manda le Roi (a), par » le Marquis de *Torcy*, qu'il vous » avoit informé, à ſon paſſage, de » tout ce qui s'eſt paſſé à la Haye, dans » les conférences qui ſe ſont tenues » entre lui, le Prince Eugene, le Duc » de Marlboroug & le Penſionnaire. » Vous avez bien prévu qu'il me ſe- » roit impoſſible d'accepter des condi- » tions qui donneroient ſeulement » lieu à une ſuſpenſion d'armes pour » deux mois, & qui me mettroient » dans la néceſſité de me joindre à » mes ennemis pour détrôner le Roi » d'Eſpagne, ou de recommencer la » guerre contre eux, après les avoir » mis en poſſeſſion des places les plus » importantes de ma frontiere, & dont » ils auroient bien de la peine à ſe » rendre les maîtres, ſi je pouvois » trouver les moyens de faire payer » mes troupes & de les faire vivre. » J'ai mandé au ſieur *Roullier* de dé- » clarer que je ne pouvois accepter » les propoſitions qui avoient été fai- » tes, & que je révoquois toutes les » offres que le Marquis de *Torcy* 1709.

(a) Lettre du Roi, du 3 Juin.

» avoit eu pouvoir de leur faire de ma
1709. » part «.

Joie des troupes. Je lui répondis (*a*) : » J'apprends » avec la plus grande satisfaction, par » la dépêche de Votre Majesté, qu'Elle » a pris la noble, sage & juste résolution, non seulement de refuser » les conditions de paix proposées par » les ennemis, mais même de révoquer toutes les offres que M. le » Marquis de *Torcy* avoit faites de sa » part. J'ai l'honneur d'assurer Votre » Majesté, que tout ce que je vois ici » de François, sont charmés de cette » résolution, & indignés de l'orgueil » de nos ennemis. J'étois à la tête de » votre infanterie, lorsque le courrier » m'a rendu la dépêche de Votre » Majesté. Sur les premieres lignes qui » marquoient votre résolution, j'en » marquai la satisfaction à vos troupes, qui toutes répondirent par un » cri de joie & d'ardeur d'en venir » aux mains avec les ennemis. J'ose » espérer qu'elle sera pareille à celle » que Dieu m'a fait la grace de leur

(*a*) Lettre au Roi, du 6 Juin.

» trouver dans toutes les occa- 1709.
» sions «.

» (a) La nuit qui précéda le départ
» de mon courrier, je me réveillai
» de la peur de n'avoir pas écrit assez
» fortement au Roi sur la nécessité de
» la guerre. Le sieur d'*Hauteval*, que
» j'envoyai réveiller à deux heures
» après minuit, pour m'apporter mes
» minutes, trouva mes inquiétudes
» mal placées. Je craignois d'avoir trop
» insisté sur les périls que nous avions
» à craindre faute de pain, & de n'a-
» voir pas assez porté à la guerre. Je
» communiquai le lendemain ma
» crainte à M. de *Bernieres*, qui trou-
» va que ma lettre étoit sage, & qu'il
» ne falloit pas promettre plus de beurre
» que de pain : c'est pourtant bien,
» ma foi, ce qui auroit été très-facile
» dans le pays où nous étions «.

Moyens de les enhardir.

Ce n'étoit pas là ma seule inquiétude. A mesure que les ennemis approchoient, je souffrois des réflexions pusillanimes de plusieurs Officiers, & de la liberté qu'ils prenoient de les

(a) Lettre à M. de Chamillard, du 6 Juin.

1709. répandre ; ce qui pouvoit inspirer de la méfiance au soldat, comme si j'eusse voulu le sacrifier. Ils me blâmoient de me porter en avant sur un ennemi formidable, avec des forces si inférieures. A leur avis, j'aurois dû me retrancher derriere la Scarpe. » Sur » cela, disois-je au Ministre (a), je » demande si l'armée doit défendre le » Royaume, ou le Royaume couvrir » l'armée. D'ailleurs j'ai pour principe ce mot si répété de M. de » Turenne, & qui n'a peut-être ja- » mais été si juste qu'aujourd'hui : c'est » que *celui qui veut absolument éviter* » *une bataille, donne son pays à celui* » *qui paroît la chercher*. Je vous as- » sure, Monsieur, que ces contra- » dictions rendent le fardeau que j'ai » bien pesant. On ne vous mandera » pas que, par ma contenance, je » donne lieu de croire que je le trouve » tel ; mais on passe de mauvaises » nuits ».

Je ne cachai pas mes peines au Roi, & j'ajoutai à mon aveu un moyen que

(a) Lettres au Ministre, des 14 & 16 Juin.

je croyois propre à les faire cesser. 1709.
» Je ne puis m'empêcher, lui écri-
» vois-je (*a*), de dire une vérité à
» Votre Majesté; & quel temps atten-
» drois-je pour la dire, qui soit plus
» important que celui où il s'agit du
» salut de l'Etat? Sire, les Officiers-
» Généraux les plus zélés m'ont averti
» que le plus grand nombre tenoit
» d'assez mauvais discours, & fort
» propres à détruire l'audace qui est
» dans le soldat, & que je fais tout
» mon possible pour réveiller dans l'es-
» prit de l'Officier.

» Ne seroit-il pas bien glorieux à
» M. le *Comte de Toulouse*, dont la
» valeur est connue, de partir sans
» qu'il parût que Votre Majesté en
» sût rien, pour venir servir de Vo-
» lontaire dans une occasion qui doit
» décider du salut du Royaume? Il
» pourroit mener votre Maison à la
» charge, & par sa présence, sa bonne
» mine, son courage, redonner une
» nouvelle audace à certaines gens
» qui en manquent. Monsieur le *Duc*,

(*a*) Lettre au Roi, du 16 Juin.

1709. » dont l'intrépidité est connue, seroit » peut-être tenté de mener une de » vos ailes. Je sais, Sire, que je suis » fait pour servir sous ces Messieurs, » mais une plus longue expérience fait » qu'on ne sera pas surpris que Votre » Majesté me fasse l'honneur de me » confier la conduite de la guerre : d'ail- » leurs, quand je me crois heureux, il » est bon que je tienne les cartes : mais » quand on verra ces deux Princes, » les mauvais discours qui me revien- » nent ne se tiendront plus. Ces visa- » ges qui s'alongent, se raccourci- » ront, & enfin je serai aidé dans cette » occupation si nécessaire de ranimer » des gens qui ont besoin de l'être.

J'ajoutois au Ministre (*a*) : Les ar- » mées des ennemis sont remplies de » Princes qui se font tuer de tout leur » cœur. On y voit pour Volontaires, » deux Princes destinés à porter la cou- » ronne, & trente Princes Officiers- » Généraux ou subalternes, & tout cela » sous Milord Marlboroug. Croyez, » Monsieur, que, quand un Général

(*a*) Lettres à M. Voisin, des 10 & 19 Juin.

» voit l'ardeur diminuer dans plu-
» sieurs, il ne regarde pas comme peu 1709.
» essentiel de voir arriver des gens
» d'une naissance distinguée, qui ne
» parlent que d'action de gloire & de
» valeur, & dont la contenance fiere
» & décidée en impose à l'Officier
» craintif, & à l'ennemi «. Ce Ministre, à qui j'écrivois ainsi, étoit M. de *Voisin*, qui venoit de succéder à M. de *Chamillard*, & qui me fit, au moment de sa nomination, des promesses & des offres de services très-honnêtes (*a*). Je l'en remerciai, & j'écrivis à Madame de Maintenon, qui me recommandoit de bien vivre avec lui (*b*) : » J'ai pour principe, Ma-
» dame, de rechercher toujours l'ami-
» tié de ceux que le Roi honore de
» sa confiance, & qui sont placés pour
» faire connoître les services que nous
» nous efforçons de rendre. J'étois
» déjà des amis de M. de *Voisin*, &
» je suis persuadé que c'est un bon
» choix : qu'il prenne seulement garde

(*a*) Mêmes lettres.
(*b*) Lettre à Madame de Maintenon, du 16 Juin.

» de ne pas se laisser subjuguer aux
1709. » Courtisans. M. de *Chamillard* écou-
» toit trop de monde ; cette complai-
» sance est un dangereux écueil pour
» quiconque veut bien servir son
» maître «.

J'eus beau remontrer, il ne me vint personne ; je ne vis pas non plus qu'on se disposât, malgré mes instances, à me faire passer des renforts de l'armée du Rhin, que je trouvois trop forte pour celle qu'elle avoit en tête. Je me vis donc réduit à payer de hardiesse, je dirois presque d'effronterie, avec cinquante mille hommes de moins que les ennemis, une petite artillerie de campagne mal traînée, mal approvisionnée, contre deux cents bouches à feu bien servies, & la frayeur perpétuelle de manquer de pain chaque jour. *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie*, me disoient quelquefois les soldats, quand je parcourois les rangs, après qu'ils n'avoient eu que le quart, & que demi-ration : je les encourageois, je leur faisois des promesses. Ils se contentoient de plier les épaules, & me regardoient d'un air de résignation qui m'attendris-

soit, mais sans plaintes ni murmures.

1709. *Les ennemis approchent.*

Sûr du courage de mes troupes, je me plaçai fiérement, le 14 Juin, dans la plaine qui est entre Lens & les marais de Hullüe; point de fortifications, qu'un fossé devant moi, tant pour enhardir le soldat, que pour déterminer les ennemis à m'attaquer de front. Ils étoient tous alors ramassés entre la Lys & l'Escaut, à la hauteur de Courtray. Le 23, ils marcherent avec toutes leurs forces à Lille; je les voyois à cinq lieues de moi, & trouvois dans la route qu'ils tenoient, une apparente résolution de venir m'attaquer. Je fis alors couvrir la tête de mon camp, qui tenoit à peu près une lieue, d'un avant-fossé, dont on jeta la terre au long à droite & à gauche, de maniere que le feu du retranchement fut rasant. Rien n'est si dangereux pour un ennemi qui vient avec ses fascines, que d'avoir à combler un avant-fossé à trente pas du retranchement, d'où il part un feu redoublé, qui éclaircit bien les rangs avant que l'on ait passé ce premier fossé.

Le 23, toutes les forces de l'ennemi s'approcherent, M. le Prince

1709. Eugene à la droite, & Milord Marlboroug à la gauche. Le 24, ils firent une revue générale de leur armée, & donnerent ordre de travailler aux chemins qui les menoient à la nôtre. Le même jour, le Général Top, qui faisoit la fonction de Maréchal des Logis Général, vint reconnoître toutes les marches, & s'approcha même assez du camp, pour en bien reconnoître la situation. Il fut encore mieux reconnu par le Général Cadogan, homme en qui ils avoient la plus grande confiance, & qui, déguisé en paysan, risqua d'entrer jusque dans le camp.

Apparemment que son rapport ne fut pas comme ils le désiroient; car cette armée immense, qui auroit dû m'écraser, se sépara. Le 27, toute l'artillerie de campagne marcha vers Aubenton : celle de siége resta sur la Lys. La nuit, un corps considérable d'infanterie s'approcha de la Bassée, & un autre parut aller vers Tournai. Je jugeai que ces divers mouvemens étoient destinés à m'obliger d'en faire, & je restai ferme dans mon poste.

Ils se rabattent sur Tournai. Le Prince Eugene marcha avec un corps d'armée vers Eter. Je men ap-

prochai, & poussai devant moi cinq cents chevaux, qui eurent ordre d'allumer de grands feux, pour faire croire que l'armée entiere suivoit. Je n'ose croire que ce fut cette ruse, assez commune, qui obligea le Prince de s'arrêter & de rétrograder (a) : mais enfin, j'appris, le 29, que toutes leurs forces se réunissoient de nouveau, & marchoient vers Tournai. Alors leur artillerie, qui remontoit la Lys, la descendit pour être plus à portée de Tournai, & on vit clairement que leur dessein avoit été, après m'avoir battu, de foudroyer Aire & Saint-Venant avec leur grosse artillerie, de pénétrer par là jusqu'à Boulogne, d'où il leur auroit été aisé de mettre toute la Picardie à contribution, & d'envoyer des partis jusqu'à Paris : en quoi ils auroient certainement réussi, si écoutant les timides conseils de plusieurs Officiers-Généraux, je m'étois blotti derriere la Scarpe. 1709.

Ce fut un grand soulagement de savoir que les ennemis se fixoient au siége de Tournai, qui naturellement

(a) Lettre au Roi, du 29 Juin.

devoit les occuper toute la campagne. Madame de Maintenon me fit part des inquiétudes qui agitoient la Cour, en des termes bien propres à me faire oublier mes peines. Elle s'exprima ainsi (a) : » C'est par » discrétion, Monsieur, que je n'ai » pas l'honneur de vous écrire plus » souvent. Vous ne croiriez pas aisé» ment que ce fût par oubli. Si l'Eu» rope entiere a les yeux ouverts sur » vous, jugez ce que sont les nôtres. » Je serois remplie de confiance, si » vous n'aviez qu'une armée opposée : » quand on dit que vous en avez deux, » & que l'une entrera en France pen» dant que l'autre vous occupera, je » vous assure que je suis dans des » transes continuelles. On commence » à dire que vous ne serez pas atta» qué. Ce sera donc pour la seconde » fois que vous aurez arrêté les projets » de M. de Marlboroug.

1709.

» Il me paroît, ajoutoit-elle, que » notre nouveau Ministre de la Guerre » est très-occupé de votre subsistance :

(a) Lettre de Madame de Maintenon, du 30 Juin.

» je lui dirai de votre part, de ne se » pas laisser subjuguer par les Courti- » sans : c'est encore pis par les Dames, » qui se mêlent à présent de toutes » sortes d'affaires «. Elle finissoit par me recommander le Roi d'Angleterre, le seul Prince qui fût venu encourager mon armée. Il logeoit chez moi, & étoit témoin de toutes mes actions. » Il est étonné, me disoit- » elle, de ce qu'il voit, & des mou- » vemens que vous vous donnez. Il » nous revient bien des louanges sur » tout ce que vous faites & ce que » vous dites, & cela d'une maniere » très-naturelle & par des voies sou- » terraines. Je voudrois que vous con- » tinuassiez votre prodigieux travail, » & que votre santé n'en souffrît pas ; » ce qui n'est pas aisé. Je vais deman- » der à Dieu, avec les Dames de » Saint-Cyr, de vous protéger, & de » vous rendre tel qu'elles croient que » vous êtes «.

1709.

J'appris, le 2 Juillet, que les ennemis commençoient à travailler à leurs lignes de circonvallation autour de Tournai, s'étant tenus jusque-là ensemble, pour marcher à notre armée,

si j'avois songé à m'approcher. J'allai
1709. visiter tous les postes qu'on pouvoit
prendre, pour les resserrer pendant le
siége; mais je n'en trouvai aucun assez
avantageux pour y réussir : d'ailleurs il
n'y avoit point de fourrage. Je tentai
aussi inutilement d'y jeter quelques
secours : cependant j'étois tranquille
sur le sort de cette place. Il y avoit
onze cent milliers de poudre, toutes
les munitions de guerre imaginables,
le pied de neuf mille hommes de garnison, & au moins sept; plus de vivres qu'il n'en falloit pour six mois, s'ils étoient bien ménagés; des fortifications en bon état, & une citadelle estimée par le feu Prince de Condé la meilleure de l'Europe. J'espérois donc qu'elle tiendroit au moins quatre à cinq mois, ce qui nous meneroit à la fin de l'automne; qu'alors les ennemis ayant perdu beaucoup d'hommes, & usé leurs provisions, se trouveroient hors d'état de rien entreprendre, & que toute leur campagne se passeroit à prendre une ville, qu'ils pouvoient avoir sans coup férir, par une paix avantageuse.

Prise de Varneton. Ne trouvant rien à faire du côté de

Tournai, j'essayai d'un autre. Je sus que les ennemis avoient mis un corps de troupes assez considérable dans Varneton, & qu'ils travailloient à s'y fortifier. C'étoit un poste d'où ils auroient pu inquiéter Ypres, Aire, Saint-Venant ou Béthune à volonté. (*a*) » Je » détachai le Comte d'*Artagnan* avec » quinze bataillons, ayant pour Ma- » réchaux de Camp MM. de *Conflans* » & de *Vieux-Pont*; un détachement » de la garnison d'Ypres, commandé » par le Chevalier de *Pizieux*, avoit » ordre de se trouver à Menin avec » six pieces de canon. Tout cela s'est » joint le 4 Juillet au matin, a mar- » ché à Varneton, & l'a emporté en » arrivant. Tout a été tué, écrivois-je » au Roi, ou pris à discrétion. M. de » *Rian*, Lieutenant-Colonel Irlandois, » qui commande à Marville, & qui » commandoit l'année derniere à Var- » neton, a utilement servi. M. d'*Ar-* » *tagnan*, qui s'est conduit dans » cette occasion avec toute l'activité & » tout l'ordre d'un bon Officier-Gé- » néral, s'en loue fort. Il y a sept 1709.

(*a*) Lettre au Roi, du 5 Juillet.

» cents prisonniers, tous très-beaux
1709. » hommes, un Colonel que l'on dit
» Brigadier, un Lieutenant-Colonel,
» six Capitaines, huit Lieutenans,
» beaucoup de Bas-Officiers. M. d'*Ar-*
» *tagnan* se loue fort de l'ardeur des
» troupes. Nous n'y avons perdu que
» deux soldats «. M. le Prince Eugene marcha avec trente mille hommes pour conserver cette place, & la tête de ses troupes commençoit à paroître, quand elle fut emportée. » L'affaire n'est pas » bien importante, ajoutois-je ; je » crois cependant qu'elle ne sera pas » fort agréable aux deux grands Géné- » raux qui sont devant nous, & qu'elle » leur fera voir du moins que, s'ils se » négligent, nous ne nous endormons » pas «.

Disette & famine.

Je fis encore plusieurs autres petites, entreprises, au défaut des grandes, & toutes heureuses ; & j'en aurois fait davantage, si nous avions pu compter sur le pain. » Mais le sieur de *Paris* » vous dira, écrivois-je à M. de *Voisin* (a), » que plusieurs fois nous

(a) Lettre à M. de Voisin, du 9 Juillet.

» avons cru que le pain manqueroit
» absolument ; & puis, par des efforts, 1709.
» on en fait arriver pour un demi-jour.
» On gagne le lendemain en jeûnant.
» Quand M. d'*Artagnan* a marché,
» il a fallu que des brigades qui ne
» marchoient pas, jeûnassent. Je fais
» ici la plus surprenante campagne qui
» ait jamais été (*a*) ; c'est un miracle
» que nos subsistances, & une mer-
» veille que la vertu & la fermeté du
» soldat à souffrir la faim. On s'ac-
» coutume à tout : je crois cependant
» que l'habitude de ne pas manger
» n'est pas bien facile à prendre «.

» En arrivant ici, mandois-je à M. de Voisin (*b*), des environs de Béthune, » je trouve le péril de manquer de » pain plus urgent qu'il n'a été encore. » Il en est dû aujourd'hui quatre jours » à ce détachement : le prêt est dû » de même. Le soldat est abattu, » mais il ne déserte pas. L'Officier ne » trouve point à acheter dans les vil- » les, dont les Boulangers ont ordre

(*a*) Au même, du 27 Juillet.

(*b*) Au même, du 30 Juillet.

1709.
Prise de la ville de Tournai.

Le 28 Juillet nous eûmes un violent orage, qui me fit espérer que la pluie excessive auroit séparé quelques quartiers des ennemis, & que je pourrois jeter quelques secours dans Tournai. Je marchai donc, le 29, avec un corps de Grenadiers & quatre mille chevaux; mais j'appris à deux lieues du camp, que la ville avoit capitulé la veille. Je reçus mal le Chevalier de *Rais*, chargé de m'apporter cette nouvelle, & de la porter ensuite au Roi. Je n'étois pas content de la défense, moins encore des discours qui lui échapperent, que la citadelle étoit une mauvaise place, que les troupes étoient bien fatiguées, qu'elles manquoient de plusieurs choses, & d'autres propos qui me firent craindre qu'elle ne tînt pas long-temps; c'est pourquoi j'écrivois à M. de *Voisin* (a): « Si le Roi, ou vous, Monsieur, ne » parlez ferme sur la défense de la » citadelle, elle ira fort mal. Pour » moi, Monsieur, je veux que l'on » loue & blâme vivement, & point

(a) Lettre à M. de Voisin, du 31 Juillet.

par

» par rapport aux recommandations de » Cour, lesquelles ont tout perdu dans » la guerre «. Outre ce que le Ministre dit au Chevalier de *Rais*, il écrivit de la part du Roi au Gouverneur une lettre, dans laquelle, après lui avoir mis sous les yeux les moyens qu'on lui connoissoit de prolonger la défense, entre autres les mines & contre-mines, il lui disoit (*a*) : » La durée » du siége est très-importante pour le » service du Roi. Vous en connois» sez assez les raisons, & Sa Majesté » compte que vous la porterez aussi » loin qu'elle peut aller, soutenant » pied à pied tous les ouvrages, jus» qu'à ce que les ennemis vous aient » réduit à votre dernier retranche» ment «. Je ne manquai pas d'écrire de mon côté, par toutes les voies possibles, tout ce qui pouvoit encourager la garnison & son Chef. 1709.

Il paroît que les ennemis eux-mêmes n'étoient pas assurés d'un prompt succès, puisqu'ils proposoient de cesser toute attaque, à condition qu'on leur *Siége de la citadelle.*

(*a*) Lettre de M. de Voisin à M. de Surville, du premier Août.

rendroit la citadelle le premier Septembre, si elle n'étoit pas secourue : (1709.) mais ils vouloient qu'il leur fût libre, pendant cet intervalle, de tenter d'autres entreprises. J'étois assez d'avis qu'on la leur promît pour la fin d'Octobre, à condition d'une treve qui suspendroit toute tentative. A la même condition, le Roi vouloit bien s'engager pour le 1[illegible] Septembre, parce qu'il espéroit que, pendant ce temps, on pourroit entamer quelque négociation qui se continueroit ensuite, & que la campagne finiroit ainsi. Mais ils s'en tinrent toujours à rejeter la treve, & moi je conseillai de laisser battre la citadelle, persuadé qu'elle soutiendroit jusqu'en Octobre, qu'elle useroit les munitions des ennemis, & les mettroit hors d'état de rien entreprendre avant l'hiver.

Disposition des armées.

Ces propositions, qui n'étoient peut-être faites que pour nous amuser, n'eurent aucune suite. En attendant la fin du siége, quelle qu'en pût être l'issue, je m'appliquai, comme j'avois fait au commencement de la campagne, à couvrir le pays par lequel on pouvoit le plus aisément pénétrer en

France. Je m'étendis depuis Lens jusqu'à la Baſſée, eſpace immenſe pour une armée comme la mienne, en comparaiſon de celle qui m'étoit oppoſée. Elle marcha le 6 Août, & campa la gauche à l'Abbaye de Marchiennes, & la droite à Pont-à-Marck. Sur ce mouvement, je fortifiai de quelques bataillons ma gauche, commandée vers Lens par le Comte d'*Artagnan*. Les ennemis paroiſſoient vouloir attaquer Marchiennes, & en firent tous les préparatifs. J'y fis entrer la brigade de *Bretagne*, & ils ſe retirerent après y avoir perdu quelques gens. Ils firent auſſi mine de m'attaquer par Denin; mais mes diſpoſitions pour défendre un poſte ſi important, leur en firent perdre l'idée. Mon but principal étoit de me ſoutenir ſur l'Eſcaut, tant pour ne me pas éloigner de mes ſubſiſtances, qu'afin d'être toujours en état d'arriver dans les plaines de Lens, ou de me porter avec rapidité ſur la Trouille, ſelon le beſoin. 1709.

Rien ne fut épargné pour oppoſer des obſtacles aux ennemis; inondations, lignes avec des avant-foſſés, abattis, j'employai enfin tout ce que

1709. l'art de la guerre peut fournir de moyens d'embarrasser des marches, de les retarder, d'obliger un ennemi à faire un tour assez grand pour ne pas nous inquiéter par de fausses attaques. J'eus de plus soin de donner des ordres positifs à MM. d'*Artagnan* & le Comte d'*Albergoti*, qui commandoient les extrémités de la droite & de la gauche, de défendre leurs postes avec la plus grande vigueur, & de s'y faire emporter, plutôt que de s'en retirer.

La citadelle de Tournai se rend.

C'étoient aussi les ordres que je n'avois cessé de donner au Gouverneur de Tournai, & que je lui réitérai par ma derniere lettre, qui montre ce qu'il auroit dû faire (*a*) : » Je vois, » Monsieur, lui disois-je, dans la lettre que vous me faites l'honneur de » m'écrire, du 27, que vous donnez » encore deux livres de pain à votre » garnison. La fin de cette lettre est » surprenante : vous y dites que par » les retranchemens que vous avez » faits, vous avez trouvé moyen de

(*a*) Lettres à M. de Surville, des 23 & 30 Août.

» gagner un jour, que vos mesures » étoient prises pour faire battre la » chamade le 30, & que ce ne sera que » le 31. C'est la plus honteuse chose » du monde. Si cette lettre arrive à » temps, je vous ordonne de la part du » Roi, de vous défendre jusqu'au der- » nier morceau de pain. Quand il ne » vous en restera que pour vingt-qua- » tre heures, demandez à capituler; » & faites sauter vos bastions l'un » après l'autre, si on ne veut pas vous » donner capitulation. Puisque votre » garnison vouloit se révolter, pour » n'avoir pas trois livres de pain par » jour, il falloit en laisser déserter tout » ce qui eût voulu sortir. Je ne con- » nois rien de si honteux, que de n'a- » voir pas su mettre pour deux mois » de vivres dans votre citadelle, d'a- » voir attendu pour cela les derniers » momens du siége de la ville. Avez- » vous oublié l'ordre que je vous avois » donné de faire sortir le peuple, si » cela vous étoit nécessaire pour assu- » rer du pain? Que n'avez-vous trans- » porté dans la citadelle tous les four- » rages qui vous restoient, & gardé » les chevaux, qui vous auroient servi

1709.

» à vivre, au lieu de les renvoyer
1709. » en rendant la ville ? Enfin, quelle
» nécessité de donner deux livres de
» pain, pendant que la ration ordi-
» naire n'est que d'une livre & demie,
» sur-tout quand vous vous êtes ap-
» perçu que l'ennemi ne vous pres-
» soit pas, & qu'il sembloit vouloir
» tirer en longueur, pour vous avoir
» sans coup de main ? Je concluois
» par lui dire, qu'il n'avoit d'autre
» moyen de réparer tous ces torts, que
» de se défendre jusqu'à l'extrémité «.

Mes exhortations & mes remontrances ne servirent à rien. Ce Gouverneur capitula le 2 Septembre, si c'est capituler que de se rendre prisonnier de guerre. J'en fus indigné; j'en écrivis au Roi, j'en écrivis au Ministre. J'en parlai à tout le monde, en public, en particulier, tant & si fort, que Madame de Maintenon m'écrivit (*a*) : » Souffrez, Monsieur, que
» par l'intérêt que je prends à ce qui
» vous regarde, je vous prie de ne
» vous point déchaîner sur M. de

(*a*) Lettre de Madame de Maintenon, du 7 Septembre.

» Surville ; vous vous faites des enne-
» mis de tous ses amis & de tous ses 1709.
» proches. Si par-là vous aviez pu
» sauver Tournai le reste de la cam-
» pagne, il seroit beau de sacrifier
» votre intérêt particulier à celui du
» Roi & de l'Etat : mais ce qui est
» fait est fait. Comptez, Monsieur,
» que je vous parle uniquement pour
» vous «. M. de Voisin me répondit (*a*) : » J'ai lu au Roi toutes les
» lettres que vous m'avez fait l'hon-
» neur de m'écrire. Elles marquent
» à quel point vous êtes fâché & piqué,
» principalement par le péril auquel
» la reddition trop prompte de cette
» place expose toute la France pour
» le reste de cette campagne. Sa Ma-
» jesté en ressent bien la conséquence,
» mais vous connoissez sa bonté & sa
» modération. Elle m'a toujours fait
» l'honneur de me dire, qu'il falloit
» voir ce que diroit M. de Surville.
» Il nous est revenu que, pendant le

(*a*) Lettre de M. de Voisin, du 5 Septembre. Cette justification de M. de Surville paroît répondre assez bien aux inculpations du Maréchal.

1709. » siége de la ville, il y avoit eu une
» émotion du peuple, lorsqu'on lui
» avoit voulu prendre des grains pour
» la subsistance des troupes, & c'est
» apparemment une des raisons qui a
» empêché qu'on ne remît dans la ci-
» tadelle la quantité de grains & de
» farines suffisans. Il est encore vrai
» que n'y ayant point de magasins de
» farines, les moulins, pendant le
» siége de la ville, étoient occupés
» à moudre pour la consommation
» journaliere; & on ne pouvoit re-
» mettre dans la citadelle que de la
» farine, n'y ayant point de moulins
» pour moudre le blé, si on y en
» avoit mis «. M. de Surville m'écrivoit, en m'annonçant sa capitulation (*a*), que, quand il avoit battu la chamade, il n'y avoit plus de médicamens pour les blessés, & seulement trois chevaux pour faire du bouillon aux malades. Mais pourquoi n'y en avoit-il pas davantage? Pourquoi ne s'étoit-on pas pourvu de moulins à bras? Au reste, M. de *Surville* fit

(*a*) Lettre de M. de Surville, du 3 Septembre.

trouver ses raisons bonnes, & il fit bien.

1709.

Arrivée du Maréchal de Boufflers.

Si-tôt que les ennemis furent débarrassés de Tournai, ils s'approcherent de mes lignes, & tout parut tendre à une bataille. Il venoit de m'arriver un secours, qui fut bien utile dans la circonstance : c'étoit le Maréchal de *Boufflers*, mon ancien ami ; homme brave, d'excellent conseil, très attaché au Roi, bon patriote, & qui m'avoit toujours défendu contre les censures des Courtisans. Voici comme M. de *Voisin* me l'annonça (*a*) : » Nous croyons vraisemblable ici, » Monsieur, que le Prince Eugene & » Milord Marlboroug se détermineront à vous attaquer, dans la pensée » de pouvoir percer par quelque en- » droit une ligne aussi étendue que celle » que vous gardez. Nous pensons donc » qu'ils hasarderont une affaire géné- » rale, à laquelle, s'ils ne réussissent » pas, ils croiront qu'il ne leur en » peut arriver rien de bien désavanta- » geux ; & si au contraire ils y pou-

(*a*) Lettre de M. de Voisin, du premier Septembre.

1709. » voient réussir, & que l'armée du » Roi fût battue, ils porteroient leurs » idées beaucoup plus loin. En supposant qu'ils prennent ce dernier » parti, de chercher à vous combattre, Sa Majesté a fait réflexion que » le sort du Royaume est presque entiérement sur votre tête, & que, » s'il arrivoit un malheur, en sorte » que dans l'action vous fussiez blessé » & mis hors d'état d'agir, l'armée, » quoique remplie de bons Lieutenans-Généraux, ne laisseroit pas de » se trouver dans un fort grand désordre ; & c'est le moment où on a » le plus besoin d'un Chef, qui soit » capable de prendre un parti, & » d'arrêter les progrès des ennemis. » Pourvu que Sa Majesté fût bien assurée qu'il ne vous arrivât pas d'accident, Elle seroit hors de cette inquiétude dans tous les événemens ; » mais Elle a cru devoir porter sa prévoyance à un cas qui n'est que trop » possible, & dans cette vûe Elle » souhaite que M. le Maréchal de » *Boufflers* aille sur la frontiere pour » se tenir à portée de l'armée, & il » doit se rendre incessamment à Arras.

» S'il s'agissoit d'aller à l'armée, il a » été le premier à dire au Roi, qu'il y » serviroit sous vos ordres comme Vo- » lontaire, & sans caractere «. M. de Boufflers me confirma cette résolution, en m'apprenant son arrivée à Arras. Il m'envoya un Gentilhomme, & me manda (a) : » Je vous sup- » plie de me faire savoir par son re- » tour, si vous approuvez que j'aye » l'honneur de me rendre demain » près de vous. Vous satisferez mon » impatience d'avoir l'honneur de vous » embrasser, & de recevoir moi-même » vos ordres : je puis vous assurer » qu'aucun de vos Aides de Camp ne » les exécutera avec plus d'empresse- » ment ni de plaisir que moi. Ne re- » gardez pas cela, je vous prie, comme » un compliment, ni une maniere de » parler, mais comme une vérité » très-constante «. 1709.

Après de pareilles prévenances, je ne crus pas qu'il convînt de laisser M. de Boufflers à Arras. Je l'engageai à venir au camp. Je lui offris le com-

(a) Lettre de M. de Boufflers, du 3 Septembre.

1709. mandement, comme à mon ancien; ce qu'il rejeta avec une espece d'indignation. Je le pressai du moins de le partager, & il ne l'accepta pas encore; mais tout, depuis ce moment, se passa entre nous avec le plus grand concert. J'en écrivis ainsi au Roi (*a*) : » M. le » Maréchal de *Boufflers* est arrivé ce » matin. J'avoue, Sire, que j'ai été » ravi de voir un homme de son âge » avec toutes les dignités & les bontés » de Votre Majesté, qui honorent » bien plus que les dignités, venir » Volontaire. La marque qu'il donne » de son zele, dans une occasion aussi » importante, est la chose du monde » la plus capable de réveiller l'ardeur » dans tous ceux qui paroissent en » manquer. Je suis pénétré de joie » de l'entendre tenir les discours les » plus propres pour cela. Je suis comblé de ses honnêtetés, & je suis » persuadé que rien ne pouvoit faire » un meilleur effet. C'est montrer aux » François ce qu'ils doivent à Votre » Majesté, à l'État, & à eux-mêmes.

(*a*) Lettre au Roi, du 4 Septembre.

Le Roi me répondit (*a*) : » J'ai vu » avec plaisir ce que vous marquez sur » l'arrivée du Maréchal de *Boufflers*. » Il m'a mandé lui-même les ma» nieres gracieuses & pleines d'amitié » avec lesquelles vous l'avez prévenu. » Je vous en fais bon gré «. Et Madame de Maintenon, en me répondant à l'éloge que je faisois de la générosité de M. de Boufflers, me répondit (*b*) : » Rien n'est si beau que » ce que fait M. le Maréchal de » *Boufflers* ; mais on ne peut en être » touché au point que vous l'êtes, que » par être capable d'une pareille con» duite, si vous vous trouviez en cas » pareil «. 1709.

Bataille de Malplaquet.

De la bonne intelligence des Chefs naissoit la confiance du soldat, qui ne demandoit qu'à combattre ; mais nous n'étions pas sûrs que le désir des ennemis fût le même, ni de quel côté ils vouloient nous attaquer. » Ils ont, écrivois-je au Roi le 6 Septembre (*c*),

(*a*) Lettre du Roi, du 6 Septembre.

(*b*) Lettre de Madame de Maintenon, du 7 Septembre.

(*c*) Lettre au Roi, du 6 Septembre.

» fait plusieurs marches & contre-mar-
1709. » ches, pour nous cacher leur vérita-
» ble dessein : enfin, à l'entrée de la
» nuit derniere, ils ont passé l'Es-
» caut. Dès qu'on a pu être averti,
» M. d'*Albergoti* a fait avancer le Che-
» valier de *Luxembourg*, avec trente
» escadrons & la brigade de *Picardie*,
» pour suivre l'Escaut. M. d'*Artagnan* en même temps a eu avis
» qu'ils faisoient marcher un gros
» corps vers la Deule, ce qui l'a retenu
» sur le champ de Hulst assez long-
» temps. Pour moi, voyant qu'ils pas-
» soient l'Escaut, je suis venu toute
» la nuit au camp de M. d'*Albergoti* :
» nous avons été assez long-temps in-
» certains de leurs marches ; cepen-
» dant, la voyant déterminée sur
» Mons, je ne doutai pas qu'ils n'en
» voulussent faire le siége, ou celui
» de Charleroi.

» M. le Chevalier de *Luxembourg*
» est arrivé à l'entrée de la nuit sur
» les lignes de la Trouille. Je l'ai fait
» soutenir par M. de *Legal*, & je me
» suis rendu à Kurin avec la Maison
» de Votre Majesté, la Gendarmerie &
» les Carabiniers. La tête des ennemis

» & celle de M. de *Luxembourg* font 1709.
» arrivées en même temps sur la
» Trouille. Je lui ai mandé de démê-
» ler autant qu'il lui seroit possible, si
» cette tête étoit soutenue par le gros
» de l'armée. Tous les avis ont été
» que l'armée entiere arrivoit. Il m'au-
» roit été bien aisé de soutenir M. de
» *Luxembourg* avec ce que j'avois de
» troupes & quarante bataillons de
» M. d'*Albergoti*, & de défendre ce
» poste tout aujourd'hui : mais comme
» l'infanterie de M. d'*Artagnan*, qui
» est au moins les deux tiers de celle
» de Votre Majesté, ne pourroit me
» rejoindre que demain, même dans
» la nuit, j'ai cru, Sire, que la jour-
» née de demain auroit pu être dan-
» gereuse à tenir toutes les lignes de
» la Trouille avec des forces si dif-
» proportionnées : ainsi j'ai approuvé
» le parti que M. le Chevalier de
» *Luxembourg* a pris de se retirer.
» L'on assemblera aujourd'hui, cette
» nuit, & demain, toute l'armée de
» Votre Majesté derriere l'Oneau.
» Demain nous passerons cette riviere,
» pour approcher l'ennemi & tâcher
» de l'engager à une action, se con-

» duisant avec la fermeté, l'ordre & » en même temps la sagesse qu'exige le » bien du service de Votre Majesté «.

1709.

Le motif que j'avois de chercher à combattre, étoit d'empêcher d'assiéger Mons, où je n'avois pu jeter qu'une garnison assez délabrée, pour ainsi dire, l'hôpital de mon armée, & fort peu de vivres. Le motif des ennemis étoit de n'être pas troublés dans leur siége; & peut-être ne seroient-ils pas venus me chercher, s'ils ne m'avoient pas vu m'avancer sur eux, en me couvrant cependant toujours de retranchemens (*a*). La nuit du 8 au 9, nous marchâmes pour gagner la chaussée de Bavay, & occuper la trouée d'Annois & de Malplaquet; endroit assez ouvert pour donner envie à l'ennemi de s'y enfoncer, mais assez bien garni de bois par les côtés, pour n'être pas accablés par le nombre.

Le 10 Septembre, à onze heures du matin, j'écrivis au Roi (*b*) : » Sire, » l'armée de Votre Majesté se mit » en bataille hier à dix heures du ma-

(*a*) Lettre au Roi, du 8 Septembre.
(*b*) Lettre au Roi, du 10 Septembre.

» tin, & nos Grenadiers commence- 1709.
» rent à occuper les têtes des bois, qui ſont entre la chauſſée de Bavay & le village d'Annois. Les ennemis, qui en étoient fort près, y marcherent avec toutes leurs forces, & l'on s'approcha à la portée du fuſil. Les uns & les autres ſe ſaiſiſſoient des poſtes qui paroiſſoient les plus convenables. La canonnade a duré depuis onze heures du matin juſqu'à l'entrée de la nuit, que nous ſommes reſtés à la portée du fuſil les uns des autres : ce qui doit faire un très-grand plaiſir à Votre Majeſté (& j'oſe la ſupplier d'être perſuadée que, pour avoir l'honneur de lui dire des choſes agréables, je n'ajoute pas à la vérité), c'eſt que jamais armée entiere n'a marqué tant de valeur, jamais les troupes n'ont marché ſi fort, ni avec tant d'ordre. Je dois me louer de tous; MM. d'*Albergoti*, d'*Artagnan*, *Chemerault*, la *Frezeliere*, & *Puiſégur*, enfin tout le monde a marqué une vivacité & une ardeur qui redoublent mon envie de pouvoir joindre les ennemis en terrein égal,

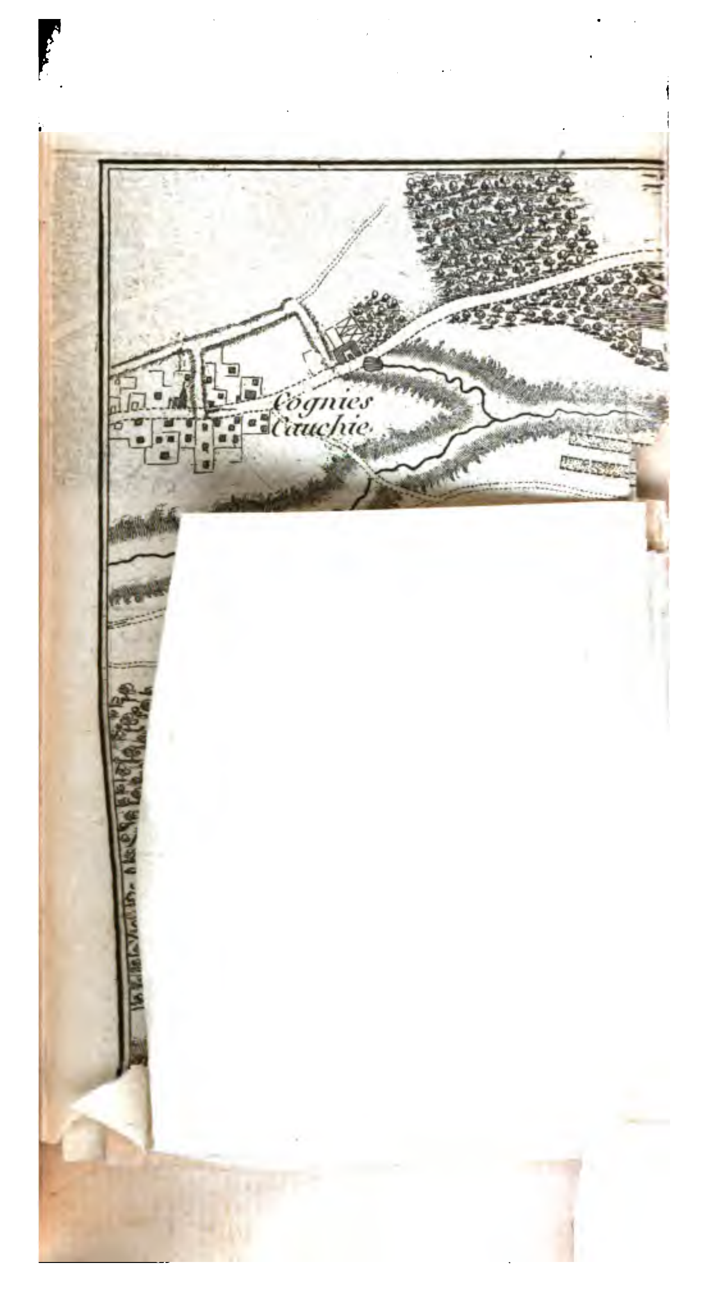
» & me donne une entiere confiance
1709. » avec l'aide de Dieu, de les bien
» battre. Dans le moment que part ce
» courrier, vos drapeaux & ceux de
» l'ennemi sont à la demi-portée du
» pistolet. (a) Je ne passe pas devant
» les soldats, qu'ils ne me parlent avec
» une fierté bien agréable pour celui
» qui a l'honneur de les commander «.

La nuit du 10 au 11, toutes les troupes coucherent en bataille, le Maréchal de *Boufflers* & moi à la tête de la ligne. Le matin du 11, il s'éleva un grand brouillard, qui empêchoit de découvrir les mouvemens des ennemis. Il tomba sur les sept heures, & l'on vit des dispositions d'une attaque générale. Voyant leurs principales forces marcher à la gauche de l'armée du Roi, j'y allai, & priai le Maréchal de *Boufflers* de donner ses ordres à la droite, où étoit la Maison du Roi, & j'étois bien aise qu'il la menât lui-même.

Les ennemis tomberent avec cinq lignes d'infanterie sur cette gauche,

---

(a) Billet à M. de Voisin, du 10 Septembre.


Cognies
Cauchie

qui ſoutint long-temps le feu des ennemis, ſans en être ébranlée, commandée ſous moi par le Marquis de *Guébriant*. J'étois à la tête du bois que les ennemis attaquoient, & je voyois devant moi de fort près leurs principaux Généraux à la tête de leur cavalerie. Le Marquis de *Chemerault*, très-brave Lieutenant-Général, faiſoit avancer douze bataillons dans une plaine, pour ſoutenir le bois : encore quelques pas, il tomboit dans ce gros corps de cavalerie, qui lui étoit caché par quelques bouquets, & qui l'auroit écraſé. Je courus à lui, & l'arrêtai : notre infanterie, privée de ce ſecours, perdit du terrein dans le bois. Je plaçai ces douze bataillons pour la recevoir, & l'infanterie du bois s'y retira en bon ordre, tous les bataillons ſous les drapeaux.

1709.

Je formai une ligne de ces douze bataillons à cinquante pas du bois, y joignant dix-huit que le Marquis d'*Albergoti* m'amena, dont je formai un corps de bataille. Les ennemis ſortirent du bois avec beaucoup de fierté. J'ébranlai toute ma ligne, & les renverſai par la charge la plus rude &

1709. la plus sanglante qu'on ait jamais faite. Comme je poussois les ennemis, revenu déjà à la tête du bois, & disposé à courir ensuite au centre, un premier coup de fusil fit tomber mon cheval; je me relevai : un second me cassa le genou; je me fis panser sur le champ, & mettre sur une chaise, pour continuer à donner mes ordres; mais la douleur me causa une défaillance, ce qui dura assez long-temps pour qu'on m'emportât sans connoissance au Quesnoi. Voilà tout ce que je sais par moi-même de la bataille.

La droite soutint avec la plus grande fermeté trois ou quatre attaques. L'infanterie des ennemis, non seulement rebutée, mais défaite dans son propre terrein, étant prête à tourner le dos, on vit le jeune Prince d'Orange porter lui-même les drapeaux sur nos retranchemens, pour y ramener son infanterie; mais ce fut en vain. Cinq de leurs Lieutenans-Généraux furent tués à leur tête, & après un massacre qu'ils nommerent eux-mêmes une *boucherie*, ils furent obligés de se retirer. Ils y laisserent environ vingt mille hommes. Les brigades de *Picardie*,

de *Navarre* & *Piémont* s'y distinguerent, menées par le Comte d'*Artagnan* & le Marquis d'*Hautefort*. Ainsi, sur le midi, la droite & la gauche étoient dans la plus heureuse position. 1709.

Il n'en alla pas de même du centre. J'avois mis à la tête d'un petit bois quatre bataillons d'*Alsace* & deux de *Laonois*, commandés par *Sterkemberg*, vaillant Brigadier. Il fut tué, & ces bataillons plierent. Ils tomberent sur les Gardes Françoises & Suisses, qui plierent à leur tour, & le centre fut enfoncé. Le Maréchal de *Boufflers* y accourut; &, à la tête de la Gendarmerie & de la Maison du Roi, il renversa la cavalerie ennemie. Si dans ce moment l'Officier-Général qui commandoit à la droite, eût osé prendre sur lui, comme le lui conseilloient ses collegues, de sortir de ses retranchemens, & de prendre en flanc le corps de bataille des ennemis qui ouvroit notre centre, la bataille étoit gagnée. » Ç'a » été un grand malheur, comme je le mandois au Roi (*a*), » que MM. de » *Chemerault* & de *Palavicini* aient

(*a*) Lettre au Roi, du 12 Septembre.

1709. » été tués dans le temps que M. d'*Al-*
» *bergoti* & moi avons été mis hors
» de combat, car nous aurions exé-
» cuté ſur le centre des ennemis, ce
» que notre droite n'oſa tenter.

» Les ennemis ayant percé le centre
» de l'armée, m'écrivit le lendemain
» M. de *Legal* qui commandoit no-
» tre gauche après ma bleſſure (*a*), &
» ayant obligé par-là notre droite à
» ſe retirer, j'ai été obligé de le faire
» de mon côté avec la gauche, ne
» pouvant plus communiquer avec la
» droite. Les ennemis nous ont ſui-
» vis aſſez vivement pendant deux
» lieues, ſans pouvoir jamais nous
» entamer. Enfin nous avons paſſé
» l'Oneau, & fait une halte en deçà
» de trois heures, tant pour aſſembler
» les troupes qui avoient paſſé à dif-
» férens ponts, que pour les rompre,
» & nous ſommes arrivés à Valen-
» ciennes avec toute la cavalerie de la
» gauche, & environ cinquante ba-
» taillons «.

Voici l'idée que je donnai au Roi

(*a*) Lettre de M. de Legal, du 12 Sep-tembre.

de cette bataille (*a*) : » Il est certain, 1708.
» Sire, que la perte des ennemis est
» quatre fois plus grande que la nôtre ;
» qu'ils ne nous ont fait aucun pri-
» sonnier, ou très-peu ; qu'ils ont été
» repoussés jusqu'à cinq & six fois. Il
» n'y a personne qui ne convienne que,
» s'ils ont gagné le terrein que nous
» occupions, nous n'ayons remporté
» la victoire, par le très-grand nom-
» bre d'hommes tués & blessés de leur
» part. Jusqu'à présent, je ne sache pas
» qu'ils nous aient pris plus de trois
» ou quatre drapeaux, & j'en vois
» déjà dans ma chambre plus de trente
» des leurs, & on m'en apporte en-
» core à tout moment. Ce seroit mal
» juger de leur perte, que de l'estimer
» par ce nombre de drapeaux ; elle est
» beaucoup plus grande qu'ils ne l'in-
» diquent, parce que le nombre infini
» de gens qu'on leur a tués en atta-
» quant inutilement nos retranche-
» mens pendant plus de deux heures,
» ne nous a donné aucun drapeau, &
» ceux qu'on a pris sont des gens qui

(*a*) Lettre au Roi, du 12 Septembre.

1709. » avoient pénétré, & qu'on a chassés.
» Enfin, Sire, tout s'est retiré en très-
» bon ordre, & les ennemis, qui ont
» été toujours repoussés, bien battus,
» n'ont pénétré, après plus de cinq
» heures d'un feu continuel, que par
» leur grande supériorité en infan-
» terie «.

Le Maréchal de *Boufflers* entra dans ma chambre sur les huit heures du soir, & me demanda mon sentiment sur le parti qu'il y avoit à prendre. Comme nous vîmes que la gauche, qui étoit à Valenciennes, pouvoit être à l'instant rappelée, & qu'ainsi, dès cette nuit, toute l'armée pourroit être ensemble, mon avis fut de remarcher aux ennemis à la pointe du jour, M. de *Boufflers* me répondit que c'étoit aussi le sien, & se retira dans le dessein de l'exécuter. Je le mandai au Roi (*a*); mais les conseils timides de la nuit firent changer de sentiment. On prit le mauvais parti de faire un retranchement depuis Valenciennes jusqu'au Quesnoi. Ce fut à quoi on employa les troupes, pendant qu'on

(*a*) Lettre au Roi, du 12 Septembre.

laissa

laissa aux ennemis la liberté entiere de faire le siége de Mons à leur aise. 1709.
Cependant on a su depuis (a), » que » se trouvant trente-cinq mille hom-» mes hors de combat, les Généraux » n'avoient entrepris ce siége que pour » en imposer aux peuples d'Angle-» terre & de Hollande, & les animer » à contribuer à la continuation de la » guerre; que la tête de leur infante-» rie étant détruite, & la terreur étant » dans le reste de leurs troupes, ils » n'auroient pas tenu contre une atta-» que un peu vive «. Leur état se trouvoit bien différent de celui où ils étoient, lorsqu'ils venoient à nous avec cent quatre-vingts bataillons contre six vingts; aussi dis-je au Roi, en lui envoyant les drapeaux par le Marquis de *Nangis* (b): » Si Dieu nous fait » la grace de perdre encore une pa-» reille bataille, Votre Majesté peut » compter que ses ennemis sont dé-» truits: enfin, comme me le manda

(a) Lettre écrite de Bruxelles, du 24 Septembre, & envoyée au Roi.

(b) Lettre au Roi, du 14 Septembre.

M. de *Voisin* (a), » ce qui avoit paru » une bataille perdue, devint une vic» toire glorieuse, après qu'on en eut » connu les circonstances, puisque » nous ne perdîmes pas six mille » hommes «.

1709.

Le Maréchal ayant été blessé, quitte l'armée.

Les premiers jours de ma blessure furent marqués par des accidens assez fâcheux. La fievre vint avec des redoublemens & l'insomnie : on parla de me couper la cuisse. Je ne m'aveuglai pas sur ma situation, & quoiqu'on voulût me rassurer, je me préparai à la mort. Les Chirurgiens n'étoient pas d'accord sur l'état de ma blessure, si l'os étoit percé d'outre en outre, s'il étoit fêlé dans sa longueur, ou simplement éclaté. Pour éclaircir ces circonstances, qui devoient varier le traitement, on me découvrit tout l'os de la jambe, que l'on racla ; opération fort douloureuse, qui fut faite très-habilement sous les yeux des Chirurgiens du Roi, que Sa Majesté m'avoit envoyés.

Leurs bons soins joints à la satis

(a) Lettre de M. de Voisin, du 12 Septembre.

faction que je ressentois des lettres consolantes & affectueuses que je reçus du Roi, des Princes, de presque toute la France, mirent ma guérison en bon train. Sa Majesté m'éleva à la dignité de Pair de France (a), y joignit le gouvernement de Gravelines, que j'avois demandé pour mon frere, & m'annonça en même temps qu'il créoit Maréchal de France M. d'*Artagnan*, qui prit le nom de Maréchal de *Montesquiou*. » Vous m'avez rendu de si » bons témoignages de sa personne, ajoutoit-il obligeamment, » que je » suis sûr de ne me pas tromper dans » mon choix «. 1709.

Au bout de quarante jours, on me jugea en état d'être transporté à Paris. Mon passage par les villes que je traversai couché sur un brancard, fut une espece de triomphe. Arrivé à Paris, le Roi m'envoya visiter, & me pressa de me rendre à Versailles : il me fit dire qu'il me destinoit l'appartement du feu Prince de Conti ; qu'il désiroit que je fusse près de lui, parce qu'il désiroit me voir, tant pour me mar-

(a) Lettre du Roi, du 20 Septembre.

1709. quer la ſatisfaction qu'il avoit de mes ſervices, que pour me conſulter ſur quelques affaires.

Le Roi le viſite. En effet, quelques jours après que je fus établi à Verſailles, le Roi me manda par *Plouyn* ſon premier Valet de chambre, qu'il me feroit viſite: il vint l'après-midi avec un grand cortége, & entra ſeul dans ma chambre. Ce Prince, qui dans ſes graces ſavoit mettre toute la bonté & la dignité qui pouvoit les rendre plus précieuſes, n'oublia rien de ce qui étoit propre à augmenter le prix de celle-ci: il m'aborda avec une affabilité qui m'attendrit; il m'exprima en termes touchans, le chagrin qu'il avoit reſſenti de ma bleſſure, me fit compliment ſur ma campagne, dont il rappela avec un air de complaiſance les circonſtances les plus honorables, me parla de l'état du Royaume, de ſes Généraux, de ſes Miniſtres, & me demanda ſur tous ces objets, mon avis en homme qui les eſtimoit & vouloit les ſuivre: il finit cette converſation de plus de deux heures, en me priant de ſonger à ce qu'on pourroit faire la campagne prochaine, & en m'exhor-

tant à avoir ſoin de ma ſanté, autant pour lui que pour moi. Il ne faut pas demander ſi, après cette démarche du Maître, les Courtiſans furent empreſſés à l'imiter. Les Princes, les Miniſtres, les plus grands Seigneurs, les envieux comme mes partiſans vinrent auſſi me viſiter : Madame de Maintenon n'y manqua preſque aucun jour; & comme on me croyoit l'objet privilégié de la faveur, je fus pendant tout mon ſéjour l'idole de la Cour. 1709.

Selon le déſir du Roi, je m'occupai d'un ſyſtême d'opération pour l'année 1710, & je m'en formai une idée générale, que j'expoſai au Miniſtre de la Guerre en ces termes (a). » Vous ſavez, Monſieur, la grande » ſupériorité des ennemis, ſur-tout en » infanterie : je n'ai jamais pu mettre » en campagne que cent vingt-cinq » bataillons, quoique l'état de cam- » pagne fût de cent cinquante, parce » que les garniſons des places mena- » cées étoient trop foibles, & qu'il » falloit les renforcer aux dépens de

(a) Lettre à M. de Voiſin, du 10 Décembre.

1709. » l'armée. Les ennemis avoient donc » soixante bataillons plus que moi. » Vous aurez la bonté d'observer d'ailleurs, que quelques-uns de leurs bataillons sont à huit cents hommes, » plusieurs à sept cents, & aucun au » dessous de six cents «.

» Le sort du Royaume se décide » en Flandres. Les deux Généraux » ennemis sont maîtres des alliés & » des dispositions de guerre. Ils ne » s'embarrasseront jamais de nous voir » supérieurs en Dauphiné & en Allemagne. Notre infanterie en Flandres doit donc être augmentée de » presque toute l'infanterie que nous » tirons d'Espagne, si nous voulons » éviter une infériorité dangereuse. » Pour lors l'offensive sera plus aisée, » & n'exigera pas plus de troupes; » au lieu que la défensive l'est devenue » beaucoup, par la perte de Lille, de » Tournai & Mons, qui ne laissent » plus à l'ennemi que de très-médiocres places à prendre pour pénétrer » dans le Royaume.

» Enfin, Monsieur, je ne trouve de » bon parti que celui de se mettre en » état de marcher sur eux, dès le pre-

» mier pas qu'ils feront en avant; car » des camps retranchés ſous les places, » qui amolliſſent tellement les armées » qu'on n'oſe plus ſe montrer, je ne » les approuve point. Nous avons un » grand intérêt à être tout au moins » auſſi près d'entrer en campagne, que » les ennemis, & les engager à une » action générale, & dans les pays les » plus ouverts qu'il ſe pourra, pour » pluſieurs raiſons. Il faut leur comp- » ter deux Généraux très-eſtimables. » Ces gens-là peuvent prendre des » avantages dans une guerre de chi- » cane, qu'ils ne trouveront pas quand » il ne ſera queſtion que d'appuyer » bien la droite & la gauche, & mar- » cher enſuite à eux de front dans un » pays ouvert. Je ne ſerai pas embar- » raſſé de choiſir mon terrein auſſi » bien que ces Meſſieurs. L'avantage » d'attaquer & de marcher en avant » eſt ſi conſidérable, que bien que » l'on haſarde une déciſion plus en- » tiere par de tels mouvemens, ma » penſée eſt de les ſuivre, plutôt que » d'attendre dans les meilleurs poſtes. » Je ſais que l'on joue gros jeu; mais » nous pourrions riſquer davantage 1709.

» par la défenſive. Si on avoit l'eſpé-
1709. » rance de la paix, on pourroit évi-
» ter les premieres occaſions d'une
» bataille, en perdant quelques places;
» mais à la fin il faudroit en venir à
» une action qui feroit plus dange-
» reuſe, à proportion de ce qu'elle
» auroit été différée, parce que nous
» la livrerions plus dans l'intérieur de
» nos frontieres «.

1710. Mon plan fut loué, mais je me dou-
Etat du Royaume. tois bien qu'on ne l'exécuteroit pas.
Le Roi, accablé par le poids des années & de ſes malheurs, ne ſoupiroit qu'après la paix; & comme ſi on eût pu mieux l'obtenir en inſpirant de la pitié, le Conſeil ſe ſoumit aux démarches les plus humiliantes, & il n'en ſortoit que des réſolutions timides. Cette paix en effet étoit très-néceſſaire, dans les circonſtances où ſe trouvoit le Royaume, aſſailli ſur toutes ſes frontieres, ſans autre Allié que l'Eſpagne, plus à charge qu'utile; point de marine, un commerce anéanti, des finances épuiſées, des troupes découragées, nues, mal payées, mourant de faim, des arſenaux vides, enfin une diſette générale, cauſée par le rigoureux hiver de

1709, dont les affreux ravages ne pouvoient être compensés par les ressources encore éloignées que faisoit espérer l'année 1710. 1710.

Et des troupes. J'en allai passer les premiers mois tant à Paris qu'à Villars, où je m'exerçois à monter à cheval, usant pour cela d'une machine de fer artistement faite, qui m'emboitoit & assujettissoit le genou, dans lequel le moindre mouvement un peu forcé me causoit des douleurs à me faire tomber en foiblesse. Pendant ce temps, les Généraux de Catalogne, du Dauphiné, de l'Allemagne, faisoient leurs armées, qu'ils fortifioient tant qu'ils pouvoient; & celle de Flandres qui m'étoit destinée, si je me trouvois en état de commander, resta, comme à l'ordinaire, bien inférieure à celle des ennemis. M. le Maréchal de *Montesquiou*, qui y étoit resté, me manda (*a*) que nos bataillons étoient réduits à deux cent cinquante hommes, foibles & mal nourris. » Toutes les lettres que je » reçois, écrivois-je au Ministre (*b*),

(*a*) Lettre à M. de Voisin, du 29 Janvier.
(*b*) Même lettre.

1710. » ne parlent que d'un abattement & » d'une consternation générale. Cela » ne m'embarrasse pas, & j'espere » qu'ils reprendront courage; mais j'au- » rois moi-même peu d'espérance de » gagner une bataille dans les plaines » d'Arras, avec une armée de moitié » inférieure. Or cette bataille, Mon- » sieur, est indispensablement néces- » saire; elle décidera du Royaume; » & ne comptons pas, si nous avons » un mauvais succès, sur la modéra- » tion, sagesse ou compassion des » Hollandois. Peut-être en manque- » ront-ils absolument; mais quand ils » en auroient, ils ne seroient pas les » maîtres d'arrêter deux Généraux qui » trouveroient dans la victoire de » quoi pousser la guerre sans le se- » cours & malgré les Hollandois «.

Je demandois donc qu'on renforçât l'armée, & qu'on joignît à M. de *Montesquiou* & à moi M. de *Bervick*. » Il ne faut plus, disois-je (*a*), de » ménagement pour le préparer à pren- » dre le poste que le Roi ne peut » s'empêcher de lui donner. Il n'y a

(*a*) Même lettre.

» qu'à lui dire très-naturellement, plutôt aujourd'hui que demain, que M. le Maréchal de Villars marche, » parce que son devoir & son honneur » ne lui permettent pas d'examiner s'il » peut soutenir le galop du cheval, & » si la premiere fois qu'il y sera forcé, » il ne sera pas obligé de demeurer un » mois dans le lit : mais sans s'arrêter » à cette raison, la suivante est plus » forte; c'est que le Roi ne peut sauver le Royaume que par une bataille: » elle est résolue cette bataille. Le » Roi a fait réflexion que les ailes » des ennemis sont menées par Milord » Marlboroug & le Prince Eugene. » Il veut donc opposer à ces deux Généraux ce qu'il y a de meilleur; & » convient-il à M. le Maréchal de » *Bervick* de refuser « ? 1710.

Comme je l'avois bien prévu, il se rendit à la volonté du Roi & à mon désir; nous vécûmes très-bien ensemble, comme je l'avois promis à Sa Majesté (*a*), quoique nous fussions quelquefois d'avis différens. Je me doutois qu'il étoit chargé de tempérer ce

(*a*) Au Roi, le 22 Mai.

1710. qu'on appeloit ma trop grande ardeur; c'est pourquoi je n'hésitois pas à proposer les projets les plus hardis, persuadé qu'on en rabattroit toujours assez. D'ailleurs je n'avois pas trouvé, en arrivant à l'armée, les choses si désespérées qu'on les avoit faites de loin. » Je » me trouve, écrivis-je au Ministre (a), » plus brave que je ne l'étois il y a » trois jours. Tout le monde mandoit » des frontieres que tout étoit en dé- » sordre; qu'il n'y avoit pas un subal- » terne dans l'Infanterie; que le peu » qui y restoit mouroit de faim. Les » bataillons m'ont paru forts en Offi- » ciers, véritablement foibles en sol- » dats; car nous ne pouvons les comp- » ter à plus de trois cent cinquante » hommes l'un portant l'autre. J'au- » rois pourtant bien envie d'y en trou- » ver davantage «.

Audace nécessaire. Je crus qu'il falloit suppléer au nombre par l'audace, & sur-tout rappeler dans l'armée la gaieté, qui est l'ame de la Nation. J'agis donc, & je parlai en homme qui ne craint rien. La veille du jour que je me mis en

(a) Lettre à M. de Voisin, du 24 Mai.

marche, comme pour aller secourir Douai, dont je croyois pourtant bien ne pas pouvoir faire lever le siége, je donnai un bal. J'eus attention, dans mes campemens, de ne pas trop me couvrir de fortifications, pour qu'il parût aux soldats que je n'appréhendois pas l'ennemi. J'écrivis à M. de Voisin une lettre qui développoit mes idées à ce sujet, en ces termes (a): » Je dois » écrire aux Généraux ennemis; Sa » Majesté trouveroit-elle à propos que » ne disant rien qui sente la fanfaron- » nade, & choisissant des termes polis, » je leur fisse savoir que l'armée du » Roi marchant à eux, je ne doute pas » qu'ils ne profitent de l'occasion de » décider cette longue & ennuyeuse » guerre par une bonne bataille, & » que, vu la supériorité des troupes » que l'on leur donne, je suis persuadé » qu'ils voudront bien faire la moitié » du chemin? Je ne me flatte pas que, » piqués de ma lettre, ils prennent le » parti de venir au devant de moi dans » les plaines, ce que je voudrois pour- 1710.

(a) Lettre à M. de Voisin, du 25 Mai.

» tant bien. Enfin, je ne crois pas
1710. » que cette propoſition les dérange ;
» mais un défi donne toujours de l'au-
» dace au parti qui le fait «.

Nous avions deux Plénipotentiaires à Gertruidenberg, le Maréchal d'*Huxelles* & l'Abbé de *Polignac*; il ſembloit que le Conſeil les eût envoyés pour ſouffrir toutes les hauteurs & les caprices des Alliés. Ceux-ci ne vouloient pas les recevoir à la Haye. S'ils daignoient leur faire quelques réponſes dans le château où ils les avoient confinés, c'étoit de loin en loin, par des lettres ſeches, ou par des envoyés bien inférieurs à eux. Les nôtres avoient ordre de tout ſupporter, pour amener la paix. Dans une ſituation ſi contrainte, il ne ſe pouvoit que leur courage ne s'abattît. Je crus devoir relever leur confiance par la mienne. » L'armée du » Roi, leur mandois-je (*a*), a mar- » ché trois ou quatre jours plus tard » que je ne l'avois compté, premiére- » ment parce que M. d'*Albergoti* m'a

(*a*) Lettre à M. l'Abbé de Polignac, du 25 Mai.

» mandé que sa place n'est pas encore
» bien pressée, & d'ailleurs on est 1710.
» bien aise, pour la fête qui se pré-
» pare, d'avoir tous ses ajustemens.
» Je commencerai par vous parler de
» ce qui regarde le siége de Douai.
» Je suis bien persuadé que MM. les
» Généraux ennemis ne mandent que
» la vérité à la Haye; mais si leurs
» Secrétaires ou d'autres gens, pour
» flatter leurs amis, écrivoient que
» leur siége va bien, vous pourrez ré-
» pondre, & très-conformément à la
» vérité, que jusqu'à présent ils ne
» sont pas maîtres d'un seul pouce de
» terrein. Quant à l'armée du Roi,
» elle marcha hier de son camp près
» Cambrai, & poussa sa gauche à
» Vis en Artois, & sa droite est de-
» meurée à Marquise : la journée
» fut assez grande. Aujourd'hui nous
» avons poussé notre gauche sur la
» Scarpe. Je fais travailler à nos ponts,
» & j'espere qu'après demain il n'y
» aura entre les ennemis & moi que
» les belles plaines qui sont entre
» Douai & Arras. Comme toutes
» leurs Gazettes leur donnent qua-
» rante mille hommes plus que nous,

1710. » je m'attends qu'ils feront la moitié » du chemin. S'ils ne me font pas cet » honneur, j'irai les chercher, & les » attaquerai, je vous assure, à moins » qu'ils ne soient bien retranchés. Enfin, je ne tenterai rien contre les » regles du bon sens; mais où je trouverai à *mettre la grippe* sur eux, » c'est le terme du soldat, je ne les » manquerai pas «.

On présente la bataille aux ennemis.

Je sentois bien la conséquence de cette démarche, & je ne m'en cachai pas les risques; car j'écrivis à M. le Duc du Maine (*a*) : *Je vais jouer gros jeu; j'espere le trouver beau dans le talon; je ne l'ai pas dans la main.* Réellement il s'en falloit bien que j'eusse tout ce qui m'étoit nécessaire. Outre cette grande infériorité de près de quarante mille hommes, je n'avois pas de chevaux pour traîner l'artillerie. Je donnai ceux de mes équipages; MM. les Maréchaux & les autres Officiers en firent autant. Les vivres ne suivoient qu'avec peine; n'im-

(*a*) Lettre à M. le Duc du Maine, du 22 Mai.

porte, je marchai. Mais quand il fut question de passer la Scarpe, MM. les Maréchaux de *Bervick* & de *Montesquiou*, qui jusqu'alors s'étoient laissé entraîner à mon avis, me dirent qu'ils croyoient convenable de ne me point commettre dans les plaines au delà de la riviere, sans avoir auparavant reconnu l'armée des ennemis. 1710.

» On ne reconnoît pas, Monsieur, » leur disois-je (*a*), une armée avec » trois ou quatre mille chevaux d'escorte, & on ne peut juger si elle est » attaquable dans ses retranchemens, » qu'en l'approchant à la portée du » fusil. Dailleurs, celle du Roi cherchant une bataille, on ne hasarde » rien de marcher à la portée du canon des ennemis. Ils prendront la » résolution de venir à nous, ce que » nous désirons ; ou ils resteront dans » leur camp, ce qui fera voir qu'un » ennemi, supérieur de cinquante » mille hommes, qui veut obstinément la guerre, n'ose pas se mettre » en plaine en présence de l'armée du

(*a*) Lettre à M. de Voisin, du 28 Mai.

1710. » Roi. En un mot, si on n'attaque » pas les ennemis à cause de la bonté » de leur poste, c'est toujours un air » d'audace de leur présenter la ba- » taille en pays ouverts «. Nous passâmes donc les ponts le 30 Mai, & nous examinâmes les retranchemens ennemis, dont j'envoyai au Roi la description en ces termes (*a*) :

Qui se tiennent dans leurs retranchemens.

» Sire, nous avons parfaitement re- » connu la situation des ennemis hier » & ce matin. Tout le front de leur » camp est couvert de redans, dont » plusieurs sont liés par des courtines, » & les autres séparés ; leur cavalerie » est à cheval entre les redans, & les » bataillons avec leurs drapeaux dans » les redans. Toute l'armée s'y est » placée dès hier au matin, & cette » nuit ils ont fait venir toutes les » troupes qui étoient entre la Bassée, » la Scarpe & le ruisseau de Sanzaye. » Enfin, Sire, après avoir examiné » tout ce qui pouvoit être entrepris, » M. le Maréchal de *Bervick*, M. le » Maréchal de *Montesquiou*, & tout

(*a*) Lettre au Roi, du 31 Mai.

» ce qu'il y a d'Officiers-Généraux, 1710.
» auxquels on peut croire plus de fer-
» meté & d'ardeur pour le ſervice de
» Votre Majeſté, ſont perſuadés que
» l'on ne peut attaquer l'armée en-
» nemie, ſans mettre celle de Votre
» Majeſté dans un péril très-apparent
» de recevoir un grand échec. Pour
» moi, je ne déſavouerai point que je
» ne craigne quelque péril; vos trou-
» pes ſont dans une bonne diſpoſition:
» mais de marcher à une ligne où le
» canon eſt placé, & dont il faut eſ-
» ſuyer quinze coups de chaque piece
» avant que d'entrer; trouver enſuite
» de l'infanterie qui vous reçoit avec
» un gros feu, & une cavalerie qui
» vient vous chercher entre les re-
» dans, ce n'eſt point là du tout
» combattre à avantage à peu près
» égal. Cependant, ſi je trouvois bien
» des gens qui vouluſſent attaquer
» malgré le péril que j'y vois, je le
» ferois peut-être, parce qu'on ne ſe
» retire de certains états violens,
» que par ſe livrer à de grands périls:
» mais en vérité, Sire, les ſuites éton-
» nent un bon François, & bien fidé-
» lement dévoué à la perſonne de

1710. » Votre Majesté ; si Elle me veut plus » de courage, qu'Elle ait la bonté de » me le donner «.

» Quoique nous souffrions un peu » ici pour l'eau, je crois cependant » qu'il convient que nous y tenions » le plus qu'il se pourra, par plusieurs » raisons. D'abord nous consommons » les fourrages qui seroient très-utiles » aux ennemis, ensuite nous épargnons les nôtres ; enfin nous sommes dans une situation plus décente » pour l'armée de Votre Majesté, que » si nous étions plus éloignés des ennemis. Il est certain qu'ils voient » une armée bien disposée à les combattre, & qui ne differe à les attaquer, que parce que la raison ne » veut pas que l'on entreprenne des actions trop périlleuses. C'est beaucoup » que d'être où nous sommes. Le Prince » Eugene a dit & soutenu que l'armée » de Votre Majesté ne se mettroit » point à portée d'avoir une action, » & nous savons par un de leurs Officiers prisonniers, qu'il a parié mille » guinées contre Milord Marlboroug, » que nous ne passerions pas la Scarpe «.

C'est apparemment dans cette per-

ſuaſion, que les Alliés faiſoient à nos Plénipotentiaires de Gertruidenberg des propoſitions ſi abſurdes & ſi révoltantes. L'Abbé de Polignac m'en fit part en ces termes : » (a) Ils veulent » que le Roi s'uniſſe à eux, pour faire » la guerre au Roi d'Eſpagne, & le » chaſſer de toute la Monarchie, ſi » ce Prince n'accepte pas dans un » terme fort court un très-petit par- » tage qui pourra lui être offert, formé des Royaumes de Sicile & de » Sardaigne, en excluant les places » de Toſcane ; bien entendu qu'après » cela fait & parfait, & tous les autres » préliminaires, ſavoir la reddition » des places de Flandres, exécutés, la » France n'aura pas la paix, mais ſeu- » lement la permiſſion de la traiter, » & cependant une treve ſans garantie, » c'eſt-à-dire, qui pourra être rompue, » ſi Sa Majeſté n'accorde pas les de- » mandes ultérieures qu'on lui voudra » faire, & dont ils ne veulent pas » donner l'explication. Quelque choſe » qu'on puiſſe leur dire contre l'injuſ-

1710. *Demandes hautaines des Alliés.*

(a) Lettre de M. l'Abbé de Polignac, du premier Juin.

1710. » tice criante de cette prétention ;
» ils répondent froidement, que la
» supériorité de leurs forces, & la mi-
» sere où nous sommes réduits, ne
» nous permettent pas de disputer ;
» qu'il leur faut les sûretés qu'ils de-
» mandent, pour ne pas douter que la
» Couronne d'Espagne sortira des
» mains de Philippe V, & que notre
» sûreté à nous n'est que dans leur
» bonne volonté «.

» Quand on leur a demandé, m'é-
» crivit M. de Torcy (a), quelles
» voies ils entendoient que Sa Majesté
» dût prendre pour faire abdiquer son
» petit-fils, ils ont répondu qu'il n'y
» en avoit que deux pour faire agir
» les hommes, celle de la persuasion,
» & celle de la contrainte ; que les
» Alliés seroient bien aises que le Roi
» pût se servir utilement de la pre-
» miere ; mais que cette voie ne réus-
» sissant pas, il falloit nécessairement
» user de la seconde, unir les forces
» de la France à celles de ses enne-
» mis, pour forcer le Roi Catholique

(a) Lettre de M. de Torcy, du premier Juin.

» à renoncer à la Couronne d'Espa-
» gne, & même au partage qui lui 1710.
» auroit été offert, s'il ne l'avoit pas
» accepté dans l'espace de deux mois «.

L'Abbé de *Polignac* m'ajoutoit : » Nous ne souscrirons jamais à ces » conditions, puisque, lorsqu'ils nous » découvriroient, après l'exécution des » préliminaires, les prétentions qu'ils » nous cachent, au lieu de paix, nous » n'aurions peut-être qu'une nouvelle » guerre encore plus malheureuse que » la premiere. L'armée que vous com- » mandez, & votre résolution, ne lais- » sent pas de leur donner beaucoup à » penser. Ils ne s'attendoient point du » tout à une si longue résistance que » celle qu'ils trouvent à Douai ; ils » comptoient d'avoir cette place & » Arras même, avant que vous eussiez » pu assembler les forces du Roi sur la » Somme. Ils ont été trois jours dans » une inquiétude continuelle, dès que » vous vous êtes mis en mouvement ; » mais jusqu'à présent ils n'ont pas » changé pour cela de ton. Il faut es- » pérer que la suite leur imposera plus » encore que les commencemens. Je » me repose bien sur vous de toute la

1710. » conduite de l'affaire ; & quand vous » ne les battrez pas, je serai bien per- » suadé que la chose n'aura pas été » possible «.

Tentatives pour attirer les ennemis à une action.

J'y fis en effet tout ce qui étoit en mon pouvoir. Les ennemis avoient deux redoutes à Biache sur la Scarpe ; je les fis attaquer par le Comte de *Broglio* & le Marquis de *Nangis*, qui s'y porterent avec leur ardeur ordinaire & les prirent. Quelques bataillons s'avancerent au secours, mais éviterent prudemment d'engager une action. J'avois d'excellens Officiers pour ces sortes d'opérations, & je demandois pour eux à la Cour des récompenses que j'obtins, des commissions de Colonels pour les sieurs de *Coucy*, de *Bongard*, de *Saint-Laurent*, & de *Fontenay*, & une Lieutenance-Colonelle pour le sieur *Marquis* dans les Suisses ; c'étoient tous gens d'une bravoure éprouvée. » C'est la premiere » qualité que je demande à la guerre, » écrivois-je à M. de Voisin (*a*) : on dit » toujours que tout le monde est brave ;

(*a*) Lettre à M. de Voisin, du 7 Juin.

&

» & vous ne sauriez imaginer, quand » ce vient au fait & au prendre, le » peu que l'on trouve de certains cou» rages, qui veulent bien marcher à » la tête de tout. Autre chose est d'en» voyer les troupes à l'ennemi, ou de » les mener soi-même bien fiérement » & le premier «. 1710.

Le voisinage des deux armées occasionna une conversation entre plusieurs Généraux & les nôtres sur le bord de la Scarpe : j'y étois à regarder des travaux que j'avois ordonnés pour détourner cette riviere. Le Prince de Hesse, qui a été depuis Roi de Suede, y vint, & commença par un compliment très-honnête sur le petit succès de ces deux redoutes emportées. » Je ne puis, me dit-il, regarder comme un malheur la perte que nous venons de faire, puisqu'elle me procure l'avantage de voir un Général dont j'estime si fort le mérite «. Il me parla de l'inquiétude que lui & les plus honnêtes gens de leur armée avoient eue de ma blessure. » Cet accident, ajouta-t-il, est arrivé dans un moment bien heureux pour nous, & où le sort de la bataille paroissoit dangereux «. Mes

Entrevue d'Officiers.

1710. réponses furent telles qu'elles devoient être. J'y allai encore quelques autres fois, parce que j'espérois y voir le Prince Eugene qui y venoit aussi ; mais nous ne nous rencontrâmes pas.

On renonce à attaquer les ennemis.

Ce travail, que je dirigeois moi-même sur la Scarpe, étoit une saignée, par laquelle je voulois faire sortir cette riviere, dans l'espérance que la force de l'eau romproit un pont de communication qui réunissoit au gros de l'armée un quartier que les ennemis avoient entre la Scarpe & la Sanzaye. Je savois la position de ce quartier par le Comte de *Broglio*, que j'avois envoyé pour l'examiner, & ses rapports étoient toujours tels qu'on pouvoit s'y fier. Quand l'eau eut un peu coulé, nous allâmes, le Maréchal de *Bervick*, le Maréchal de *Montesquiou* & moi, seuls, pour ne point faire voir aux ennemis une apparence de généralité, reconnoître les postes derriere Vitry, & si les eaux avoient produit l'effet que nous désirions ; mais nous trouvâmes que les ennemis avoient fait des coupures de leur côté, & que les eaux que nous leur avions envoyées, ils les avoient jetées dans les marais ;

de forte que ce quartier étoit plus fort qu'auparavant, étant couvert par une inondation, outre ces retranchemens : aussi toute attaque fut estimée impossible ; & le Maréchal de *Bervick*, qui n'étoit venu que pour une bataille, alla joindre l'armée de Dauphiné, qui lui avoit toujours été destinée. 1710.

Il ne fut plus question que de choisir un poste, d'où ou pouvoit, après la reddition de Douai, qui ne devoit pas tarder, agir selon les circonstances. Je plaçai dans cette intention, le 17 Juin, l'armée du Roi, la droite à Oisy, & la gauche à Mauchy-le-Preux. Dans cette position, j'étois en état d'empêcher le siége de Valenciennes, de Condé & de Bouchain. Pour celui de Béthune, je ne le pouvois que par une bataille, & je mandai au Roi, que mon sentiment étoit de la donner : » Pour cela, disois-» je (*a*), il faut marcher aux ennemis » dans le temps qu'ils marcheront pour » s'approcher de Béthune, parce que » si on leur laisse seulement deux

Camp d'Oisy.

(*a*) Lettre au Roi, du 18 Juin.

1710. » jours, on trouvera leur armée d'ob-
» servation placée & retranchée de
» maniere qu'il y auroit grand péril à
» l'attaquer «.

En établissant mon camp, j'envoyai le Comte de *Coigny* avec un corps de Dragons entre Valenciennes & Bouchain, pour disputer aux ennemis le passage de l'Escaut, & je fis préparer des ponts pour le soutenir. Ils voulurent s'approcher de ses dernieres troupes, qui étoient des Hussards. Le Colonel *Ratky*, qui les commandoit, plia, & parut se retirer en désordre pour les attirer. Ils le suivirent en effet, en s'éloignant de leurs gros : *Ratky* retourna sur eux, les battit, & ramena un assez grand nombre de prisonniers.

Etat du Maréchal & celui de son armée.

Ce camp ne fut pas pour moi un camp de repos, quelque besoin que j'en eusse. Voici ce que je mandai au Maréchal d'*Harcourt* (*a*). » Vous
» croyez bien qu'avec les fatigues que
» j'essuie tous les jours, mon état n'a
» pas amendé. Je suis plus incom-

(*a*) Lettre au Maréchal d'Harcourt, du 21 Juin.

» modé que je ne l'étois en partant » de Paris. Une assez grosse esquille » commence à percer ; cependant vous » pensez bien que je ne puis demeu» rer dans ma chambre. Je fis avant» hier treize ou quatorze lieues, tant » à cheval qu'en chaise : j'en ferai de» main autant. Vous savez que l'on » ne peut trop connoître le pays par » où on peut aller à un ennemi, & » par où il peut venir nous chercher, » sur-tout quand l'affaire approche, & » que, de la maniere dont elle se » tourne, dépend le sort du Royaume. » Je n'aime pas à jouer si gros jeu ; » mais je me dois au Roi & à ma » Patrie, & me compte, je vous » assure, pour rien. 1710.

» La défense de Douai va par mer» veille, & cela ira peut-être encore » plus loin qu'on ne pense ; mais il » arrive perpétuellement de nouvelles » troupes aux ennemis. Pour moi, il » m'en part tous les jours une quantité » assez raisonnable par la désertion, » sur-tout de Cavalerie, Dragons, & » même de Gendarmerie. Tout ce » qui a passé l'hiver sur cette fron» tiere, n'a pas été payé. L'écu de

1710. » campagne eſt encore dû. Les Uſu-
» riers prennent quatre-vingts pour
» cent (*a*). C'eſt ce qui fait déſerter;
» parce que les Cavaliers ou Gendar-
» mes, voyant que de cinq écus il ne
» leur en revient qu'un, s'imaginent
» que ce ſont leurs Officiers qui les
» volent. J'ai fait arrêter un nommé
» *Beaupomier*, chef de ces Uſuriers
» établis à Arras, & je verrai ce que
» M. Deſmarets en fera.

» Voilà, mon cher Maréchal, notre
» état; & pour celui de ma ſanté, il
» eſt comme je vous l'ai dit. Mes bé-
» quilles ne me menent que dans ma
» chambre : pour monter ou deſcen-
» dre, il faut me porter. Quand on
» m'a grimpé ſur mon cheval, je m'y
» tiens, & je menerois bien mon aile
» à la charge; mais ſi elle m'obligeoit
» à une retraite au trot, alors je me
» rendrois de bonne grace; mais j'eſ-
» pere que nous n'aurons qu'à pouſſer.
» C'eſt ce que j'eſtime qu'il faut faire
» très-doucement, & je dirai bien à
» nos gens : Ne nous emportons pas.

(*a*) Lettre à M. Deſmarets, du 25 Juillet.

» Pour moi, si je m'emporte, je serai » bien trompé «.

1710.

Reddition de Douai, & récompenses.

La ville de Douai se rendit le 25 Juin, après cinquante-deux jours de tranchée ouverte. » De telles défen» ses, écrivois-je au Ministre (a), à peu » près à la moitié du siége, ne per» mettent pas de craindre que la gar» nison puisse être prisonniere de » guerre; & certainement les ennemis » verront bien qu'il leur en couteroit » bien du temps & bien des hommes, » s'ils vouloient la réduire à cette ex» trémité «. Ma prophétie fut accomplie : on lui accorda liberté & les honneurs de la guerre, ainsi qu'à la garnison du fort de Scarpe, qui fut compris dans la capitulation. Je louai fort cette belle défense dans ma lettre au Roi, & le suppliai de vouloir bien honorer du collier de l'Ordre du Saint-Esprit, M. d'*Albergoti*, qui commandoit dans cette place, & de lui donner le gouvernement de Sar-Louis, qui étoit vacant; que M. le Marquis de *Dreux* fût fait Lieutenant-Géné-

(a) Lettre à M. de Voisin, du premier Juin.

ral, M. le Duc de *Mortemar*, Maréchal de Camp, & M. de *Brendelay*, Suisse, Lieutenant-Général; des pensions & des grades à Mrs. de *Fervaques*, de *Villenouet*, de *Lisle*, de *Chastenay*; que d'ailleurs Sa Majesté daignât avancer les Officiers que M. d'*Albergoti* lui nommeroit. Tout cela fut accordé, & au delà même de ce que je demandois, puisque le Roi me donna le gouvernement des trois Evêchés, sans retirer celui que je possédois auparavant (*a*).

1710.

Articles débattus à Gertruydenberg.

Pendant le siége de Douai, & après, la morgue des Alliés se soutint plus à la Haye que dans leurs armées. Ici ils se retranchoient devant moi, comme s'ils avoient été les plus foibles, & là ils parloient en despotes qui ne connoissoient de droit que la force. J'étois instruit journellement par les Plénipotentiaires & le Ministre, de ce qui se traitoit, afin de pouvoir régler mes mouvemens sur les progrès de la négociation : mais ces progrès, quand les Alliés en laissoient faire, n'étoient

(*a*) Lettre de remercîment au Roi, du 2 Juillet.

qu'un leurre qu'ils retiroient ensuite. 1710.
» Nous avons mis les Alliés au pied
» du mur, m'écrivoit l'Abbé de Po-
» lignac (*a*), & bien prouvé la sincé-
» rité du Roi dans la promesse qu'il
» fait d'abandonner le Roi d'Espagne
» à ses propres forces; mais de leur
» part ils ne prétendent pas du tout
» nous tenir quittes des demandes ul-
» térieures. Toute la grace qu'ils vou-
» dront peut-être bien nous faire, sera
» de les discuter avant la signature
» des préliminaires; ce que jusqu'à
» présent ils avoient toujours refusé.
» Nous savons que leurs prétentions
» là-dessus sont hautes, quoiqu'ils
» n'aient jamais voulu les expliquer
» nettement. Les Hollandois veulent
» que le Roi les dédommage de la
» derniere campagne & de celle-ci,
» & qu'il leur rende autant de places
» qu'ils ont eu la peine d'en prendre
» depuis que leurs préliminaires ont
» été dressés, sans compter ce qu'il en
» coutera pour le rétablissement des

(*a*) Lettre de l'Abbé de Polignac, du 18 Juin.

1710. » Electeurs de Baviere & de Cologne. » Il y a aussi bien de l'apparence que » leur dessein est d'arracher encore, » s'ils peuvent, le reste de l'Alsace, » pour la donner au Duc de Lorraine en échange du Montferrat « : & voilà comme tous les Princes de l'Europe cherchoient à s'accommoder entre eux aux dépens de la France.

Au moment que ces articles alloient être accordés en grande partie, l'Abbé de Polignac m'écrivit (*a*) : » Si la paix » n'est pas signée, après tout ce que » nous avons offert sur l'abandon de » l'Espagne & des Indes, c'est que » ceux qui gouvernent la Hollande, » & qui s'entendent avec les Généraux ennemis pour tromper les peuples, trouvent leur intérêt particulier » dans la continuation de la guerre. » Savez-vous ce qu'ils demandent » à présent ? c'est qu'en cas que le Roi » d'Espagne refuse le petit partage » qu'on lui fait, Sa Majesté leur consigne Elle-même toute la Monarchie

(*a*) Lettre de l'Abbé de Polignac, du 28 Juin.

» en Europe & aux Indes, à la ré- 1710.
» serve de Sicile & de Sardaigne, sans
» qu'ils soient obligés de leur part à
» tirer un coup de mousquet, ni à
» dépenser un écu pour détrôner Phi-
» lippe V «.

Sur ces articles, qu'il falloit rejeter hautement, on eut la patience de négocier encore, & même de faire des offres. M. de *Torcy* m'en instruisit en ces termes (*a*) : » J'espérois, il y a
» quelques jours, vous mander des
» nouvelles un peu plus favorables de
» la négociation de la paix. MM. les
» Plénipotentiaires avoient proposé,
» comme d'eux-mêmes, que le Roi
» pourroit s'engager à donner de l'ar-
» gent aux Alliés, supposé qu'ils fus-
» sent obligés de faire la guerre au
» Roi d'Espagne, si ce Prince refusoit
» le partage qu'on lui destinoit ; que
» moyennant les sommes que Sa Ma-
» jesté conviendroit de payer par mois
» pendant que la guerre d'Espagne du-
» reroit, Elle ne seroit point obligée
» de faire agir ses troupes contre le
» Roi son petit-fils «.

(*a*) Lettre de M. de Torcy, du 30 Juin.

1710. Les Députés de Hollande ont paru
» goûter cette proposition, qui leur
» étoit nouvelle, & ont fait seulement
» quelques objections sur la sûreté des
» payemens. Ils demandoient pour
» otages les places que Sa Majesté a
» déja bien voulu leur promettre pour
» sûreté de son inaction pendant la
» guerre d'Espagne. Ils ont emporté
» ces propositions à la Haye, & ont
» promis réponse. Elle est venue, non
» par eux, mais par un Secrétaire que
» le Pensionnaire leur a dépêché avec
» un papier de l'écriture de ce même
» Secrétaire, & non signé : il portoit,
» que leur derniere proposition n'est
» pas acceptable ; qu'il faut que le Roi
» se charge seul de faire la guerre au
» Roi d'Espagne, & de remettre aux
» Alliés l'Espagne & les Indes, ainsi
» qu'il est porté par les préliminaires :
» c'est-à dire, Monsieur, que les
» Alliés veulent demeurer en repos,
» pendant que la France feroit la
» guerre au Roi d'Espagne pour le
» chasser de son Royaume, & que,
» suivant les préliminaires, le Roi
» n'auroit qu'un terme de deux mois
» pour achever ce grand ouvrage ; que

» Sa Majesté sera cependant obligée » de céder aux Alliés, & de raser les » places exprimées par les mêmes pré- » liminaires ; & que le terme de deux » mois étant fini, ils recommence- » ront la guerre avec tous les avan- » tages qu'on leur aura cédés : ainsi la » France se trouveroit engagée à sou- » tenir deux guerres différentes, sans » retirer d'autre fruit que celui d'une » treve de deux mois, pour laquelle » le Roi céderoit ou raseroit toutes » les places qu'on lui demande. Nous » conseilleriez-vous, me demandoient » les Plénipotentiaires & le Ministre, » nous conseilleriez-vous de signer de » pareils préliminaires « ? 1710.

» Non, leur répondis-je (a), & il » n'y a pas un homme dans cette ar- » mée, & peut-être dans tout le » Royaume, qui ne soit résolu à ver- » ser jusqu'à la derniere goutte de son » sang, pour n'être jamais à la merci » de ses ennemis. Ils ont déjà vu dans » la derniere bataille ce qu'il leur a » couté pour une demi-lieue de ter-

(a) Lettre à M. de Polignac, du 28 Juin.

» rein, que j'aurois regagné ſans ma
1710. » bleſſure; & peut-être dans peu de
» jours Dieu nous fera la grace de
» confondre l'orgueil de ceux qui ne
» veulent pas une paix que le Roi veut
» acheter ſi cher. Nous avons cent
» quatre-vingts bataillons, & deux cent
» ſoixante eſcadrons en préſence des
» ennemis. A la vérité, ils en ont da-
» vantage, & avec un plus grand
» nombre de bataillons & d'eſcadrons
» que l'année derniere; nous avons
» moins d'hommes, puiſque nous
» donnons huit mille rations de moins,
» ſans que perſonne ſe plaigne; mais
» tous nos Officiers y ſont, principaux
» & ſubalternes, & tous nos ſoldats
» brûlent du déſir de combattre. Il
» ne faut qu'un moment pour changer
» la face des affaires, peut-être du
» noir au blanc «.

» Apparemment après la priſe de
» Douai, ces Meſſieurs vont chercher
» une bataille; je vous aſſure que je
» marcherai au devant d'eux. On m'a
» fait ſi mal en France de ma bleſſure,
» que je crois devoir vous en dire des
» nouvelles. Il eſt vrai qu'il faut me
» guinder ſur mon cheval, & que je

» n'ai aucune ſorte de mouvement » dans la cuiſſe ni au genou ; mais » quand je ſuis à cheval, je m'y tiens » fort bien cinq à ſix heures : il n'en » faut pas tant pour voir plaider un » grand procès & aider aux Avocats «. 1710.

Les ennemis menacent d'une bataille.

C'eſt ce qu'on craignoit à la Cour, & le Roi, ſans me le défendre abſolument, m'inſinuoit qu'il aimeroit mieux des retranchemens qu'une bataille, paroiſſant content ſi je lui ſauvois Arras & Cambrai. On ne faiſoit pas attention (*a*) » qu'une bataille convenoit mieux pour le génie de la » Nation, qui porte à chercher l'ennemi à l'arme blanche, plutôt que » de ſe retrancher & réduire l'affaire à » une attaque de poſte, où la force » des ennemis & le feu de leurs bataillons avoit plus d'avantage contre » les nôtres, ſans comparaiſon plus » foibles en ſoldats, mais plus forts en » Officiers qui ne tirent point «.

C'eſt pourquoi, après la priſe de Douai, je ne jugeai pas à propos de m'entourer de fortifications, tant pour

(*a*) Lettre à M. l'Abbé de Polignac, du 28 Juin.

ne pas ôter à l'ennemi l'envie de me
1710. joindre, qu'il affectoit & que je lui désirois, quoiqu'il fût plus fort que nous de trente-cinq à quarante mille hommes, que pour entretenir l'audace dans nos troupes, lorsqu'elles voyoient que je ne me cachois pas. Je ne cherchois qu'à me placer de maniere à avoir toujours le temps d'élever un peu de terre devant moi, & je n'oubliois rien pour prendre les meilleurs postes. » Ils » ne sont pas faciles à trouver dans les » plaines d'Arras (a), écrivois-je » au Ministre ; avec mon détestable » genou, je fais mes quatorze ou » quinze lieues par jour, hier seize, » pour qu'il n'y ait pas, s'il est possi» ble, un buisson, à six lieues à la » ronde, que je ne connoisse. Quand » on doit jouer une furieuse partie de » paume, il faut au moins connoître le » tripot «.

Pendant que je me donnois ces peines, j'aurois voulu que chacun, dans sa partie, eût contribué à entretenir dans notre armée l'ardeur que j'y met-

(a) Lettre à M. de Voisin, du 2 Juillet.

fois. » Mais le prêt est dû depuis plu- 1710.
» sieurs jours, disois-je à M. de Voi-
» sin (*a*); je voudrois bien qu'on pût le
» payer avant l'action ; car la Couture
» appeloit l'argent qu'on lui donnoit,
» *Etoile de gaîté*, & ces étoiles ne
» brillent pas autrement dans notre
» armée. Le pain d'ailleurs est excessi-
» vement mauvais. Enfin, Monsieur,
» l'armée de Flandres n'est pas désirée
» par le soldat, & l'on en peut juger
» par la grande désertion des troupes
» qui ont eu ordre de s'y rendre. Une
» cause pour cela, c'est qu'on y meurt
» de faim l'hiver, & qu'on y est tué
» l'été. L'on peut n'être pas de ce
» goût-là, sans passer pour extraordi-
» naire «.

Mouvemens des deux armées.

Les ennemis me tinrent une vingtaine de jours alerte, me menaçant toujours d'une bataille ; tantôt s'éloignant, tantôt refluant précipitamment sur moi. Ils camperent le 9 Juillet, la droite au Sanzaye, & la gauche à la Scarpe. Je fis avancer la mienne, pour être à peu près à la hauteur de leur droite. Le 12,

---

(*a*) Lettre à M. de Voisin, du 2 Juillet.

1701. ils marcherent dans la plaine d'Aubigny, & pousserent leur droite jusqu'à Gouy, laissant toujours la Scarpe devant eux. Je les côtoyai en réglant sur eux mes mouvemens. Le 14, ils mirent leur gauche à l'Abbaye St. Eloy, & leur droite s'étendoit au delà de Cheler, assez près de Saint-Paul. Je m'étendis de même, & fis attaquer un convoi qui leur venoit de Douai. L'escorte fut battue, & le convoi pillé. Le Colonel d'*Aremberg*, commandant le Royal Allemand, & d'autres Partisans firent, pendant ces marches, un grand nombre de prisonniers, & un seul en emmena plus de deux cents.

Siége de Béthune.

Enfin j'appris, le 16 Juillet, qu'ils avoient investi Béthune, où ils m'avoient laissé le temps de mettre les munitions nécessaires, & une bonne garnison sous les ordres du sieur *Dupuis Vauban*, bon Officier. Quoiqu'ils fussent très-bien postés, je ne pouvois renoncer au désir d'une bataille. J'écrivis au Roi (*a*) : » Je supplie Votre » Majesté de bien examiner ce qui est

(*a*) Lettre au Roi, du 20 Juillet.

» de ses intérêts à cét égard ; pour » moi je suis si outré de l'insolence » des ennemis & de leurs conquêtes, » que j'avoue que je la désire ; mais il » y a une infinité de gens qui ne sont » pas si en colere que moi «. 1710.

Rupture des conférences de Gertruydenberg.

Cette insolence des ennemis dont je me plaignois, n'étoit pas à mon égard, puisqu'au contraire ils étoient si circonspects devant moi ; c'étoit à l'égard de nos Plénipotentiaires, qui demeuroient toujours à Gertruydenberg. Si on avoit voulu m'en croire, ils n'y seroient pas restés si long-temps. Je leur avois mandé (*a*) : » J'estime votre » séjour en Hollande désormais beau- » coup plus nuisible qu'utile au service » du Roi. Comment ne veut-on pas être » convaincu de ce qu'on voit si parfai- » tement, que Hensius est livré aux » Généraux ennemis, qu'ils ne veu- » lent pas de paix, & que s'ils ne » vous renvoient pas, c'est pour ne pas » avoir l'odieux de la rupture ? Ainsi, » Monsieur, il n'y a plus à différer, » votre retraite & un bon manifeste «.

(*a*) Lettre à l'Abbé de Polignac, du 2 Juillet.

1710. Malgré mes remontrances, on avoit tenu bon, parce qu'on espéroit toujours, à force de condescendance, les amener à quelque conciliation. Mais enfin ils se démasquerent absolument le 12 Juillet (*a*). » La résolution des » Alliés, dirent nettement les Dépu» tés qui vinrent de la Haye à Gertruy» denberg, est de rejeter la proposi» tion que vous leur avez faite de les » aider à soutenir la guerre d'Espagne » par une somme d'argent, quelle » qu'elle puisse être, & quelque sû» reté que l'on donne pour le paye» ment «.

» Nous ne voulons pas de l'union » de vos forces avec les nôtres, pour » obliger le Roi d'Espagne à céder sa » couronne, mais que vous vous » chargiez seul d'y faire consentir ce » Prince, ou de le déposséder dans » le terme de deux mois, au bout des» quels, si cela n'est pas fait, la guerre » recommencera, quoique votre Roi » ait exécuté tous les autres préliminai» res. Toute la grace que nous pouvons

(*a*) Lettre de M. de Torcy, du 15 Juillet, contenant celles des Plénipotentiaires, du 13.

» faire, c'eſt de permettre aux troupes » que nous avons en Portugal & en » Catalogne, d'aider pendant ces deux » mois à conquérir l'Eſpagne, pour la » remettre avec les Indes à l'Archiduc. » Mais ces deux mois expirés, nos » troupes n'agiront plus, & vous ſerez » obligés de finir ſeuls l'entrepriſe ; » bien entendu qu'alors la treve n'aura » plus lieu «. 1710.

» Nos Plénipotentiaires ont attaqué » ces propoſitions par des raiſons qui » ſont demeurées ſans réplique. Ils ont » rappelé tout ce qui s'eſt paſſé dans » les conférences précédentes, & l'eſ- » prit même des articles préliminaires, » dans leſquels il n'avoit jamais été » queſtion que le Roi dût faire ſeul la » guerre à ſon petit-fils. Les Députés » ont répondu, que ſi les Alliés & eux » avoient traité juſqu'à préſent ſur le » pied de prendre de concert des me- » ſures, & d'unir leurs forces avec » celles du Roi, pour mettre l'Archi- » duc en poſſeſſion de l'Eſpagne & des » Indes, ils n'avoient pas dû le faire, » & qu'ils ne le feroient plus ; que » toute la modération qu'ils pourroient » apporter préſentement, étoit de don-

1710. » ner un partage à Philippe V ; mais » que, pour l'obligation d'opérer dans » l'espace de deux mois la restitution » totale de la Monarchie, à nos risques, périls & fortunes, sans qu'ils » doivent se mêler d'autre chose que » de la recevoir de nos mains, ils ne » s'en relâcheroient jamais, persuadés » que rien n'étoit plus juste ni plus » facile «.

» Facile, ont repris nos Plénipo» tentiaires ; mais observez donc que » la conquête d'un grand Royaume, » comme l'Espagne, n'est pas une en» treprise de deux mois ; & si le Roi, » réduit à l'extrémité, alloit se retirer » aux Indes, cela rendroit l'exécution » encore plus impossible. Si elle est » impossible, ont-ils répondu d'un ton » moqueur, la continuation de la » guerre contre la France ne l'est pas «. Voilà tout ce qu'on en put tirer ; & nos Plénipotentiaires ne pouvant plus douter qu'ils étoient joués, partirent enfin, à mon grand contentement (*a*).

Le Maréchal demande un successeur.

Les mouvemens que j'étois obligé

(*a*) Lettre à M. l'Abbé de Polignac, du 25 Juillet.

de me donner continuellement, étant si près des ennemis, m'avoient tellement fatigué, que mon genou étoit beaucoup plus mal au milieu de la campagne qu'au commencement. Après m'être bien examiné, je crus devoir exposer ma situation au Ministre. Je lui rappelai (*a*) que c'étoit par ordre exprès du Roi que je m'étois exposé à servir cette année, & même sans grande espérance de pouvoir aller jusqu'au bout. Je lui exposai l'état de mon genou; qu'il en sortoit encore quelquefois des esquilles; que j'étois menacé d'un abcès; que le moindre mouvement extraordinaire, comme de monter une butte d'un pied, me causoit des douleurs insupportables; que cela alloit quelquefois jusqu'à m'évanouir. » Dans cet état, ajoutois-je, ne dois-je » pas, comme je l'ai déja fait, vous » montrer la nécessité d'avoir un homme » qui puisse prendre ma place? Je n'ai » rien à me reprocher, après la lettre que j'ai pris la liberté d'écrire » à Sa Majesté lors du départ de M. » le Maréchal de *Bervick*. J'offris de

1710.

(*a*) Lettre à M. de Voisin, du 17 Juillet,

» servir sous lui, je l'offre encore.
1710. » Quand nous serions trois ici de la » meilleure santé du monde, nous ne » serions pas encore trop; donc la » mienne, dans l'état que je vous la re» présente, ne peut suffire. Ayez » donc la bonté de mander au Maré» chal de *Bervick*, qu'étant forcé d'al» ler aux eaux dans la fin du mois » d'Août, le Roi ne peut confier sa » principale armée qu'à lui, & verita» blement je le pense ainsi «.

Différens campemens.

Les Généraux firent le siége de Béthune, comme ils avoient fait celui de Douai, fort à leur aise. J'avois les bras liés. Je leur présentai cependant belle, en me plaçant, le 30 Juillet, ma droite à Montenancourt, & ma gauche à Bretancourt; de sorte qu'il n'y avoit rien qui me séparât d'eux. Je pouvois provoquer; mais il ne m'étoit pas permis d'attaquer, pour peu que leur poste fût tenable. J'allai les reconnoître avec trois mille Grenadiers & soixante escadrons, & je fis pousser leur garde jusqu'à la portée du fusil. Leur centre étoit à Berle, défendu par des ravines difficiles à passer, jusqu'à une partie de leur droite, située sur une hauteur dominante,

minante, & opposée à une ravine très-profonde, qui aboutissoit à la petite riviere de Lane, & leur gauche bien défendue par la Scarpe. Une armée foible n'auroit pas été mieux retranchée. Je me réduisis à couvrir, selon mes ordres, les places importantes de Hesdin & d'Arras. Le Roi trouva très-bon que j'eusse placé son armée entre la source de la Scarpe & la riviere de Cauche (*a*). Quelques-uns de nos Officiers n'en furent pas si contens; ils écrivirent à la Cour, me firent passer des lettres anonymes, & me parlerent assez fortement, protestant du péril où je mettois le Royaume en m'exposant à une bataille. Cependant, si je n'avois point pris ce poste précisément lorsque je l'occupai, j'ai su depuis, que l'ennemi s'y plaçoit, & par-là pouvoit faire le siége de Hesdin. Son armée navale avec les troupes de débarquement qu'elle portoit, prenoit Montreuil, & se trouvoit dans le Royaume. Ce poste étoit si important, que réellement le Prince Eugene résolut de

1710.

(*a*) Lettre au Roi, du 8 Août.

1710. donner une bataille pour me débusquer. La poudre & les balles auroient été distribuées aux soldats, si le sieur Singlen, Député des Etats, & le Comte de Tolli, Général des Hollandois, qui avoient défense de rien risquer, ne s'y étoient opposés; & ils empêcherent d'autorité même la jonction de vingt mille hommes qui étoient vers Lens, & que le Prince Eugene vouloit appeler pour se renforcer.

Il réitere ses instances pour avoir M. de Bervick.

La proximité des armées donna lieu à plusieurs escarmouches, dans lesquelles nous fûmes presque toujours heureux. Peu s'en fallut cependant, un jour, que le Comte d'Arco, Felt-Maréchal de Baviere, qui de droit commandoit une aile, & étoit tombé avec un gros détachement sur les fourrageurs, ne fût enveloppé par toute la cavalerie de la droite des ennemis. J'y étois, & je me donnai beaucoup de peine pour retirer ce détachement, qui essuya quelque perte. Je remarquai que c'étoit la faute du Général, qui s'étoit laissé emporter par trop d'ardeur, & je tremblai en songeant que de pareilles occasions pouvoient

renaître, que je ne pouvois me flatter que le hasard m'y ameneroit toujours, & que je serois en état d'y courir. Ces réflexions, & le besoin que j'avois de ne point laisser passer la saison des eaux, me firent réitérer mes instances pour avoir un successeur du moins par *interim*; car j'offrois de revenir à la fin d'Octobre pour un coup de main, s'il étoit nécessaire. J'inclinois toujours pour le Maréchal de Bervick, & je m'en expliquai au Ministre en ces termes (*a*) : » Si Sa Majesté veut » être tranquille pour son armée pendant que je serai aux eaux, c'est » d'y envoyer M. le Maréchal de » Bervick; & permettez-moi de vous » dire que le moyen de le faire venir » sans aucune répugnance de sa part, » c'est de lui en mander la situation; » que le Roi ne veut point que l'on » cherche une action, & que, comme » parmi ses autres talens pour la guerre » Sa Majesté a remarqué qu'il entendoit parfaitement la science de bien » fermer un pays, Elle sera bien aise » qu'il donne le reste de la campagne

1710.

(*a*) Lettre à M. de Voisin, du 23 Avril.

1710. » à mettre en bon état la nouvelle
» frontiere qu'il s'est faite, qui tient
» de la mer à Valenciennes. M. le
» Maréchal de Bervick est assurément
» très-brave homme ; & une marque
» que je le pense ainsi, c'est l'envie
» que j'ai de le voir à une aile, pendant
» que je commanderai l'autre. Mais
» je suis persuadé qu'il est encore plus
» propre à une défensive qu'à une of-
» fensive ; car pour marcher en avant
» & prendre ses postes sur un ennemi,
» j'ai reconnu, cette campagne, par
» ses sentimens, fortement soutenus
» par lui, qu'il ne se commettra pas
» volontiers à une action ; mais il la
» soutiendra à merveille : c'est tout ce
» que le Roi demande dans le mo-
» ment actuel «.

Récompense de la garnison de Béthune.

Béthune se rendit le 29 Août, après trente-sept jours de tranchée ouverte. Je fis pour sa garnison ce que j'avois fait pour celle de Douai ; c'est-à dire, que j'engageai le Ministre à avoir égard à ce que lui diroit le Gouverneur pour les récompenses des Officiers à ses ordres. » Je crois, ajoutois-je (*a*), que si

(*a*) Lettre à M. de Voisin, du 31 Août.

» Sa Majesté honoroit M. de *Vauban*
» de la grande croix de l'Ordre de 1710.
» Saint-Louis, & que son cordon rouge
» fût donné à M. de *Roth*, & M. de
» *Miromenil*, Brigadier, qui a bien
» voulu servir sous son cadet, fait
» Maréchal de Camp, ces graces-là
» sont bien méritées. » Je m'étendis
» un peu plus sur M. de *S. Sernin*, dont
» tout le monde n'étoit pas content.
» Je connois, dis-je (*a*), ses bonnes
» qualités & ses défauts. Il a eu un
» démêlé assez fort avec les Ingé-
» nieurs; il n'a pas voulu signer la ca-
» pitulation. Tous ces sentimens-là ne
» sont pas blâmables. Je n'ai pas voulu
» le louer de n'avoir pas signé; mais
» dans le fond, quoique la défense
» soit belle, je ne l'ai pas blâmé aussi;
» car enfin il y avoit encore le fossé
» des demi-lunes à passer; & dans le
» temps où il étoit à la mode de sou-
» tenir les assauts au corps de la place,
» ainsi que les Patentes des Gouver-
» neurs en portent l'obligation, M. de
» *S. Sernin* auroit été loué publique-
» ment, & auroit mérité récompense

(*a*) Lettre à M. de Voisin, du 7 Septembre.

» de n'avoir pas voulu ſigner la capi-
1710. » tulation. M. de *S. Sernin* eſt un bon » ſujet aſſurément, d'un grandiſſime » courage, penſant hautement. J'aime » ſa réponſe en dernier lieu aux Dé- » putés des Etats, qui lui diſoient que » les troupes du Roi n'étoient point » payées & manquoient de pain ; il » leur répondit : Si ce que vous dites » étoit vrai, vous devriez trembler de » faire la guerre contre des armées » qui ne s'embarraſſent pas de man- » quer de pain ni de ſolde. Je ne de- » mande pas de grace pour lui, mais » gens de ce caractere-là ne laiſſent » pas d'en mériter «. On l'avança quel- » que temps après.

Selon leur coutume, les ennemis, ſi-tôt qu'ils eurent pris Béthune, publierent qu'ils alloient m'attaquer. Ils s'ébranlerent le 2 Septembre, & vinrent camper vers Lille. Je ſortis de mon camp avec cinquante eſcadrons, pour voir s'il feroit poſſible d'entamer l'arriere-garde ; mais leur marche étoit tellement ſerrée & ſuivie, qu'on ne pouvoit les attaquer ſans engager une affaire générale, ce qui étoit trop contraire aux ordres que j'avois.

Selon ma coutume aussi, je tentai de petites actions au défaut des grandes qui m'étoient interdites. Je fis attaquer leur fourrage le 5 Septembre, par le sieur de *Mortagny*, qui ramena plus de sept cents chevaux. J'appris, le 14, qu'ils avoient ouvert la tranchée devant Aire qui étoit muni, & où j'avois mis le Comte de *Goësbriant* pour commander sur le Gouverneur. Le 20, j'envoyai le Marquis de *Ravignan*, Maréchal de Camp, attaquer sur la Lis un convoi des ennemis, composé de près de cinquante gros bateaux chargés de munitions de guerre, de bouche, canons, bombes, grenades, plus de deux cents milliers de poudre, escortés par deux mille hommes qui furent entiérement défaits, le Comte d'Athlone, Maréchal de Camp Anglois, fait prisonnier : on prit, brûla ou submergea tout ce qu'on ne put pas emporter, & le Marquis de *Ravignan* se retira habilement à travers les gros détachemens que les ennemis avoient faits pour l'intercepter.

1710.

Convoi des ennemis pris.

Ce fut la derniere action de la campagne sous mes ordres. J'attendois de jour à autre le Maréchal d'*Harcourt*,

Le Maréchal quitte l'armée.

qui vint me remplacer, & à qui je
1710. remis le commandement le 25, en partant pour les eaux de Bourbonne. Je ne voulus pas quitter l'armée sans faire connoître au Ministre mon Etat-Major, dont j'avois beaucoup à me louer (*a*) : » Le sieur de *Bongard*, & » le Baron d'*Hinges*, de *Contade*, de » *Beaujeu*, & *Destouches*, gens de » grande peine, & qui ont fait avec » applaudissement le détail de l'armée. » Si à des emplois aussi pénibles l'es- » pérance d'aller plus vîte n'est pas » attachée, je ne crois pas que l'on » puisse trouver gens qui voulussent » les exercer. Il y a aussi des sujets » excellens dans tous les états : Colo- » nels, Brigadiers, Maréchaux de » Camp & Lieutenans-Généraux, » MM. de *Geofreville*, d'*Estain*, » *Puiségur*, *Broglio*, d'*Avaray*, & » d'autres. M. d'*Harcourt* les connoî- » tra aisément : il a aussi bon esprit » qu'homme de France, & je remar- » que que tous les gens d'un esprit » net jugent à peu près de même sur

(*a*) Lettre à M. de Voisin, du 23 Septembre.

1710.

» les hommes. Cependant, de connoî-
» tre les hommes, j'avoue que ce
» n'est pas l'affaire d'un jour. Moi
» qui vous parle, quoique je les étu-
» die assez, il y en a que je n'ai pas
» connus dans les premiers commer-
» ces que j'ai eus avec eux ; d'ailleurs
» les hommes changent, & tel qui a
» été fort bon, devient médiocre, &
» quelquefois misérable «.

Projets pour la campagne future.

M. de Voisin me pria, en partant pour les eaux, de m'occuper de ce qu'on pourroit faire la campagne prochaine. Je n'avois pas attendu cette invitation pour y réfléchir, & même pour lui faire part de mes idées. Je fis remarquer d'abord, que la guerre d'Espagne étoit extrêmement à charge aux ennemis. » C'est, disois-je (*a*), la plus
» favorable diversion que nous puis-
» sions avoir, & à tel point, que je
» regarderois comme un très-grand
» malheur pour la France, que les en-
» nemis fussent chassés de la Catalogne
» & des frontieres de Portugal, puis-
» que toutes les forces seroient tour-

(*a*) Lettre à M. de Voisin, du 18 Août.

» nées contre nous, & que cinquante
1710. » mille hommes de plus en Artois
» couteroient moins à la Ligue, que
» vingt-cinq dans les lieux que je
» viens de nommer. Il ne faut pas
» s'imaginer que si l'Espagne n'étoit
» plus chargée de ces guerres, elle
» nous enverroit de puissans secours;
» vous n'en auriez pas une pistole ni
» un homme de plus, & les Espagnols
» verroient sans inquiétude les enne-
» mis aux portes de Paris.

» Puisque la guerre est résolue,
» ajoutois-je, tâchons de la faire sur
» de meilleurs principes qu'elle n'a
» été faite depuis long-temps. Faisons
» quelques projets d'offensive; car de
» parer toujours à la muraille, c'est le
» moyen de ne jamais rien gagner, &
» de perdre tous les jours peu ou beau-
» coup. Je vous avoue que, s'il faut
» que je dispose mes projets avec
» MM. les Généraux de Dauphiné,
» d'Allemagne & de Catalogne, j'aime
» tout autant me tenir dans le silence:
» il faut qu'un seul & même esprit
» gouverne toute la guerre, & que le
» Roi & vous s'en rapportiez à un seul
» Général, comme font les Alliés à

» l'égard de leurs deux Généraux, 1710.
» qui ne sont censés qu'un par leur
» liaison intime. Eux seuls ont le se-
» cret de leurs résolutions : ils disper-
» sent les troupes, les rassemblent,
» les éloignent, les rappellent, les pla-
» cent sur un point, les en retirent,
» sans que les autres Généraux s'y op-
» posent : aussi voyez leurs succès.

» Si l'on croit que l'ambition & un
» désir de considération & de crédit me
» fassent parler ainsi, on me fait grand
» tort. Je vous assure que mon premier
» désir seroit de commencer à vivre
» pour moi, & demeurer en repos à la
» campagne, ou à Paris, allant à la
» Cour pour montrer au Roi ma très-
» sincere & très-respectueuse recon-
» noissance, laquelle est certainement
» gravée dans mon cœur. Je ne cher-
» che pas à être Ministre, & si je pro-
» pose une espece de surintendance
» dans la guerre, c'est que je vois
» qu'elle réussit aux Généraux enne-
» mis, & que je crois que c'est le seul
» moyen de les déconcerter.

» Il faut donc songer, si la guerre
» dure, à agir dès le mois de Mars;

1710. » mais pour cela il faut faire ses projets
» dès le mois d'Octobre, & qu'ils
» soient déterminés sous le bon plaisir
» du Roi, de vous à moi, sans que
» personne au monde puisse en avoir
» connoissance; c'est-à-dire, n'en com-
» muniquer aux subalternes, Inten-
» dans & Munitionnaires, que ce que
» l'on est forcé de déclarer; & trom-
» per tout le reste du monde, pour
» pouvoir tromper les ennemis. Il faut
» étudier où il conviendra de se met-
» tre en front, où les ennemis feront le
» moins en état de parer. Leurs trou-
» pes de Flandres sont en campagne
» depuis le 18 Avril; elles auront
» perdu beaucoup, & par les déser-
» tions, & par les siéges. Celles d'Al-
» lemagne & de Savoie ne s'attendent
» pas à un grand effort, parce qu'il sem-
» ble que nous portons tout en Flandres.
» Mettons-nous en état de tomber sur
» eux, n'importe où, dès le premier
» Mars, ou plus tard. Je vous sup-
» plie que je concerte cela avec vous,
» sans qu'il y ait que le Roi, vous &
» moi qui le sachions; & que j'es-
» pere que nous trouverons le moyen
» de frapper un bon coup. Enfin

» ajoutois-je au Ministre (a), s'il faut » désespérer de la paix, espérons tout » d'une guerre hardie : aussi bien on » périt à la fin par la défensive «. 1710.

J'avois d'autant plus de raison de faire cette observation, qu'en effet nous nous ruinions en détail. Saint-Venant, que les ennemis avoient attaqué en même temps qu'Aire, fut pris le 29 Septembre, & Aire se rendit le 9 Novembre, après cinquante-deux jours de tranchée ouverte : belle défense qui mérita le cordon bleu à M. de *Goësbriant*, & des récompenses aux Officiers qui avoient si bien servi sous ses ordres. Ces pertes m'étoient d'autant plus sensibles, que j'écrivis qu'on auroit pu les prévenir par une bonne bataille.

Misere du Royaume & des troupes.

Outre le chagrin que me causoit l'état du Royaume, celui de l'armée ne m'affligeoit pas moins. Je savois que, depuis mon départ, l'argent y venoit moins que jamais, que le pauvre soldat étoit à peine nourri, qu'il étoit presque nu, qu'ils désertoient en foule,

(a) Lettre à M. de Voisin, du 2 Octobre.

& que les Officiers se retiroient par
1710. bandes. Un désordre autorisé par le besoin est bien terrible. J'écrivis au Ministre ce qu'on me mandoit de l'armée (a) : » Que des Officiers du régiment de *Cambresis*, gens de mérite, se trouvant absolument sans ressource, & n'en pouvant trouver dans la bourse de leurs camarades, ont été obligés de mettre leurs habits en gage chez des Usuriers, pour faire vingt écus, & tâcher de gagner leur chaumiere sans demander l'aumône en chemin « : & moi-même, cette campagne m'avoit fort altéré, obligé de tenir une table non pas somptueuse, mais du moins suffisante, & d'y admettre beaucoup plus d'Officiers qu'à l'ordinaire, sans compter l'argent prêté & donné. » Je ris, écrivois-je à un de mes amis (b), quand je songe au contraste de ce qui se passe, avec l'opinion que l'on a de ma richesse ; c'est qu'actuellement on me saisit à Paris, que j'y

(a) Lettre à M. de Voisin, du 12 Octobre.
(b) Lettre à M. Maréchal, du 25 Octobre.

» dois plus de quarante mille francs
» de dettes criardes, & que je ne suis 1710.
» pas autrement assuré de mes vivres
» pour cet hiver. Cela est fort plai-
» sant, très-difficile à croire, mais
» vrai pourtant «.

Les bains & les douches me firent grand bien, & j'espérai, sinon d'être guéri, du moins de rester estropié sans douleurs. Je me rendis à Villars le 20 Novembre, & au commencement de Décembre auprès du Roi, qui me reçut avec une bonté, une affabilité capable de me faire oublier toutes mes peines (*a*).

1711.

Le Maréchal va visiter la frontiere.

Quand il fut question de travailler pour les arrangemens de la campagne, chaque Général tira à soi, & tâcha de se faire l'armée la plus nombreuse & la mieux fournie qu'il lui fût possible. Pour moi, à quelques remontrances près, je me reposai sur l'importance de la frontiere que j'allois défendre, & qui devoit attirer toute l'attention du Ministre ; mais, soit qu'il me fît

(*a*) Ici finit le recueil des lettres du Maréchal de Villars, & tout ce qui suit est tiré des Mémoires manuscrits.

1711. l'honneur de trop compter sur moi ; soit que les autres sollicitations l'emportassent, je ne fus pas mieux traité que les années précédentes.

Dès les premiers jours de celle-ci ; le Comte de *Villars* mon frere, & le Comte de *Broglio*, qui y commandoient, me presserent d'y faire un tour, pour hâter les préparatifs, & n'être pas prévenu par une entreprise sur Arras. Je ne pus partir qu'au commencement de Février. Je pris mon chemin d'Amiens par Montreuil & Calais, afin de reconnoître les postes que les ennemis, depuis la prise d'Aire, pouvoient prendre vers Saint-Omer, & en même temps ceux que l'armée du Roi pouvoit occuper, pour troubler leurs desseins, s'ils en avoient de ce côté-là. Je me rendis ensuite à Arras ; j'y établis les magasins de farine, d'avoine, de fourrages, de poudre, & autres munitions nécessaires en cas de siége, & je revins à la Cour dans les premiers jours de Mars.

Préparatifs de la campagne de part & d'autre.

Le 25 de ce mois, le Général Cadogan vint s'établir à Benchen, avec un corps de vingt mille hommes, la plupart détachemens, & peu de

bataillons sous des drapeaux. L'objet de sa marche étoit d'assurer les approvisionnemens dans les places les plus avancées, afin que les Alliés pussent entrer en campagne, le 20 Avril, avec toutes leurs forces. Ils tiroient leurs convois de Lille à Douai, par la riviere de Deule. Comme nous tenions les bords de cette riviere de notre côté, je crus que l'on pourroit faire courir quelques risques à leurs bateaux; j'en écrivis au Maréchal de *Montesquiou*, qui dérangea un peu leur navigation; il étoit resté sur la frontiere, tant pour maintenir les troupes, que pour préparer l'exécution d'un grand dessein, que nous avions concerté dans le plus grand secret: on ne l'avoit confié qu'au Comte de *Broglio*, aux Marquis d'*Albergoti* & de *Puiségur*, qui se rendirent au devant de moi avec le Maréchal, le 23 Avril, à Péronne, où je leur avois donné rendez-vous. Ils m'y apprirent, à ma grande satisfaction, que tout étoit disposé pour investir Douai sur le champ. 1711.

Cette diligence à exécuter un pareil dessein, fut d'une grande utilité pour en traverser un non moins

important, que les ennemis avoient contre nous. Presque dans le même temps que tous les ordres étoient donnés pour arriver sur Douai, les ennemis, avec le même secret & la même promptitude, songeoient à investir Arras; & leur projet auroit infailliblement réussi, si nous n'avions formé celui d'attaquer Douai. Ce fut le 25 que j'appris que toutes leurs forces marchoient sur Douai, derriere la Deule; le 26, je marchai sur la Sausée, & par une diligence assez rare, dont l'envie de se procurer réciproquement l'avantage dans l'attaque chacun d'une ville étoit le motif, les deux armées se trouverent totalement rassemblées avant la fin d'Avril, & séparées seulement par la Scarpe & la Sausée, deux rivieres peu considérables dans cet endroit.

1711.

Mort de l'Empereur Joseph.

Un événement imprévu exerça pour lors les Politiques. L'Empereur Joseph mourut le 17; Monseigneur le Dauphin étoit mort le 14 : ainsi ces deux Princes, dont les espérances & les intérêts armoient l'Europe entiere, faisoient répandre tant de sang & consommoient tant de trésors *, virent

leurs deſtinées & leurs vies terminées preſque dans le même jour. Je crus devoir, dans cette circonſtance, rappeler au Roi les propoſitions qui m'avoient été faites pendant mon ambaſſade à Vienne, par les Comtes d'Harrach & Kaunits, inſinuées par les Comtes de Kimki & de Stratman, principaux Miniſtres. L'Empereur conſentoit alors, pour éviter le traité de partage, qui lui faiſoit une eſpece d'horreur, que le Roi perſonnellement eût l'Eſpagne & les Indes, & lui perſonnellement auſſi la Flandre & les Etats d'Italie, ſans parler de leurs enfans. Ces conditions n'étoient plus propoſables, puiſque Philippe V étoit à Madrid & reconnu aux Indes; mais on pouvoit établir la paix ſur l'état actuel des choſes, procurer la couronne Impériale à l'Archiduc, qui ſe démettroit de ſes prétentions ſur l'Eſpagne, qui reſteroit avec les Indes à Philippe V, & tirer des Etats d'Italie & de la Flandre de quoi dédommager ou arranger les Anglois, les Hollandois, & les petits Princes qui avoient pris part à la grande querelle, tels que l'Electeur de Baviere, & autres. Cette mort, & quelques

1711.

1711. nuages qui s'élevoient en Angleterre sur la faveur de Milord Marlboroug, commencerent à faire espérer une paix moins désavantageuse.

Les deux armées en présence.

Le premier Mai, l'armée des ennemis passa la Scarpe, & ne se trouva plus séparée de celle du Roi que par la Sausée. Comme leurs postes & les nôtres bordoient la riviere, après les premieres escarmouches, les deux partis préférerent de ne pas tirer, & l'on se promenoit librement sur les deux rives. Un jour le Roi d'Angleterre étant avec moi, les Anglois vinrent de divers postes, & regardoient ce Prince avec une attention marquée. Il étoit grand, bien fait, avoit très-bon air à cheval, & je ne fus pas fâché de le faire voir à ses sujets. Le Comte d'Athlone & plusieurs Milords s'approcherent pour le regarder. Le jour suivant, Milord Marlboroug me fit prier de ne plus hasarder de ces promenades : mon intention n'étoit pas non plus de les rendre fréquentes, mais je croyois avantageux au jeune Prince de le faire connoître à ses principaux sujets. Il recevoit quelquefois des lettres de Marlboroug, qui l'assuroient

de ſon attachement. Peut-être le but de ce commerce ſecret, de la part du Milord, étoit de faire ſa cour à la Reine Anne, qu'on ſavoit conſerver toujours dans le cœur pour ſon neveu des diſpoſitions favorables, qu'elle n'avoit pas la force de laiſſer paroître. 1711.

On détruit un convoi.

Les armées s'obſervoient ſans s'ébranler; mais leur inaction n'empêchoit pas les entrepriſes particulieres. Je ſus par mes eſpions, que les ennemis devoient faire paſſer de Tournai à Saint-Amand un convoi de cinquante bateaux; je le fis obſerver par le ſieur de *Permangle*, qui commandoit à Condé. Il marcha avec huit cents hommes de pied, & attaqua ce convoi entre Mortagne & Saint-Amand. Un Brigadier d'Infanterie l'eſcortoit avec deux bataillons : il fut bleſſé & pris, toute la partie de l'eſcorte qui étoit en deçà de la Scarpe fut défaite, le reſte ſe retira ſous le poſte que les ennemis avoient à Mortagne, & on brûla tous leurs bateaux. Nous n'eûmes que le ſieur de *la Tour*, Colonel d'Infanterie, dangereuſement bleſſé. Je tenois les ennemis alertes le plus qu'il m'étoit poſſible. Les Huſſards

1711. m'étoient d'une grande utilité pour ce service. Le Colonel *Ratsky* osa attaquer les grandes gardes des ennemis, & il en enleva une de quatre-vingts maîtres & une de trente; mais une action plus importante fut celle du Comte de *Villars*, mon frere, qui, le 30 Mai, attaqua & emporta d'assaut le fort qui couvroit les écluses de Harlebec.

Bonne discipline.

Par les bons postes que j'avois choisis, je tenois seize lieues de pays en présence d'une armée plus nombreuse que la mienne, & sans la craindre, & j'étois assuré d'une grande subsistance pour ma cavalerie. L'armée entiere observoit la plus exacte discipline. Aucun soldat ne s'écartoit, & en trois mois de temps je ne fus pas obligé à faire un seul exemple. C'est un bonheur que j'ai presque toujours eu, & je me le procurois en suivant la même méthode de parler moi-même aux troupes, de n'oublier rien pour leur faire entendre ce qui étoit de l'intérêt général & particulier. S'ils s'oublioient après cela, j'étois d'une sévérité inflexible, sur-tout au commencement de la campagne.

Les lettres de la Cour, du 2 Juin, m'apprirent qu'on avoit dessein d'envoyer un grand détachement de mon armée en Allemagne, pour traverser l'élection de l'Archiduc à l'Empire. » Si on étoit assuré, écrivois-je au » Roi (*a*), de quelques Electeurs ou » Princes qui ne demandassent qu'une » armée nombreuse pour se déclarer » contre l'Archiduc, ce seroit bien » fait de fortifier celle du Maréchal » d'*Harcourt*; si on ne pouvoit compter sur aucun Prince, il ne faudroit » pas pour cela renoncer au projet d'entamer l'Empire; il ne s'agiroit que » de tirer de cette armée un fort détachement, comme de vingt à trente » bataillons, trente ou quarante escadrons : pendant qu'il s'achemineroit, j'accommoderois en Flandres » les postes de la défensive; je prendrois mes mesures, afin que ces » troupes étant arrivées à la hauteur

1711. *Diversion d'Allemagne.*

(*a*) Il y a dans les Mémoires manuscrits, des endroits qui paroissent tirés littéralement des dépêches originales que le Rédacteur avoit sous les yeux; quand il s'en rencontrera de cette espece, je les guillemettrai.

1711. » de Strasbourg, je fusse en état de m'y » rendre seul avec deux ou trois Officiers-Généraux, dont le départ & le » voyage seroient tenus secrets aussi » long-temps qu'il seroit possible. Je » me flatterois de prendre Fridlingue » avant que les ennemis s'en doutassent seulement, & d'établir aussi » une tête d'armée dans l'Empire, » dont on pourroit profiter : mais » d'affoiblir en Flandres, sans aucun » projet vers l'Allemagne, cela ne me » paroît pas sage «. Mes raisons ne firent point changer les résolutions de la Cour, & l'armée de Flandres fut affoiblie seulement par le plaisir de répandre le bruit que l'on fortifioit celle d'Allemagne.

Apparences d'une bataille.

Le 12 Juin, j'eus divers avis que les ennemis devoient se mettre en marche la nuit; mais il n'y eut que leurs bagages qui s'ébranlerent, & l'armée, le 14, se campa, la droite à Lens, la gauche à Douai. Je plaçai l'armée du Roi, la droite à Etrun, & la gauche derriere Arras; & voyant les ennemis me présenter la bataille, j'écrivis au Roi, que mon sentiment étoit de la donner, que le terrein y étoit convenable,

nable, qu'on pouvoit, quoiqu'en plaine, appuyer la droite & la gauche de maniere à n'être pas tournées, & que je préférois une bataille dans de belles plaines fort ouvertes, & l'arme blanche, aux combats de postes auxquels on sembloit vouloir me réduire. J'avois encore une autre raison, c'est que je savois que les ennemis venoient de faire un gros détachement pour l'Allemagne, & je voulois combattre avant qu'on me demandât le mien. 1711.

J'écrivis donc le 14, j'écrivis le 15, j'écrivis le 16, & je fis jeter douze ponts sur la Scarpe, pour attaquer aussitôt que mes courriers seroient revenus; mais le Roi m'écrivit le 17, qu'il ne jugeoit pas à propos qu'on hasardât une bataille, parce qu'il voyoit jour à espérer parmi les Puissances ennemies, des divisions qui diminueroient leurs forces, & qu'il falloit, en attendant, se borner à soutenir les lignes qu'on occupoit. Madame de Maintenon m'écrivit la même chose, en des termes propres à adoucir l'amertume du refus. *Le Roi n'y consent pas.*

C'étoit ma confidente, avec laquelle je m'épanchois librement sur *Exposition que le Maréchal fait de sa conduite.*

les désagrémens que je pouvois avoir.
1711. » Vous me faites l'honneur de me » dire, lui écrivois-je un jour (a), que » vous voudriez bien ne me plus voir » gronder ; mais permettez-moi la » liberté de vous dire que les bons & » fideles serviteurs grondent souvent, » que les mauvais & ceux qui ne son- » gent qu'à plaire pour leurs propres » intérêts, approuvênt toujours. Je » devrois, Madame, être, ce me sem- » ble, un peu mieux connu du Roi » & de vous. Quelle intrigue me » voyez-vous à la Cour ? je n'écris au » monde qu'au Roi, à vous, Mada- » me, très-rarement, & au Ministre, » par lequel le Roi veut être informé » des affaires dont il me fait l'honneur » de me charger. Je suis comblé des » bontés de Sa Majesté, & je n'ai » d'autre souci au monde, que de » l'avoir aussi bien servie qu'Elle mé- » rite de l'être.

» On passe tout l'hiver à vous dire » que je suis haï. Les Courtisans ré-

(a) Il se trouve dans les Mémoires manuscrits quelques lettres que je recueillerai ; celle-ci est du 29 Juillet.

» pandent qu'il regne une discorde af- 1711.
» freuse dans cette armée, & que tous
» les Officiers-Généraux sont brouil-
» lés avec moi : rien n'est plus faux ;
» mais ils le disent, & de ces dis-
» cours répandus sans fondement, il
» en reste une impression, & même
» dans votre esprit, malgré la justesse
» de votre pénétration. J'aurai l'hon-
» neur de vous dire que je ne suis
» brouillé avec personne dans l'armée :
» je pourrois apporter en preuve la
» bonne discipline qui y regne. On
» sait qu'elle ne se soutient que par
» le concours des Officiers, & que ce
» concours est bien difficile à obtenir,
» quand ils n'aiment point leur Géné-
» ral. Si vous étiez ici, vous verriez
» avec édification les soldats & les
» cavaliers éviter avec le plus grand
» soin, de marcher dans un beau
» champ de blé qui est à la tête de
» notre camp, sans qu'il soit besoin,
» pour les retenir, d'autre chose que
» de l'ordre & de l'exemple des Of-
» ficiers.

» Je puis vous assurer, Madame,
» que les gens de bien & de courage,
» ceux qui comptent plus sur leurs

1711. » actions que sur la cabale, me regar-
» dent comme leur unique ressource :
» mais ce nombre diminue tous les
» jours. Nous voyons depuis plusieurs
» années l'esprit de Cour régner dans
» les armées : & comment cela ne
» seroit-il pas, si les protections de
» Cour l'emportent sur les bonnes ac-
» tions ? Si je parois quelquefois dé-
» sirer plus de crédit, n'imaginez pas,
» Madame, que c'est par ambition,
» & pour m'attirer plus de considéra-
» tion. Dans qui, j'ose le dire, le Roi
» a-t-il trouvé plus de vérité, lorsque
» j'ai pris la liberté de lui parler des
» hommes ? & en qui Sa Majesté peut-
» Elle trouver une connoissance plus
» fidelle & plus sûre des gens de
» guerre, que dans celui qui depuis
» dix ans les a toujours eus sous son
» commandement, & qui les voit agir
» tous les jours ?

» Vous aurez bientôt la paix, j'ose
» l'espérer, Madame, & vous verrez
» pour lors si je suis un homme de
» Cour & d'intrigue. Je ne désirerai
» de crédit, que pour n'être pas inu-
» tile au Roi ; & si la guerre dure,
» je ne veux être cru que pour son

» service; & plût à Dieu que je l'eusse 1711.
» été depuis dix ans! il y a long-temps
» que le Roi auroit donné la paix à
» ses ennemis; & si j'avois été honoré
» de la confiance de Sa Majesté (j'ose
» dire que je l'avois méritée), les
» trois fois que je suis entré dans l'Em-
» pire; la premiere, lorsque j'entrai
» en Baviere; la seconde, lorsque l'on
» prit en dix jours Haguenaw, Dru-
» senheim, Lauterbourg, & tous les
» postes des ennemis, avec près de
» cinq mille prisonniers de guerre, &
» que j'envoyai courriers sur courriers,
» pour demander qu'on ne fît rien en
» Flandres; & qu'on me laissât agir
» dans l'Empire; on préféra à mes
» conseils la malheureuse bataille de
» Ramillies : la troisieme, quand,
» avec quarante bataillons, on força les
» lignes de Stolhoffen. Quelques trou-
» pes d'augmentation, au lieu de celles
» qu'on m'ordonna de détacher, nous
» soutenoient au milieu de l'Empire.
» Je désire, Madame, que ces souve-
» nirs me justifient auprès de vous sur
» mes gronderies, & que vous ne
» trouviez pas mauvais qu'ils me

» soulagent d'autres gronderies que je
» pourrois faire encore «.

1711.

Attaque & prise du camp sous Douai.

Je fus en effet toute cette campagne assez mécontent de ce qu'on morceloit, pour ainsi dire, mon armée, sous les yeux des ennemis, devant lesquels on me tenoit les bras croisés, & qui paroissoient me narguer. Ils attaquerent, le 26 Juin, le château d'Arleux, poste important que je tenois en avant, & qui les gênoit fort. M. de *Creny*, qui veilloit de dehors à sa sûreté, y entra en bateaux, & le sauva pour une fois. Ils y revinrent le 6 Juillet avec vingt mille hommes : j'y courus avec les premieres troupes que je trouvai prêtes ; mais il étoit emporté quand j'arrivai. Il leur couta beaucoup de monde. Je pris, le 11, une revanche assez importante : voici le détail que j'en fis au Roi (*a*).

» Votre Majesté a été informée que
» je trouvois le camp que les ennemis
» ont formé près de Douai, assez mal
» placé, pour croire que l'on pour-
» roit l'attaquer avec avantage. Après

(*a*) Lettre au Roi, du 12 Juillet.

» l'avoir reconnu, j'envoyai le Baron » de *Ratsky*, voir si rien n'empêchoit » d'arriver sur eux avec un corps de » cavalerie : il alla la nuit jusqu'à » deux cents pas des étendards. M. de » *Coigny* s'y porta aussi par mes or- » dres. Enfin j'allai, avant hier au soir, » examiner tout par moi-même, & » hier de grand matin, j'ai fait mar- » cher M. le Comte de *Gassion* avec » vingt escadrons, dont il y en avoit » quatre de la Maison de Votre Ma- » jesté, pour joindre les quinze de » Dragons qu'avoit M. de *Coigny* au- » près de Bouchain. On me proposoit » de l'infanterie; mais comme la seule » diligence pouvoit faire réussir, & » que la cavalerie avoit près de douze » lieues à faire, partant de l'armée & » allant repasser par Bouchain, j'ai » cru impossible d'y faire arriver des » gens de pied, quelque précaution » que l'on prît pour cela. M. le Prince » *Charles* & M. le Marquis d'*Hau-* » *tefort* furent détachés comme Ma- » réchaux de Camp. M. d'*Albergoti* » & M. le Prince d'*Isenghien* furent » chargés d'aller avec deux mille » Grenadiers pour rétablir la nuit le

1711.

» Bac-à-Benchen, & assurer une re-
1711. » traite plus courte à M. de *Gassion.*
» Le plus important étoit de sur-
» prendre les ennemis, puisque leur
» armée avertie n'avoit qu'une lieue
» à faire de sa gauche pour les soute-
» nir, & que les troupes de ce camp
» elles-mêmes n'avoient que cinq cents
» pas à faire pour se retirer dans les
» glacis de Douai. Il étoit aussi très-
» difficile de tirer des troupes de l'ar-
» mée, sans que l'ennemi, qui dé-
» couvre tout le front de notre camp,
» s'en apperçût. Pour dérober ce mou-
» vement, on a fait sortir la cavale-
» rie, comme si elle alloit en pâture.
» Les Cavaliers alloient les uns à che-
» val, les autres suivoient à pied
» ceux qui menoient leurs chevaux en
» main. Les pontons marcherent la
» nuit, & demeurerent cachés le jour
» dans les arbres. Nos Grenadiers ont
» marché pareillement par troupes de
» cinquante, sous prétexte de faire
» des patrouilles pour arrêter des es-
» pions. On avoit aussi donné des
» ordres à tous les postes de la Scarpe
» & de l'Escaut, de ne laisser passer
» personne. On a fait l'exercice de la

» Cavalerie à l'ordinaire ; & une revue » générale de l'armée aux yeux des » ennemis, a peut-être contribué à » leur ôter toute défiance. 1711.

» Enfin, Sire, toutes ces petites » ruses ont réussi de maniere que » M. le Comte de *Gassion* est tombé » avant la pointe du jour sur le camp » des ennemis : ils n'ont pas eu seu- » lement le temps de prendre les ar- » mes, & tout a été tué ou pris. On » a fait peu de quartier. Nos Hussards » disent avoir bien tué chacun cinq » ou six hommes ; & à voir l'agilité » avec laquelle ces Messieurs manient » le sabre, je n'aurois pas de peine à » les croire. On compte que l'on a » pris plus de douze cents chevaux. » Il y a plusieurs étendards, dont je » ne sais pas encore le nombre, & que » j'aurai l'honneur d'envoyer à Votre » Majesté.

» MM. de *Gassion* & de *Coigny* » se sont conduits avec beaucoup d'or- » dre & de bravoure ; M. le Prince » *Charles* avec la valeur qui lui est na- » turelle, & M. le Marquis d'*Hau-* » *tefort* pareillement. Il y avoit pour » Brigadiers MM. le Duc *de la Tri-*

1711. » *mouille*, de *Goyon*, le Comte de *Se-*
» *mery*, le Marquis *de Choiseul*, MM.
» *de Saint Sernin* & de *Belfont*; MM.
» *de Cheyladet* & *des Fourneaux*,
» de la Maison de Votre Majesté. M.
» *de Villemur* étoit à la tête des Gre-
» nadiers à cheval. Les Colonels étoient
» MM. les Princes de *Marcillac*, le
» Duc de *Saint-Aignan*, M. le Prince
» de *Lambesk*, MM. de *Manicamp*,
» de *Chalons*, d'*Aremberg*, de *Ro-*
» *tembourg* & d'*Evelmont*. Comme
» ces sortes d'évênemens n'arrivent pas
» sans quelque perte, je regrette infi-
» niment M. de *Coëtmene*, Colonel
» de Dragons, tué, & je crains beau-
» coup pour M. de *Ratsky*, qui a reçu
» une balle à travers le corps. Je viens
» de le voir panser : on me flatte que
» sa blessure, quoique très-considéra-
» ble, n'est pas mortelle.

» M. de *Broglio* avoit ordre, pour
» attirer l'attention des ennemis sur la
» droite de leur armée, pendant que
» nous étions sur leur gauche, de faire
» attaquer & pousser leurs gardes vers
» Liévins, ce qu'il a exécuté avec
» beaucoup d'activité, & ses Hussards
» ont ramené plus de quatre-vingts

» chevaux; le ſuccès a été entiérement
» complet. 1711.

» Je ſais, Sire, que c'eſt avec peine
» que Votre Majeſté a refuſé la per-
» miſſion que ſon armée entiere lui
» demandoit d'attaquer celle de l'en-
» nemi. La bonne volonté de vos
» troupes, dans cette occaſion, fera
» peut-être regretter à Votre Majeſté
» de ne les avoir pas employées plus
» tôt. Ce petit ſuccès les conſole un
» peu; mais nous aurions fort déſiré
» tous de pouvoir rendre au plus grand
» & au meilleur des Rois un ſervice
» digne de ſes bontés «.

Repriſe du château d'Arleux.

Je ſuppliai le Roi d'honorer le Comte de *Gaſſion* de l'Ordre du Saint-Eſprit, & demandai pluſieurs graces pour les ſieurs de *Fontenay*, Colonel de Dragons, *Ratsky*, Colonel de Huſſards, *Leſbalot*, ancien Capitaine de Dragons, le Chevalier du *Thil*, très-brave Colonel d'Infanterie, & quelques autres, & tout me fut accordé.

Malgré ces ſuccès, je n'étois pas entiérement maître de mes mouvemens. Il y avoit dans l'armée des Officiers qui s'occupoient à faire des projets, pour l'ordinaire petits moyens que je

n'approuvois pas ; ils les envoyoient à la Cour, où on les goûtoit. De cette espece étoit une feinte sur Namur, feinte qu'on prétendoit devoir y attirer les ennemis, & partager leurs forces. Je n'en croyois rien. Néanmoins, après me l'être fait ordonner par le Ministre, je me déterminai à envoyer seize bataillons & seize escadrons au Comte d'*Estaing* qui commandoit de ce côté-là ; mais je songeai en même temps à profiter de la marche de ces troupes par Bouchain, pour faire attaquer le poste d'Arleux.

1711.

Je fus favorisé dans cette entreprise, par une marche rétrogade des ennemis. Le 20 Juillet, ils se porterent au delà du ruisseau de Lens, & camperent la droite à Brouay, & la gauche à Mazengarte. Le 21, ils s'approcherent de la source de la Lis, ayant le village d'Anchin dans le centre, la droite à Estreblanche sur la Guelle, & la gauche à Bouvriere sur la Clarence. Le 23, je fis attaquer le château d'Arleux, qui fut emporté avec la plus grande valeur. Il étoit gardé par six cents hommes, qui furent tous pris ou tués. Nous y perdîmes le pauvre du *Thil*, qui mou-

rut avant que d'avoir reçu les récompenses que la Cour lui destinoit pour sa bravoure à l'attaque du camp de Douai. *Cadogan* marcha avec quarante escadrons & un corps d'infanterie au secours du château d'Arleux; mais à son tour il arriva trop tard. Après avoir bien examiné ce qui convenoit le mieux de garder ou de ruiner ce fort, je pris le parti de le détruire, & j'envoyai à Cambrai l'artillerie & les munitions de guerre qu'on y avoit trouvées. 1711.

Résolution de Louis XIV.

Ce dernier avantage fut le quatrieme de la campagne. En l'annonçant à Madame de Maintenon, je lui mis sous les yeux un contraste qui dut lui faire plaisir. » Permettez-moi, lui disje, (*a*) Madame, de vous parler des » frayeurs que l'on vous donne depuis » quatre ans; & je puis en prendre la » liberté, puisque, grace à Dieu, vous » devez en être délivrée présentement. » Quel est le Général, hors moi, qui » ne vous ait pas fait envisager une » subversion de l'Etat, une fuite pres» que infaillible de Versailles? & vous

(*a*) Lettre à Madame de Maintenon, du 10 Juillet, dans les Mémoires.

1711. » savez, Madame, avec quelle fer» meté le Roi me fit l'honneur de me » parler sur des dangers évidens, & » sur les partis auxquels Sa Majesté se » préparoit. Je ne pus retenir mes lar» mes, quand ce grand Roi me fit » entrevoir à quels périls il pouvoit » être exposé, & les résolutions aussi » fortes que sages, qu'il vouloit pren» dre dans ce cas-là. De cet état af» freux, nous en sommes à voir nos » armées imposer aux ennemis, les » leurs dans l'inaction, nos soldats » demander une bataille avec ardeur; » enfin, nous ne voyons plus d'obsta» cles à une bonne paix, que de l'a» voir peut-être trop désirée «.

Marches & contre-marches.

Le 1 Août, toute l'armée des ennemis marcha, comme si elle avoit eu dessein d'attaquer celle du Roi. Ils retirerent toutes les garnisons de Tournai, Douai & Lille, pour les joindre à eux. Moi je tirai d'Arras quelque artillerie légere, propre à la campagne. Ils marcherent encore en avant le 3, & occuperent un plus grand terrein. Je proposai au Ministre de faire rapprocher le corps du Comte d'*Estaing*, avec d'autant plus de raison, qu'il n'a-

voit porté aux ennemis aucun ombrage qui les eût obligés à faire un détachement ; je ne voulus pas le rappeler de moi-même, de peur qu'on ne crût qu'il y avoit de la pique de ma part. Le 4, ils s'approcherent de notre droite avec quarante escadrons ; j'y courus, & ils se retirerent si-tôt qu'ils apperçurent le renfort que je menois. 1711.

Le Maréchal de *Montesquiou* me manda la nuit, qu'ils marchoient à la gauche qu'il commandoit, & qu'il comptoit être attaqué à la pointe du jour. Mais ce mouvement n'étoit fait que pour cacher celui de douze à quinze mille hommes, qui, marchant par-derriere Douai, passerent la Sausée & se placerent derriere les marais de Marquion. Ce passage ne leur auroit pas été si facile, si j'avois eu les troupes que le Comte d'*Estaing* me retenoit. Je lui envoyai ordre de se rapprocher de l'Escaut.

Il n'y a personne qui n'eût cru que nous allions avoir une bataille, & je m'y disposai. Un Lieutenant Général de grande réputation, & qui la méritoit, le Marquis de *Geoffreville*, me conseilla de me retirer vers Arras,

1711. parce qu'il y avoit à craindre que les ennemis ne vinssent m'attaquer en tournant le petit ruisseau de Marquion. » Je leur épargnerai cette marche, lui » répondis-je, puisque, dès demain, » j'irai les chercher dans la plaine de » Cambrai. D'ailleurs, si je faisois un » pas en arriere, au lieu de l'ardeur » que je connois dans l'armée, j'y jet» terois de la terreur, & c'est un mau» vais parti ».

En effet, le 6, je fis marcher l'armée sur cinq colonnes, & lui mis la droite à l'Escaut, la gauche au village de Sains, sur le ruisseau de Marquion. L'ennemi avoit sa droite à Oisy, & sa gauche à l'Escaut. Il ne se trouvoit entre nous qu'une plaine de deux lieues, sans qu'aucun ruisseau ni riviere pût empêcher une action générale; & l'ennemi avoit d'autant plus de raison de la désirer, que j'étois affoibli par plusieurs détachemens, & notamment par celui du Comte d'*Estaing*, qui ne pouvoit me rejoindre de deux jours. Je me plaçai de maniere que je pouvois marcher mille pas en avant, sans perdre l'avantage de mon poste, qui étoit uniquement d'avoir

mes flancs appuyés. L'ennemi étant plus fort, n'avoit pas besoin de ces précautions, & on ne doutoit, ni dans leur armée, ni dans la nôtre, qu'il n'y eût une bataille : aussi a-t-on su depuis, que Cadogan & Quesboga, celui des Députés des Etats qui les représentoit à l'armée, avoient fort pressé Marlboroug de la donner, & qu'ils furent très-étonnés de lui trouver une sagesse qu'ils désapprouvoient ; ils avoient même marqué un camp près de Cambrai. 1711.

Bouchain investi par les ennemis.

Il y eut, le 7, une pluie très-forte, & l'on attribua leur inaction à cette pluie, aussi bien qu'au dessein de se faire joindre par des corps de troupes qui étoient restés vers Douai ; mais la nuit, leur armée passa l'Escaut, sans qu'on en eût le moindre avis. Dans le moment je fis travailler à des ponts sur la Sausée, qui ne purent être achevés que le 8 au soir. Je fis passer une tête, & occuper une hauteur, puis travailler à établir une communication avec Bouchain, au travers des marais ; on en pratiqua même deux, & je fis entrer en cette place huit cents Grenadiers, deux régimens de Dragons,

1711. dont on ôta les chevaux, commandés par d'excellens Officiers : j'y mis aussi de l'argent, des munitions, & tout ce qui étoit nécessaire pour une longue résistance.

Le premier soin des ennemis fut d'établir des ponts sur l'Escaut, & le mien, de m'opposer à leur passage. Je fis marcher pour cela, sur Denain, le Comte de *Broglio* avec un corps considérable; mais les ponts qu'il avoit fallu faire sur la Sausée pour passer ce corps, nous avoient pris trop de temps, & le Comte trouva une partie de leur armée en deçà de l'Escaut, & déjà couverte; de sorte que je n'eus d'autre parti à prendre que de retrancher diligemment la hauteur qui est sur le village de Marquette, & dont le canon pouvoit croiser celui de Bouchain.

Plusieurs actions autour de cette ville.

A la pointe du jour du 10, le Comte d'*Albergoti*, qui commandoit sur cette hauteur, me manda que les ennemis marchoient à ses retranchemens. Je priai le Maréchal de *Montesquiou* de courir à son secours avec soixante bataillons; & moi, avec le reste de l'armée, je passai l'Escaut sur quatre

ponts déjà faits; je marchai à l'armée ennemie, qui étoit entre Bouchain & moi, avec une si prodigieuse diligence, que j'arrivai sur la ravine de Nou, & commençai à m'étendre sur celle de Huy, au moment que les troupes ennemies ayant fait la priere, se disposoient à l'assaut, & que les Grenadiers marchoient déjà aux retranchemens. A cet instant, le Général qui commandoit la circonvallation de Bouchain, fit tirer trois coups de canon, & aussi-tôt Marlboroug retira ses troupes, & reprit à toutes jambes le chemin de sa circonvallation. Comme les ravines que j'avois à passer étoient très-difficiles, je vis bien qu'il se mettroit en sûreté plus de deux heures avant que je pusse l'attaquer; c'est pourquoi je me retirai, assez content d'avoir rompu le dessein qu'il avoit contre la hauteur retranchée, & je repris avec vivacité le travail pour la communication par les marais. 1711.

Elles étoient longues à faire, & difficiles. Les ennemis les troubloient le plus qu'il leur étoit possible, par un très-grand feu de canon, qui nous emporta plusieurs Officiers. Je courus aussi quel-

1711. ques risques en allant reconnoître les travaux que les ennemis faisoient en deçà de l'Escaut. Les Carabiniers qui m'escortoient, furent poussés par un corps de Cavalerie : ils retournerent, & battirent les premieres troupes ; mais les ayant poursuivies trop loin, ils furent ramenés, & firent une assez grosse perte.

Ce ne fut pas là mon seul malheur. J'allai, le 18, visiter la communication ; je la trouvai bien établie à travers les marais couverts d'eau, défendue, dans toute sa longueur, par un large fossé aussi plein d'eau, surmontée d'un parapet de fascines, derriere lequel on pouvoit mettre trois rangs de fusiliers. Bien content de cette disposition, j'y fis entrer des détachemens, & plaçai sur le bord du marais un gros corps pour le soutenir, & deux Officiers-Généraux pour y veiller.

A peine les avois-je quittés, qu'on vint me dire que la chaussée étoit perdue : cinquante hommes envoyés pour reconnoître, s'approcherent, partie en marchant, partie en nageant. Ils tirerent quelques coups de fusil. Les Officiers-Généraux crurent qu'ils étoient

en bien plus grand nombre. Ils rappelerent nos troupes ſans m'avertir, & 1711.
les autres s'y établirent ſur le champ, ſous la protection de leur feu, de maniere à n'en pouvoir être chaſſés. J'en fus outré de douleur. Cette communication m'auroit donné moyen de ſoutenir Bouchain par des ſecours continuels, & en auroit empêché la priſe. On vit depuis, dans les Gazettes de Hollande, qu'ils étoient perſuadés que cinquante hommes pouvoient ſoutenir cette chauſſée contre quatre mille, & quatre mille la céderont à cinquante.

Je tâchai de remédier à ce malheur, en faiſant travailler à cinq ou ſix redans, qui, protégés par le feu de la hauteur retranchée, & par celui de Bouchain, auroient pu ſe ſoutenir, ſi on avoit eu le temps de les achever; mais ſi-tôt que l'ennemi s'en apperçut, il fit avancer une partie de ſon armée, qui détruiſit ce qui étoit commencé, & je ne pus l'empêcher, parce qu'elle étoit couverte par le marais de Marquette. Cette poſition me mettoit auſſi dans l'impoſſibilité de chercher une bataille ſans de trop gros riſques, parce qu'il auroit fallu, pour les attaquer, paſſer

1711. ſous le feu de leur canon, qui étoit au delà des marais. C'eſt ce que j'envoyai expliquer au Roi par *Contade*, Major-Général de l'armée, eſprit net, qui s'expliquoit très-clairement & très-facilement.

Je n'avois donc plus d'eſpérance que dans la défenſe de la garniſon de Bouchain, qui étoit bien compoſée, mais auſſi qui fut attaquée vigoureuſement, le 30 Août, avec cinquante pieces de canon & trente mortiers. Le 31, je fis les diſpoſitions néceſſaires pour attaquer un camp que l'ennemi avoit à Hourdain, ſur le bord du marais, fort près de Bouchain. Il falloit paſſer l'Eſcaut ſur des ponts, qu'on ne put jeter qu'au deſſus d'Etrun, & encore pendant la nuit, afin de cacher ce deſſein aux ennemis avec une extrême précaution, parce que la moindre démonſtration le rendoit impoſſible. Je menai de jour les Officiers-Généraux & les Brigadiers d'Infanterie qui devoient commander les quatre détachemens, pour leur marquer ſur place ce qu'ils devoient faire la nuit. Les Commandans étoient le Comte de *Chateau-Morand*, les Marquis de

Montgon, de *Soyecourt* & de *Fénelon*, qui avoient chacun cinq cents hommes sous leurs ordres. Le silence fut si bien gardé pendant la marche, qu'ils arriverent sur les faisceaux des ennemis, dans le moment que les sentinelles crioient : *Qui vive.* Quatre bataillons qui étoient dans ce camp, furent entiérement défaits. Entre les prisonniers se trouva celui qui les commandoit, nommé Boorch, qu'on a vu depuis l'un des principaux Ministres du Roi de Prusse; d'*Aubigny* & *Livry*, Brigadiers d'Infanterie, destinés à l'attaque des ponts d'Etrun, réussirent de même, & l'affaire finit à la pointe du jour, qui fit voir l'armée entiere des ennemis marchant sur Hourdain : mais nos troupes repasserent l'Escaut avant qu'on pût les atteindre. J'avois ordonné que les premiers détachemens qui perceroient, se rabattissent sur la communication dont j'ai parlé, qui aboutissoit à Hourdain, & tâchassent de la prendre à revers ; mais je l'avois ordonné plutôt pour ne rien négliger, que dans l'espérance de réussir : les troupes étoient trop fatiguées, trop harassées, pour tenter encore cette

1711.

1711. expédition, & je trouvai que c'étoit avoir assez fait, que d'enlever un camp sous le mousquet des retranchemens des ennemis, ayant à passer l'Escaut sous le feu de leur camp. Le même jour, je fis attaquer un fourrage par M. de *Coigny*, qui prit un grand nombre de Cavaliers, de chevaux, &c, outre plusieurs Officiers, deux Généraux qui commandoient. Dans ces deux actions, on prit douze drapeaux & étendards : mais je ne voulus point envoyer d'Officiers porter ces nouvelles, ne trouvant pas qu'il convînt de faire parade de quelque avantage, lorsqu'on alloit prendre Bouchain sous mes yeux.

Eloignement du Maréchal pour les places de Cour.

Je perdis, dans ce temps, le Maréchal de *Boufflers*, mon ami, celui qui me défendoit à la Cour contre les critiques & la jalousie. Il laissoit vacante une charge de Capitaine des Gardes du Corps. Le Roi destinoit ordinairement ces sortes de places aux Maréchaux de France qui étoient à la tête de ses armées. A ce titre, j'y avois autant de droit qu'un autre. Madame la Maréchale me pressa de la demander, & Madame de Maintenon me fit entendre

entendre que je l'obtiendrois : mais l'assiduité qu'exige cette charge m'effrayoit. Je savois bien que le privilége qu'elle donne, de suivre le Roi partout, même quand on n'est pas de quartier, donne de grands avantages ; que ne pas rechercher cet honneur, c'étoit peut-être s'exposer à ne lui être pas agréable : mais aussi, en profiter, c'est n'être plus à soi-même, état fâcheux pour un homme ennemi de toute contrainte. Ainsi, après y avoir sérieusement réfléchi, je me donnai l'exclusion, sous prétexte que l'incommodité de ma blessure m'empêcheroit de suivre le Roi, & Sa Majesté ne m'en sut pas mauvais gré. 1711.

Les François tentent de surprendre Douai.

Pendant que toute l'attention des ennemis se tournoit sur Bouchain, divers Ingénieurs & Officiers, qui connoissoient parfaitement la ville de Douai, me présenterent un moyen de la surprendre, & le Marquis d'*Albergoti* lui-même, qui l'avoit défendue, y trouva de la possibilité. Le nommé *Dulimon*, bon partisan, devoit, avec plusieurs petits bateaux, s'approcher d'une muraille assez basse ; mon frere le soutenoit avec des détachemens de

1711. Grenadiers, & je m'étois avancé avec un corps de cavalerie, pour fondre dans la place si-tôt que *Dulimon* m'en auroit ouvert une porte : mais ses bateaux furent découverts, & l'entreprise manqua.

Les ennemis prennent Bouchain, & manquent à leur parole.

Elle m'auroit dédommagé de la perte de Bouchain, qui arriva le 12 Septembre, & non seulement nous perdîmes la ville, mais la garnison fut faite prisonniere de guerre par un mal-entendu qui ne fait pas honneur à la bonne foi des ennemis, & qui, à la vérité, étoit une faute du Commandant de la place. Il livra une porte sur la simple parole de l'Officier ennemi qui commandoit à la tranchée, & sans avoir de capitulation signée. On prétendit que la garnison étoit prisonniere de guerre. Le Gouverneur en appela au témoignage de l'Officier, qui avoit promis capitulation : celui-ci en convint, & le déclara publiquement, en présence de ses propres troupes & de la garnison, lorsqu'elle sortit, & qu'il l'avoit fait par ordre du Général Fagel, qui commandoit le siége. J'en écrivis vertement à Milord Marlboroug, qui me renvoya au Gé-

néral Fagel, & le Général désavoua l'Officier. Il n'en fut que cela, & nos troupes resterent prisonnieres. 1711.

Fin de la campagne.

Il faut avouer que la fin de cette campagne fut misérable. L'indolence, la lassitude, le dégoût avoient pris la place de la fermeté & du courage. Je ne trouvois plus le caractere national. Il n'y eut que le Comte de *Saillart*, qui me proposa de faire par-derriere les ennemis, avec le Colonel *Dumoulin*, une course dans des pays qui n'avoient pas encore été soumis à contribution. Ils les y établirent heureusement, & leur firent connoître que les François existoient encore. L'activité n'étoit guere plus grande chez les Alliés. La prise de Bouchain fut le terme de leurs exploits : ils finirent la campagne au commencement d'Octobre, lorsque le beau temps permettoit encore quelques expéditions à une armée si nombreuse. Peut-être cet engourdissement presque général venoit-il des bruits de paix qui se répandoient, & que les Anglois & les Hollandois, fatigués d'une guerre ruineuse qui ne leur produisoit rien, désiroient autant que nous. Elle se traitoit réellement à

Londres, où les préliminaires furent signés dans la fin de ce même mois d'Octobre. Les armées étoient déjà séparées. Quand j'arrivai à Versailles, le Roi me dit : » Vous nous avez » bien pressés pour avoir la liberté de » combattre, au commencement de la » campagne. Les négociations nous » faisoient espérer la paix ; mais si on » vous avoit cru, nous ne nous se- » rions pas exposés à perdre Bou- » chain «. Ce mot me consola un peu (a).

1711.

L'année 1712 commença sous les auspices les plus fâcheux. Le pere, la mere, un enfant enlevés en huit jours

1712. *Fermeté & confiance du Roi.*

(a) On lit dans le Journal de Verdun, au mois de Décembre 1711, page 418, ces paroles : » Le Roi a parfaitement bien reçu » le Maréchal de Villars... On écrit de Paris, » que ce Monarque lui dit, en présence de » tous les Courtisans qui étoient dans sa » chambre : Je suis très-content de vous, » puisque pendant tout le cours de la campa- » gne, vous n'avez fait qu'exécuter mes or- » dres. Il y a ici bien des clabaudeurs, dont » je ne fais nul cas. Méprisez tout ce qu'ils » disent, & jouissez d'une tranquillité par- » faite. Vous n'êtes comptable qu'à moi de » vos actions «.

par une rougeole très-maligne, & enfermés dans le même cercueil. Le Duc d'Anjou, qui est actuellement notre Roi, ne fut sauvé que parce qu'on lui fit moins de remede qu'aux autres. Le Roi supporta ces malheurs avec un courage héroïque, donnant lui-même les ordres, & réglant le cérémonial, qui, dans les Cours, & surtout en France, est une affaire d'Etat : mais la premiere fois que j'eus l'honneur de le voir à Marly, après ces fâcheux événemens, la fermeté du Monarque fit place à la sensibilité de l'homme : il laissa échapper des larmes, & me dit, d'un ton pénétré qui m'attendrit : » Vous voyez mon état, » M. le Maréchal ; il y a peu d'exem» ples de ce qui m'arrive, & que l'on » perde dans la même semaine son pe» tit-fils, sa petite belle-fille & leur » fils, tous de très-grande espérance, » & très-tendrement aimés. Dieu me » punit : je l'ai bien mérité. J'en souf» frirai moins dans l'autre monde : » mais suspendons mes douleurs sur » les malheurs domestiques, & voyons » ce qui peut se faire pour prévenir » ceux du Royaume. 1712.

1712. » La confiance que j'ai en vous » est bien marquée, puisque je vous » remets les forces & le salut de l'Etat. » Je connois votre zele, & la valeur » de mes troupes : mais enfin la for- » tune peut vous être contraire ; s'il » arrivoit ce malheur à l'armée que » vous commandez, quel seroit votre » sentiment sur le parti que j'aurois » à prendre pour ma personne ? A une question aussi grave & aussi importante, je demeurai quelques momens dans le silence ; sur quoi le Roi reprit la parole, & dit : » Je ne suis pas » étonné que vous ne répondiez pas » bien promptement ; mais en atten- » dant que vous me disiez votre pen- » sée, je vous apprendrai la mienne. » Votre Majesté, répondis-je, me » soulagera beaucoup. La matiere mé- » rite de la délibération, & il n'est » pas étonnant que l'on demande per- » mission d'y rêver. Hé bien, reprit le » Roi, voici ce que je pense ; vous me » direz après cela votre sentiment.

» Je sais les raisonnemens des Cour- » tisans : presque tous veulent que je » me retire à Blois, & que je n'at- » tende pas que l'armée ennemie s'ap-

» proche de Paris, ce qui lui seroit
» possible, si la mienne étoit battue. 1711.
» Pour moi, je sais que des armées
» aussi considérables ne sont jamais
» assez défaites, pour que la plus
» grande partie de la mienne ne pût
» se retirer sur la Somme. Je connois
» cette riviere, elle est très-difficile à
» passer; il y a des places qu'on peut
» rendre bonnes. Je compterois aller
» à Péronne ou à Saint-Quentin, y
» ramasser tout ce que j'aurois de trou-
» pes, faire un dernier effort avec
» vous, & périr ensemble, ou sauver
» l'Etat : car je ne consentirai jamais
» à laisser approcher l'ennemi de ma
» capitale. Voilà comme je raisonne;
» dites-moi présentement votre avis.

» Certainement, répondis-je, Votre
» Majesté m'a bien soulagé; car un
» bon Serviteur a quelque peine à
» conseiller au plus grand Roi du
» Monde de venir exposer sa personne.
» Cependant j'avoue, Sire, que con-
» noissant l'ardeur de Votre Majesté
» pour la gloire, & ayant déja été
» dépositaire de ses résolutions héroï-
» ques, dans des momens moins cri-
» tiques, j'aurois pris le parti de lui

» dire, que les partis les plus glo-
1712. » rieux sont aussi souvent les plus » sages, & que je n'en vois pas de plus » nobles pour un Roi, aussi grand » homme que grand Roi, que celui » auquel Votre Majesté est disposée : » mais j'espere que Dieu nous fera » la grace de n'avoir pas à craindre » de telles extrémités, & qu'il bé- » nira enfin la justice, la piété & les » autres vertus qui regnent dans vos » actions «. Sans doute ce qui faisoit prendre d'avance au Roi cette réso- lution, pour ainsi dire, désespérée, c'étoit l'incertitude du succès des négociations entamées au Congrès d'Utrecht.

Congrès d'Utrecht.

On avoit tout lieu d'appréhender qu'elles ne réussissent pas, parce que des Puissances liguées, il n'y avoit guere que l'Angleterre qui se portât de bonne foi à la paix. On attribua le changement, dans le systême politique de ce Royaume, à la disgrace de Milord Marlboroug, qui, par intrigue de Cour, fut privé du commandement des armées, & de tous ses emplois. Cette disgrace peut avoir contribué à avancer la paix; mais je crois que ce

qui en inſpira le déſir aux Anglois, c'eſt qu'ils avoient tiré de la guerre de la ſucceſſion tous les avantages qu'ils pouvoient déſirer : ils ſe trouvoient, par la priſe de Minorque & de Gibraltar, maîtres du commerce du Levant, de beaux établiſſemens dans les Antilles, des forteresſes & des comptoirs en grand nombre dans l'Inde. Ils ſongerent ſans doute qu'il étoit temps de s'aſſurer, par un bon traité, les dépouilles qu'ils avoient arrachées à la ſucceſſion, dont rien ne leur appartenoit, & de laquelle ils n'auroient rien ſéparé, s'ils n'avoient trouvé moyen de brouiller les héritiers, & de leur enlever, ſous prétexte de ſecours, des établiſſemens utiles, qu'ils garderent; & quand ils eurent ce qu'ils prétendoient, ils abandonnerent les autres. 1712.

Mais pendant qu'on diſcutoit ces intérêts à Utrecht, les armées de Flandres s'ébranlerent. Sur un mouvement que les ennemis firent en avant, le Maréchal de *Monteſquiou* plaça, le 10 Avril, l'armée du Roi derriere la Scarpe & la Sauſée. Le 19, la Maiſon du Roi partit pour ſe rendre ſur la *Ouverture de la campagne.*

1712. Somme ; & le 20, j'arrivai à Péronne. J'y appris que les Alliés mettoient cent quatre-vingt bataillons en campagne, pendant que j'en avois tout au plus cent quarante. Ils faisoient marcher avec eux cent trente pieces de canons, & je ne m'en trouvois que trente, que j'aurois même été obligé de laisser en arriere, si je ne m'étois servi des chevaux des vivres : d'ailleurs mes subsistances n'étoient rien moins qu'assurées ; elles ne me venoient que journellement & petit à petit. J'étois obligé de tenir la cavalerie séparée & éloignée, de peur qu'elle ne s'affamât. Au contraire, les ennemis avoient tout sous la main & autour d'eux. Leurs provisions étoient immenses, & ils se faisoient suivre par tous les chariots du pays, outre leurs caissons. Il est clair qu'avec ces précautions ils pouvoient tout entreprendre, & que j'étois réduit à une défensive très-inégale.

C'est apparemment cette position critique qui faisoit enfanter tant de projets qu'on envoyoit à la Cour, souvent à mon insçu. M. le Maréchal de *Montesquiou* m'en communiqua un,

qui n'entroit guere dans mes vûes, mais que je fis passer au Roi, par déférence pour l'avis d'un confrere (*a*). C'étoit de faire une ligne depuis la tête de l'Escaut jusqu'à la Somme, vers Saint-Quentin. Je n'avois garde d'adopter un projet qui alloit à marquer aux ennemis, que, content de sauver la Picardie, on leur abandonnoit la Champagne : d'ailleurs, outre que ce parti étoit dangereux pour l'Etat, il me paroissoit honteux pour la gloire de nos armes, dans un temps sur-tout où la négociation avec l'Angleterre avançoit, & donnoit des espérances : aussi, par le même courrier qui portoit le projet au Roi, je lui écrivois, qu'après avoir étudié avec une grande application les différens partis, je n'en trouvois pas de meilleur que de défendre l'Escaut jusqu'à

1712.

(*a*) Il est singulier que le Maréchal de Villars, qui faisoit si volontiers l'éloge du Comte d'*Artagnan* avant qu'il fût Maréchal de France sous le nom de *Montesquiou*, n'en parle plus depuis ce temps, que rarement & froidement, tant dans ses lettres que dans ses Mémoires, quoiqu'ils aient presque toujours commandé ensemble.

sa source, & de donner bataille, si
1712. l'ennemi, tournant la tête de cette
riviere, marchoit dans les plaines qui
sont entre le Catelet & Saint-Quentin.

Suspension d'armes avec les Anglois.

Le Prince Eugene paroissoit chercher une action, & il devoit la désirer, parce qu'il ne pouvoit ignorer les termes dans lesquels nous en étions avec les Anglois, & que peut-être bientôt leurs troupes lui manqueroient: elles étoient commandées, depuis la disgrace de Marlboroug, par le Duc d'Ormond, Général vif & avide de gloire, dont le Prince tâchoit encore d'enflammer l'ardeur; mais il étoit retenu par les ordres de sa Cour, qui ne vouloit pas qu'on hasardât rien, à la veille d'un traité prêt à conclure.

En effet, le 25 Mai, je reçus un Courrier du Roi, qui me mandoit, en m'ordonnant le plus grand secret, que la Reine d'Angleterre défendoit au Duc d'Ormond d'agir contre nous. Sous prétexte d'échanger le Marquis d'*Alegre*, prisonnier en Angleterre, j'écrivis sur le champ au Duc, pour savoir si les seuls Anglois nationaux resteroient dans l'inaction, ou bien toutes les troupes étrangeres à la solde

d'Angleterre : ce qui faisoit une grande différence, puisqu'il n'y avoit que dix-huit bataillons & seize escadrons Anglois, & que les troupes que l'Angleterre soudoyoit, faisoient plus de cinquante mille hommes. Le Duc d'Ormond ne me répondit pas clairement, parce qu'apparemment il n'étoit pas encore sûr de l'état des choses. 1712.

Approche des armées.

Toute l'armée ennemie étoit alors en deçà de l'Escaut, sa droite à Bouchain, & sa gauche vers le Cateau-Cambresis, occupant cinq lieues d'étendue en front de bandiere, les Anglois avec eux, sans qu'ils montrassent encore dessein de s'en séparer. Je portai mon centre à Cambrai, & j'avançai le Comte de *Coigny* avec un corps de Dragons à Honnecourt. J'eus, le 28, des avis des mouvemens des ennemis, bien différens entre eux. Les uns portoient qu'un corps considérable étoit déjà campé dans la trouée des bois de Bohain ; les autres, qu'ils avoient fait marcher des troupes pour investir le Quesnoi. Je mandai au Roi, sans hésiter, que, s'ils marchoient vers les plaines de Saint-Quentin, je suivrois ma premiere résolution de les

combattre; que, s'ils faisoient le siége du Quesnoi en gardant la position où ils étoient, je les combattrois encore; mais qu'il y avoit apparence qu'ils se placeroient derriere l'Escaillon, poste très-assuré, pour faire le siége du Quesnoi sans être inquiétés.

1712. Je fus informé, le 29, que les Généraux Cadogan & Top avoient été la veille au delà des bois de Bohain, visiter les lieux où on pouvoit combattre, comme j'y avois été moi-même quelques jours auparavant. Tous les ordres furent donnés à leur armée, & elle demeura sous les armes, & prête à marcher jusqu'à quatre heures après midi. Huit mille Grenadiers avoient déjà occupé la tête des bois. Le Prince Eugene, comme on l'apprit depuis, étoit persuadé qu'en faisant ses dispositions, comme pour un parti pris, il entraîneroit le Duc d'Ormond : mais celui-ci avoit reçu la veille, de sa Cour, défense expresse de combattre : il fut obligé de montrer ses ordres au Prince; & afin que celui-ci ne fût pas tenté de les contredire, le Général Anglois fit desseller la cavalerie de la gauche qu'il commandoit, & l'envoya au four-

rage. Ce dessein rompu, les ennemis se déterminerent au siége du Quesnoi, passerent la Seille, & mirent l'Escaillon devant eux, pour assurer leur siége. 1712.

Siége du Quesnoi.

Je ne savois si les troupes d'Angleterre y étoient employées : je le demandai au Duc d'Ormond, qui me répondit qu'il n'en avoit fourni aucune. » Mais, lui répliquai-je (*a*), je » dois vous demander encore un éclair- » cissement, qui est de savoir si toutes » les troupes qui sont à vos ordres ne » s'opposeroient pas aux entreprises que » l'armée du Roi tentera certainement » sur celle du Prince Eugene, s'il » veut continuer le siége du Quesnoi. » Je n'attends que la réponse, que je » vous supplie, Monsieur, de vouloir » bien me donner positivement sur » cela, pour me mettre en mouve- » ment. Vous comprendrez aisément, » Monsieur, que le Roi voyant l'ar- » mée du Prince Eugene entrepren- » dre un siége, & sachant que celle » qui est à vos ordres ne doit agir

(*a*) Lettre au Duc d'Ormond, du 11 Juin.

» directement ni indirectement con-
1712. » tre celle que j'ai l'honneur de com-
» mander, il me sauroit très-mauvais
» gré de me tenir dans l'inaction. Je
» vous supplie, Monsieur, que la ré-
» ponse que vous me ferez sur cela ne
» me laisse aucun doute «.

En conséquence de ma demande, le Duc d'Ormond parla aux Officiers-Généraux qui commandoient les troupes à la solde de l'Angleterre, pour les engager à la suspension d'armes, que la Reine sa Maîtresse avoit résolue : mais ils répondirent tous, qu'ils étoient aux ordres de M. le Prince Eugene, jusqu'à ce qu'ils en reçussent de contraires de leurs Maîtres. C'étoit moins l'obéissance qui les retenoit, que l'intérêt ; & par ce principe, il étoit naturel que, voyant la fin de leurs subsistances dans la fin de la guerre, elles fussent plus disposées à suivre les ordres de ceux qui leur faisoient espérer une continuation de solde. Or c'est ce que leur assuroient les Députés de Hollande, qui promettoient que, malgré ce qu'ils appeloient la défection des Anglois, ils ne laisseroient pas de soutenir la guerre. Le

Duc d'Ormond envoya un Courrier à la Reine d'Angleterre, pour lui faire part de la résolution de ses troupes, & en même temps de l'embarras où elles le mettoient, pour la conduite qu'il devoit tenir avec moi; parce que, s'il ne devoit pas souffrir que j'attaquasse les Alliés, tant qu'il resteroit avec eux, c'étoit leur assurer le Quesnoi, sans que je pusse y mettre obstacle. 1712.

Prise du Quesnoi.

Mais cet inconvénient ne l'embarrassa pas long-temps; la place se rendit honteusement, le 3 Juillet, la garnison prisonniere de guerre, quoiqu'elle eût encore deux fossés & une demi-lune très-entiers. J'y avois pourtant mis douze bataillons, deux régimens de Dragons, des provisions pour long-temps de toute espece, & un Maréchal de Camp, auquel j'avois cru devoir prendre confiance, par une grande réputation de valeur. Je lui dis même que la conduite du Gouverneur, dans la défense d'une autre place, m'en faisant craindre une très-foible, je le priois de prendre l'autorité, & de s'opposer à une reddition trop prompte, s'il en croyoit le Gouverneur

1712. capable. Je recommandai la même chose à un Brigadier d'Infanterie, connu jusqu'alors pour un homme très-ferme, que j'y mis exprès; & ces deux Officiers-Généraux ne firent pas plus de difficulté que les autres de signer une capitulation si honteuse.

Course de Groverteris. Dunkerque livrée aux Anglois.

J'eus encore un autre chagrin; c'est que, malgré les mesures que j'avois prises pour couvrir la frontiere avec des corps de troupes considérables, commandés par deux Lieutenans-Généraux, un corps ennemi de douze cents chevaux perça leurs lignes, traversa la Champagne & les Evêchés, & se retira en passant la Mosel'e & la Sare sans nul obstacle. Tout le monde courut après, & ne put le couper ni le joindre: rien n'étoit cependant plus facile; mais il ne fut pas jugé tel par ceux qui commandoient, & ils laisserent mal-adroitement porter l'alarme jusqu'à Paris. Alors aussi commencerent nos sacrifices pour la paix. Je reçus ordre, le 5 Juillet, de faire remettre la ville & citadelle de Dunkerque aux Anglois, qui, le 17, se mirent en marche pour s'éloigner de l'armée de la Ligue; mais le Duc

d'Ormond ne put emmener avec lui d'étrangers que le régiment Liégeois de Valef, Dragons; ainsi les Confédérés ne se trouverent affoiblis que de dix-huit bataillons, & de deux mille chevaux Anglois nationaux. 1712.

Affaire de Denain.

Le même jour, l'armée ennemie passa l'Escaillon, & se plaça le long de la riviere de Seille. Le Prince Eugene avoit promis aux Etats-Généraux de combattre. Il sembloit, par cette marche, qu'il en cherchoit l'occasion; je la désirois peut-être plus que lui. Le 18, à la pointe du jour, je fis battre la générale, & mis l'armée au delà de l'Escaut, laissant la plaine libre entre lui & moi; mais au lieu de profiter tant de cette liberté, que de la supériorité de ses forces, pour m'attaquer, le Prince s'étendit dans son terrein, & sa gauche investit Landrecy.

Il y avoit trois partis à prendre pour secourir cette ville; d'empêcher la circonvallation, ou de la détruire si elle étoit faite; de battre l'armée d'observation; ou enfin, de forcer le camp retranché de Denain sur l'Escaut, qui servoit aux ennemis de communication avec Marchiennes, d'où

ils tiroient les provisions de guerre &
1712. de bouche nécessaires à la continuation du siége. Le 20, j'allai reconnoître l'armée, & trouvai qu'étant placée entre la Sambre & l'Escaut, couverte en front par la Seille, on ne pouvoit l'attaquer qu'avec un très-grand désavantage : j'allai, le 21, examiner les lignes de circonvallation ; je vis que l'on y travailloit avec la plus grande vivacité, & qu'elles étoient déjà trop avancées, pour qu'on pût les troubler avec succès. Je me déterminai donc à l'attaque de Denain, que le Maréchal de *Montesquiou* m'avoit proposée, & dont nous concertâmes ensemble les opérations. Nous n'appelâmes à notre conseil que les Officiers de détail, qui nous étoient absolument nécessaires ; *Contade*, *Puiségur*, *Beaujeu*, *Monteviel*, & *Bongard*. Le succès dépendoit de tromper si bien le Prince Eugene, qu'il crût que nous en voulions à la circonvallation, & qu'il rapprochât ses principales forces de Landrecy, pendant que nous porterions toutes les nôtres sur Denain ; & non seulement de tromper le Prince Eugene & son ar-

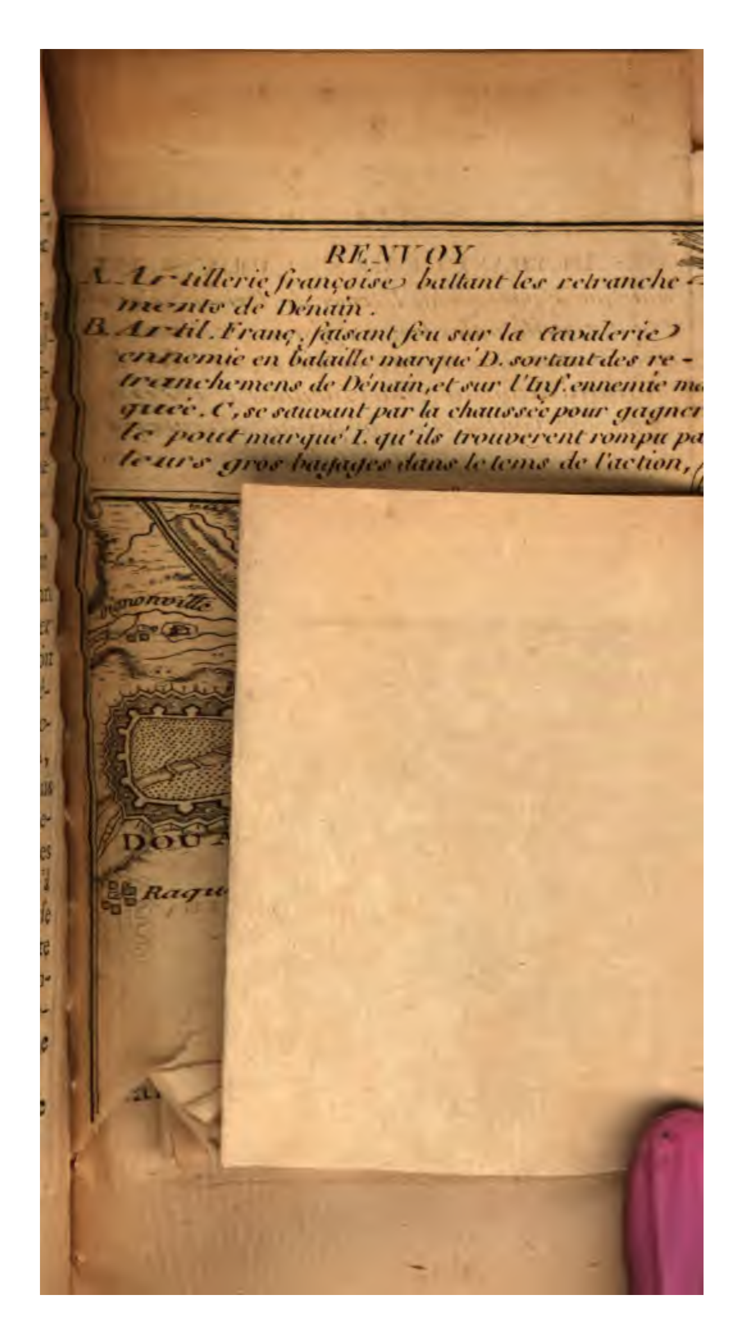
mée, mais encore la nôtre, & même les Officiers-Généraux, qui ne se- 1712.
roient désabusés qu'au moment de l'exécution.

Tout se fit comme nous l'avions réglé. Je me contentai d'étendre nos Hussards sur les avenues de Bouchain & sur les bords de la Seille, afin qu'aucun déserteur ne pût passer du côté des ennemis, & nul d'entre eux du nôtre; & je fis en sorte qu'il parût que toute mon attention se portoit sur Landrecy. J'envoyai le Comte de *Coigny* préparer les ponts sur la Sambre; je lui dis de se pourvoir d'un grand nombre de fascines, & de les faire porter le plus près de la circonvallation qu'il seroit possible, afin qu'on les trouvât sous sa main, quand on voudroit attaquer. *Partez*, lui dis-je, *allez à toutes jambes*, *afin que ces préparatifs ne souffrent aucun retard*. Moyennant ces soins, & d'autres rendus très-publics, l'opinion s'établit dans l'armée, que nous devions certainement attaquer le siége, ou l'armée d'observation, & j'eus le plaisir de voir que le Prince Eugene rapprochoit la plus grande partie de son

1712. infanterie ſur ces points, & affoibliſſoit d'autant ſa communication avec Marchiennes.

Le 23, ſur les cinq heures du ſoir, les Marquis d'*Albergoti* & de *Bouſſoles*, Lieutenans-Généraux, ſe rendirent chez moi; & le premier me dit que l'honneur qu'il avoit de commander l'infanterie, l'obligeoit de me repréſenter que j'allois tenter une entrepriſe trop dangereuſe; que, s'il en croyoit le ſuccès poſſible, le bonheur qu'il auroit d'avoir une grande part à cette action, le porteroit à la déſirer ardemment; mais qu'il ne pouvoit croire qu'elle pût réuſſir. Je lui répondis ſeulement: » Allez-vous repoſer quelques heures, M. d'Albergoti, » demain à trois heures du matin, vous » ſaurez ſi les retranchemens des ennemis ſont auſſi bons que vous les » croyez «. Je lui donnai, ainſi qu'à tous les autres Officiers, ordre de ſe trouver avant la fin de la nuit à la tête de leurs lignes, & pour unique commandement, de faire ce qui leur ſeroit dit par les Officiers de détail, que je leur enverrois.

Au jour tombant, le Marquis de


RENVOY
A. Artillerie françoise battant les retranche-
ments de Dénain.
B. Artil. Franç. faisant feu sur la Cavalerie
ennemie en bataille marqué D. sortant des re-
tranchemens de Dénain, et sur l'Inf. ennemie ma
quée. C, se sauvant par la chaussée pour gagner
le pout marqué I. qu'ils trouverent rompu pa
leurs gros bagages dans le tems de l'action,
DOU
Raqu

Vieux-Pont marcha sur l'Escaut avec 1712.
trente bataillons, & les pontons qu'il
devoit jeter en arrivant, à quelque
heure que ce fût. Le Comte de *Broglio*, avec trente escadrons, marcha
le long de la Seille, en s'approchant
de l'Escaut : en même temps je sortis
de mon quartier, & les Officiers de
détail allerent porter les ordres aux
premiere & seconde lignes de cavalerie de la droite & de la gauche, &
de l'infanterie. La persuasion de la
marche sur Landrecy étoit si forte par
toute l'armée, que, lorsqu'ils dirent
aux Lieutenans-Généraux qui commandoient les ailes, de faire marcher la
droite pour retourner en arriere, plusieurs hésiterent quelques momens :
à la fin tout s'ébranla. A la pointe du
jour, comme j'étois à deux lieues de
l'Escaut, le Marquis de *Vieux-Pont*
me manda qu'il étoit découvert, &
me pria de lui faire savoir ce qu'il falloit faire. *Puiségur* proposa de marquer le camp dans l'endroit où l'on
étoit. *A quoi D.... songez-vous?*
lui répondis-je ; *avançons* ; & en
même temps j'envoyai des Officiers au
grand galop, dire à *Vieux-Pont* de

jeter ses ponts, & moi-même je
1712. mis dans ma chaise de poste,
aller plus vîte.

Quand j'arrivai à l'Escaut, je t
vai plusieurs bateaux déjà posés
nulle opposition de la part de l'enn
Puisque j'en ai le temps, dis-je,
vons deux coups. Je me fis atta
un busle, la seule arme défensive
je me servois quelquefois, & je p
l'Escaut, faisant avancer un Maré
des Logis & dix Cavaliers devant n
Je trouvai au delà un marais fâche
ce qui me fit craindre que le
d'obstacles que j'avois trouvés de
part des ennemis à mes ponts, ne
de la confiance qu'ils avoient à ce n
rais. J'ordonnai à la colonne qui
soit sur les ponts de la droite, de sui
une chaussée qui menoit à une ce
à deux cents pas de là, & qui, se
les apparences, tenoit à la terre ferme.
Je me mis en même temps à la tête
de la brigade de Navarre, &, quoique
bien monté sur un très-grand cheval,
j'eus de la peine à passer. Les soldats
de Navarre, dans l'eau & la boue jus-
qu'à la ceinture, me suivirent avec
leur ardeur ordinaire.

La

La colonne de la droite suivant la
aussée, ne trouva aucune difficulté, 1712.
l'on arriva ensemble à ces lignes,
ue les ennemis appeloient le *Chemin*
e Paris. C'étoit une double ligne,
milieu de laquelle passoient les
onvois qui venoient de Marchiennes,
elles aboutissoient au camp retran-
hé de Denain. Cette double ligne
toit défendue par plusieurs redoutes,
ui furent emportées sans peine; &
e fis mettre mon infanterie en bataille
ans le terrein qui étoit entre ces
eux lignes.

Mais ne voyant pas arriver l'armée
nnemie, que nos mouvemens au-
oient dû attirer sur l'Escaut, je crai-
nis que le Prince Eugene ne prît le
arti de tomber sur mon arriere-
arde. Je retournai donc à toutes jam-
es à mes ponts, & j'envoyai ordre à
tous les Officiers-Généraux qui com-
mandoient les troupes, qui n'avoient
pas encore passé l'Escaut, au lieu de
suivre en colonnes, de marcher en
bataille, & d'entrer dans les anciennes
lignes que les ennemis avoient faites
autour de Bouchain, afin que, si le
Prince Eugene vouloit marcher à cette

partie de l'armée, il la trouvât placée
1712. & retranchée.

Je retournai aussi-tôt à mon infanterie, qui s'étoit mise en bataille; mais, au moment que je la joignois, je vis l'armée ennemie qui couroit sur l'Escaut en plusieurs colonnes. Le Marquis d'*Albergoti* vint me proposer de faire des fascines pour combler les retranchemens de Dènain : » Croyez-
» vous, répondis-je en lui montrant
» l'armée ennemie, que ces Messieurs
» nous en donnent le temps? nos fas-
» cines seront les corps des premiers
» de nos gens qui tomberont dans le
» fossé «.

Il n'y avoit pas un instant, pas une minute à perdre. Je fis marcher mon infanterie sur quatre lignes, dans le plus bel ordre. Mon canon tiroit de temps en temps, mais avec le peu d'effet d'une artillerie qui tire en marchant : celle des ennemis faisoit de fréquentes salves. Quand notre premiere ligne fut à cinquante pas des retranchemens, il en partit un très grand feu, qui ne causa pas le moindre désordre dans nos troupes. Lorsqu'elles furent à vingt pas, le feu redoubla

Deux seuls bataillons firent un coude; le reste marcha avec le même ordre, descendit dans le fossé, & emporta le retranchement avec une grande valeur. Il n'y eut de Colonel tué, que le Marquis de *Tourville*, jeune homme d'une très-grande espérance. 1712.

J'entrai dans le retranchement à la tête des troupes, & je n'avois pas fait vingt pas, que le Duc d'Albermale & six ou sept Lieutenans-Généraux de l'Empereur se trouverent aux pieds de mon cheval. Je les priai d'excuser si les affaires présentes ne me permettoient pas toute la politesse que je leur devois; mais que la premiere étoit de pourvoir à la sûreté de leurs personnes. J'en chargeai des Officiers de considération; & appelant le Comte de Broglio: *Comte*, lui dis-je, *marchez à Marchiennes*: je poursuivis ensuite les ennemis, qui ne songeoient qu'à fuir. Malheureusement pour eux, leurs ponts sur l'Escaut se rompirent par la multitude des chariots & la précipitation des fuyards, & les vingt-quatre bataillons qui défendoient les retranchemens furent entiérement pris ou tués.

La tête de l'armée du Prince de
1712. Savoie arrivoit déjà sur l'Escaut, près d'un pont qui n'étoit pas rompu. Il fit quelques tentatives pour passer, & fit tuer sept à huit cents hommes assez inutilement; car les troupes du Roi bordant cette riviere, il n'étoit pas possible aux ennemis de la repasser devant elles. Le Comte de Dhoua & plusieurs Officiers principaux s'y noyerent, & trois Lieutenans-Généraux furent tués. Cette action si avantageuse ne nous couta aucun Officier de marque, & seulement à peu près cinq cents hommes, tant tués que blessés. La Scarpe étoit couverte d'un nombre infini de tartanes, balandres & autres bâtimens chargés de provisions de toute espece, entre autres, de beaucoup de poudre. Les ennemis la firent jeter dans la riviere, qui en devint noire, & tous les poissons périrent: on les voyoit emporter morts par le courant.

J'envoyai, le jour même, le Marquis de *Nangis* porter cette agréable nouvelle au Roi, dont l'inquiétude n'étoit pas médiocre, sur-tout augmentée par la terreur des Courtisans.

Le jour d'après, je lui envoyai plus de soixante drapeaux, & ce fut *Villars* mon parent, Aide-Major du régiment des Gardes, qui les porta (*a*). 1712.

Siége & prise de Marchiennes.

Je m'emparai, le 26, de Saint-Amand, Mortagne, Hannon, & de tous les autres postes que les ennemis avoient sur la Scarpe jusqu'à Douai. On y fit autour de quinze cents prisonniers de guerre. Je réunis à mon armée la forte garnison que j'avois mise dans Valenciennes, & j'y appelai

(*a*) Sur le chemin de Paris à Valenciennes, à l'endroit où aboutit le chemin de Denain, est élevée une pyramide de trente pieds. Sur sa base on lit : *Denain, 24 Juillet* 1712 ; & ces deux vers de Voltaire :

Regardez dans Denain l'audacieux Villars,
Disputant le tonnerre à l'Aigle des Césars.

Ce monument a été placé, en 1781, *par les soins de M. Senac de Meilhan, Intendant de la Province de Hainaut.*

Voyez Journ. de Paris, Mercredi 26 Décembre 1781. Il seroit à souhaiter que MM. les Intendans eussent l'attention de perpétuer ainsi, chacun dans leurs départemens, par quelque monument public, la mémoire des événemens fameux.

1712. toutes celles qui étoient derriere moi, à Ypres & dans les villes maritimes qui n'avoient plus rien à craindre des Anglois nationaux, & très-peu des mercenaires Hollandois. Moyennant ces jonctions, je me trouvai, pour la premiere fois, une armée plus forte que celle des Alliés.

Il me restoit Marchiennes à prendre, que j'avois envoyé, pendant l'action de Denain, masquer par le Comte de *Broglio*. Les ennemis l'avoient fortifiée avec d'autant plus de soin, que c'étoit le dépôt de toutes les munitions de guerre & de bouche, le magasin de réserve d'où l'on tiroit les subsistances nécessaires pour les villes voisines, & une espece de place d'armes où abordoient tous les grands bateaux par l'Escaut, & entroient par la Scarpe. Je priai le Maréchal de *Montesquiou* de se charger du siége, & j'y allois deux fois par jour : il n'en dura que quatre. Cette ville se rendit le 30 : il s'y trouva quatre mille hommes d'infanterie & trois escadrons, qui furent faits prisonniers ; un nombre prodigieux de Matelots Anglois & Hollandois, deux cents pieces de ca-

non dans les bateaux, dont trente de 24, avec leurs affûts, tout neufs. J'envoyai le neveu du Maréchal de *Montesquiou* en porter la nouvelle au Roi, & le sieur de *Squiddy*, mon Capitaine des Gardes, porter les drapeaux. 1712.

Siége & prise de Douai.

La rapidité & l'importance de ces conquêtes fit un grand effet à Utrecht. La morgue des ennemis baissa, & nos Plénipotentiaires reprirent courage. J'allai, le premier Août, reconnoître l'armée des ennemis, résolu de l'attaquer, si elle vouloit continuer le siége de Landrecy. Je trouvai qu'elle commençoit à s'ébranler pour se rapprocher du Quesnoi, & que ses bagages tiroient vers Bavay, qui étoit le chemin de Mons. Je jugeai qu'elle pourroit me laisser faire tranquillement le siége de Douai, si je le jugeois à propos, & je pris toujours, à tout événement, la précaution d'envoyer d'avance le Comte de *Broglio*, avec un gros corps de cavalerie, devant cette place, pour empêcher le Prince Eugene d'y jeter des troupes en se retirant.

Mais son dessein n'étoit pas de m'en tenir quitte à si bon marché. En abandonnant Landrecy, il approcha de

Douai, que j'investissois. Comme il
1712. mettoit beaucoup de diligence dans sa marche, je n'en mis pas moins pour mettre en bon état les postes qui pouvoient assurer ma conquête. Le plus dangereux étoit celui de Belle-Fouriere, que le Comte de *Broglio*, Officier très-intelligent, avoit déjà reconnu, & sur lequel il m'avoit donné ses idées. C'étoit un terrein de près d'une demi-lieue, qui étoit au delà de la riviere de Scarpe, & que l'armée ennemie pouvoit attaquer. J'y fis faire une bonne ligne, avec un avant-fossé perdu. Je coupai la riviere à Pont-à-Vache, & faisant regonfler les eaux devant cette ligne, dès le premier jour elles remplirent l'avant fossé. L'endroit le plus embarrassant, après celui-là, étoit le terrein entre Pont-à-Vache & le château de Lalain, parce qu'il y avoit si peu de terre entre la riviere & les marais, que les troupes pouvoient à peine y tenir : mais en y élevant un bon retranchement le long de la Scarpe, ce quartier pouvoit être mis en sûreté.

Je donnai ordre au Marquis d'*Albergoti*, qui y commandoit, d'y faire

travailler jour & nuit : j'allai moi-même visiter les bords de la Deule, & ensuite le ruisseau de Lens jusqu'au Mont-Saint-Eloi : car l'ennemi n'attaquant pas les postes de Belle-Fouriere ou de Pont-à-Vache, n'avoit d'autre parti à prendre que d'aller passer la Deule au Pont-à-Vendin, & ensuite de revenir attaquer entre le Mont-Saint-Eloi & Lens ; mais pour cela, il falloit qu'il fît un grand tour, & j'aurois eu pout lors le temps de porter mon armée de ce côté-là, sans être inquiet pour mes autres quartiers. Pour assurer l'investiture, nous occupions près de vingt lieues d'étendue, c'est-à-dire, depuis Marchiennes jusqu'à Saint-Eloi : mais la nature des lieux étoit très-favorable : il n'y avoit réellement de dangereux que les deux quartiers dont j'ai parlé, & en les accommodant, on pouvoit être tranquille. 1712.

Revenu de Saint-Eloi, & visitant les ouvrages que j'avois ordonnés la veille, je fus très-surpris que M. d'*Albergoti* eût employé les travailleurs dans les endroits peu importans, & qu'il eût négligé ceux qui lui avoient été le plus recommandés. Je le trouvai

1712. près du château de Lalain, avec le Maréchal de *Montesquiou* & quelques autres Officiers-Généraux, qui soutenoient que l'entreprise de Douai ne pouvoit réussir. Cette affectation de contrecarrer mes desseins, & sur-tout de ne pas faire ce que j'avois commandé, m'irrita : » Je n'y serai plus » trompé, leur dis-je vivement, car » mon frere, *Nangis* & *Contade* se » releveront, & ne quitteront pas l'ou» vrage qu'il ne soit parfait, & quand » je donne des ordres, je veux qu'on » les suive «.

Je marchois seul, & voyant derriere moi le Prince de Rohan qui venoit de quitter ces Messieurs, je lui parlai de ma juste peine sur la négligence de ces Officiers-Généraux. Il avoit été quelque temps en conversation avec eux, & imbu de leurs mauvais discours, il me répondit : » La » peine la plus grande est l'inutilité » de toutes celles que nous nous don» nons, car on ne sauroit prendre » Douai. Est-ce-là, Monsieur, lui » répondis-je en colere, ce que vous » venez d'apprendre de ces Docteurs? » Ils vous ont inspiré une très-fausse

» doctrine «. En même temps je retournai sur mes pas, & poussai mon cheval vers eux. Me voyant revenir avec un geste animé, ils s'écarterent, & rentrerent dans les rues du camp. Je n'en fus pas fâché, & que leur retraite m'épargnât ce que j'aurois pu mettre de trop vif dans cette rencontre. Il paroît que le Roi fut aussi fatigué que moi des mauvais raisonnemens qu'on faisoit sur la possibilité de la prise de Douai, car il dit publiquement à son lever : » J'ai reçu une » lettre du Maréchal de Villars ; » j'approuve fort les mesures qu'il a » prises pour assurer le siége de Douai, » & je lui mande de mépriser les dis- » cours que l'on tient à l'armée, » comme je méprise ceux que l'on » tient ici «. 1712.

L'armée ennemie s'approcha de celle du Roi, le 12 Août; elle mit sa droite à Carvin-Epinoy, & sa gauche vis-à-vis l'Abbaye de Flines. Le quartier du Prince de Savoie étoit au château de Liesse. Il fit venir de Tournai une grande quantité de canons, & tout ce qui pouvoit lui être nécessaire pour forcer un quartier. On ouvrit la

tranchée le 14, & on résolut deux
1712. attaques; la premiere par le régiment des Gardes, la seconde par le régiment de Picardie; mais celle-ci ne fut pas formée en même temps que l'autre.

Le Prince de Savoie espéroit que, par un gros feu de canon, il pourroit forcer le quartier de Belle-Fouriere, qui étoit même sous le canon du fort de Scarpe. Il fit faire une quantité prodigieuse de fascines, où on voyoit élever des montagnes à la tête du camp, & *Albergoti* eût encore l'imprudence de me dire que son quartier seroit forcé, & que Douai seroit sûrement secouru. Ma repartie fut vive, & telle qu'elle devoit être: je fus même tenté de lui ôter le commandement de ce quartier. Mais pour éviter un déshonneur aussi marqué à un ancien Lieutenant-Général qui prenoit un travers, mais qui étoit très-brave d'ailleurs, & que j'estimois, je me contentai d'y ajouter des Officiers-Généraux de confiance, & je priai le Comte de *Broglio*, dont le quartier joignoit celui-là, d'y donner une principale attention.

A ces petites peines, qu'on peut

nommer tracasseries, s'en joignit une véritable; ce fut la mort du Comte de *Villars* mon frere, Lieutenant-Général dans mon armée, homme d'une très-grande valeur & d'un rare mérite, qui me manquoit au moment où j'avois le plus besoin des ressources de la confiance. Si quelque chose pouvoit apporter de l'adoucissement à mon chagrin, c'étoit la tournure avantageuse que prenoient les travaux du siége. J'eus aussi la satisfaction de voir que, l'ennemi trouvant des difficultés trop grandes à attaquer notre armée, se retira, le 27, après avoir mis le feu à ses fascines, & alla camper à Seclin. Le même jour, la garnison du fort de la Scarpe battit la chamade. 1712.

J'étois à la tranchée. Les Officiers qui sortirent, demanderent quatre jours pour avoir le temps de recevoir les ordres du Prince de Savoie. » Vous » voudrez bien, leur répondis-je, que » sur votre proposition j'assemble mon » Conseil. Cela est trop juste, répon- » dirent-ils. J'appelai les Grenadiers: » Approchez, Messieurs, c'est votre » conseil que je veux prendre. Com- » ment, répliquerent les Officiers, un

» conseil de Grenadiers? Sans doute;
1712. » en pareilles occasions je n'en prends
» pas d'autre. Je dis donc aux Gre-
» nadiers : Mes amis, ces Capitaines
» demandent quatre jours pour avoir
» le temps de recevoir les ordres de
» leur Général ; qu'en pensez-vous ?
» Leur réponse fut : Laissez-nous faire,
» dans un quart-d'heure nous leur
» couperons.... Messieurs, leur dis-
» je, ils le feront comme ils le disent :
» ainsi prenez votre parti «. La délibération ne fut pas longue : ils se rendirent à discrétion, & il sortit du fort treize cent cinquante hommes, quatre Capitaines & un Colonel, qu'on envoya à Amiens.

J'allai loger près de la queue de la tranchée, parce que l'éloignement de l'armée ennemie ne me donnoit plus d'autres soins que celui de presser le siége. *Valory*, Lieutenant-Général & Chef des Ingénieurs, avoit écrit à M. *Pelletier*, qui avoit le département des fortifications ; que Douai tiendroit cinquante jours de tranchée ouverte. Ce n'étoit pas mon compte ; & j'étois accoutumé à mener les Ingénieurs un peu plus vîte que leur regle.

Je passai, le 30, la nuit entiere à la tranchée, pour faire attaquer le chemin couvert & en assurer le logement. L'action fut très-vive : elle commença un quart-d'heure avant la nuit, étant nécessaire que les troupes sortissent de la tranchée & arrivassent de jour sur l'endroit attaqué. Les troupes y marcherent avec leur ardeur ordinaire. Les Grenadiers disoient gaîment devant moi : *Nous allons relever les Hollandois.* Le logement fut établi avant minuit. Les ennemis voulurent le troubler par une sortie, qui fut repoussée sur le champ. On n'y perdit que vingt-cinq à trente-hommes, & il y en eut près de cinquante blessés, entre lesquels étoient deux Capitaines de Grenadiers. Je leur avois fait prendre des cuirasses, & cette précaution en sauva plusieurs. J'ai toujours eu pour principe de conserver les troupes, & sur-tout les Officiers, parce qu'il ne faut souvent que la perte d'un bon Officier pour faire manquer une action. A celles-ci, *Clisson*, Capitaine aux Gardes, reçut une très-grande blessure : c'étoit un très-bon Officier, & qui cherchoit avec ardeur toutes les 1712.

1712. occasions. La prise du chemin couvert entraîna, la même nuit, celle d'un ouvrage qu'on appeloit la Redoute de Piémont. Le Marquis de *S. Sernin*, quoique Brigadier de Dragons, s'y trouva Volontaire.

L'armée ennemie marcha, le 2 Septembre, pour s'approcher de Tournai Sur ce mouvement, je fortifiai le corps du Comte de *Coigny*, qui étoit entre Saint-Amand & Valenciennes; j'ordonnai aussi au Comte de *Saillant* d'envoyer *Pasteur*, Brigadier des troupes d'Espagne, & très-bon partisan, pour pénétrer dans la Hollande, où il n'y avoit point de troupes. Il s'acquitta fort bien de sa commission : il alla tout près de Roterdam, & brûla les petites villes de Tortolles & de Sleimbourg. Cette expédition étonna les Hollandois, qui étoient déshabitués de nous voir si près d'eux.

Je passai la nuit du 5 au 6 à la tranchée, pour faire préparer les ponts qu'on devoit jeter sur l'avant-fossé, pour attaquer le dernier chemin couvert, & accélérer tous les travaux. Mais malgré ma vivacité, on ne put être prêt, & on ne le fut que le lende-

main 7 Septembre. Je fis marcher en plein jour, à trois heures après midi, trente compagnies de Grenadiers, qui passerent l'avant-fossé sur six ponts de fascines. Comme ils avoient été brûlés deux fois par les feux d'artifice des ennemis, & qu'on n'avoit pu les raccommoder bien solidement, ils plierent sous les premiers qui passerent. Si cela étoit arrivé de nuit, le désordre se seroit mis dans les troupes, & l'entreprise auroit manqué : mais les Grenadiers sentant que ces fascines ne s'enfonçoient pas assez pour leur faire perdre pied, traverserent hardiment, quoiqu'ils eussent de l'eau jusqu'aux épaules. 1712.

J'étois au centre de l'attaque, avec le Marquis de *Vieux-Pont*, le Prince d'*Isenghien* à la gauche, le Marquis d'*Albergoti* avec le Comte de *Lespar* à la droite; tout fut emporté avec la plus grande valeur, & perte d'environ 500 hommes, tant tués que blessés. La plupart des Officiers & soldats qui défendoient ces postes, furent tués ou pris. Le lendemain, Douai rentra sous l'obéissance du Roi. Le Comte de Hompech, un des principaux Géné-

1712. raux Hollandois, Gouverneur de la place, se rendit prisonnier de guerre, & toute sa garnison. J'envoyai le Marquis d'*Aubigné* en porter la nouvelle au Roi, & le Marquis de *Soyecourt* fut chargé le lendemain de lui porter cinquante-deux drapeaux : on y trouva plus de deux cents milliers de poudre, & une très-grosse artillerie; elle fut mise avec celle qui avoit été trouvée à Marchiennes.

Siége & prise au Quesnoi.

Sans attendre la reddition de Douai, voyant, dès les premiers jours de Septembre, qu'elle ne pouvoit pas tarder, je fis marcher à Valenciennes soixante bataillons & autant d'escadrons, pour occuper les postes que j'avois déjà reconnus, dans le dessein d'entreprendre le siége du Quesnoi. Les ennemis menacerent encore de ne me le pas laisser faire tranquillement. Le 9, ils passerent la riviere d'Aine, & camperent leur droite vers Mons, & leur gauche vers Brugny. Le 10, ils marcherent vers Ferieres, & je me plaçai derriere l'Hosneau, la gauche à Keuvrain, la droite à l'Abbaye de Mortral.

Ils publierent qu'ils venoient don-

ner une bataille; & en effet, il étoit vraiſemblable que le Prince de Savoie s'ébranlant avant que l'inveſtiſſement du Queſnoi fût formé, chercheroit à combattre au plus tôt; mais outre que notre ſituation étoit bonne, j'y fis promptement des retranchemens, qui la rendirent encore meilleure. Cependant ils marcherent diligemment juſqu'à deux lieues de nos poſtes; mais ils s'arrêterent deux jours. J'en profitai pour rendre mes diſpoſitions plus parfaites, de ſorte que, ces momens précieux perdus pour eux, j'eus lieu de croire qu'ils ne haſarderoient pas une action. 1712.

Quoiqu'ils euſſent perdu à Marchiennes une grande partie de leurs canons, & qu'ils n'euſſent pas eu le temps de retirer celui qu'ils avoient été obligés de laiſſer dans le Queſnoi, lorſqu'en levant le ſiége de Landrecy ils marcherent pour me faire lever celui de Douai, il leur en reſtoit encore aſſez pour faire des entrepriſes ſur des places dont la garniſon étoit foible. Je ne voulus pas leur en laiſſer la tentation, & j'envoyai cinq bataillons & deux régi-

1712. mens de Dragons à Maubeuge, trois bataillons avec un régiment de Dragons à Charleroi ; je ſongeai enſuite à mon ſiége. Après avoir examiné quelle étoit l'attaque la plus facile, on ſe détermina à celle de la porte de Valenciennes, que l'on crut plus aiſée que le côté par lequel nos gens s'étoient, trois mois auparavant, rendus en douze jours priſonniers de guerre.

Cependant les ſubſiſtances pour la cavalerie devenoient difficiles ; je n'oubliai rien pour la ſoulager, & je fis une découverte qui m'aida, au défaut de l'argent de la Cour, qu'on ne tiroit pas aiſément. J'appris que les ennemis avoient dans Douai, lors de la priſe, un gros magaſin d'avoine. Quelques particuliers de la ville, qui étoient protégés, voulurent en profiter, & dirent que cette avoine leur appartenoit. Je crus l'affaire aſſez importante, pour l'éclaircir par moi-même. Il n'étoit queſtion que d'un voyage de quelques heures. J'allai à Douai, & fis venir devant moi ces prétendus propriétaires. » Le Roi, leur dis-je, ne prend le

» bien de perſonne. Il eſt juſte que 1712.
» l'avoine vous ſoit payée, ſi elle
» vous appartient réellement ; mais
» auſſi, ſi vous avancez ſur cela
» quelque choſe contre la vérité, je
» vous ferai pendre au moment que
» la fauſſeté ſera reconnue «. Ils ſe troublerent à ce diſcours, & le Roi profita de ce magaſin, qui ſe trouva appartenir aux ennemis.

La tranché fut ouverte au Queſnoi, la nuit du 17 au 18 Septembre, entre les portes de Saint-Martin & de Valenciennes, & l'on fit une fauſſe attaque à la porte de Foreſt ; il faiſoit un temps horrible, qui contribuoit, à la vérité, à rendre le feu des ennemis très-médiocre, mais qui rendoit auſſi les travaux fort difficiles. On en fit cependant d'immenſes, & ſans grande perte d'abord. Les ennemis, qui avoient une artillerie très-nombreuſe, & toute la poudre qu'ils avoient deſtinée au ſiége de Landrecy, firent un feu prodigieux & continuel, dès qu'ils nous virent à portée. La nuit du 20 au 21, ils firent une ſortie. Le bataillon des *Gardes Françoiſes*, qui étoit de tran-

chée, marcha à eux, les chassa dans le chemin couvert, & revint dans ses postes, sans être troublé par leur feu, qui fut terrible la journée du 21.
1712. Ils nous tuerent plus de cent cinquante hommes dans le boyau, plus par les bombes que par le canon, qui rasoit les tranchées & les parapets de nos batteries. J'aurois pu riposter de quelques-unes des nôtres, & ralentir leur feu; mais j'aimai mieux qu'elles tirassent deux jours plus tard, & qu'elles fussent servies en même temps.

Elles commencerent le 25, à la pointe du jour; il y avoit soixante pieces de 24, trente mortiers, & plusieurs pieces de moindre calibre, qui tiroient à ricochet. Les ennemis avoient plus de cent pieces de 24 & de 36 sur les remparts; mais comme les assiégeans ont tout le terrein qu'ils désirent pour placer leur canon, & qu'au contraire les assiégés sont obligés de resserrer le leur dans un petit espace, dès la premiere journée, nous en imposâmes à celui des ennemis, & le 26, à midi, les deux tiers des batteries de la place étoient démolies. J'en avois entre autres un

de 24 pieces, servie par les Canonniers de la Marine, & commandée par le Chevalier *Ricouart*, qui se distingua fort. 1712.

Tout étant prêt le 29 pour l'attaque des deux chemins couverts, on la fit une demi-heure avant la nuit, avec les troupes de la tranchée montante, commandées par M. de *Coigny*, qui mena la droite, M. de *Maillebois* la gauche, & Milord *Gallovay* le centre : huit compagnies de Grenadiers à la tête de chaque attaque. Le signal étoit quatre bombes & deux fourneaux, qui devoient sauter à la droite & à la gauche. Je me mis entre la gauche & le centre, ayant près de moi *Valory*, Chef des Ingénieurs, *Valiere* qui commandoit l'artillerie, MM. d'*Aligre*, d'*Albergoti*, le Comte de *Broglio*, & plusieurs Officiers-Généraux volontaires, avec une foule de Brigadiers & Colonels, qui tous s'empressoient de porter les ordres ; aussi tout fut emporté avec une extrême rapidité, & la perte seule de deux Capitaines de Grenadiers, douze ou quinze subalternes, & environ cent cinquante soldats.

Ce succès nous mit en état de tra-
1712. vailler, le 30 Septembre, à placer deux batteries, que l'on compta faire tirer au corps de la place le 2 Octobre. Comme on avoit perdu depuis long-temps l'habitude des siéges, mon activité étoit nécessaire pour les mener vivement ; aussi ne sortois-je guere de la tranchée. Je fis sonder, le 3, le fossé de la place, & on n'y trouva que trois pieds d'eau. Nous avions une bonne breche, & je me déterminai à donner l'assaut : pendant qu'on s'y préparoit, le 4, les ennemis battirent la chamade ; je ne voulus rien entendre de leur part, que les bataillons des Gardes ne fussent maîtres des portes. Ainsi le sieur d'*Ivoy*, Maréchal de Camp, Gouverneur de la place, se rendit à discrétion avec sa garnison. J'envoyai le Marquis de *Châtillon* en porter la nouvelle au Roi, & le sieur de la *Fond*, Colonel d'Infanterie, les drapeaux. Je me louai beaucoup en général de l'ardeur que nos succès ranimoient dans tous les cœurs ; & je demandai des graces & des récompenses pour plusieurs, entre autres pour les sieurs d'*Herbain*,

de

de *Valcroissant* & *Cadrolles*, Capitaines de Grenadiers, qui s'étoient fort distingués; le Gouvernement du Quesnoi, pour M. de *Valory*; celui de Charlemont, pour M. de *Vieux-Pont*; le grade de Brigadier pour M. de *Châtillon*, & tout fut accordé. Le Roi me fit en outre présent de six pieces de gros canon, pour mettre dans mon château de Villars. 1712.

Siége & prise de Bouchain.

Nous n'étions pas à la moitié du siége du Quesnoi, que je voulus entreprendre & mener en même temps celui de Bouchain. Il y eut une réclamation générale contre mon sentiment. Les Ingénieurs & Artilleurs disoient qu'il leur seroit impossible de placer leurs batteries dans un terrein que l'abondance des eaux de l'arriere-saison rendoit mou & impraticable. On avoit des avis certains, représentoient quelques Officiers-Généraux, que le pain manquoit dans la place, qu'il n'y avoit qu'à en faire le blocus, & que ce ne seroit qu'un mois de plus à attendre. Tout ce que ces remontrances gagnerent sur moi, ce fut de ne pas faire les deux siéges ensemble; mais je disposai tout pour

1712. commencer si-tôt que celui du Quesnoi seroit achevé. Je fis partir le plus de fascines qu'on pût, travailler aux dépôts d'artillerie; & enfin l'investissement & l'établissement complet des troupes se fit le jour même que le Quesnoi se rendit, & on ouvrit la tranchée devant Bouchain la nuit du 9 au 10 Octobre. Comme on étoit obligé d'aller chercher très-loin les fascines qu'il falloit encore, j'y employai tous les chevaux d'équipages des Officiers-Généraux, en commençant par les miens.

Le Maréchal de *Montesquiou* commandoit l'armée d'observation. On lui persuada qu'elle n'étoit pas en sûreté derriere l'Osneau, & il fit même rétrograder quelques troupes; parti foible, comme il en convint lui-même; & après que nous en eûmes conféré, on renvoya les troupes, avec ordre de rester où elles étoient, c'est-à-dire, bien baraquées, & ayant du fourrage pour quinze jours. Ce n'est pas la seule résolution timide que m'auroient fait prendre les donneurs d'avis, si j'avois voulu les en croire.

Ces quinze jours étoient à peu près

le terme que je fixois à la défense de Bouchain, & elle n'en dura que neuf. Le 12, on se logea sur le fossé des deux lunettes, & les ennemis firent une sortie, qui fut repoussée. Le 14, commencerent à tirer quarante pieces de canon très-bien servies; le 15, celui des ennemis ne tiroit plus: j'étois à la tranchée, & pendant trois heures je ne vis point partir une volée de canon. Les coups de fusil même étoient peu fréquens. Je fis travailler à découvert à une batterie qui voyoit le pied d'un bastion. Tous les soldats se tenoient hors de la tranchée, & cela étoit d'autant plus heureux, qu'elle étoit pleine d'eau. Le 17, sur les sept heures du soir, le chemin couvert fut emporté: nous n'y perdîmes pas cent soldats. Enfin, le 18, le Général Goverstein, Gouverneur de la place, celui même qui avoit fait une course en France, se rendit à discrétion avec toute sa garnison, ayant déclaré aux Officiers qui vintent pour capituler, que je ne les écouterois pas, que les troupes du Roi ne fussent maîtresses des portes. J'envoyai 1712.

1712. porter la nouvelle au Roi par le Comte de *Choiseul*, & les drapeaux par le Chevalier de *Casan*, Colonel d'Infanterie. Je fis l'éloge de mon Etat-Major, à la tête duquel étoient *Contades* & *Beaujeu*; & je nommai, en attendant l'agrément du Roi, au commandement de Bouchain, le sieur de *Mouy*, Brigadier d'Infanterie.

Suite de ces conquêtes.

Ce fut la cinquieme place emportée sur les ennemis en deux mois & cinq jours, avec cinquante-trois bataillons prisonniers de guerre, ou rendus à discrétion, & quinze Lieutenans-Généraux ou Maréchaux de Camp, tant à l'affaire de Denain, que dans ces cinq places; sans compter plus de cent pieces de gros canons, cinquante mortiers, tant de provisions de toute espece, & sur-tout de poudre, qu'après ces cinq siéges, où on ne l'avoit pas épargnée, j'en envoyai encore quatre cents milliers dans nos arsenaux.

Le Maréchal est fait Gouverneur de Provence.

J'eus la satisfaction de recevoir une lettre de l'Abbé de Polignac, un de nos Plénipotentiaires à Utrecht, qui me mandoit que les conquêtes de l'armée du Roi portoient des coups

mortels aux Hollandois, que les intrigues du Comte de Sinzendorff, Ambassadeur de l'Empereur, pour la continuation de la guerre, faisoient moins de progrès; qu'enfin les meilleures têtes de la République commençoient à prévaloir sur l'opiniâtreté du Pensionnaire Heinsius, par les pertes immenses de troupes, d'artillerie & de munitions, que faisoient les Confédérés depuis l'affaire de Denain. Le Roi daigna me récompenser de ces succès par le Gouvernement de Provence, que la mort du Duc de *Vendôme* laissoit vacant; & Sa Majesté joignit à ce présent une lettre, qui lui donnoit un nouveau prix. 1712.

Les armées se séparerent avant la fin d'Octobre. Les ennemis tirerent les premiers sur Bruxelles; & moi, après avoir pourvu à la sûreté des villes prises, par les réparations des breches & de fortes garnisons, j'étendis les troupes le long de la frontiere, dans de bons cantonnemens, & je partis pour la Cour. Le jour que je m'y présentai, le Roi s'étoit trouvé mal le matin, & il avoit encore de *Sa réception à la Cour.*

1712. grandes vapeurs, qui ne lui permettoient guere de paroître ; mais la force de son courage, & la nécessité où il croyoit être de se montrer, le firent souper en public. Il faisoit des efforts pour m'entretenir, & tâchoit de surmonter son mal ; mais inutilement. J'aurois voulu ne m'être pas présenté dans ce moment, touché que j'étois, tant de la peine que je voyois dans le Roi, de ne pouvoir me parler, que du malin plaisir que je remarquois dans les Courtisans, des distractions du Roi, comme si ma présence lui eût été à charge. Mais je fus bien dédommagé le lendemain; le Roi me fit un accueil libre & ouvert, qui sembloit vouloir excuser l'air embarrassé de la veille, & il me parla tout haut de mes services, avec un ton affectueux dont je fus pénétré. Je partageai l'hiver entre Paris, Villars & la Cour. Je ne restois pas long-temps à Versailles, parce que le métier de Courtisan n'étoit pas de mon goût; mais le Roi avoit la bonté de me distinguer toujours.

1713. *Paix d'Utrecht.* La paix se conclut avec la Hollande, qui y apporta tous les obstacles possi-

bles ; mais enfin les bonnes têtes l'emporterent sur les plus passionnés. L'obligation, s'ils vouloient soutenir la guerre en Flandre, de payer seuls désormais toutes les troupes qui étoient auparavant à la solde d'Angleterre, fut ce qui détermina les Hollandois. Au reste, on leur fit une assez bonne part, puisqu'en gardant la Flandre Espagnole pour la Maison d'Autriche, ils en devinrent comme les maîtres. Les Anglois se traiterent aussi assez bien, en nous obligeant de raser les fortifications & de combler le port de Dunkerque, de leur céder à perpétuité l'isle de Terre-Neuve, & les autres adjacentes, avec quelques restrictions seulement pour la pêche. Nous nous engageâmes en outre à reconnoître la succession à la couronne de la Grande-Bretagne, dans la ligne Protestante. On laissa le Duc de Baviere en possession du Duché de Luxembourg & du Comté de Namur, jusqu'à ce qu'il eût été rétabli dans ses Etats d'Allemagne & dans son rang d'Electeur, & qu'il eût été mis en possession du Royaume de Sardaigne, qu'on lui cédoit en dé-

1713.

dommagement des pertes qu'il avoit essuyées. Le Roi de Prusse gagna la Haute-Gueldre, & le Duc de Savoie le Royaume de Sicile, avec des échanges qui lui convenoient sur les frontieres de Savoie. Toutes ces Puissances reconnurent Philippe V pour Roi d'Espagne; & on rendit à la France Lille, Aire, le fort Saint-François, & Saint-Venant. Ces traités, & d'autres moins importans, ne furent clos & signés que le 11 Avril.

1713.

Le commandement d'Allemagne promis, ôté, rendu au Maréchal.

L'Empereur n'en fut pas content, & se disposa à continuer la guerre. Le Roi me destina le commandement d'Allemagne, & me fit dire d'y envoyer de Flandre mes équipages. Comme ils étoient déjà à Verdun, M. de *Voisin* vint me trouver, & me dit : » Le Roi compte la paix faite avec » l'Empire; & il a quelque peine à » ôter au Maréchal d'*Harcourt* le com- » mandement de l'armée d'Allema- » gne, qui lui avoit été promis. Ainsi » Sa Majesté croit que vous serez con- » tent d'avoir forcé ses ennemis à la » paix, & que vous ne vous souciez » pas beaucoup de faire un voyage en » Alsace. Puisque la paix est faite,

» répondis je, il n'y a qu'à louer Dieu.
» Je vais donc me défaire de mon équi- 1713.
» page «. Et en même temps, j'envoyai ordre de vendre près de cent cinquante chevaux de charrettes, chevaux de valets, mulets, fourgons, & même de mes chevaux de main.

Quelques jours après, le Roi apprit que l'Empereur & l'Empire étoient, plus que jamais, résolus à la guerre; & que le Prince Eugene rassembloit une armée, qui, selon tous les avis, devoit être de cent dix mille hommes. Apparemment ces nouvelles firent penser, que mal à propos on avoit changé le dessein de mettre les armées sous mes ordres. M. de *Voisin* parut désirer de rentrer en conversation avec moi. Comme je venois peu à la Cour, il prit un prétexte, & m'écrivit plusieurs fois que je négligeois trop mon appartement de Marly; je lui répondis autant de fois, que ma santé n'étant pas bonne, je me tenois à Paris, où je me trouvois plus à mon aise.

Enfin il m'envoya un Courrier du Cabinet, qui me trouva jouant chez Madame de *Bouillon*. Il étoit por-

1713. teur d'une lettre que je ne me pressois pas d'ouvrir, parce que je me doutois du contenu, & que je ne voulois pas montrer trop de désir. Elle renfermoit un ordre de me rendre le lendemain à Marly. M. de *Voisin*, à qui je parlai d'abord, auroit bien voulu que je lui fisse des questions qui le missent à l'aise, & lui donnassent lieu de me faire valoir le changement résolu en ma faveur; mais je ne me laissai point prendre à ses cajoleries. Je ne montrai pas de curiosité; j'affectai au contraire beaucoup d'indifférence. De sorte qu'il fut obligé de me dire nettement: » Nous refuserez-vous d'aller reprendre le commandement de l'armée » en Allemagne? Je n'ai pas refusé, » lui répondis-je, des emplois très» difficiles & très-dangereux, que » personne ne vouloit; ainsi je ne re» fuserai pas ceux que la derniere cam» pagne rend moins embarrassans «. Sa Majesté, ce même jour, me parla, avec une espece de honte, des variations auxquelles on l'avoit engagée, & me témoigna sa satisfaction de ce que j'acceptois.

Le lendemain, Elle entra en matiere avec moi sur les projets de la campagne, & me montra l'état des forces qu'Elle me destinoit. » Sire, lui » dis-je, Votre Majesté n'a donc plus » d'ennemis en Flandre? Eh bien! il » faut en transporter toute la cavale- » rie en Allemagne. Vous avez des » marchés faits à vingt-cinq sous la » ration; je les nourrirai à bien meil- » leur compte. Mais, dit le Roi, les » Maréchaux d'*Harcourt* & de *Be-* » *sons* m'ont dit que s'ils avoient plus » de deux cents escadrons, ils ne pour- » roient les faire subsister. Je dois con- » noître, répondis-je, ces frontieres, » & tous les pays où l'on peut porter la » guerre; & j'ai l'honneur d'assurer » Votre Majesté, que plus j'aurai de » troupes, & plus je trouverai de pays » à les nourrir. Il n'est question que » de cacher nos desseins, & de faire » en sorte que nos premiers mouvemens » persuadent que nous ne songeons qu'à » une guerre défensive, comme vous » l'aviez résolu. Faites comme vous » l'entendrez, me dit le Roi. La plus » importante attention, répliquai-je, » est le secret; ainsi Votre Majesté

1713.

Projet de campagne.

» seule & le Ministre de la Guerre se-
» ront informés de mes projets «.

1713.

Les armées s'assemblent.

Le Maréchal d'*Harcourt* avoit compté de laisser les lignes de la Lutter bien gardées, & d'aller camper à Rastat avec l'armée la plus considérable, tandis que le Maréchal de *Besons*, avec quarante bataillons & cinquante escadrons, s'avanceroit au delà de la Sare. Le Marquis d'*Alegre* étoit déjà à Treves avec la tête de cette armée. Je me rendis le 24 Mai à Metz, où j'avois donné rendez-vous au Maréchal de *Besons*. Il me marqua un vif désir d'avoir toujours une armée séparée. Je l'assurai d'une grande attention à tout ce qui pourroit lui être agréable. J'ajoutai, que jusqu'à ce que les premiers mouvemens pussent faire voir clair sur le succès des entreprises, je ne pouvois moi-même juger si la campagne s'ouvriroit par une action générale, ou s'il seroit possible de faire un siége : que dans le premier cas, il choisiroit lui-même l'aile qu'il voudroit commander ; que dans le second, il seroit chargé du siége, ou de l'armée d'observation. Je lui dis qu'il pouvoit toujours s'avancer

vers la Sare. Moi j'arrivai le 26 à Strasbourg, après avoir publié que je n'y serois que dans les premiers jours de Juin. Le Comte du *Bourg* avoit déjà mis plusieurs corps au delà du Rhin ; & je mandai le 29 au Maréchal de *Besons*, qui avoit rejoint le Marquis d'*Alegre* à Treves, avec toute son armée, de marcher vers Hombourg, & de s'approcher des montagnes, du côté de la petite ville de Verff; mais les inondations l'empêcherent de passer la Sare. 1713.

Je reçus le même jour, par le Marquis de *Torcy*, un état des troupes qui s'assembloient sous les ordres du Prince Eugene ; elles devoient monter à cent dix mille hommes. Il en avoit déjà soixante, & il envoyoit courriers sur courriers, pour hâter la marche de ceux qui ne l'avoient pas encore joint. Je n'en avois avec moi que quarante-cinq mille : mais pour l'expédition que je méditois, je comptois plus sur la diligence que sur l'avantage de marcher avec des troupes considérables.

Investissement de Landau.

Le Prince Eugene voyant une bonne partie de mon armée au delà du Rhin,

1713. m'attendoit aux lignes d'Etlingen : pour le confirmer encore davantage dans cette opinion, le 4 Juin, à la pointe du jour, je fis avancer le Marquis d'*Asfeld* avec un corps de cavalerie considérable vers Rastat; & afin qu'il ne pût être informé que je me renforçois en deçà, depuis plusieurs jours, il y avoit ordre sur nos lignes de Lauterbourg, que les barrieres fussent ouvertes à ceux qui viendroient de notre côté, & fermées à tous ceux qui voudroient aller vers l'ennemi.

Ce même jour, 4 Juin, je partis de Strasbourg, à l'entrée de la nuit, pour le Fort-Louis. J'y passai le Rhin, & m'avançai une lieue sur le chemin de Rastat, publiant que le lendemain toute l'armée me suivroit. Je repassai le soir même, & me rendis à Lauterbourg, où je trouvai toutes les troupes, qui s'y étoient réunies des différens quartiers qu'elles occupoient, tant sur la ligne de la Lutter, que dans les petites villes & villages entre Saverne, Strasbourg & Haguenaw.

Alors je commençai ma véritable marche. Je fis prendre la tête au Comte de *Broglio*, avec quinze bataillons,

mille Grenadiers commandés par *Chatenay*, bon Brigadier d'Infanterie, & dix-huit escadrons ayant *Maupou* pour Maréchal de Camp. Je suivis avec quarante bataillons. Le Comte de *Broglio* occupa à dix heures du soir la petite Hollande, & fut en état d'empêcher les ennemis de nous nuire, s'ils vouloient passer le Rhin à Philisbourg. Pour marcher plus facilement, je mis notre infanterie en brigade. Elle fit seize lieues en vingt heures, la plus grande partie la nuit. Je fus presque toujours à pied à leur tête. Quelques-uns succomboient à la fatigue. » Mes amis, leur dis-je, ce » n'est que par la diligence & de telles » peines, que l'on attrape les enne» mis. Pourvu, me répondirent-ils, » que vous soyez content, & que nous » les attrapions, ne vous embarrassez » pas de notre peine, nous avons bon » pied & bon courage «. 1713.

Tout le pays fut également trompé; en sorte que l'avant-garde trouva l'Evêque de Spire dans sa ville, & que les Magistrats demanderent aux premiers de nos gens, si le Prince de Savoie vouloit loger à l'Evêché, comp-

1713. tant que c'étoit l'armée de l'Empereur qui avoit passé le Rhin à Philisbourg. Etant sûr alors que toute communication de Landau avec le Rhin étoit coupée, pour consoler l'infanterie de sa peine, je lui abandonnai pendant deux jours les caves du pays remplies de vin, & je fis donner des vaches: mais ces deux jours passés, je rétablis la plus sévere discipline, & elle fut exactement observée. Comme j'avois coutume de parler moi-même aux bataillons, je leur fis voir la nécessité, dans l'occasion présente, de conserver le pays ennemi, pour nous y assurer des subsistances. Après ces sortes d'avertissemens, les exemples, comme je l'ai déjà dit, étoient séveres; & dans toutes les guerres que j'ai faites, quelquefois à la tête de cent mille hommes, j'ai toujours été assez heureux pour les contenir, avec très-peu de punition. J'appris, le 6 Juin, que la marche que j'avois faite vers Rastat, pour persuader aux ennemis que je voulois attaquer Etlingen, avoit produit tout l'effet que je désirois, & que la même nuit que j'étois arrivé près de Philisbourg, le Prince Eugene en

avoit retiré la plus grande partie de ses troupes, & les avoit fait marcher pour soutenir les lignes qu'il croyoit menacées. 1713.

Après avoir surpris les ennemis, je n'oubliai rien pour ne l'être pas à mon tour. Ce qu'ils pouvoient imaginer de plus dangereux pour moi, étoit, voyant les forces du Roi répandues dans le Palatinat le long du Rhin, & ayant eux-mêmes un pont de bateaux sur des haquets, de me dérober un passage sur ce fleuve. Pour n'avoir point un pareil inconvénient à craindre, je plaçai des Officiers-Généraux très-capables, depuis Lauterbourg jusqu'au Fort-Louis. Je chargeai des patrouilles le sieur de *Guerchois*, très-bon Maréchal de Camp, & *Perrin*, bon Brigadier d'Infanterie, sous les ordres du Comte du *Bourg*, qui connoissoit mieux que personne tout ce pays-là, & dont les talens pour la défensive étoient au dessus de tout autre. » Ma » grande attention étoit de bien con- » noître mes Officiers-Généraux subal- » ternes. Tel par un esprit audacieux » est propre à mener une tête, qui » doit attaquer : tel autre, par un génie

1713. » porté naturellement aux précautions, » sans d'ailleurs manquer de courage, » répondra plus exactement de la dé» fense d'un pays; & ce n'est qu'en ap» pliquant à propos ces différentes qua» lités personnelles, que l'on peut se » préparer, & presque s'assurer de » grands succès «.

J'étois assez tranquille, au sujet de la grande armée des ennemis, parce qu'elle ne pouvoit passer le Rhin qu'à Maïence, & que je l'aurois vue venir d'assez loin pour prendre mes mesures; mais il me restoit encore quelques postes à occuper, pour avoir tant mes sûretés que mes subsistances. Je fis marcher, sous les ordres du Comte de *Broglio* & du Marquis d'*Alegre*, quatre-vingts escadrons à la hauteur de Wormes. Leur destination étoit de conserver, autant qu'il seroit possible, le pays qui est aux environs de Landau, & qui devoit fournir la subsistance à l'armée qui en feroit le siége. C'étoit aussi afin d'avoir toujours des partis sur Maïence, & d'obliger les Bailliages du Palatinat, d'Altzey, de Creutznach & d'Oppenheim, jusqu'à Coblentz, pays très-

riche, fort abondant en grains, de nous fournir notre subsistance. 1713.

Le 9 Juin, j'envoyai des ordres au Comte de *Dillon*, Lieutenant-Général, qui partoit des environs de Metz avec un corps de troupes, d'attaquer Keyserslauter, où il y avoit deux bataillons Impériaux, & de n'accorder d'autre capitulation à la garnison, que de se rendre à discrétion. Je mandai au sieur de *Saint-Contest*, Intendant des Evêchés, de se tenir à Sar-Louis, pour faciliter au Comte de *Dillon* son entreprise. Il trouva sur place le canon, les provisions & les Ingénieurs; & au bout de treize jours, la garnison, composée de huit cents hommes commandés par un Colonel, se rendit prisonniere de guerre. Je l'envoyai à Châlons en Champagne. *Saint-Pierre*, Brigadier d'Infanterie, fut blessé dangereusement. J'en donnai le commandement au sieur de *Vassy*, Lieutenant-Colonel, très-entendu, bon partisan, & plus propre qu'aucun autre à écarter les partis ennemis qui voudroient pénétrer par les montagnes. M. de *Dillon* prit aussi le château de Verastein,

qui achevoit d'ôter aux ennemis tout
1713. poste entre Coblentz & Maïence : il
s'y trouva quatre-vingts hommes.

Par abondance de précautions, je fis retrancher un camp devant l'ouvrage que les ennemis avoient à la tête de leur pont à Philisbourg. J'ordonnai aux troupes qui venoient de la Franche-Comté, de former un camp sous Brissak, & je leur faisois fournir des fourrages du pays ennemi, de l'autre côté du Rhin; & étant bien aise, à tout événement, d'être le maître de tenter quelques entreprises au delà du fleuve, je fis venir un pont de bateaux portatifs à Seltz.

Il ne me restoit d'inquiétude que de la part d'un fort qui étoit vis-à-vis de Manheim, dont les ennemis pouvoient à toute heure fortifier la garnison par le secours des bateaux, & ensuite établir un pont en une nuit, d'autant plus facilement, que le Rhin en cet endroit n'avoit qu'un seul canal. Le sieur d'*Albergoti*, que j'avois chargé de cette attaque, s'étoit mis dans la tête qu'il suffiroit de masquer & de bloquer ce fort, dont il vouloit croire les ouvrages beau-

coup meilleurs qu'ils n'étoient. » Dès 1713.
» que vous en ferez maître, lui écri-
» vois-je, vous ferez étonné & peut-
» être honteux de l'avoir cru si bon «.
J'y allai moi-même, & j'ordonnai que l'on disposât tout pour l'emporter, dès que le canon auroit rasé quelques fraises & palissades; mais nous n'en eûmes point la peine. Un nommé *Villiers*, très-bon Ingénieur, piqué de ce que M. d'*Albergoti* en avoit demandé un autre pour conduire l'attaque, entra dans le chemin couvert, que l'on trouva abandonné, & une demi-heure après dans la ville, que l'on trouva abandonnée de même. J'y entrai aussi avec M. d'*Albergoti* & ses Officiers, qui avoient été comme lui de l'avis du blocus; & en leur montrant les vices de la place, je leur dis assez séchement : » Je vous prie, Messieurs,
» de régler une autre fois vos idées,
» avec plus de soumission, sur celles
» de votre Général «.

Quand nous fûmes bien établis devant Landau, j'examinai avec le sieur de *Valory* & les Ingénieurs qu'il avoit amenés, les attaques les plus fa- *Siége.*

vorables. Après les avoir étudiées avec
1713. soin, nous nous déterminâmes au côté par lequel la place avoit toujours été attaquée, quoique les ennemis l'eussent fortifié de nouveaux ouvrages. Les Ingénieurs demanderent quatre jours pour les préparatifs nécessaires à l'ouverture de la tranchée. Je les employai à aller visiter tout le pays en deçà du Rhin, jusqu'au delà de Maïence. Je le trouvai rempli d'une si prodigieuse quantité de grains, que j'ordonnai aux Baillis & aux Magistrats de toutes les petites villes, d'en préparer cinquante mille sacs pour les armées du Roi; j'ordonnai aussi aux Bailliages de Lorraine, de fournir tous les chevaux & les grains qui leur seroient demandés. Le Roi m'avoit prescrit d'y envoyer des troupes, si M. de Lorraine faisoit quelques difficultés. Je chargeai, en conséquence, le sieur de *Saillant*, Lieutenant-Général, commandant dans les Evêchés de Metz, Toul & Verdun, de faire exécuter les ordres de Sa Majesté. Notre poste pour les lettres passant par la Lorraine, étoit souvent arrêtée par des voleurs, qui

ne pouvoient être protégés que par les Lorrains ; j'ordonnai que les villages voisins de la route répondroient des courriers, & payeroient chérement le mal qui leur seroit fait. Ainsi j'établis encore la sûreté de ce côté. 1713.

L'Electeur Palatin voyant ses Etats exposés à de fortes contributions, m'envoya un de ses Ministres, chargé de demander quelques ménagemens. Il s'expliquoit en même temps du désir qu'avoit son Maître de pouvoir contribuer à la paix. Le Prince de Dourlach fit plus ; il quitta le service de l'Empereur, pour garantir ses propres Etats, autant qu'il seroit possible, des malheurs de la guerre. Il me manda qu'il n'oublieroit rien pour porter ses voisins à prendre la même résolution. Je lui répondis : » Je ne négligerai » rien pour procurer des amis au Roi, » & pour faire aux Princes qui re» chercheront sa royale protection, » tous les plaisirs qui dépendront de » moi ; mais comme vos Etats four» nissent des troupes à l'Empereur, » comme contingent, vous ne devez » pas vous étonner s'ils demeurent » toujours soumis aux contributions «.

J'entrai en arrangemens avec les Dé-
1713. putés de Dourlach & de Bade. Ils s'engagerent à fournir cinquante mille sacs, moitié froment, moitié seigle. Pour faciliter les livraisons aux munitionnaires, & pour donner en même temps de l'inquiétude aux ennemis, depuis Huningue jusqu'à Maïence, je plaçai un corps très-considérable au delà du Fort-Louis, dans l'isle du Marquisat. Ce corps menaçoit les lignes d'Etlingen, & le grain nous descendoit librement par Strasbourg, où je mis trente escadrons qui fourrageoient au delà.

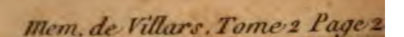
L'armée du siége fut composée de soixante bataillons & cinquante escadrons, sous les ordres du Maréchal de *Besons*. Il y avoit dans la place environ douze mille hommes commandés par le Prince Alexandre de Virtemberg, Lieutenant-Général de l'Empereur, très estimé. La tranchée fut ouverte la nuit du 24 au 25 Juin, & avancée jusqu'à demi-portée de fusil des premiers ouvrages des ennemis, avec tant de précautions & si peu de bruit, qu'ils ne s'en apperçurent pas. Ils voulurent pousser une garde de

de Dragons que l'on avoit fait avancer, afin de les empêcher de découvrir les travaux; mais les Marquis de *Livri* & de *Belle-Isle* prirent les piquets de la cavalerie la plus voisine, & rechasserent les ennemis jusque dans la contrescarpe. Les deux premieres nuits couterent peu d'hommes, & on passa assez facilement un ruisseau qui étoit devant la lunette la plus éloignée de la place. La nuit du 27 au 28, on acheva une batterie de six pieces de 24, pour battre le petit fort détaché, qui étoit dans les dehors. 1713.

Les ennemis firent, le 2 Juillet, une sortie assez considérable. Le Marquis de *Biron*, Lieutenant-Général de tranchée, sortit du boyau à la tête de trois bataillons de *Navarre*, & eut le bras emporté d'un coup de canon. *Bressac*, Capitaine de ce régiment, fut tué, & *Barberay*, Lieutenant-Colonel, blessé. Les ennemis furent chassés dans leur contrescarpe, & je fis poster le Marquis de *Biron* à la tête de la tranchée, où on lui coupa ce qui lui restoit du bras, quatre doigts au dessus du coude.

J'écrivis au Maréchal de *Besons* sur

la lenteur du siége. Les termes e
1713. étoient très-mesurés, & tels qu'il co
vient de les employer avec un homm
de pareille dignité, & avec lequel o
n'oublie aucun égard : mais comme l
conduite de la guerre rouloit entiére
ment sur moi, je ne pouvois m'em
pêcher de marquer mon étonnemen
de voir employer dix jours à prendr
des ouvrages qui étoient à près d'u
quart de lieue de la place. Je sais qu
la garnison étoit excellente, compo
sée des meilleures troupes de l'Empe
reur : ainsi les gens qui aiment le
précautions, avoient de bonnes raison
pour combattre ma vivacité; mais j'a
pour principe, que cette vivacité es
toujours convenable quand elle n'es
pas imprudente, & je fis sentir que je
n'admettrois pas les précautions qu
ne seroient pas indispensablement né-
cessaires. C'est pourquoi, quoiqu'on
me remontrât que les préparatifs n'é-
toient pas encore bien faits, j'ordonnai
que, la nuit du 11 au 12, on attaquât
tous les ouvrages extérieurs en deçà
du chemin couvert. Le Marquis de
Coigny, Lieutenant-Général de tran-
chée, & le Marquis de *Silly* en furent



PLAN DU SIEGE DE FRIBOUR

Par M.r LE MARÉCHAL DE VILLARS.

Cette Ville fut prise le 1.er Novembre 1731, et le Chateau se rendit le 16.

chargés. Le principal ouvrage, défendu par trois cents hommes des ennemis, fut emporté par les Grenadiers avec leur valeur ordinaire ; & ces trois cents hommes firent même une médiocre résistance : il étoit revêtu de front, & la gorge aussi, & il y avoit jusqu'au premier chemin couvert une communication sous terre, par où les ennemis pouvoient le secourir ; mais on ne leur en donna pas le temps. J'avois autour de moi plusieurs Officiers-Généraux volontaires, entre au-ires les Ducs de *Luynes* & de *Ri-helieu*, qui marquoient une grande rdeur dans toutes les occasions.

1713.

De ce jour, je me fixai au siége, mme dans le centre & le but prin-al de mes opérations. J'ordonnai e tous les Officiers des divers corps, me éloignés, montassent à leur tour ranchée, pour partager tant la peine e risque, que les dépenses, qui ent assez considérables. Les assiégés ient beaucoup de mines : nous tâmes de les éventer méthodique-t, en attachant aussi le mineur, e que leurs ouvrages étoient revê- Cela prenoit beaucoup de temps.

Je dis au Maréchal de *Besons* & à *Valory*, qu'il ne falloit ni trop mépriser
1713. l'ennemi, ni le trop respecter, & qu'à en juger par sa défense, on ne lui voyoit ni assez de fermeté, ni assez d'habileté, pour ne pas croire qu'on pouvoit aller plus vîte. J'avois, dès les premiers jours, conseillé d'attaquer le chemin couvert d'un peu plus près qu'on ne le fit : ma raison étoit que ce chemin étant tout entier miné, & le terrein fort humide, les ennemis ne chargeroient leurs mines au plus tôt que trois jours avant qu'ils s'attendroient d'être attaqués, & que, les surprenant par une attaque plus prompte, ils n'auroient pas le temps de les charger. Les Ingénieurs ne goûterent point mon avis, qu'ils trouverent téméraire & trop périlleux : cependant l'expérience fit voir qu'outre la perte du temps, qui est très-précieux à la guerre, la perte des hommes fut plus considérable, puisque nous essuyâmes le feu de seize mines, toutes en terrein mou, qu'ils n'auroient pas eu le temps de charger, comme ils en convinrent.

Du 12 Juillet au 4 Août, on prit en détail plusieurs ouvrages qui cou-

vroient le corps de la place. Après s'être emparés, la nuit du 15 au 16, d'un pâté défendu par la riviere de Queiche, qu'il fallut passer sur des ponts à chevalets, on emporta, le 18, les contre-gardes. J'étois à l'attaque commandée par le Comte de *Cezanne*, Lieutenant-Général, & le Marquis de *Gonsague*, Maréchal de Camp. 1713.

Prise de Landau.

Le jour d'après, les ennemis mirent le drapeau blanc, & demanderent à capituler. Il y eut suspension d'armes d'une heure. Je dis aux Officiers qui vinrent : » Vous serez prisonniers de » guerre : n'espérez pas d'autre trai- » tement «. Ils ne voulurent point y consentir, & on recommença à tirer. Une demi-heure après, un Colonel des ennemis vint apporter la capitulation. » Avant que de lire les articles, » lui dis-je, celui des prisonniers de » guerre y est-il ? Il me répondit que » le Prince de Wirtemberg n'y con- » sentiroit jamais. Reportez votre ca- » pitulation, répliquai-je : bien des » complimens à M. le Prince de » Wirtemberg : vous lui direz que je » considere trop son mérite, pour ne » pas priver quelque temps l'Empereur

» de ses services & de ceux des braves
1713. » gens qui défendent Landau « : & on recommença, pour la troisieme fois, à tirer.

Les Officiers principaux de l'armée me presserent de consentir que la garnison se retirât. Ils alléguoient pour raison, que la saison avançoit, qu'on ne pourroit former d'autre entreprise, & qu'enfin il falloit conserver les troupes. Je restai ferme dans ma résolution, & le lendemain 20 Août, le Prince de Wirtemberg se rendit prisonnier de guerre avec sa garnison, sans restriction. Il en sortit plus de huit mille hommes. Le Roi n'en perdit que mille, & deux mille blessés dans les hôpitaux. J'envoyai le sieur des *Luteaux*, Colonel d'Infanterie, neveu du Maréchal du *Bourg*, porter cette bonne nouvelle au Roi; & le Chevalier de *Valory*, fils du Lieutenant Général, porter quarante-deux drapeaux & deux étendards de la garnison : je la répartis à Saverne & à Haguenaw, en attendant les ordres du Roi. Je me louai beaucoup de toutes les troupes, sur-tout des Ingénieurs & des Grenadiers, Officiers & soldats

Ce corps servoit avec une intrépidité qui méritoit des louanges infinies. Je donnai aussi de grands éloges à *Valliere*, Chef des Mineurs : il avoit commandé l'Artillerie dans tous les siéges de la campagne précédente, & il ne fit pas difficulté à celui-ci de servir sous le sieur *Duperier*, moins ancien, qu'il trouva en fonction. Je fis distribuer, pendant ce siége, plus de dix mille francs de ma bourse aux Officiers blessés, leur faisant dire, pour ménager leur délicatesse, que je reprendrois cet argent sur le prêt, bien éloigné cependant de cette volonté : ils reçurent, & presque tous voulurent rendre. 1713.

Il est à observer qu'avant l'ouverture de la campagne, on avoit soutenu, pour faire plaisir au Maréchal de *Besons*, qu'il falloit deux armées; que la sienne marcheroit sur la riviere de Glane, pendant que celle du Maréchal d'*Harcourt* passeroit le Rhin au Fort-Louis. Le Prince Eugene placé derriere les lignes d'Etlingen, pouvoit les couper & les battre l'une après l'autre ; mais le moins qui pût arriver, c'est que deux belles armées très-bien entretenues, auroient

tenu la campagne ſans but & ſans ſuc-
1713. cès. Et voilà ce que produiſent les cabales de Cour, uniquement occupées des intérêts des particuliers, & jamais de ceux du Roi.

J'eus la ſatisfaction de faire ſubſiſter pendant trois mois deux cents bataillons, & plus de trois cents eſcadrons, dans la longueur de vingt lieues de pays ſur cinq de large, entre les montagnes & le Rhin, ſans qu'aucun payſan quittât ſon habitation. Cela n'avoit ſans doute été poſſible que par la plus ſévere diſcipline & la plus exacte économie; parties de la guerre auxquelles je m'étois ſinguliérement appliqué. Dans une lettre au Roi, je pris la liberté de lui faire cette remarque: » Votre Majeſté n'au» roit pas été ſervie ſi heureuſement » par ceux qui ſoutenoient qu'une » armée compoſée de plus de cent » bataillons & deux cents eſcadrons » ne pouvoit ſubſiſter ſur le Rhin, & » qui, ſur ce fondement, ſe prépa» roient à la ſeule défenſive en Al» lemagne «. Il eſt certain que les peuples de ce pays, qui juſque-là n'avoient vu nos ſoldats que le flam-

beau à la main, surpris qu'on ne fît aucun dégât chez eux, venoient d'eux-mêmes nous apporter nos besoins. Je reçus un témoignage non suspect de cette bonne conduite, par un Corps respectable, le Chapitre de Spire, qui, au hasard de déplaire à l'Empereur, chanta le *Te Deum* pour la prise de Landau. Je ne l'y forçai point; mais le Doyen s'y offrit de lui-même, disant que la bonté que le Roi avoit eue de faire rebâtir leur église, les obligeoit à ce respect; qu'ils y étoient portés de plus par le bonheur actuel de leur ville, qui s'enrichissoit au milieu de la guerre, par la liberté de vendre aussi cher ses marchandises, & par l'exacte discipline des troupes Françoises.

1713.

Avant que Landau fût rendu, je m'étois occupé de ce qu'il y auroit à faire après. Mes vûes tournerent sur Fribourg. Il semble que le Prince Eugene me devina; car il s'appliqua à fortifier puissamment les gorges & les montagnes que je devois occuper par-derriere la ville, pour empêcher de la secourir, & les postes en avant, qu'il me falloit emporter avant que

Marche sur Fribourg.

d'y arriver. De mon côté, je mis
1713. tout en œuvre, afin de donner le change à l'ennemi, & d'écarter toute idée que je dusse attaquer Fribourg. Je fis des mouvemens de troupes depuis Huningue jusqu'à Maïence. Je couvris le Rhin de bateaux ; je plaçai en différens endroits des ponts portatifs, qui pouvoient persuader que j'avois dessein d'insulter les lignes d'Etlingen par Rastat. J'eus grand soin sur-tout de faire réparer les fortifications de Landau, afin que si le Prince Eugene s'y portoit pendant que je serois occupé à Fribourg, je pusse le laisser morfondre devant cette place, & pénétrer moi-même dans le cœur de l'Empire, par Phillingen, mauvaise place qu'il me seroit facile d'emporter. J'envoyai au Roi un Mémoire, que j'avois fait moi-même étant sous Landau, où étoient expliqués les divers mouvemens des troupes, aussi bien que les dispositions pour les vivres, l'artillerie, le partage des Généraux, & les moyens de cacher les véritables desseins jusqu'au dernier moment (*a*).

(*a*) Ce Mémoire est une piece très impor-

Le Roi, qui voyoit d'assez grandes difficultés dans l'entreprise de Fribourg, me dépêcha un courrier, pour m'engager à faire de nouvelles réflexions, & prendre garde de trop hasarder; mais je ne fus pas ébranlé par ses observations. J'aurois seulement voulu commencer le 5 Septembre, persuadé qu'il est plus avantageux d'attaquer avec moins de préparatifs, que de laisser à l'ennemi le temps & le moyen de prévenir les coups qu'on peut lui porter; mais on me demanda jusqu'au 10. Il survint encore des difficultés qui occasionnerent du retardement, sur-tout au sujet des vivres, que nous devions tirer presque tous des contributions prises sur l'ennemi, & qu'il falloit assurer. M. de Lorraine refusa le plus long-temps qu'il put, les chariots qu'on vouloit avoir de chez lui, 1713.

tante, plus capable qu'aucune autre de faire connoître le génie actif du Maréchal & son esprit de détail. Comme il peut être fort utile aux Militaires, on le mettra tout entier à la fin de l'ouvrage. Il est du 2 Septembre: tiré des Mémoires, cent quatrieme cahier.

& on fut obligé de forcer ses sujets.
1713. Il survint aussi une difficulté à l'égard des Suisses, qui, fondés sur des conventions qu'ils citoient, prétendoient ne devoir jamais être employés au delà du Rhin. Le Roi avoit ordonné qu'on les y forçât, même le régiment des Gardes. On se souvenoit d'un discours que M. de Turenne avoit tenu, en circonstances semblables, aux Commandans de ce Corps. » Messieurs, leur dit-il, na-» turellement je ne parle durement à » personne; mais je vous ferai cou-» per la tête dans le moment, si » vous refusez d'obéir «. Cette douceur *naturelle* que se donnoit M. de Turenne, est assez plaisante. Touché de la douleur mortelle des Officiers Suisses, qui se trouvoient dans la cruelle alternative de manquer à leurs Supérieurs ou au Roi, je les laissai en deçà du Rhin, avec d'autant plus de raison, qu'ayant à former un siége sur les frontieres de cette Nation, je crus convenable au service du Roi de la ménager.

Attaque de Rosecoph. Enfin, tout fut prêt le seize. Le Comte du *Bourg* marcha avec qua-

rante bataillons droit ſur Fribourg. Un gros corps, auquel on donna le plus d'étendue poſſible, parada & manœuvra en deçà du Rhin, vis-à-vis les ennemis qui étoient dans leurs lignes d'Etlingen, comme s'il eût voulu les attaquer; un autre maſqua ces mêmes lignes du côté de Raſtat, avec la même démonſtration de vouloir les inſulter; & j'envoyai un fort détachement de Dragons, qui s'avancerent dans la vallée d'Hornberg, comme ſi l'armée qui ſuivoit le Comte du *Bourg* eût dû attaquer non Fribourg, mais Phillingen. La nuit de ce même jour, je donnai un grand bal à Strasbourg, ainſi que j'avois fait deux ans auparavant, lorſque j'entrai dans l'Empire. Le bal me ſervit encore cette fois à cacher quelques ordres de détail. J'en ſortis à la pointe du jour, montai dans ma chaiſe de poſte, & paſſai le Rhin. A meſure que je trouvois les troupes en marche, je les exhortois d'avancer, & je joignis le Comte du *Bourg* le 20, à trois heures après midi, au moment qu'il arrivoit au pied du Roſcoph. 1713.

C'eſt une montagne qui couvroit

Fribourg, par rapport à moi, célebre
1713. par son escarpement. Le Général Vaubonne avoit employé le temps du siége de Landau à perfectionner les retranchemens qui étoient sur la hauteur. Il occupoit la crête avec dix-huit bataillons Impériaux. Les redoutes étoient fraisées & palissadées, & la gauche de ce retranchement tenoit au fort Saint-Pierre, qu'on peut dire imprenable par sa situation. Il étoit très-facile aux ennemis d'y envoyer beaucoup plus de troupes, quand ils reconnoîtroient qu'on en vouloit à ce poste : c'est pourquoi j'avois recommandé au Comte du *Bourg* d'attaquer, à quelque moment qu'il arrivât.

Il vouloit des pioches, des outils, des fascines, & plusieurs autres préparatifs. » Rien de tout cela, lui répondis-je ; des hommes «. Et en même temps je fis marcher toutes les troupes. J'envoyai le Chevalier d'*Asfeldt*, Lieutenant-Général, attaquer une demi-lune sur la droite, le Comte d'*Estrades* faire une diversion sur la gauche de l'attaque du Chevalier d'*Asfeldt*, & marchai moi-même à la tête de tout, mettant seulement cinq cens

Grenadiers devant moi. La montagne étoit si escarpée, & le rocher si roide, que je sentis mon cheval, quoique très-fort, plier des quatre jambes, & prêt à me faire rouler dans le précipice : je me jetai brusquement à bas avec grand risque, puisque, depuis ma blessure, il me falloit toujours deux hommes pour me mettre à cheval. Ma chute fut heureuse : je grimpai des pieds & des mains, aidé par des Grenadiers, accompagné de M. le *Duc*, du Prince de *Conty*, de M. de *Richelieu*, du Prince d'*Epinoy*, & de beaucoup d'autres jeunes gens de qualité, vifs & ardens. Nous fîmes tous ensemble un si violent effort, que les ennemis ne purent tenir : on en tua beaucoup ; on prit deux Colonels avec plusieurs drapeaux : je les envoyai porter au Roi par le Comte de *Boissieux*, mon neveu. Le reste de l'infanterie se jeta dans Fribourg, & leur cavalerie s'enfonça dans les gorges. 1713.

Je la suivis avec l'intention d'avancer dans le pays autant qu'il seroit possible. On trouva le fort d'Halgrabe abandonné. J'aurois voulu pénétrer plus avant ; mais comme les vivres

1713. n'avoient pu marcher aussi vîte que l'armée, je me trouvai sans pain, parce qu'on n'avoit pas osé en faire avancer, de peur de découvrir notre dessein. J'en fis ramasser tout ce que je pus dans l'armée, & le donnai à un détachement de mille chevaux, la plupart Dragons & Hussards, auxquels j'ordonnai de pénétrer aussi loin qu'ils pourroient. Moi-même j'allai quatre lieues au delà de l'Abbaye de Saint-Pierre, voulant qu'il se répandît chez les ennemis que l'armée du Roi rentroit dans l'Empire. Il étoit en effet important que ces peuples, las de la guerre, fussent confirmés dans leur mécontentement par notre retour dans un pays si couvert de lignes & de retranchemens, qu'ils le croyoient inaccessible. C'est pourquoi je ne m'embarrassai pas de faire un peu jeûner la compagnie pendant deux jours : j'allai toujours en avant, quoique nous n'eussions d'espérance que sur le pain que nous pourrions trouver dans les villages & les chaumieres éparses. On dînoit comme on pouvoit. M. le *Duc* me donna deux soupers, qui furent gaillards & sans crainte d'indiges-

tion. Nos troupes, à leur retour dans le camp, trouverent du pain sec, pas trop abondamment : mais quand le soldat est victorieux, on le contente de peu. Les mille chevaux dont j'ai parlé, allerent au delà de Rotweil, & pousserent des partis fort loin au delà du Danube. 1713.

Revenu devant Fribourg, je réglai les quartiers & pris les postes qui pouvoient rendre le secours difficile, & même faire perdre l'envie de le tenter. Ce siége étoit une entreprise très hardie, sur-tout commencé dans la fin de Septembre. Trois forts qui occupoient les montagnes, rendoient la ville comme inattaquable, & entre les trois, celui de Saint-Pierre passoit pour imprenable. Mais mon espérance étoit fondée sur ce qui l'auroit peut-être fait perdre à d'autres ; savoir, sur ce que la ville renfermoit une garnison de dix-neuf bataillons, sans compter les détachemens & toute la Noblesse du pays, qui s'y étoit réfugiée. Les Officiers du corps de *Vaubonne* y avoient aussi leurs femmes & la meilleure partie de leurs équipages, qu'ils n'avoient pas eu le temps de mettre

Siége de Fribourg.

ailleurs. D'après ces connoissances, 1713. voici comme je raisonnai : Le siége de la ville peut être long ; mais n'étant pas secourue, on la prendra quinze jours plus tôt ou plus tard. Je ne donnerai aucune capitulation à la garnison, & sa détresse me servira à prendre les forts de Saint-Pierre & de l'Etoile, sans les attaquer. Je m'embarquai sur cette espérance.

Le 27, je réglai les attaques avec le sieur de *Valory* & les deux principaux Ingénieurs, celle de la ville, près de la porte Saint-Martin, & celle qui pouvoit mener au fort de Saint-Pierre, par la vallée de Saint-Pierre. Le sieur de la *Batue*, qui avoit commandé dans le château de Fribourg, vouloit que l'on attaquât par la porte de la ville, qui étoit au pied de ce château, & sa raison étoit qu'on pouvoit, par cette attaque, saigner la riviere qui passe dans les fossés ; & la *Batue* avoit raison : mais je me laissai aller au désir de *Valory* & des Ingénieurs, parce que, quand on fait faire aux gens ce qui n'est pas de leur goût, souvent les choses n'en vont pas mieux. La tranchée fut ouverte

la nuit du dernier Septembre au premier Octobre. On se servit d'un redan le long de la riviere, qui mene presque au pied du glacis de la porte Saint-Martin. Le travail fut poussé à deux cents toises de la palissade. On n'y fit pas grande perte; il y eut seulement entre les travailleurs une petite alarme, que je dissipai par ma présence. 1713.

Le soir du premier Octobre, les ennemis firent une grosse sortie; mais les bataillons de la *Reine*, qui étoient à la tête de la tranchée, les repousserent. Le sieur de *Beaujeu* eût la jambe emportée d'un boulet de canon à côté de moi. Il étoit Brigadier, & faisoit la charge de Maréchal des Logis Général de la Cavalerie. Ce succès nous donna la facilité d'arranger notre terrein; de sorte que la nuit du 4 au 5, nous plaçâmes vingt-quatre pieces en batterie contre la ville & le château. Notre canon commença à en imposer à celui des ennemis: cela ne les empêcha pas de faire deux grandes sorties, l'une le 7, qui fut soutenue par le Marquis de *Nangis*, qui les reconduisit jusqu'au chemin couvert, avec

1713. assez de perte de leur côté. Le sieur de *Squiddi*, Capitaine de mes Gardes, fut blessé près de moi. L'autre sortie, du 9, se fit sur l'attaque du château, où le terrein étoit très-avantageux aux assiégés, parce qu'ils descendoient sur nos gens : cependant nous n'eûmes que trois Capitaines de Grenadiers tués, l'un desquels étoit le fils de Milord *Melford*, & environ quatre-vingts soldats tués ou blessés. Les ennemis laisserent dans nos tranchées beaucoup plus des leurs, & ne firent pas grand dommage à nos logemens, qui furent bientôt rétablis.

J'appris alors que le Prince Eugene étoit parti de son camp près d'Etlingen, pour s'approcher de nous. Comme il pouvoit marcher par-derriere les montagnes, ou par la plaine, je n'oubliai rien pour empêcher qu'il ne m'obligeât de partager mes forces, en me menaçant de deux côtés : je travaillai à le contraindre de se déterminer, de sorte que j'eus toujours le temps de lui opposer mon armée entiere. Pour cela, je fortifiai si bien les montagnes, qu'il ne lui restoit de pays accessible que par la plaine : j'allai moi-même

visiter les vallées de Stauffen, Totnan & d'Obrelet, parce qu'on m'avoit dit que les ennemis, après s'être présentés à la vallée de Saint-Pierre, pouvoient très-aisément retourner par ces vallées, & m'attaquer. Je profitai de l'avis, & mis sur la crête de ces montagnes un gros corps, commandé par le sieur *Dillon*, Lieutenant-Général, ce qui m'assura absolument de ce côté : il pouvoit, à la vérité, m'approcher par la plaine; mais, par cette marche, il prêtoit le flanc aux troupes que j'avois mises dans Strasbourg & le fort de Kell : je les avois chargées de le harceler, & j'étois sûr que cela me donneroit le temps de rappeler le gros de mes forces, & de les placer dans des retranchemens que j'avois préparés : ainsi, après cette visite des lieux, je continuai mon siége assez tranquillement. 1713.

L'attaque du chemin couvert, & d'une lunette qui le défendoit, ayant été résolue pour la nuit du 13 au 14, je commandai quarante compagnies de Grenadiers, soutenues de plusieurs bataillons. Le hasard fit que les assiégés avoient résolu de leur côté une sortie

de douze cents hommes, commandés par le Général Vetvefeim. Ils fe mettoient en bataille fur le glacis, lorfque nos Grenadiers fortirent de la tranchée. C'étoient tous gens choifis: l'action fut chaude, & la mêlée meurtriere. Peu de ces douze cents hommes rentrerent dans la place. Le Général ennemi me fut amené à la tête de l'attaque.

1713.

La lunette étoit gardée par deux cents hommes, qui fe défendirent avec la plus grande fermeté. Les Marquis de *Vivans* & de *Pezeux* marcherent avec quatre bataillons, pour foutenir les Grenadiers. La réfiftance des ennemis ne fe ralentit pas. Je ne voulois pas manquer le logement, parce que la faifon s'avançant plus que de coutume, & la neige couvrant déjà la terre, la prife de cette lunette étoit une circonftance décifive pour le fuccès du fiége. Je fis foutenir mes deux mille Grenadiers par trente bataillons. Le combat dura deux heures avec un acharnement égal. Les Comtes de *Broglio*, de *Nangis*, de *Silly*, le fieur de *Contade*, le Duc de *Richelieu*, le Duc de *Guiche*, & plufieurs autres Offi-

ciers Généraux ne quitterent pas l'attaque, non plus que moi. Nos Grenadiers, qui d'abord étoient entrés dans la lunette, en furent chassés; mais les Officiers Généraux que je viens de nommer, secondant M. de *Vivans*, y rentrerent à la tête des régimens de *Poitou* & de *Royal-Roussillon*. Les deux cents hommes qui la défendoient, ne voulurent point de quartier, & furent tués jusqu'au dernier. Presque tous nos Capitaines de Grenadiers restèrent morts, tant dans la lunette que dans le chemin couvert. Le Duc de *Richelieu*, qui faisoit auprès de moi les fonctions d'Aide-de-Camp, fut blessé à la tête, & je reçus à la hanche un coup de pierre si violent, que mes habits en furent percés. Les ennemis perdirent beaucoup à cette action; mais elle nous couta deux mille hommes. La valeur du soldat y fut portée au plus haut point. Tous ceux qui retiroient leurs Officiers blessés, retournoient avec empressement au combat, si-tôt qu'ils les avoient mis hors de la portée des coups. Le Gouverneur demanda le lendemain une suspension d'armes, pour enterrer

1713.

les morts. Je l'accordai, & j'en profitai, pour soustraire aux yeux des soldats des objets qu'il est quelquefois bon d'éloigner de leur vue.

1713.

Cependant l'attaque du château n'avançoit pas. Je n'en avois jamais espéré un grand succès, & n'avois compté sur la prise du château, que par celle de la ville. Les ennemis firent, le 16, un signal du fort de Saint-Pierre, & on eut lieu de croire que c'étoit pour avertir le Prince Eugene qu'ils étoient pressés. Il étoit alors sur les hauteurs de Holgraphe. Il y demeura un jour, & se retira. J'établis, le 18, six batteries sur le chemin couvert. Les Princes du Sang même me prierent alors de laisser sortir des Dames de Fribourg : » Permettez, leur répondis-je, » que je ne diminue en rien l'inquié- » tude des ennemis, sur-tout des plus » galans de leurs Généraux « ; & je persistai, malgré eux, dans une dureté qui nous fut très-utile.

Prise de la ville.

Je comptois que les nouvelles batteries commenceroient à tirer du 19 au 20, & je ne fus pas trompé : elles furent servies à souhait. On renversa la contrescarpe dans le fossé, on commença

mença à le ſaigner & à y jeter des faſcines & des ſacs à terre; mais il reſtoit aux ennemis deux batteries dans les flancs bas, couvertes par les oreillons des baſtions. Elles raſoient le foſſé, & étoient trop baſſes pour que notre canon pût bien les voir. Malgré cela, les ponts furent achevés le 27, ou plutôt les foſſés furent comblés, & on ſe trouva en état de monter à l'aſſaut le 30. Mais à huit heures du matin il parut un drapeau blanc ſur la breche, & le Marquis de *Villeroi* m'amena deux Magiſtrats, qui m'apprirent que le Gouverneur les avoit abandonnés & s'étoit retiré dans les châteaux. Mon premier ſoin fut de courir à la breche, pour garantir la ville du pillage. Il étoit temps. Je trouvai le Duc de *Tallard*, Colonel de tranchée, qui avoit beaucoup de peine à empêcher les ſoldats : cependant j'en vins à bout avec quelque peine auſſi, & je garnis du régiment des Gardes tous les endroits par où on pouvoit entrer. Je fis enfermer dans le couvent & le jardin des Capucins plus de cinq mille priſonniers, que le Gouverneur avoit abandonnés à ma diſcrétion, auſſi

1713.

bien que toutes les femmes des Généraux & Officiers, qu'ils avoient
1713. laiſſées dans la ville avec leurs équipages, & j'envoyai *Contades*, Major-Général, porter à la Cour cette heureuſe nouvelle.

Moyennant un million que la ville donna, elle ſe racheta du pillage & de l'incendie, à condition cependant qu'on ne tireroit pas des forts & du château où la garniſon s'étoit retirée, & je fis dire au Gouverneur, que s'il en partoit un ſeul coup, je ferois tout paſſer au fil de l'épée. Une autre choſe à laquelle il ne s'attendoit pas, c'eſt que j'ajoutai, que comme il avoit jugé à propos d'abandonner à ma diſcrétion plus de cinq mille hommes de ſa garniſon, bleſſés & autres, je ne tromperois pas ſa confiance, & qu'il ne leur ſeroit fait aucun mal; mais qu'ils n'auroient d'autre ſubſiſtance que celle qui leur ſeroit envoyée du château. Sur cette déclaration, le Gouverneur demanda permiſſion d'envoyer des Officiers au Prince de Savoie, pour lui apprendre ſa ſituation, & voir s'il voudroit changer quelque choſe à l'ordre précis qu'il lui avoit donné de ſe

défendre jusqu'à la derniere extrémité, avec promesse de le secourir. 1713.

Pendant cette espece d'armistice, je remis quelque ordre dans la ville, où régnoit une horrible confusion. On trouva vingt-quatre pieces de canon en état de servir, qui, jointes à celles que j'avois déjà, me firent soixante pieces de 24 & quarante mortiers prêts à foudroyer le château, si la réponse qu'on attendoit du Prince Eugene n'étoit pas conforme à ma demande. Je les mis en batterie, sans essuyer un seul coup de fusil. Pour les vivres à fournir aux prisonniers, le Gouverneur m'écrivit une lettre très-pathétique, dans laquelle il me mandoit que son honneur ni celui de la garnison ne lui permettoient pas de se défaire des vivres, qui lui étoient nécessaires, pour suivre les ordres de son Maître & de son Général, & qu'il ne croyoit pas que ma religion me permît de faire mourir de faim des Chrétiens dont j'étois le maître.

Je lui répondis : » Mon honneur, » ma religion, & ce que je dois à mon » Maître & aux François, ne me per- » mettent pas de laisser du pain à un

» ennemi qui n'en veut que pour tuer
1713. » les François : ainsi vous enverrez » du pain aux soldats que vous avez » abandonnés, ou vous répondrez à » Dieu de ceux qui périront à vos » yeux « : &, pour rendre ma réponse plus efficace, deux jours après je fis porter aux barrieres du château une vingtaine de soldats épuisés de faim. La garnison voyant ses camarades prêts à périr, obligea le Gouverneur de donner du pain & de la viande aux prisonniers, & retira dans le château ces vingt malheureux. Comme je savois que les troupes des forts n'avoient pas des vivres pour deux mois, & qu'elles étoient forcées de les partager avec plus de cinq mille hommes abandonnés dans la ville, je comptois dès-lors bien sûrement qu'elles ne soutiendroient pas trois semaines, & que je les aurois peut-être plus tôt.

Ma fermeté fut blâmée par les Dames de la Cour de France, & même par quelques Officiers-Généraux de mon armée. Le sieur de *Guerchois*, qui en fut informé, m'envoya plusieurs exemples tirés de l'Histoire, qui justifioient ma conduite ; & il m'ex-

horta à tenir bon : mais je n'avois pas besoin d'encouragemens, & je n'avois garde de négliger le seul moyen qui me restoit pour me rendre maître de cette importante & forte place, dont il y avoit des parties imprenables. 1713.

Prise des forts.

J'allai loger dans la ville même, pour être derriere les batteries que je destinois à foudroyer le château. Le Gouverneur, impatient de voir tout préparer sous ses yeux pour sa ruine, fit quelques difficultés de laisser faire nos travailleurs sans obstacles de sa part. Je lui réitérai mes premieres menaces, & il nous laissa mettre tout en état de tirer le 12 Novembre.

Le 10, le Général Vactendonne vint me dire de la part du Gouverneur, que la réponse du Prince Eugene ne lui donnoit pas une liberté entiere, & il demandoit la permission de retourner. » Je ne puis le » faire, répondis-je, qu'à condition » que le fort de Saint-Pierre me sera » remis sur le champ «. La proposition fut refusée. Comme j'avois besoin de cinq ou six jours encore pour recevoir l'augmentation d'artillerie que j'attendois, je permis au

1713. Général Vactendonne d'aller trouver le Prince Eugene, à condition qu'il seroit de retour le cinquieme jour. Cependant je fis les dispositions nécessaires pour attaquer Kirn & Trarbach, immédiatement après la prise de Fribourg. Je ne m'en serois pas tenu à cela, si j'avois pu m'assurer des vivres; j'aurois voulu marcher avec une partie de l'armée à la tête du Danube, & pousser des partis considérables dans l'Empire. Mais quelque diligence que fît le sieur *Paris*, Munitionnaire général, il lui fut impossible de donner du pain d'avance aux troupes pour huit jours.

Enfin, le 13 au soir, le Gouverneur reçut du Prince Eugene la permission de rendre les forts. J'envoyai le Duc de *Richelieu* porter au Roi cette grande & importante nouvelle. La garnison sortit le 20, au nombre de six mille hommes. Elle en avoit perdu plus de quatre, sans compter ce qui avoit été laissé dans la ville à ma discrétion. On trouva dans les forts & châteaux une quantité prodigieuse de munitions de guerre & d'artillerie. Ce même jour, je séparai

l'armée. Comme elle étoit composée de deux cents bataillons & de trois cent soixante escadrons, il n'auroit pas été possible que les routes & les étapes ordinaires fussent suffisantes. Je fis prendre du pain pour cinq jours, & fis suivre les divers corps par toutes les charrettes que j'avois de l'Alsace & de la Lorraine, jointes à celles des vivres, qui servirent aussi à transporter les soldats malades & fatigués. Il fallut par-tout ouvrir les chemins à force de bras, parce qu'il y avoit deux pieds de neige sur la terre; faire partir les divisions les unes après les autres, à mesure que les fourrages se consommoient, & avec le plus grand ordre, pour prévenir la confusion, si facile à mettre entre tant de gens.

1713.

Démarches pour la paix.

Pendant que les Subalternes s'occupoient de ces détails, une affaire pour le moins aussi importante fixoit mon attention : c'étoit la paix. On m'en avoit fait quelques ouvertures, dès le temps que les Princes Palatin & de Dourlac avoient entretenu auprès de moi des Envoyés, sous prétexte de leurs intérêts, pendant le siége de Landau. J'en avertis le Roi, qui

daigna me ch[illegible] de cette grande
1713. affaire, & m'en[illegible], le premier Septembre, les pouvoirs pour la traiter. La négociation s'échauffa à mesure que nos armes devenoient plus heureuses. Lorsque nos troupes entrerent dans l'Empire, au commencement du siége de Fribourg, je sus que les Etats de Suabe avoient demandé l'assemblée des Cercles voisins, afin de pourvoir à leur commune sûreté, & que, malgré la Cour de Vienne, l'assemblée avoit eu lieu. Les sieurs Baron de Honteim & Becker, Ministres de l'Electeur Palatin, & qui parloient aussi pour l'Empereur, me dirent que le Prince Eugene étoit, comme moi, chargé de traiter la paix; & en effet, si-tôt que Fribourg fut rendu, ce Prince m'écrivit qu'il avoit reçu les pleins pouvoirs de l'Empereur, & me proposoit le château de Rastat pour nos conférences. Je l'acceptai, & nous fîmes aussi par lettres plusieurs arrangemens concernant notre séjour. Nous réglâmes que nous aurions chacun pour notre garde seulement cent Maîtres & cent hommes de pied. Il ne fut pas question du cérémonial; il étoit inu-

tile entre nous. Comme ce qu'il y avoit de plus grand dans les deux armées désiroit se trouver à l'ouverture des conférences, le Prince Eugene me manda que, crainte de confusion & d'accident, il ne le permettroit qu'à cinq ou six; savoir, le Prince de Dourlac, le Duc d'Aremberg, les Généraux Falguestein & Konigsec. Je ne donnai de mon côté la permission qu'au Duc de *Rohan*, au Comte du *Bourg*, MM. de *Chatillon*, *Contades*, *Belle-Isle* & *S. Fremont*. 1713.

J'arrivai à Rastat le 26 Novembre à quatre heures après midi, & le Prince de Savoie une demi-heure après moi. Si-tôt que je le sus dans la cour, j'allai au devant de lui au haut du degré, lui faisant des excuses de ce qu'un estropié ne pouvoit descendre. Nous nous embrassâmes avec les sentimens d'une ancienne & véritable amitié, que les longues guerres & les différentes actions n'avoient pas altérée. Je le menai dans son appartement, qu'il avoit choisi du côté droit, parce que tout ce qui venoit de l'Empire, pouvoit lui arriver sans passer sous nos yeux; & le côté gauche avoit la même commodité

Conférences de Rastat.

pour moi. Un quart-d'heure après, le
1713. Prince vint me rendre visite : il demeura une demi-heure, retourna chez lui, où il ne resta que peu de temps, & revint. » Les visites de cérémonie » rendues, me dit-il, j'avois impa» tience de rendre celles d'amitié, & » j'aurois été bien fâché que vous eus» siez pu me prévenir dans celles-là. » Nous sommes trop voisins, pour que » je ne cherche pas souvent à en profi» ter «. Je répondis comme je devois à des avances si flatteuses. Nous réglâmes notre journée. Il fut convenu que nous dînerions alternativement l'un chez l'autre avec les principaux chacun de notre parti, & qu'il y auroit le soir un jeu dans mon appartement, qui étoit le plus commode. Ce fut d'abord au piquet, auquel nous substituâmes ensuite un brelan très-médiocre, qui se faisoit sur les six heures du soir; & quelquefois on soupoit ensemble.

Qui a demandé la paix le premier.

Dans la premiere conférence, le Prince Eugene me dit que l'Empereur vouloit sincérement la paix, mais qu'il étoit obligé aux égards convenables avec les Princes de l'Empire; qu'il étoit persuadé que, si on n'avoit eu

d'autre objet que d'amuser, on ne l'auroit pas chargé de la commission. Je lui en dis autant, & sur cela nous étions d'accord; mais nous ne le fûmes pas sur ce qu'il me soutint que nous avions les premiers demandé la paix. Il en vouloit inférer que c'étoit à nous à recevoir les conditions, & non à les faire, & que nous ne devions pas nous flatter de les obtenir bien avantageuses pour nos Alliés de l'Empire. Les conversations à ce sujet furent très-vives & très-sérieuses, toujours cependant de part & d'autre avec la politesse, les termes de respect & de vénération dus aux deux Souverains : mais qui nous auroit entendus, auroit cru que nous n'avions pas deux jours à rester ensemble. 1713.

» Les Ministres de l'Electeur Palatin, me dit le Prince Eugene, ont » toujours fait entendre que les premieres avances pour la paix venoient du » côté de la France. Ils ont apparemment, lui répondis-je, joué le » rôle ordinaire des Médiateurs, qui, » pour rapprocher les deux parties, » ne se font pas scrupule de prêter » à l'une vis-à-vis de l'autre, l'em-

» pressement qu'elle n'a souvent pas ;
1713. » mais je m'en rapporte à la probité » du Baron de Honteim & du sieur » de Becker : qu'ils disent si ce ne » sont pas eux qui ont désiré de venir » près de moi, & si, dès la premiere » entrevue, je ne leur ai pas déclaré » hautement que jamais le Roi n'a» bandonneroit les intérêts des Elec» teurs de Baviere ni de Cologne, & » qu'il ne feroit point de paix, que » les dernieres conquêtes ne lui de» meurassent. Sans doute mes dis» cours ont passé à la Cour de Vien» ne, & si elle avoit trouvé mes » propositions inadmissibles, nous ne » serions pas ici «.

Vivacités. On passa d'abord en revue tous les objets, grands & petits, avec assez de chaleur. Je remarquai que c'étoient les médiocres qui donnoient le plus d'humeur. Le Prince Eugene ne pouvoit digérer que sur la pressante recommandation du Roi d'Espagne, le nôtre demandât une principauté en Flandre pour la Princesse des Ursins. » Encore, disoit-il, si c'étoit pour un » Général auquel il eût d'aussi gran» des obligations qu'à vous, je n'en

» ſerois pas ſurpris : mais pour cette » Dame, vous me permettrez de » vous en marquer mon étonne- » ment «. Comme j'inſiſtois, il arriva deux ou trois fois qu'il me dit : » Nous » n'avons qu'à nous ſéparer. C'eſt » au moins, lui répondis-je, une » grande ſatisfaction pour moi, d'a- » voir paſſé deux jours avec l'homme » du monde pour lequel j'ai l'atta- » chement le plus vif. Mais ſi nous » recommençons la guerre, lui dis-je, » où prendrez-vous de l'argent ? Il » eſt vrai que nous n'en avons pas, » me répondit-il; mais il y en a en- » core dans l'Empire. Pauvres Etats » de l'Empire, m'écriai-je, on ne » vous demande pas votre avis pour » entrer en danſe; il faut bien que » vous ſuiviez enſuite « ! Mon excla- mation le fit ſourire. 1713.

Baſe de la paix.

Enfin on commença à s'entendre, & je pus, le 5 Décembre, préſenter au Roi le plan d'une négociation qui prenoit de la conſiſtance : je lui mandai, que, depuis dix jours, je bataillois avec le Prince Eugene ſur Landau. Je voulois qu'il fût laiſſé fortifié à la France; & le Prince déclara que ſes

1713. instructions portoient une exclusion entiere de cet article. » Cependant, ajoutois-je, dans la journée d'hier, le » Baron de Honteim ayant souvent » parlé à l'un & à l'autre, il fut » dit que, sans Landau, il n'y avoit » de ma part aucun consentement à » la paix ; mais qu'en attendant les » résolutions de la Cour de Vienne » sur cet article, on pouvoit traiter » les autres, pour ne pas perdre un » temps précieux & nécessaire à l'en» tiere consommation de l'ouvrage. » Ainsi donc nous avons traité sur la » base de la paix, & la Cour de » Vienne consent que cette base soit » le traité de Ryswick, comme j'en ai » l'ordre de Votre Majesté «.

Ainsi, après une guerre de quatorze ans, pendant laquelle l'Empereur & le Roi de France avoient été près de quitter leurs capitales, l'Espagne avoit vu deux Rois rivaux dans Madrid ; presque tous les petits Etats d'Italie avoient changé de Souverains ; une guerre, dont toute l'Europe, excepté la Suisse & quelques lieux dans les autres parties du Monde, avoit ressenti les horreurs : nous nous remettions

précisément au point d'où on étoit parti en commençant. 1713.

J'écrivis en même temps au Roi ce que je croyois qui pouvoit s'obtenir sur les autres articles, & je lui demandai ses dernieres résolutions. » M. le Prince Eugene, lui disois-je, » passe la restitution totale de l'E» lecteur de Cologne; je la demande » pareille pour l'Electeur de Baviere, » & cet article passera sans difficulté: » il n'est cependant pas entiérement » accordé, parce que je demande un » dédommagement. Le Prince Eu» gene soutient qu'il prouvera que » les hostilités ont commencé par les » Bavarrois, & qu'au pis aller, on » ne devroit qu'une année, puisque » l'Electeur a été mis au ban de » l'Empire, & que ce ban confisque » tous ses biens. Il m'a ajouté que » ses meubles sont encore dans ses » châteaux, qu'on n'en a rien en» levé, comme il a fait à Inspruck; » qu'on les lui donnera, mais qu'on » ne consentira à aucune espece de » dédommagement.

» Il paroît que le Prince de Sa» voie demandera que les affaires de

» l'Italie en général, sur-tout celle
1713. » de Mantoue & celle du Marquisat
» de Burgaw, soient renvoyées à la
» Chambre de Weslar & au Conseil
» Aulique, ces Tribunaux étant les
» Juges naturels & les seuls compé-
» tens des Fiefs de l'Empire. Il m'a
» aussi parlé des fortifications d'Or-
» bitelle & de Porto-Longone, de la
» possession de Sabionette. Je lui ai
» répondu que ce seroient des objets à
» discuter, quand je serois mieux
» instruit; mais que ces articles n'em-
» pêcheroient point la paix, quand
» on seroit d'accord sur les autres.

» Je n'obtiendrai rien pour Madame
» des Ursins & le Prince Ragotzki. La
» Maison d'Autriche compte donner
» des dédommagemens à l'Electeur
» Palatin. Comme elle les prendra sur
» elle, ce n'est point à moi à les
» restreindre : il faut seulement que
» je sache si je dois m'opposer jus-
» qu'à rompre, en cas que ce Prince
» prétende la dignité royale avec
» l'Isle de Sardaigne. Il est certain
» que la justice veut absolument qu'il
» ne soit pas dégradé pour avoir été
» fidele à l'Empereur, & en général,

» je supplie de nouveau Votre Ma-
» jesté de me donner ses ordres précis 1713.
» sur les articles qui doivent me faire
» rompre, supposé qu'on ne les passe
» point.

» Le Prince de Savoie déclare po-
» sitivement que l'Empereur demande
» la confirmation des priviléges des
» Barcélonois, qui lui ont montré
» tant d'attachement pendant qu'il
» étoit en Espagne, & qu'il a ordre
» de ne rien conclure sans cela. J'ai
» répondu, que j'ignorois si Votre Ma-
» jesté voudroit faire des offices sur
» ce sujet auprès du Roi son petit-
» fils; mais que, selon moi, on ne
» pouvoit lui demander rien de plus.
» Quant à la paix d'Espagne, lors-
» que j'en parle, le Prince de Savoie
» me répond que Votre Majesté en
» sera l'arbitre. Je voudrois, en at-
» tendant, qu'il fût renoncé de part
» & d'autre, par le Roi d'Espagne
» & par l'Empereur, aux titres des
» Etats qu'on ne possede pas. Le
» Prince de Savoie paroît tenir à ces
» titres, & j'y ai consenti, à condi-
» tion que cela ne pourra causer au-
» cun sujet ni prétexte de nouvelle

1713. » guerre. J'ai déclaré auſſi que M. le » Duc de Hannover ſera reconnu en » qualité d'Electeur ; mais que pour » la Flandre, je ne crois pas que » Votre Majeſté veuille rien changer » à ce qui a été réglé à Utrecht. » Enfin, j'ai l'honneur d'aſſurer Votre Majeſté, que je crois la paix » faite, moyennant la paix de Ryſwick en entier, la reſtitution des » Electorats, mais ſans dédommagement, & Landau fortifié, avec le » Fort-Louis, pour Fribourg, qui ſera » rendu «.

Regardant la paix comme à peu près faite, je jugeai à propos de rappeler à Me. de Maintenon les eſpérances brillantes que m'avoit données M. de Chamillard, quand je fus envoyé en Flandre, en 1709. » Jamais, » lui diſois-je (a), il n'y a eu de Connétable, ni peut-être de Général, » à remonter dans les ſiecles les plus » reculés, qui ait été honoré de commandemens d'armées ſi conſidéra-

(a) Lettre à Madame de Maintenon, du 12 Décembre.

» bles, pendant tant d'années, dans
» des circonstances plus dangereuses, 1713.
» & qui s'en soit tiré plus heureu-
» sement «. J'en concluois, que ce ne
seroit pas présomption à moi de demander l'épée de Connétable, que le Ministre lui-même m'avoit exhorté de regarder comme le prix légitime de mes services, sur-tout si j'y ajoutois la paix.

Mais nous en étions encore éloignés. *Difficultés qui surviennent.* On s'en tenoit à la Cour à des bagatelles qui faisoient craindre au Prince Eugene qu'on ne procédât pas franchement, & que, par des démonstrations de désir de paix, auxquelles on ne donneroit aucun effet, on ne cherchât à brouiller l'Empereur avec l'Empire. Il menaça de se retirer. J'en écrivis assez vivement à M. de Voisin:
» Vous ne voulez donc pas la paix?
» lui dis-je (*a*). A la bonne heure. Je
» ne puis rien ajouter aux conditions
» que j'ai envoyées. Le Prince Eu-
» gene est persuadé qu'il y a une ca-

(*a*) Lettre à M. de Voisin, du 16 Décembre.

1713. » bale de Cour, qui veut principa-
» lement m'empêcher de ſigner cette
» paix, & il ne ſauroit comprendre
» qu'on ne ſe contente pas des condi-
» tions propoſées. Il ne ſe relâchera
» aſſurément pas. Mais, en vérité,
» qu'eſt-ce que le Roi veut de plus
» pour ſa gloire, que le rétabliſſement
» entier d'un Prince qui a mis l'Em-
» pire à deux doigts de ſa perte, &
» qui même le pouvoit renverſer, s'il
» avoit ſuivi mes conſeils ? Il nous a
» bien porté malheur depuis : Dieu
» veuille qu'il ne nous en porte pas
» davantage !

» Le Prince Eugene m'a dit que
» l'Angleterre, ou plutôt un de ſes
» Miniſtres trouble la paix, qu'il ſait
» que l'Electeur de Baviere a fait
» offrir quatre cent mille écus à Mi-
» lord Strafford, s'il peut être maî-
» tre de la négociation & lui faire
» avoir les Pays-Bas, & il m'a aſ-
» ſuré que Milord Strafford feroit
» tous les efforts imaginables pour
» troubler : ainſi tenez-vous en garde
» contre ces menées ſourdes. M. le
» Prince Eugene vient de me dire
» que par eſtime & par amitié pour

1713.

» moi, & persuadé que je veux sin-
» cérement contribuer à la paix, il
» demeurera encore sept jours; qu'a-
» près cela il partira, si nous ne
» finissons sur les conditions propo-
» sées, & que, les conférences rom-
» pues, il n'y aura que la destruction
» d'un des deux partis, qui puisse
» donner la paix.

» Pour moi, Monsieur, je ne crois
» pas que les Négociateurs mentent
» toujours : ce n'est ni mon carac-
» tere, ni celui de l'homme avec le-
» quel je traite; & il n'y a, après
» ce qu'il a dit, qu'à rompre ou
» conclure. Si les principaux points
» sont passés, les autres ne doivent
» pas empêcher la paix générale. On
» aura beau les représenter jusqu'à
» l'importunité, je prévois que j'y ga-
» gnerai peu. Je m'attendois à des
» remercîmens de conditions aussi glo-
» rieuses & avantageuses, & tout
» au contraire, je vois que des baga-
» telles perpétuent la guerre. Comptez
» que la paix sera faite ici, ou rom-
» pue pour toujours. Renvoyez-moi
» donc le plus vîte un de vos courriers,
» car sept jours sont bientôt passés;

1713. » & , s'il nous trouve séparés , je » crois que je n'aurai d'autre parti » à prendre que de retourner à la » Cour. Je suivrai la route de Metz; » & je vous assure, Monsieur, que je » voudrois bien y être retourné droit » de Fribourg «.

Sur les privileges des Catalans.

Il faut savoir & dire ici qu'il y avoit en effet une petite cabale à la Cour, qui désapprouvoit la paix, toute glorieuse qu'elle étoit, parce que je la traitois. Le Marquis de *Torcy*, Ministre des Affaires Etrangeres , étoit peiné de ce que ma correspondance s'adressoit à M. de *Voisin*, Ministre de la Guerre; mais le Roi l'avoit ordonné ainsi. J'écrivis très-fortement à M. de *Torcy*, que je n'avois pas désiré d'être chargé de la négociation , & que si on la croyoit mal conduite, il n'y avoit qu'à en envoyer un autre. Je n'écrivis pas moins vivement à M. de *Voisin* & à Madame de *Maintenon*, sur cette mésintelligence qui occasionnoit des retards; & apparemment mes lettres firent impression, puisque je reçus à jour dit le courrier du Roi , qui me marqua être très-content des principaux points sur lesquels on convenoit

de la paix. Il se contentoit de la cession de Landau fortifié, & du rétablissement des Electeurs sans dédommagement. Mais le Prince Eugene insista à demander le rétablissement de tous les priviléges des Catalans, que l'Empereur désiroit comme un point auquel son honneur étoit intéressé, parce qu'il ne pouvoit consentir que des peuples qui s'étoient sacrifiés pour lui, pussent lui reprocher de les avoir abandonnés. 1713.

Nous eûmes à cette occasion des conversations très-vives, mais qui n'altéroient point notre amitié réciproque. Je puis dire que nous traitions franchement & noblement; & comme, malgré l'attention que nous avions l'un & l'autre à ne mettre ni aigreur, ni même trop de chaleur dans les disputes que nous étions obligés d'avoir ensemble, quand cela arrivoit, nous nous étions avisés de nous servir du Comte *Konigsec* & de *Contades*, pour nous faire des excuses de nous être un peu échappés, & on n'en parloit plus.

Ardeur des Négociateurs pour faire la paix.

Cette conservation des priviléges des Catalans, réclamés si opiniâtrément par l'Empereur, mit un air de

1713. pique dans notre conversation du 29 Décembre. Nous nous quittâmes sans rien nous relâcher, & fort sérieusement. Le lendemain, le Prince Eugene me trouvant plus gai, me demanda d'où venoit cette meilleure humeur. » De » quelques réflexions, lui répondis-je, » & les voici : Je vous avoue que » j'étois pressé de voir une paix que » nous avions lieu de croire faite » après la cession de Landau & le » rétablissement des Electeurs, sur le » point cependant d'être rompue, » parce que le Roi demandoit pour » ces Princes des dédommagemens, » ou la Flandre. J'ai obtenu de Sa » Majesté, qu'Elle se désistât de ces » prétentions : c'est à vous, M. le » Prince, à être sérieux, quand vous » songerez que l'Empire pourra re» procher à l'Empereur d'avoir sa» crifié ses intérêts & son repos aux » priviléges des peuples révoltés de » Catalogne. Ainsi, Monsieur, la » paix manquant par l'Empereur, » je suis très-aise de la continuation » d'une guerre que nous ferons sur le » pays ennemi, & très-flatté de la » gloire que l'on peut espérer, contre le

» le plus respectable Général de l'Europe «. 1713.

Il me répondit d'un air touché : » M. le Maréchal, vous avez écrit » très-fortement pour renouer la paix. » Vous avez raison, & j'en ai de » bonnes pour écrire présentement » avec la même force ; & après avoir » rêvé un moment, il ajouta : M. le » Maréchal, vous voulez bien que » je juge de vous par moi, & je » vous supplie de juger de moi par » vous-même. On veut croire dans le » monde entier, que nous voulons » tous deux la continuation de la » guerre, & je vous assure que la » paix ne seroit jamais faite, si d'au- » tres que nous la négocioient : c'est » que nous traitons en gens d'hon- » neur & d'une maniere bien éloi- » gnée de toutes les finesses que plu- » sieurs estiment nécessaires dans les » négociations. Pour moi, j'ai toujours » pensé, & je sais que vous pensez de » même, qu'il n'y a pas de meilleure » finesse que de n'en pas avoir «.

1714. *Leur désintéressement.*

Après cette ouverture sur les raisons que le Prince Eugene disoit lui-même avoir d'écrire fortement pour la paix,

1714. je ne doutai pas que les Catalans ne fussent abandonnés, ou qu'on ne trouvât quelque biais pour sauver l'honneur de l'Empereur sans les aider; restoient à écarter les prétentions chimériques de l'Electeur de Baviere sur la Flandre. Persuadé que les Ministres de l'Empereur, qui s'étoient fait donner des terres considérables en Baviere & dans le-Haut-Palatinat, quand il avoit été mis au ban de l'Empire, seroient ébranlés par leurs propres intérêts, il leur faisoit offrir de leur abandonner ces terres pour toujours, & d'autres même plus considérables, s'ils portoient l'Empereur à lui céder la Flandre. Je mandai au Roi, que de telles visions retardoient tout; que l'Empereur ne paroissoit aucunement disposé à céder la Flandre; & que quand même ses Ministres pourroient être séduits par leurs intérêts particuliers, le Prince de Savoie n'étoit pas de caractere à se laisser corrompre de même.

Nous avions aussi, outre Madame des Ursins, à contenter encore plusieurs autres parties qui se prétendoient lésées par la guerre, & sollicitoient des restitutions. Sur les ordres du Roi,

je demandai le Marquisat de Viadana pour le Marquis de Sainte-Croix. » Savez-vous bien, me dit le Prince » Eugene, que ce petit présent que » vous demandez de l'Empereur pour » le Marquis de Sainte-Croix, vaut » près de quarante mille écus de re- » venu? Si cela est, répondis-je, » je ne le demande plus : je vous con- » seille de le prendre pour vous. Je » sais que vous avez pu en avoir de » plus considérables, & que celui qui » a donné à l'Empereur le Milanois, » Naples, la Sicile, la Sardaigne, » & qui a rétabli le Duc de Savoie, » pouvoit espérer beaucoup mieux, » sans comparaison : mais je ne vous » connois aucune retraite. Vos pa- » lais de Vienne n'en sont pas une, » ni votre isle du Danube, avec votre » Comté de Baraniwar. Quoiqu'il soit » très-constant que vos importans ser- » vices rendus à la Maison d'Au- » triche vous donneroient toujours » le premier rang dans la Cour de » l'Empereur, la sagesse veut que » l'on ait une retraite, & il me sem- » ble en effet que vous m'avez dit » qu'il y a eu des temps où vous avez

1714.

1714.

» songé à vous retirer. Vous avez
» une famille, me répliqua le Prince,
» & je ne suis pas surpris que vous
» pensiez ainsi : pour moi, qui n'en
» ai pas, je vous assure que, si je
» me retirois, un million de revenu
» ou douze mille livres de rente me
» seroient la même chose «. Il me
proposa de nouveau de demander pour moi le Duché de Limbourg, que la Princesse des Ursins sollicitoit. » Je suis sûr, me dit-il, que
» l'Empereur se fera un plaisir de vous
» l'accorder «. Les sieurs de *Saint-Fremont* & *Contades*, qui étoient auprès de moi, le Duc d'Aremberg & Konitseck, qui étoient auprès du Prince Eugene, étoient étonnés de nous voir tous les jours disputer avec la derniere vivacité, pour des Principautés & des Etats demandés par le Roi, l'Empereur & le Roi d'Espagne pour des particuliers, & que nous ne fissions rien pour nous-mêmes.

Esquisse du traité envoyé aux Cours de Vienne & de Versailles.

Le 3 Janvier, le Roi m'écrivit une lettre qui ôtoit au Prince Eugene toute espérance d'obtenir les priviléges des Catalans, & qui m'ordonnoit de partir, si on insistoit. Il me répondit :

» Je suis persuadé que si nos Maî-
» tres n'avoient pas voulu sincére- 1714.
» ment la paix, ils ne se seroient
» pas servis de gens comme nous,
» qui ne sommes point faits pour plai-
» der; ainsi nous ne romprons pas,
» parce que vous & moi saurons écar-
» ter ce qui nous paroît véritablement
» injuste. On m'a cru parti de Raf-
» tat, quand vous n'avez pas paru
» content de la restitution totale des
» Electorats sans dédommagement,
» avec la cession de Landau fortifié.
» Peut-être croira-t-on chez vous que
» vous voudrez partir aussi, parce que
» je ne me relâche pas sur les privi-
» léges; mais je vous ai donné le
» bon exemple de demeurer. Vous le
» suivrez, & il faut espérer que nous
» finirons «.

Je commençois à douter du succès, parce que je savois que plusieurs personnes éloignoient le Roi de la paix. Il me répondit, que le Roi de Prusse, celui de Pologne & l'Electeur d'Hanovre tâchoient aussi d'en éloigner l'Empereur. » Vous ne vous attendez
» pas, lui dis-je, quoique premier
» Ministre de l'Empereur, vu les ca-

1714. » bales de votre Cour, à être entiérement approuvé. Pour moi, je sais » qu'étant sans crédit dans la mienne, » ce qu'il y a de plus considérable » sera au-désespoir, si la paix se fait » par mon ministere : mais armons-» nous de courage, ne songeons qu'aux » véritables intérêts de nos Maîtres, » & finissons «. C'étoit toujours là notre refrain.

Accord sur les privileges des Catalans.

Le 14 Janvier, nous dressâmes un modele de traité, que nous envoyâmes à nos Cours respectives. Nous y remettions l'article de la Princesse des Ursins & celui des Catalans, à l'assemblée qui devoit se tenir pendant l'été dans quelque ville de Suisse ou d'Allemagne, pour la signature de la paix générale. Mais le 21, nous reçûmes presque au même moment des courriers de Versailles & de Vienne, qui portoient des ordres absolument opposés sur les Catalans. Le Prince Eugene déclara qu'il lui étoit enjoint de partir, si le Roi ne retiroit pas les troupes qu'il prêtoit au Roi d'Espagne pour soumettre Barcelone. Je le refusai : il insista qu'il fût du moins libre à l'Empereur d'envoyer, sans rompre

la paix, des secours d'hommes, de vivres & d'argent; je refusai encore: mais dans le cours de la conversation, il m'expliqua bien clairement, que l'Empereur n'avoit aucun moyen de faire la guerre au Roi d'Espagne, aucune force maritime, & même que la vente de Final, qu'il venoit de faire aux Génois, marquoit bien qu'il n'étoit pas occupé des entreprises de mer. Par cette explication, je compris qu'il n'étoit question que de laisser à l'Empereur la faculté de dire à des peuples qui s'étoient sacrifiés pour lui, qu'il faisoit tout ce qui étoit en son pouvoir. Je ne fis donc plus difficulté d'accorder une liberté qui devoit servir si peu.

1714.

Plaintes du Maréchal sur les obstacles qu'on met à la paix.

Nos projets de traité revinrent apostillés. Le Prince Eugene trouvant dans les articles envoyés de Versailles plusieurs points qu'il ne pouvoit passer, me dit : J'ai ordre de rompre, si on fait de nouvelles difficultés; mais faisons de nouveaux efforts, peut-être viendrons-nous à bout de tout concilier. Il n'y avoit à la vérité que de petites difficultés qui regardoient les Princes d'Italie; des titres, les villes

1714. à choisir pour le congrès futur, une obstination à vouloir que l'Empereur traitât pour lui seul, & non pour les autres Princes d'Allemagne. » Êtes-» vous donc absolument résolu, me » disoit le Prince Eugene, de brouiller » l'Empereur avec l'Empire, comme » je m'en doutois d'abord « ? Je le rassurai. Nous convînmes que nous ne suspendrions pas la conclusion de la paix générale pour ces petites difficultés, mais qu'il falloit cependant les lever.

J'en écrivis assez vivement, le 28 Janvier, à M. de *Voisin* & au Marquis de *Torcy*; & par le conseil de M. *Contades* & de la *Houssaie*, je mêlai aux raisons politiques, des plaintes de la conduite que l'on tenoit dans cette affaire. Je ne leur cachai pas que je m'appercevois de quelque jalousie, qu'on s'efforçoit de faire prévaloir de petits intérêts sur les grands objets dont nous étions occupés : que si on vouloit continuer la guerre, il n'y avoit qu'à me le mander; à moins qu'à la résolution déjà prise de n'avoir pas la paix, on ne voulût joindre celle de me charger de la rupture. » Je ne

» puis, ajoutois-je, souffrir davan- 1714.
» tage les discours que l'on tient à
» la Cour, où l'on répand que j'ai
» consenti à des conditions plus dures
» que celles de Gertruidemberg. La
» paix la plus glorieuse est au pou-
» voir du Roi : il y joint à l'avan-
» tage de rétablir tous ses Alliés,
» d'en récompenser même plusieurs,
» celui de désunir l'Empire, que le
» Cardinal de Richelieu, le Prince
» de Condé & M. de Turenne regar-
» doient comme le seul ennemi qui
» pût par terre porter un grand dom-
» mage à la France. Peut-être, ce
» moment passé, n'aura-t-on de long-
» temps une paix si nécessaire. Les
» Ministres de l'Empereur, forcées
» d'abandonner des terres magnifi-
» ques qu'il leur a données dans la
» Bavière & le Haut-Palatinat, s'y
» opposerent, de même que les Elec-
» teurs de Prusse & d'Hanovre, qui
» comptoient partager les Etats de
» Suisse dans l'Empire. La Reine
» Anne est à l'extrémité; sa mort
» peut rendre aux Wights toute leur
» autorité en Angleterre. Ainsi deux
» campagnes très-glorieuses, qui for-

» cent l'Empereur à la paix, vont
1714. » être perdues, par les difficultés très-
» mal fondées qu'on fait, & qui sans
» doute seront relevées par ceux de
» nos ennemis auxquels la continua-
» tion de la guerre seroit très-utile «.
A l'appui de mes lettres, j'envoyai *Contades*, qui partit chargé de réponses à toutes les objections; & pour perdre un peu de vue les négociations, qui commençoient à nous fatiguer, le Prince Eugene s'en alla à Stutgard, & moi à Strasbourg.

Conclusion de la paix.

Pendant ces retardemens, on proposa au Roi de m'ordonner d'attaquer les lignes d'Etlingen, sans songer que les ennemis avoient plus de force derriere & à portée de s'y placer, que je n'en pourrois de long-temps rassembler. Il semble qu'un démon, ennemi de la tranquillité générale, avoit fait oublier aux Ministres de France l'horreur des propositions de Gertruidemberg & de la Haye, & de quelles extrémités ils étoient délivrés. Heureusement ces funestes dispositions ne prévalurent pas. *Contades* revint avec des réponses conformes à mes désirs. Ce n'étoit pas sans peine qu'il les avoit obtenues, &

peut-être auroient-elles été encore louches & indécises, si je n'avois écrit que j'avois donné ma parole d'honneur que les réponses de la Cour de France seroient positives, sans quoi le Prince Eugene ne se seroit pas arrêté à Stutgard. M. de *Voisin* m'écrivit à cette occasion, qu'il ne pouvoit s'empêcher de me dire en confidence, que souvent je pressois le Roi avec trop de vivacité. Je lui répondis : » Je sais bien » que les maximes des bons Courtisans sont de préférer le bonheur de » plaire au Maître, à la gloire de le » bien servir; mais comme j'ai toujours été très-éloigné de ces principes, je ne changerai pas. Au reste, » lorsque j'ose disputer au Roi certaines choses, je les refuse fortement au Prince Eugene; & par » cette conduite, je parviens au bonheur de conclure une paix que les » bons serviteurs du Roi trouveront » plus glorieuse & plus utile qu'ils ne » l'avoient jamais espérée «. 1714.

J'envoyai *Contades* rendre compte au Prince Eugene de ce qu'il avoit fait à Versailles. Il me répondit par le même, que puisqu'on étoit d'accord,

il se rendroit à Rastat le 27 Février. Il
1714. eut la politesse d'y arriver trois heures avant moi, pour m'en faire les honneurs. Ses premieres expressions marquerent le désir sincere qu'il avoit de pouvoir contribuer au rétablissement d'une intelligence parfaite entre l'Empereur & le Roi. Il dit même que l'intention de son Maître étoit de choisir dans sa Cour ce qu'il y avoit de plus considérable, pour l'envoyer Ambassadeur extraordinaire auprès du Roi.

Je le pressai fort de terminer le peu de différens qui restoient pour conclure la paix avec le Roi d'Espagne. Il me répéta ce qu'il m'avoit déjà dit, que le Roi en seroit le médiateur. » Mais, dit-il, l'Empereur & » l'Impératrice ne pouvant rien obtenir pour les Catalans, dont ils » causent la ruine, veulent au moins, » pour leur honneur, pouvoir dire : » Nous ne vous avons point abandonnés, puisque nous n'avons pas voulu » conclure avec le Roi d'Espagne. Si » je vous montrois, ajouta-t-il, les » lettres de la main de l'Empereur » & de l'Impératrice sur ce sujet, » vous comprendriez que c'est un mal-

» heur pour moi d'avoir traité une » paix, dans laquelle je n'ai pu obtenir ce qui étoit le plus précieux » à l'un & à l'autre. Moi-même, » quand je songe qu'avec l'abandon » des Catalans & de Porto-Longone, » vous avez obtenu le rétablissement » total des Electorats, la paix entiere de Ryswick, & Landau fortifié, je trouve, M. le Maréchal, » que depuis deux ans vous m'avez » assez maltraité. L'amitié qui est » entre nous ne m'empêche pas de le » sentir vivement, & je vous assure » que je ne serai pas bien traité à » Vienne. Je puis vous répondre, lui » répliquai-je, que je le suis plus » mal à Versailles. Hé bien, reprit-il, » je vous répete, M. le Maréchal, » que si j'avois pu imaginer que l'on » eût porté si loin les intérêts de votre » Maître, j'aurois mieux aimé avoir » les bras cassés, que de me charger » de la négociation «. 1714.

On se mit à rédiger le traité. M. de la *Houssaie* & le Baron de Honteim, les sieurs Penterrieder & d'Hauteval y travaillerent dix jours sans relâche. On commença à le lire le 6 Mars à

1714. six heures du soir, comptant avoir fait avant minuit; mais quelque soin qu'on apportât à ne point faire de mauvaises difficultés, la lecture ne finit que le 7 à sept heures du matin, & un moment après, ne nous étant donné que le temps de nous faire quelques complimens, nous partîmes (*a*).

Sa réception à Versailles. Je n'arrivai à Versailles que le 14, parce que le Duc de Lorraine m'arrêta en passant, pour me charger de ses intérêts auprès du Roi. En me voyant, le Roi me dit (*b*) : » Voilà donc, M. le » Maréchal, le rameau d'olivier que » vous m'apportez; il couronne tous » vos lauriers «. Après lui avoir rendu

---

(*a*) On frappa à Nuremberg une Médaille qui portoit les têtes des deux Généraux en regard, comme se parlant, & très-reconnoissables, marqués sur leur cuirasse, l'un d'une Aigle, l'autre d'une Fleur de lis. Pour légende : *Olim duo fulmina belli.* Au revers, sur une table, deux épées entourées de branches d'olivier, un casque renversé qui sert d'encrier ; & un petit Amour, une plume à la main, qui semble écrire avec ces mots : *Nunc instrumenta quietis. Rastat*, 1714. Journal de Verdun, Avril 1715, pag. 304.

(*b*) Tiré des Mémoires imprimés, tome 3, page 158.

compte, tant des opérations de ma derniere campagne, que de ce qui s'étoit passé à l'occasion de la paix, j'ajoutai (*a*) : » Permettez-moi, Sire, » d'embrasser les genoux de Votre Ma- 1714.
» jesté de la part du Prince Eugene; » il m'a fait promettre d'assurer Votre » Majesté de son regret sincere de tout » ce qu'il a été forcé de faire pendant » la guerre. A l'occasion de la paix, » qui est un temps de clémence, il » prend la liberté de supplier Votre » Majesté de recevoir favorablement » les assurances de son profond res- » pect «. Le Roi répondit : » Il y a » long-temps que je ne regarde le » Prince Eugene que comme sujet de » l'Empereur. En cette qualité, il a » fait son devoir. Je lui sais gré de ce » que vous me dites de sa part, & » vous pouvez l'en assurer «. Le Roi m'accorda les grandes entrées; faveur que je prisai beaucoup, par la liberté qu'elle me donnoit d'approcher en tout temps de sa personne. Sa Majesté joignit à cette grace, celle de la survi-

(*a*) Tiré des Mémoires imprimés, tome 3, page 158.

vance de mes Gouvernemens au Marquis de Villars mon fils, comme Elle venoit de l'accorder, pour le Gouvernement de Languedoc, au Prince de Dombes son petit-fils. Je pouvois m'attendre encore à d'autres graces. Le Roi avoit sondé à ce sujet *Contades*, que j'envoyai de Rastat porter le traité de paix. Celui-ci répondit, qu'il ignoroit mes désirs. » Mais, dit le » Roi, il a voulu être Connétable, » & il sait que je suis résolu, depuis » que je regne, à ne point faire de » Connétable. M. le Maréchal, répli- » qua Contades, ne s'est jamais ouvert » sur cette pensée; mais Votre Majesté » me permettra de lui dire, que je la » crois persuadée qu'aucun Connéta- » ble n'a eu plus lieu d'espérer cette » dignité. Je le crois bien, reprit le » Roi, puisqu'il y en a eu qui n'avoient » presque jamais vu de guerre; mais » laissons cela. J'aime véritablement » le Maréchal, & hors cela, il peut » compter sur tout ce qui sera en mon » pouvoir «.

1714.

Assemblée de Bade.

Il avoit été résolu à Rastat, que, pour cimenter la paix & la rendre générale, les Ambassadeurs du Roi & de

l'Empereur, & ceux de la plupart des Princes de l'Europe, se trouveroient dans l'été à Bade. Le Comte du Luc & M. de Saint-Contest de la part du Roi, les Comtes de Gois & de Seilern de celle de l'Empereur, y arriverent dans le mois de Juillet. Ils étoient chargés de régler toutes les prétentions des parties contractantes, de maniere que nous n'eussions plus qu'à signer, le Prince Eugene & moi, quand nous arriverions, & nous ne devions arriver que quand on nous manderoit que tout seroit prêt. 1714.

J'arrivai le 7 Septembre. Il y eut, pendant mon voyage, une contestation sur le titre d'*Altissimus*; les Ambassadeurs de l'Empereur ne vouloient le donner qu'au Prince Eugene, alléguant que le Duc de Longueville, quoiqu'il jouît en France de la qualité de Prince, n'avoit pu l'obtenir en signant la paix de Munster. Sur cet exemple, les Ambassadeurs du Roi s'étoient rendus; mais je mandai que, comme Pair de France, j'avois droit aux mêmes titres que les Princes étrangers, & que je n'irois pas à Bade, si on mettoit quelque différence. Les Impé-

riaux dépêcherent un courrier au Prince
1714. Eugene, qui fit cesser la difficulté, en ordonnant qu'on me donnât dans le traité le même titre qu'à lui.

Le Prince de Savoie arriva le même jour. Il fut moins question entre nous des conditions de la paix générale, qui étoient à peu près fixées, que de quelques affaires particulieres; affaires de confiance, que nous traitâmes tête à tête, sans la participation des autres Ambassadeurs. Je fis connoître la nécessité de rétablir la tranquillité dans le nord, entre la Moscovie, la Suede & la Pologne, si on vouloit que l'ouvrage de la paix fût durable. Le Prince m'assura que l'Empereur y pensoit; & il me fit observer qu'il avoit même déjà procuré le retour du Roi de Suede de Bender dans ses Etats. Nous convînmes des précautions à prendre pour contenir quelques Princes d'Italie remuans & un peu mécontens de leur partage. Je sondai aussi les dispositions de l'Empereur à l'égard de l'Electeur d'Hanovre, qui venoit de monter sur le trône d'Angleterre, par la mort de la Reine Anne; savoir si on trouveroit mauvais que le Roi favorisât les entre-

prises que le Prince Edouard pourroit tenter. Le Prince Eugene dit qu'il ne savoit pas les intentions de sa Cour sur un sujet qui n'avoit pas été prévu; mais que son avis à lui, étoit qu'on ne songeât pas si-tôt à des tentatives qui pourroient rallumer la guerre dans l'Europe. 1714.

Conclusion de la paix générale.

Mais le but principal de nos conférences secretes, fut de cimenter l'union de nos deux Cours en prévoyant ce qui pourroit la troubler, & y pourvoyant d'avance. Le Prince Eugene me dit avec le ton de la vérité, qu'il pouvoit m'assurer du désir sincere qu'avoit l'Empereur de s'unir pour toujours avec le Roi, & qu'il vouloit détruire ce préjugé, que les Maisons de France & d'Autriche seroient à jamais irréconciliables. Il ajouta, qu'on désiroit un Ambassadeur du Roi à Vienne, & que le Comte de Kaunitz étoit destiné pour venir en cette qualité de la part de l'Empereur auprès du Roi. Il auroit désiré sur-tout que nous prissions dès-lors des mesures sur un objet qui intéressoit singuliérement l'Empereur, Prince très-religieux. Il n'avoit pas d'enfans mâles, & il craignoit que sa

mort arrivant, les Princes Proteſtans
1714. ne vinſſent à bout de placer un Prince
de leur Religion ſur le trône Impérial,
& de rendre ainſi l'Empire alternatif
entre eux & les Catholiques, objet
qu'ils avoient en vue depuis long-temps. » Nous ſavons, me dit-il, que
» le Roi a fait un teſtament. Cette précaution, priſe par un Prince ſi ſage,
» ne ſauroit avoir pour objet que la
» conſervation de la Religion & l'affermiſſement de la paix dans toute
» l'Europe. Comme l'Empereur a le
» même deſſein, le moyen certain
» de le faire réuſſir ne feroit-il pas
» de faire entrer Sa Majeſté Impériale
» dans les meſures que le teſtament
» regle ſelon les apparences? Je répondis : Le Roi a déclaré que perſonne
» n'avoit connoiſſance de ce teſtament,
» & il a paru à tout ce qui l'approche
» le plus, qu'il vouloit que le ſecret
» en fût gardé juſqu'après ſa mort.
» Toutes les précautions qu'il a priſes
» pour cela, marquent aſſez qu'il n'en
» fera part à perſonne. Vous ſavez que
» l'on a fait, dans la Grand'Chambre
» du Palais, une place où le coffre eſt
» enfermé ſous trois clefs, dont l'une

» eſt entre les mains du Roi, l'autre
» eſt gardée par le premier Préſi- 1741.
» dent, & la troiſieme par le Procu-
» reur-Général. Ce que le Roi ne
» dit pas à ſes confidens les plus in-
» times, il n'y a pas d'apparence qu'il
» le diſe à un Prince étranger, quel-
» que convaincu qu'il ſoit de ſes bon-
» nes intentions «.

Du reſte, comme il ne me parut point de réſerve du côté du Prince Eugene, il n'y en eut aucune du mien ſur tout ce qui devoit être ſu pour la ſolidité des engagemens; nous nous donnâmes réciproquement un chiffre, afin de pouvoir traiter de loin, ſi l'occaſion s'en préſentoit. Le traité de paix générale fut lu le 10 Septembre dans la grande ſalle de Bade, toutes les portes ouvertes. Le Prince Eugene & moi avions chacun une place diſtinguée à la tête des Ambaſſadeurs. Il n'y eut d'omis dans le traité, que l'Empereur & le Roi d'Eſpagne, qui ſe qualifioient toujours de Duc d'Anjou & d'Archiduc; mais l'accord étoit preſque fait, & ne tenoit plus en grande partie qu'aux priviléges de Barcelone, dont la paix applanit bientôt le reſte des difficultés.

Nous nous séparâmes le 11, le Prince Eugene & moi, avec les protestations d'une amitié d'autant plus solide, qu'elle étoit fondée sur l'estime.

1714.

Désagrément qu'éprouve le Maréchal.

Je fis part à Madame de Maintenon de cette bonne nouvelle, & je lui parlai dans ma lettre fort naïvement d'une autre chose qui ne devoit pas lui être si agréable. Puisqu'on ne me rendoit pas justice, je crus pouvoir me la faire moi-même. Je lui disois donc (*a*): » Nous avons su par un courrier de Geneve, la grace que le Roi a faite à » M. le Maréchal de Villeroi, de le » nommer Chef du Conseil des Finances. Le Prince Eugene m'avoit fait » sur cette place des complimens que » je n'ai pas reçus; & le grand nombre des Ministres Etrangers qui sont » ici, & qui trouvent l'Empereur si » heureux d'avoir un Ministre tel que » le Prince Eugene, s'imaginoient » que celui des Généraux du Roi, » qui a le plus vu de grandes & heureuses guerres finies par la plus importante des négociations, auroit

(*a*) Lettre à Madame de Maintenon, du 10 Septembre.

» infailliblement l'honneur d'entrer
» dans ſon Conſeil. Pour moi, Ma- 1714.
» dame, je me trouve toujours trop
» heureux, quand je ſonge qu'ayant
» le bonheur d'approcher le plus grand
» & le meilleur Maître du monde,
» je ne lui rappelle pas de fâcheuſes
» idées; qu'il peut penſer, celui-là
» m'a pluſieurs fois mis en péril, &
» cet autre m'en a tiré. Que me
» faut-il de plus? Les autres avoient
» beſoin de conſolation pour les mal-
» heurs qu'ils ont eus; & moi je ſuis
» trop bien payé de mes ſervices, &
» véritablement très-content, pourvu
» que vous me promettiez de compter
» toujours ſur vos bontés «.

Je ne m'en tins pas à cette lettre. Je parlai à Madame de Maintenon de mon mécontentement, & ne m'en cachai pas au Roi. Il me donna audience deux jours après mon arrivée dans le cabinet ovale, & me tint les diſcours les plus flatteurs ſur les grands ſervices que je lui avois rendus, juſqu'à me dire qu'il n'étoit pas en ſon pouvoir de les récompenſer dignement. Il me parla enſuite de ſon teſtament; & me dit qu'il ſavoit bien que les ordres d'un

Roi mort ne ressembloient guere aux
1741. ordres d'un Roi vivant; mais qu'il avoit fait néanmoins ce qu'il avoit cru devoir faire, & que personne au monde n'avoit connoissance de ce qui y étoit contenu. Je ne pus m'empêcher de lui répondre, qu'il étoit peut-être dangereux de ne l'avoir consulté avec personne.

Il laissa après cela finir la conversation; mais je la repris en ces termes: » Avant mon départ pour Bade, j'ai » supplié Votre Majesté de vouloir » bien se souvenir de moi, lorsque » la charge de Chef du Conseil des » Finances viendroit à vaquer. Vous » en avez honoré le Maréchal de Vil- » leroi. Je ne suis pas étonné, Sire, » qu'une amitié de la premiere jeu- » nesse ait prévalu; mais enfin, Sire, » après avoir été honoré des plus im- » portantes marques de votre con- » fiance, il ne me restera donc plus » que d'aller chercher une partie de » piquet chez Livry avec les autres » fainéans de la Cour, si Votre Ma- » jesté ne daigne pas me donner en- » trée dans ses Conseils «. Le Roi me répondit, que le Duc du *Maine*, son fils, le Maréchal d'*Harcourt*, &

quelques

quelques autres aspiroient à la même
faveur, & qu'il me demandoit quel- 1714.
que temps pour s'arranger sur ce qu'il
vouloit faire pour moi. » Ah! Sire,
» repartis-je, si une pareille conjonc-
» ture ne détermine pas Votre Ma-
» jesté, puis-je jamais en espérer de
» plus favorable «? Le Roi ne répon-
dit à mes instances qu'en m'embras-
sant, & me répéta qu'il ne me deman-
doit que quelque temps. Je me retirai
avec un air assez triste. Il me suivit; &
comme j'étois prêt à ouvrir la porte du
cabinet, ce grand Prince, qui étoit
naturellement bon & sensible, me dit:
» M. le Maréchal, vous me paroissez
» peiné? Il est vrai, Sire, que je le
» suis, répondis-je; & moi aussi, ré-
» pliqua-t-il. Il est bien aisé à Votre
» Majesté, continuai-je, de faire
» cesser ces petites peines. La mienne
» est véritablement bien sensible «. Je
sortis après ces paroles, & passai dans
la chambre du lit, où il n'y a jamais
personne que quand le Roi travaille dans
son cabinet. Il me suivit encore. Je crois
qu'il étoit ébranlé; je fus près d'insis-
ter. Il m'embrassa une seconde fois. Un
courtisan habile, qui sait qu'on réussit

1714. quelquefois en payant de hardiesse, n'auroit pas abandonné la partie. Mais je vis le Roi fâché; mon cœur se gonfla; je sentis que quelques larmes vouloient s'échapper, & je m'enfuis. J'ai toujours cru que les autres Ministres lui avoient fait peur de ma franchise, & qu'il craignit, en m'introduisant dans son Conseil, d'y voir naître des altercations désagréables.

Distinctions qui lui sont accordées. Depuis ce temps, je surpris souvent le Roi à me regarder d'un air embarrassé. Il faut avouer qu'il chercha & prit tous les moyens de me dédommager de ce refus; distinctions, prévenances, soins, attentions, il ne négligeoit rien. Il me dit un jour, que ma blessure me rendant les appartemens hauts difficiles, il m'en avoit destiné un qu'occupoit autrefois M. le Dauphin, & que je le partagerois avec Madame la Duchesse de Berri. Il s'en fit apporter les plans, marqua lui-même les changemens qu'il croyoit nécessaires, & en les ordonnant, il dit : » Les » gens de guerre seront bien aises de » voir leur Général bien logé, & d'a- » voir de grandes pieces pour se re- » tirer chez lui «. Je l'approchois rare-

ment sans qu'il me dît quelque chose de flatteur. Je le joignis à la chasse un jour que, contre sa coutume, il avoit manqué plusieurs coups, & quand je fus arrivé, il en tira quatre tout de suite fort justes. Il me dit d'un air riant : » M. le Maréchal, vous m'a- » vez porté bonheur; car jusqu'à vo- » tre arrivée j'avois mal tiré. Vous » êtes accoutumé à rendre mes armes » heureuses «. 1714.

L'Ordre de la Toison d'or.

Je ne doutai pas que je ne dusse à sa recommandation l'Ordre de la Toison d'or, dont le Roi d'Espagne m'avoit honoré après la prise de Landau, sans que je le demandasse. Toutes les dépenses, informations & autres formalités nécessaires se firent à Madrid à mon insçu. Je n'en fus informé que par M. le Duc de Berri, qui me reçut de la part du Roi d'Espagne, dans son appartement, en présence de M. le Duc d'*Orléans*, du Comte de *Toulouse*, du Duc de *Boufflers*, des Ducs de *Grammont* & de *Noailles*, & des autres Chevaliers de l'Ordre qui se trouverent à la Cour.

Place à l'Académie.

Je fus aussi reçu Membre de l'Académie Françoise, & je fis un discours

qui me parut avoir été assez goûté (*a*).
1714. J'avois demandé au Roi permission d'y insérer ce que Sa Majesté m'avoit dit avant le combat de Denain, du parti par Elle pris, en cas de malheur, de se mettre à la tête de son armée, & d'y périr plutôt que de laisser les ennemis pénétrer dans son royaume. Le Roi, sur ma proposition, rêva un moment, & me dit : » On ne croira jamais que, sans m'en avoir demandé » permission, vous parliez de ce qui » s'est passé entre vous & moi. Vous » le permettre & vous l'ordonner se» roit la même chose, & je ne veux » pas que l'on puisse penser ni l'un » ni l'autre «.

1715. *Affaires de Provence.* Me trouvant délivré des affaires générales, je m'appliquai à celles de mon gouvernement. Les finances de la ville de Marseille étoient dans un grand désordre ; & la Provence entiere étant aussi accablée de dettes, le

(*a*) Comme cette Harangue s'éloigne de la fadeur ordinaire à celles de ce temps, on a jugé à propos de la conserver : elle se trouvera à la fin, tirée des Mémoires, 115e. cahier.

Roi avoit été déterminé à former un tribunal d'attribution, composé de Conseillers d'Etat, présidés par M. de *Harlay*, pour chercher du remede aux maux de la province. Le Roi me nomma son Commissaire à la direction de ces affaires; qualité qui, en pareille circonstance, avoit été donnée autrefois au Prince de Conti pour le Languedoc, son gouvernement. Je jugeai que ces affaires se termineroient mieux par une Cour de Justice sur les lieux. Le Roi me laissa maître de la former, & je la composai de M. le *Bret*, premier Président du Parlement d'Aix, de l'Intendant de Provence, de M. de *Bolhan*, Président à mortier, M. de *Believre*, Président, M. de la *Garde*, Procureur-Général, & M. le Marquis de *Muy*, Conseiller.

1715.

A la chaleur que je mettois à cette affaire, le Roi craignit que je ne songeasse à me retirer de la Cour. Il marqua son inquiétude à M. *Desmarets*, Ministre des Finances. Celui-ci m'en parla comme d'une résolution qui feroit une véritable peine au Roi. Je le priai d'assurer Sa Majesté, que je n'avois jamais eu une pareille intention. » Mais,

1715. » lui dis-je, me voyant absolument » inutile, j'ai cru de mon devoir de » ne pas perdre une occasion de ser- » vir le Roi, & de tirer la ville » de Marseille & toute la Province » qui m'a été confiée, de l'état fâ- » cheux où ses prodigieuses dettes » l'ont plongée «. J'ajoutai, que, puisqu'il plaisoit à Sa Majesté de me faire connoître que ma présence lui étoit agréable, je m'éloignerois de sa personne le moins qu'il me seroit possible; & que, comme on m'ordonnoit un voyage aux eaux de Barege, à la fin de l'été, pour ma blessure, je remettrois à ce même temps celui de Provence, & que je le rendrois le plus court qu'il se pourroit.

Maladie du Roi. Mais les choses changerent bien de face à la Cour. Le Roi jouissoit d'une assez bonne santé pour son âge; on le purgeoit tous les mois. La médecine, après son effet, le resserroit ordinairement quelques jours. M. Fagon, son premier Médecin, voulut obvier à cet inconvénient par des potions douces ou des remedes. Le Roi refusa de s'y prêter, & la dispute finit par lui conseiller de commencer ses

repas par manger des figues & boire un verre d'eau. Il en mangeoit quelquefois jusqu'à quinze; & comme j'assistois presque toujours à son dîner, parce qu'il me parloit volontiers, je lui dis plusieurs fois, que par ce régime il assujettissoit son estomac à une épreuve à laquelle peu de gens voudroient s'exposer; & je lui répétai si souvent cette observation, qu'il en parut un peu peiné. 1715.

J'étois aussi extrêmement surpris de voir que le Roi, qui étoit accoutumé à une nourriture solide, perdoit l'appétit pour toutes les viandes qu'il aimoit le plus, qu'il ne mangeoit qu'un peu de potage, avec un dégoût pour tout le reste, & qu'il ne reprenoit un désir de manger que pour les fruits. Je m'informai de Madame la Maréchale de Villars, qui soupoit presque tous les jours avec lui, ainsi que d'autres Dames, s'il mangeoit bien; elle me dit qu'il soupoit moins qu'à l'ordinaire. Ainsi, voyant qu'il diminuoit ses alimens en volume & en qualité, mon inquiétude augmenta.

Il continuoit cependant toujours ses exercices. Quoiqu'il se sentît affoibli,

il alloit à la chasse & cherchoit à suer.
1715. Son Médecin avoit pour principe, que les maladies des vieillards venoient du défaut de transpiration, plus difficile à exciter en eux que dans les jeunes gens, à cause de la dureté de la peau : ainsi on frottoit le Roi trois fois par jour avec des linges chauds, le soir, le matin, & au retour de la chasse. Outre cela, on le couvroit la nuit, de maniere qu'il se réveilloit toujours en sueur. Néanmoins, malgré ces précautions, ou peut-être par ces précautions, le Roi dépérissoit sensiblement; mais, comme on ne lui voyoit pas de maladie caractérisée, il n'y avoit personne qui ne crût qu'il avoit encore du temps à vivre, & je me déterminai à faire mon voyage de Barege & de Provence. J'hésitai cependant à partir, parce que M. de *Maisons*, Président à mortier, mon beau-frere, tomba malade d'une colique très-douloureuse, & je ne me mis en route que quand les Médecins m'eurent assuré qu'il n'y avoit pas de danger.

Sa mort Je saluai, en passant par Blois, la Reine de Pologne, qui y demeuroit. Elle me reçut d'une maniere distin-

guée, & me fit asseoir. Elle étoit dans un âge fort avancé, & cependant mise avec beaucoup de rouge & de mouches, ayant pour sa personne les soins que les Reines, qui ont été galantes, conservent plus long-temps que les autres femmes. A peine l'avois-je quittée, que je fus atteint par un courrier, qui m'annonça que M. de *Maisons* étoit à l'extrémité. Ma sœur me prioit de revenir demander pour son fils la place du pere. On me mandoit en même temps, que le Roi étoit très-mal, qu'on avoit appelé quatre Médecins de Paris, d'où je conjecturai qu'il étoit encore en plus grand danger qu'on ne le disoit. Je retournai sur mes pas. Etant à Etampes, je trouvai un autre courrier qui m'apprit la mort de M. de *Maisons*, & que la famille me prioit d'aller droit à Versailles. J'appris en y arrivant, que M. le Chancelier *Voisin* avoit demandé en mon nom la place pour le fils, & l'avoit obtenue.

1715.

Comme la maladie du Roi étoit très-dangereuse, je ne voulus pas qu'il pût croire qu'elle fût la cause de mon retour. Je priai le Duc de *Tremes* de

le prévenir, & de lui dire que la famille de M. de *Maisons* m'avoit envoyé un courrier. Quand je parus, il
1715. me dit : » J'ai donné la charge de » Président à mortier, ainsi que vous » l'avez désiré «. Puis il me parla de sa maladie, qui étoit une douleur de jambe très-aiguë. Il avoit la fievre depuis plusieurs jours. Son Médecin avoit soutenu jusqu'à l'extrémité qu'il n'en avoit pas : on le disoit même encore ; mais il ne dormoit pas, & buvoit vingt verres d'eau par nuit. Le premier Médecin, & Maréchal, premier Chirurgien, eurent sur son état une grande dispute devant Madame de Maintenon, & le dernier pensa être renvoyé.

Après les premieres paroles sur la charge conservée dans la famille de M. de *Maisons*, le Roi ajouta en me tendant la main : » Vous me voyez » bien mal, M. le Maréchal ; il n'est » pas étonnant, lui répondis-je, que » Votre Majesté, accoutumée à beau- » coup d'exercice, se croie mal par » une incommodité qui l'empêche d'en » faire. Non, répliqua-t-il, je sens » dans ma jambe de très-grandes » douleurs «. Il me parla ensuite de

la Reine de Pologne, que j'avois visitée à Blois, des hôtelleries de la route, qui étoient en effet les plus belles de France, des lits, des miroirs, des meubles, & jusqu'à la vaisselle d'argent qu'il avoit vue dans ces maisons qui étoient encore presque les mêmes par-tout. 1715.

La maladie du Roi empira très-rapidement, & Samedi au soir, 24 Août, veille de Saint Louis, on commença à désespérer. Après avoir entendu la Messe le jour de sa Fête, il ordonna aux Médecins de lui parler nettement sur son état. Ils le firent, & commencerent, pour ainsi dire, son agonie huit jours avant sa mort. Il les employa à donner des ordres sur différens objets; le transport de son corps à Saint-Denis, ses obseques, la séance du jeune Roi au Parlement, avec une présence d'esprit & une fermeté étonnantes. Il brûla beaucoup de papiers en présence de Madame de Maintenon & de M. le Chancelier, demandant sans se tromper les différentes cassettes où ils étoient renfermés.

Deux jours avant sa mort, il fit appeler les premiers de sa Cour avec le

1715. Dauphin, & nous voyant tous assemblés, il nous dit avec ce ton de dignité & de bonté qui lui étoit naturel : » Je vous recommande le jeune » Roi; il n'a pas cinq ans. Quel be» soin n'aura-t-il pas de votre zele » & de votre fidélité ? Je vous de» mande pour lui les mêmes senti» mens que vous m'avez montrés en » tant d'occasions. Je vous recom» mande d'éviter les guerres ; j'en » ai trop fait ; elles m'ont forcé de » charger mon peuple, & j'en de» mande pardon à Dieu «. En nous congédiant après cette scene attendrissante, il retint les Cardinaux de *Rohan* & de *Bissi*, & leur dit que c'étoit une véritable douleur pour lui de n'avoir pu terminer les affaires de la Religion; que si Dieu lui eût donné quelques jours de plus, il auroit espéré faire cesser les divisions. Le Cardinal de *Noailles* demanda à le voir : il répondit qu'il en seroit très-aise, pourvu qu'il revînt de l'opiniâtreté qui causoit les troubles de l'Eglise en France. Le Roi mourut le premier Septembre, après avoir marqué tous les jours de son agonie par quelques traits de

bonté, de force, & sur-tout de piété.

On peut croire que les intrigues furent vives dans ces derniers temps. Le Duc d'*Orléans* se défioit de la part que le Roi lui donnoit à la Régence, & ménageoit tout le monde. Il n'oublia rien pour s'attirer les principaux de la Cour, & m'assura que son intention étoit de former un Conseil de guerre, dont il avoit résolu de me nommer Président. Il me fit entendre, ainsi qu'à plusieurs autres Pairs, pendant la vie du Roi, qu'il étoit disposé à nous faire jouir, dans le premier Lit de Justice, d'un droit que nous réclamions; savoir, que le Chancelier, ou premier Président, en demandant aux Pairs leur avis, fût obligé de se découvrir. Ordinairement en prenant les voix, il n'ôtoit pas son bonnet aux Conseillers ni aux Pairs de France, & l'ôtoit aux Princes légitimés en les nommant, & aux Princes sans les nommer, en leur faisant une révérence.

1715.

Affaire des bonnets.

Les Pairs prétendoient le bonnet. Les Princes légitimés s'y opposerent, parce que ce droit auroit trop rapproché les Pairs d'eux; mais ils n'y mirent

1715. plus d'obstacles, quand, par l'Edit qui leur donnoit la faculté de parvenir à la couronne après les Princes du sang, ils furent gratifiés des mêmes honneurs & priviléges qu'eux. Il n'y avoit donc plus d'empêchement que de la part des Conseillers. J'en parlai au Roi avant que de partir pour Bade, de la part de mes Collegues qui m'en avoient prié. » Il est surprenant, » Sire, lui dis-je, que ceux qui ont » l'honneur de représenter Votre Ma» jesté dans son Parlement, refu» sent aux Pairs de France un hon» neur que Votre Majesté veut bien » leur faire en toute occasion. Nous » remarquons tous les jours, lors» que Votre Majesté a son chapeau » sur la tête & que nous approchons » d'Elle, qu'Elle veut bien l'ôter. » Y a-t-il quelque apparence de rai» son que le premier Président le re» fuse, & que le représentant veuille » plus d'honneurs que le représenté » n'en exige « ? Le Roi me répondit : » A la vérité, je n'en trouve aucune; » mais il sera plus agréable pour les » Pairs que le Parlement se rende » de lui-même, que si c'étoit par mon » ordre «.

1715.

Certainement l'intention du Duc d'*Orléans* étoit de nous contenter comme il l'avoit promis, & de nous gagner par cette attention. Il me permit même d'aller avec le Duc de *Berwick* déclarer au Chancelier que nous ne nous rendrions pas au Lit de Justice, si on ne nous accordoit notre demande. Mais voyant de la répugnance dans le Parlement, & craignant que le Lit de Justice, où il avoit besoin que ses desseins ne fussent pas retardés, ne devînt tumultueux, il nous fit proposer de ne pas insister le premier jour sur nos prétentions, & qu'il nous donnoit parole de décider en notre faveur dans la séance qui suivroit. Je remontrai que si les Pairs s'abandonnoient dans cette premiere occasion, sur-tout après la démarche faite auprès du Chancelier, nous n'y reviendrions plus, parce que le Prince auroit plus d'intérêt à ménager tout le Corps du Parlement, que les Pairs seuls, d'où je concluois qu'il falloit persister. Le Cardinal de *Noailles*, qui avoit promis au Duc d'*Orléans* de me convertir, se mit à me prier, à me presser, & enfin il me dit que j'étois bien opiniâtre. A quoi je répondis qu'il avoit bonne grace

à reprocher aux autres l'opiniâtreté.
1715. Cependant, voyant que ceux même qui m'avoient fait agir mollissoient, je me laissai entraîner par le nombre, & j'allai au Parlement.

Le Duc d'Orléans déclaré Régent.

La lecture du Testament fut faite par M. le *Dreux*, Conseiller de Grand'-Chambre. Il parut, dès le premier moment, que le Parlement étoit préparé à ne pas faire grand cas des dispositions du feu Roi. Ce Prince s'étoit appliqué à circonscrire l'autorité du Duc d'*Orléans*, en établissant un Conseil de Régence sans Régent; & le Parlement créa un Régent sans Conseil de Régence, puisqu'il laissa au Duc d'*Orléans* la liberté de le composer comme il voudroit, d'en retrancher ceux qui étoient nommés dans le Testament, d'y en mettre de nouveaux; en un mot, une autorité sans bornes. Le Régent reconnut cette complaisance en rendant au Parlement, comme il l'avoit promis, le droit de faire des remontrances, droit qui charma tout ce Corps, jeunes & vieux.

Etablissement des Conseils.

M. d'*Aguesseau*, Procureur-Général, proposa, de la part du Duc d'*Orléans*, la création de Conseils chargés chacun de différentes parties de

l'administration. Le Régent vouloit faire croire par ces établissemens, que son désir étoit d'appeler au gouvernement du Royaume les principaux de l'Etat & du Parlement; mais il n'avoit réellement envie que de leur en donner l'espérance. Cependant tous y furent pris, & on applaudit avec enthousiasme à ce système de gouvernement. Il n'y eut que moi qui en sentis l'inconvénient. J'entrai deux fois dans le parquet, pour le représenter au Procureur-Général. » Ce que je fais, lui dis-» je, est contre mon intérêt particu-» lier, puisque je suis assuré par la » parole du Duc d'Orléans, d'avoir » une part des plus honorables dans » les changemens qu'on médite; mais » mon intérêt personnel ne m'empê-» chera jamais de représenter avec » force, que dans les premiers mo-» mens d'une nouvelle administra-» tion, il y a du danger à renverser » tout l'ordre anciennement établi. » S'il y a des changemens nécessai-» res, il est important de ne les faire » qu'avec mesure; qu'on se borne à » ôter ce qui est reconnu certainement » mauvais, & à y substituer petit à 1715.

» petit ce qui sera estimé meilleur ;
1715. » sans tout bouleverser à la fois «. M. d'*Aguesseau* me répondit que le Prince étoit absolument déterminé à l'établissement de ces Conseils, & qu'il croyoit en cela ne suivre que les idées du dernier Dauphin, dont on connoissoit la prudence & les bonnes intentions. Ainsi l'établissement des Conseils passa tout d'une voix. Leur composition cependant ne fut fixée qu'un mois après, afin de contenir pendant cet intervalle tous les aspirans par la crainte & l'espérance.

A la tête étoit le Conseil de Régence, composé, comme il étoit porté par le Testament, du *Régent*, du Duc de *Bourbon*, quand il auroit vingt-quatre ans, du Duc du *Maine*, du Comte de *Toulouse*, du *Chancelier* de France, des Maréchaux de *Villeroi*, d'*Huxelles*, d'*Harcourt*, le *Surintendant* des Finances, & *moi*. Le Régent y ajouta le Maréchal de *Besons*, le Duc de *Saint-Simon*, & l'ancien Evêque de *Troie*; il en exclut le Maréchal de *Tallard* & les quatre Secrétaires d'Etat. Les autres Conseils furent : un Conseil de guerre, dont

je fus nommé Président ; un Conseil de Finances, le Duc de *Noailles* Président ; un Conseil des Affaires Etrangeres, le Maréchal d'*Huxelles* Président ; un Conseil de Conscience, le Cardinal de *Noailles* Président ; un Conseil de Marine, le Maréchal d'*Etrées* Président, & le Comte de *Toulouse* à la tête en qualité d'Amiral ; enfin un Conseil du dedans du Royaume, le Duc d'*Antin* Président. 1715.

Premieres remontrances du Parlement.

Les quatre Secrétaires d'Etat furent bien récompensés de leurs charges. Outre le prix que tira M. de *Torcy* de la sienne, on érigea pour lui en charge de Surintendant l'administration des postes qu'il avoit ; & l'inspection des bâtimens fut aussi rétablie en Surintendance en faveur du Duc d'*Antin*. Dans cette premiere occasion, le Parlement s'opposa par de vives remontrances aux vûes du Régent sur le rétablissement de ces deux Surintendances : mais il envoya le Marquis d'*Effiat* prier la Cour d'avoir pour lui cette complaisance. Cependant le Parlement s'opiniâtroit ; il tenoit à son nouveau droit de remontrances, & il lui en coutoit de le voir enfreindre dès

1715. la premiere fois; mais tous les Pairs furent pour contenter le Régent, & comme nous étions assez grand nombre, nous l'emportâmes. Je dis en opinant : » Il faut louer la Cour de » sa fermeté à s'opposer à ce qu'elle » ne croit pas de l'intérêt de l'Etat; » mais mon avis est qu'on doit con» server ces sentimens pour des oc» casions plus importantes, & don» ner dans celle-ci au Régent une » marque de complaisance, qui, dans » le fond, ne peut jamais être d'un » grand préjudice «.

Droits du grand & premier Ecuyer.

Dès le premier Conseil de Régence qui se tint, je m'apperçus que la faveur auroit grande part aux décisions, même contre les intérêts du Roi. Il y fut question des prétentions du grand & du premier Ecuyer, au sujet des dépouilles qu'ils prétendoient être dues à leurs charges à la mort des Rois; savoir, tout ce qui appartenoit à la grande & à la petite écurie. On remonta au temps de Henri IV, & on trouva que le Duc de Bellegarde avoit eu vingt-cinq mille écus comme grand Ecuyer, & le premier Ecuyer vingt-mille francs. Quand mon tour d'opiner

arriva, je dis : » Comme le feu Roi a » surpassé en magnificence tous les » Rois ses prédécesseurs, il est juste » que les grands Officiers dont il » s'agit aient le double de ce qu'on » voit dans les exemples passés ; mais » le reste doit rester au Roi, dans un » temps sur-tout où la plus grande » économie est nécessaire «. Mais mon avis ne fut pas suivi. Les sollicitations de MM. d'*Armagnac* & de *Beringhen* prévalurent. On leur adjugea toutes leurs demandes, & le jeune Roi, en arrivant au trône, se trouva privé de tous ses chevaux, carrosses & équipages. 1715.

Sort des Conseils.

Le Régent voulut, les premiers jours, que l'on délibérât dans le Conseil de Régence, même sur les graces ; mais bientôt ce Conseil n'en eut plus que l'apparence. Il n'y fut plus question que de quelques procès rapportés par des Maîtres des Requêtes. Le Régent décidoit tout sans nous en parler, & nous n'en avions connoissance que par la Gazette ; il n'y fut question qu'une seule fois de la distribution des charges & des emplois. Il en arriva de même des autres Conseils. Les Présidens

1715. tirerent à eux toutes les affaires de leur département. Ils en référoient au Régent, qui trouvoit bien plus commode de trancher sur leur rapport, que de faire dépendre sa décision d'assemblées où il se trouve souvent des gens peu complaisans qu'on n'ose pas toujours brusquer.

1716.

Voyage en Provence.

Cette conduite donnoit lieu à des jalousies, à des intrigues, à des cabales qui me fatiguerent, & me firent prendre le parti d'aller en Provence remplir les commissions que m'avoit données le feu Roi, pour remédier aux désordres de la ville de Marseille & de toute la Province. Je laissai donc mes fonctions de Président de la Guerre au Duc de *Guiche*, Vice-Président, & je partis dans le mois de Mars.

Fermeté du Maréchal reconnue par le Régent.

Le Régent ne tint pas pendant mon absence la parole qu'il avoit donnée aux Ducs & Pairs de les favoriser. Il les traita même assez durement en quelques circonstances, & j'ai tout lieu de croire que ma présence l'auroit un peu retenu; car dans un de ces soupers où il s'expliquoit librement, parlant de ce qu'il venoit de faire, il dit: » Qu'auroit dit le Maréchal de

» Villars, s'il avoit été ici ? Il au-
» roit bien dit : Mes Confreres, *sur-* 1716.
» *sùm corda* «. C'est qu'il se souvenoit que dans une assemblée de Pairs, chez l'Evêque de Laon, où il étoit question de marquer de la fermeté, je m'étois servi de cette expression.

Sa réception d'Avignon.

J'entrai en Provence par Avignon. Le Vice-Légat vint m'attendre à la descente de mon bateau, avec ses carrosses & la compagnie des Gardes du Pape. Ensuite il me mena à son palais, & me conduisit dans l'appartement qui m'étoit destiné. Une demi-heure après, selon le cérémonial usité, le Vice-Légat m'envoya demander audience, & vint me voir en cérémonie. Je lui rendis aussi-tôt une pareille visite. Ensuite vinrent une infinité de harangueurs, suivis d'un repas magnifique.

Je partis vers les trois heures après-midi, & trouvai sur les bords de la Durance les Procureurs de la Province, la plus grande partie de la plus illustre Noblesse, & des Députés des Cours Souveraines qui m'attendoient. Les Gardes du Vice-Légat m'accompagnerent jusque là. La compagnie de mes

1716. Gardes me prit de l'autre côté de la riviere, & j'allai coucher à Orgon, d'où je partis le jour d'après pour me rendre à Lambesc, où j'avois indiqué l'assemblée des Etats. L'Archevêque d'Aix qui y présidoit, vint au devant de moi à une lieue de la ville avec les Evêques de Riez & de Vence, & M. le *Bret*, premier Président du Parlement & Intendant, à qui j'avois même fait donner, dès le commencement de la Régence, une commission pour commander en Provence en mon absence. J'arrivai le 10 Mars, & dès le 11 je fis l'ouverture des Etats, ou autrement de l'assemblée des Communautés.

Tenue des Etats. Depuis les Comtes de Provence, les Etats de la Province s'étoient assemblés tous les ans, composés de l'Archevêque qui y présidoit, des autres Evêques de la Provence, de toute la Noblesse, & du Tiers-Etat en bloc.

Pour éviter la dépense, il fut établi par ordre du Roi, qu'au lieu des Etats précédens, il y auroit chaque année une assemblée, dite des *Communautés*, dans le lieu indiqué par le Gouverneur; que le Gouverneur

y

y assisteroit ; que cette assemblée seroit composée de l'Archevêque Président, & des Procureurs du pays ; savoir, de deux Evêques & des Consuls d'Aix, deux pour la Noblesse, qui étoient pour lors le Marquis de *Buoux* avec le Baron de *Saberan de Baudinar*, & d'un Député de chaque Viguerie, pour délibérer sur le don gratuit & sur toutes les autres affaires de la Province. Cette assemblée fut convoquée à Lambesc. Comme c'étoit la premiere fois que je faisois fonction de Gouverneur de Provence, & que je n'avois pas encore paru dans la Province, le concours fut grand. Tout ce qu'il y avoit de gens connus parmi la Noblesse, se trouva à Lambesc ; tout ce qui compose le Parlement & la Chambre des Comptes d'Aix y vint plus d'une fois. Ma table étoit de quarante couverts, & outre celle-là, il y en avoit d'autres pour tout ce qui se présentoit. 1716.

L'ouverture de l'assemblée se fit par une grand'Messe chantée en musique, & célébrée par l'Archevêque d'Aix dans l'Eglise des Dominicains. Ensuite on se rendit dans une salle de leur maison, & j'ouvris l'assemblée par une

harangue. L'Archevêque d'Aix répondit par une autre, & l'Assesseur, qui est aussi Procureur du pays, en fit une.
1716.
Après cette premiere cérémonie, l'Archevêque d'Aix tint les conférences, dont la premiere rouloit sur le don gratuit, qui fut accordé par acclamation. Les impositions se faisoient séparément : celles de Marseille & d'Arles étoient de soixante-dix mille livres chacune, & l'usage étoit que le Gouverneur, de son autorité, en diminuât la moitié. Je trouvai que c'étoit pousser trop loin le pouvoir des Gouverneurs, que diminuer l'imposition ordonnée par le Roi; qu'à la vérité, le Gouverneur pouvoit bien représenter que l'imposition étoit trop forte, mais que la diminution devoit se tenir de la grace du Maître, & non de celle du Gouverneur Je mandai mon sentiment au Régent, qui approuva ma modération. Les autres impositions sont pour les différens intérêts de la Province, & pour les diverses dépenses qu'elle est obligée de faire. D'ordinaire tout est fini en quinze jours; & s'il reste quelque chose à discuter, les Procureurs du pays suivent à Aix, où

l'on acheve de régler les petites affaires qui n'ont pas pu l'être dans le lieu de la convocation. 1716.

Sa réception à Aix.

Le Gouverneur faisant sa premiere entrée à Aix, l'usage est que deux Présidens du Parlement, & quatre Conseillers viennent en robe à cheval avec leurs Huissiers au devant de lui à une demi-lieue de la ville. Lorsque je fis la mienne, toute la Noblesse vint jusqu'à une lieue.

Les harangues faites par le plus ancien des Présidens, & répondues, je marchai au milieu des deux Présidens. La ville d'Aix n'avoit rien oublié pour célébrer cette entrée par des arcs de triomphe, & par des fontaines de vin distribuées dans tout le passage. Les Consuls d'Aix m'attendirent à la porte de la ville avec le dais, & l'on alla descendre à la Cathédrale, à la porte de laquelle l'Archevêque m'attendoit avec tout son Clergé, & me fit une harangue suivie d'un *Te Deum*. Après cette premiere cérémonie, j'allai descendre dans la maison qui m'étoit préparée, & où le Parlement en corps, la Chambre des Comptes, & toutes les Cours Souveraines vinrent me complimenter.

1716. Je logeois dans la maiſon de M. *Boyer Deſguilles*, la plus belle qui ſoit à Aix; j'y tenois une table de quarante couverts, où toutes les Dames mangeoient à dîner & à ſouper; les rigaudons, qui ſont très-agréables, commençoient par des femmes de la Bourgeoiſie qui venoient voir dîner, & puis continuoient par les Dames qui avoient dîné ou ſoupé. Les Dames à Aix ne vivent pas avec la même liberté que celles du Languedoc, ni même que toutes celles de France. Le voiſinage d'Italie leur donne des manieres plus réſervées, du moins en apparence. Elles s'aſſemblent rarement, & dans tout l'hiver précédent il n'y avoit eu aucun bal dans cette ville: de ſorte qu'elles ſe familiariſerent un peu plus par ceux que je donnai tous les jours chez moi.

Et à Marſeille. Après avoir ſéjourné quinze jours à Aix, je me rendis à Marſeille, où les affaires de ma commiſſion m'appeloient. On m'y fit une entrée avec autant de magnificence qu'à Aix, & plus encore, parce que la ville eſt plus puiſſante. J'allai droit à la Cathédrale, où l'Evêque m'attendoit: la foule y étoit

ſi grande, que, comme il faut deſcendre dix ou douze marches pour entrer dans cette égliſe, mes Gardes ne purent ſoutenir l'effort de la multitude; en ſorte que le peuple qui ſe preſſoit, auroit inévitablement accablé les premiers dont j'étois. Prêt à deſcendre, je me retournai avec un air qui impoſa de la crainte & du reſpect, & qui obligea tout ce qui étoit le plus près de moi à faire, en ſe reculant, un effort qui ſauva la vie à ces premiers, & peut-être à moi-même; car il étoit impoſſible que cette foule ſe culbutant ſur les premiers, n'en étouffât pluſieurs. Dès les premiers jours que je paſſai à Marſeille, on travailla aux affaires qui avoient mis une ſi grande diviſion parmi les habitans. Les Négocians y étoient très-puiſſans, & les cabales pour les charges municipales y avoient excité la haine entre eux. 1716.

Un nommé *Gleſſe*, homme très-habile, avoit uſurpé la principale autorité, & par les intelligences qu'il ménageoit avec des Commis de la Cour, il régloit les différens commerces que cette puiſſante Ville a dans toute la Méditerranée. Il avoit des ordres de

1716. la Cour pour faire partir les vaisseaux quand il vouloit, & l'on se plaignoit qu'il troubloit la liberté du commerce, laquelle seule peut le faire fleurir.

Les assemblées des Commissaires commencerent le 15 Avril, & ne finirent que le 4 Juillet. On y arrangea toutes les affaires de la Ville, & l'on fit un nouveau Réglement sur les différentes parties du gouvernement & de la police de Marseille. Ce Réglement contenoit soixante-dix articles, en partie pour la maniere de procéder aux élections des Echevins. Je déclarai que je ne donnerois ma protection à personne, que je voulois laisser une liberté entiere, & que je ne me mêlerois de ces sortes d'affaires, absent ou présent, que pour empêcher le mal.

La ville de Marseille étoit tombée dans un grand désordre par une mauvaise administration. Les changemens des monnoies y avoient beaucoup contribué. Les Négocians, pour ne point perdre dans les diminutions des especes, s'étoient chargés d'une quantité prodigieuse de toutes sortes de marchandises, dont ils ne trouverent pas le débit qu'ils avoient espéré; & de là

une infinité de banqueroutes considérables. D'ailleurs, les Fermes de la Ville se donnant par cabale & à vil prix, il en avoit résulté une grande diminution de revenus & de grandes pertes. Mais enfin, par la sagesse des nouveaux réglemens, on remédia à la plupart de ces abus, & cette ville puissante & magnifique fut en état de reprendre sa premiere splendeur.

1716.

Triste état de la Marine.

J'employai les jours que j'avois de libres, à aller voir Toulon, la Principauté de Martigues que j'avois achetée de Madame de Vendôme, & quelques villes de Provence, où le besoin de ma présence & la curiosité me conduisoient. Je vis avec douleur la destruction de cette redoutable Marine qui avoit triomphé des Puissances maritimes unies; c'est-à-dire, de l'Angleterre & de la Hollande. En effet, je trouvai à Toulon près de trente vaisseaux entiérement abandonnés, citadelles flottantes, dont quelques-unes avoient cent vingt pieces de canon, & qui auparavant alloient porter la gloire du Roi, celle de la Nation, & la terreur de nos armes jusqu'aux extrémités de la Terre.

1716. L'état des galeres à Marſeille étoit également déplorable. Il y en avoit quarante dans ce port, dont aucune ne pouvoit mettre à la mer, quoiqu'elles euſſent le même nombre de troupes & de forçats. Je fus ſenſiblement touché de ce ſpectacle, & l'on ne pouvoit guere s'intéreſſer à la gloire du nom François, ſans reſſentir le malheur de voir la Nation forcée pour long-temps de renoncer à triompher ſur la mer comme ſur la terre.

Diviſions calmées. J'appaiſai quelques diviſions cauſées par la haine que la *Conſtitution* avoit allumée entre les partis de ſentimens oppoſés, dont les Chefs étoient les Jéſuites & les Peres de l'Oratoire. Il y eut à cette occaſion un violent déſordre à Graſſe. L'Evêque, ſoutenu par la plus grande partie du peuple, avoit un grand démêlé avec les Peres de l'Oratoire, ſur l'établiſſement d'un Collége ; on en vint aux coups, & la Maiſon de ville fut attaquée.

L'Evêque, qui étoit le plus fort, fit ceſſer ce tumulte, & j'accommodai les conteſtations autant qu'il étoit poſſible ; mais il ne l'étoit guere d'étouffer la haine entre les partis aigris. Il y

en avoit un à Marseille que la sainteté de l'Evêque ne pouvoit calmer. Un Jansénisle outré fut convaincu d'avoir fait quelques Vers, dans lesquels il s'écartoit du respect dû à la mémoire du feu Roi; je fis mettre au cachot cet Ecrivain téméraire. 1716.

Comme une de mes maximes a toujours été de mêler les affaires avec les plaisirs, il y en eut beaucoup à Marseille pendant le séjour que j'y fis. Ma table étoit toujours de quarante couverts, le matin & le soir. Toutes les Dames y venoient : on dansoit beaucoup; le soir il y avoit des bals, même dans les rues & les places publiques; car en ce pays il ne faut qu'une flûte & un tambourin pour faire danser tout le peuple, & les Dames se mêlent souvent à ces danses populaires. Il y avoit alors à Marseille un assez bon Opéra, une Comédie; & en un mot, le séjour que je fis en cette ville y fut tout à la fois agréable & utile.

Canal de Provence.

J'en partis le 4 Juillet, & allai visiter un canal qu'on projetoit de tirer du Rhône au dessus d'Arles jusqu'à la mer.

Pour comprendre l'utilité, ou, pour

mieux dire, la néceſſité de ce canal, il
1716. faut ſavoir que depuis un très-grand
nombre d'années, le Rhône eſt devenu
très-difficile. Son embouchure ſe remplit de ſable que charie cette riviere très-rapide, & de celui que la mer y jette; en ſorte qu'il eſt fort difficile d'abord d'entrer dans l'embouchure du Rhône, & enſuite d'arriver à Arles; d'autant que par les ſinuoſités de ce fleuve, il faut des vents entiérement contraires pour y naviguer. Ainſi les bâtimens ſont quelquefois deux mois à faire treize à quatorze lieues du pays. Pour éviter ces inconvéniens, on propoſoit de ſe ſervir d'une ouverture que l'on avoit faite autrefois au Rhône pour inonder des étangs qui produiſoient le plus beau ſel que l'on pût déſirer, mais qui faiſoient un très-grand tort aux Gabelles du Roi.

J'allai viſiter cette ouverture, depuis le Rhône juſqu'à la mer. Je la trouvai ſi favorable, qu'en tirant un canal en droite ligne du Rhône à la mer, ou, pour mieux dire, réparant celui que la pente des eaux avoit déjà tracé, on faiſoit en deux lieues de chemin le trajet qui étoit de douze en ſuivant le

cours ancien du Rhône. Je ne balançai donc point à faire entreprendre un ouvrage si utile, & fis donner mon nom à ce canal, qui fut appelé le *canal de Villars*. Je passai deux jours sur les lieux avec les Ingénieurs, qui avoient déjà reconnu la pente des eaux. A mon retour à la Cour, je fis déterminer ce dessein & les médiocres dépenses nécessaires, qui consistoient à border le canal de digues à droite & à gauche, afin que les eaux suivissent la pente naturelle qui les menoit à la mer, & qu'elles ne se répandissent pas dans les terres. 1716.

J'allai coucher à Arles, où l'Archevêque, qui est un saint homme & fort attaché aux sentimens opposés de ceux qu'on appelle Jansénistes au sujet de la Constitution, me fit une harangue qui ne rouloit que sur la nécessité de la soutenir.

Réception à Nîmes.

D'Arles j'allai à Nîmes, où le Duc de *Roquelaure* s'étoit rendu de Montpellier avec M. de *Basville*, Intendant du Languedoc, & les plus honnêtes gens d'une Province qui avoit conservé une grande reconnoissance du service que je lui avois rendu quelques

1716. années auparavant en dissipant les fanatiques, & rétablissant le calme sans dépense pour le Roi ni pour la Province, & même sans effusion de sang.

La Princesse d'*Auvergne* vint aussi de Montpellier pour me voir. Cette belle & malheureuse Princesse, sœur du Duc d'*Aremberg*, avoit épousé un Ecuyer de son mari; & quoiqu'une faute si capitale n'attire pas la pitié, cependant la beauté de cette Dame & son esprit rendoient tout ce qui la voyoit sensible à son malheur: elle étoit venue pour voir si je ne pourrois pas donner quelque emploi à son mari; personne ne doutoit qu'il ne le fût; mais cependant il n'étoit point reconnu, & vivoit avec elle avec les mêmes respects que s'il eût été son domestique.

M. de *Basville*, depuis un grand nombre d'années Intendant de la Province & homme de beaucoup d'esprit, étoit lié d'une amitié particuliere avec moi; je donnai deux jours à cette bonne compagnie, & puis retournai à Avignon, où étoit le Roi d'Angleterre, que le Régent avoit

obligé à sortir du royaume, suivant en cela des vûes bien différentes de celles du feu Roi. 1716.

Affaires du Prétendant.

Un bon courtisan, instruit des mauvaises dispositions du Duc d'Orléans pour ce malheureux Prince, ne se seroit pas détourné de sa route pour l'aller voir. Mais j'avois toujours été trop éloigné de ces maximes, pour ne pas chercher l'occasion de consoler un Prince qui avoit fait plusieurs campagnes dans les armées que je commandois, que le feu Roi m'avoit recommandé, & qui m'avoit toujours honoré de beaucoup d'amitié. Ce Prince m'attendoit sur le port une heure avant que j'y arrivasse, & me montra avec une vive tendresse, une grande consolation de retrouver un ami dans une conjoncture où ils étoient devenus si rarés pour lui. Le Duc d'Ormont l'accompagnoit, de même que Milord Marre qui s'étoit sauvé de l'Ecosse avec ce Prince. L'intention du feu Roi avoit été de lui donner les moyens de remonter sur le trône; c'étoit aussi le dessein de la Reine Anne sa sœur, & il y avoit diverses mesures déjà prises pour le rétablir dans ses Etats.

1716. Il m'apprit là-dessus bien des particularités que j'ignorois, sur-tout par rapport au Maréchal de Berwick, duquel il ne balança pas à se plaindre ouvertement à moi. Il me dit donc qu'il l'avoit trompé, en lui faisant perdre un temps très-précieux pour son passage en Angleterre; qu'ensuite il avoit refusé nettement de l'y accompagner, prenant pour excuse, qu'étant Maréchal de France, il ne pouvoit entrer dans une guerre sans l'ordre précis du Roi son Maître. Le Roi d'Angleterre ne put me cacher le vif ressentiment qu'il avoit de ce procédé; & la Reine d'Angleterre sa mere s'en expliqua de même après mon retour (*a*).

Ce Prince malheureux avoit auprès de lui plusieurs de ces Seigneurs d'Ecosse qui s'étoient sauvés avec lui; & non seulement les secours de France lui manquoient, mais les liaisons que le Régent commençoit à prendre avec

(*a*) Voyez dans les Mémoires de Berwick, imprimés chez Moutard, tome 2, p. 246, les bonnes raisons qu'eut le Maréchal de Berwick, avec le rang qu'il tenoit, de ne pas se mêler de cette affaire très mal concertée.

le Roi George, lui rendoient la France aussi contraire qu'elle lui avoit été favorable auparavant. Lorsqu'il voulut s'embarquer, il fut suivi par un traître, nommé Douglas. Sa tête étoit mise à prix en Angleterre, & toutes les apparences sont que ce misérable cherchoit à mériter l'horrible récompense promise au parricide. Toujours est-il certain que cet homme fut arrêté à une poste près de Dreux en Normandie, sur la route que tenoit le Roi d'Angleterre, qu'il avoit un mousqueton brisé dont il pouvoit sortir huit ou dix balles en même temps; & que ce même homme fut relâché à la réquisition de Milord Stair, Ambassadeur d'Angleterre. 1716.

Le Roi d'Angleterre, que désormais nous devons nommer le Prétendant, par les nouvelles liaisons de la France avec ses ennemis, me conta les diverses perfidies qu'il avoit essuyées. Ce qu'il y a de constant, c'est que ce Prince, lorsqu'il étoit dans les armées de Flandre, recevoit des lettres des principaux d'Angleterre, & que j'en ai eu plusieurs de Milord Marlboroug même.

Le Prétendant me demanda conseil sur son mariage, & je lui dis que rien n'étoit plus important que d'avoir des enfans, puisque ceux qui étoient attachés à ses intérêts, n'auroient pas, s'il restoit dans le célibat, la même confiance que s'ils lui voyoient une postérité assurée; que d'ailleurs la sûreté de sa propre vie le demandoit, parce que ses ennemis ne voyant qu'une tête à faire tomber, seroient plus entreprenans que lorsque cette tête sacrée feroit craindre des vengeurs. Le Prince n'avoit alors aucune vûe d'alliance déterminée; mais il parut trouver mon conseil solide. La Reine d'Angleterre pensoit de même, & elle me le témoigna lorsque je fus de retour.

1716.

Cette Princesse mourut quelque temps après, & finit une vie malheureuse, dont les trente dernieres années avoient été très-ameres. Sa seule consolation étoit une véritable & sincere dévotion.

Réforme des troupes mal faite.

Arrivé à la Cour vers la fin de Juillet, on voulut me persuader que pendant mon absence il m'avoit été rendu plusieurs mauvais offices auprès du Régent, & que le Duc de *Noailles* avoit

travaillé à me faire ôter la Présidence de guerre, pour la faire tomber au Duc de *Guiche* son beau-frere : ils s'excuserent tous deux auprès de moi ; je les crus sur leur parole, plutôt que ceux qui cherchoient à nous brouiller. Pendant que j'étois en Provence, on avoit fait une nouvelle réforme dans toutes les troupes. Je l'avois empêchée dans le temps que les premieres propositions s'en étoient faites, travaillant, autant qu'il m'étoit possible, à une extrême économie pendant mon Ministere, mais pensant aussi qu'il falloit demeurer assez armé, pour ne pas recevoir la loi de ses voisins. 1716.

On fit une réforme considérable dans les Gardes du Corps ; elle tomboit presque entiere sur des Cavaliers & Maréchaux des Logis, que l'on avoit choisis par distinction dans la Cavalerie & les Dragons. Je trouvai cruel que trois cents hommes que l'on avoit tirés des troupes pour être auprès de la personne du Roi, & que j'avois eu ordre d'examiner & de choisir moi-même, fussent les plus malheureux de tout ce qu'il y avoit de gens de guerre ; puisqu'il ne leur restoit d'autre ressource

1716. que de sortir du Royaume pour avoir de l'emploi, ne pouvant plus se remettre à labourer la terre, occupation que peut-être encore ils n'auroient pas trouvée. Il étoit bien plus raisonnable d'ôter un mauvais Cavalier par Compagnie, & de conserver des gens choisis, en leur donnant, outre les sept sous de la paye du Cavalier, trois sous de plus. Je les fis rentrer dans la Cavalerie & les Dragons, les faisant premiers Cavaliers avec une petite distinction dans leurs habits. Ainsi, pour trois sous de plus, qui pour le tout ne montoient qu'à quarante-cinq livres par jour, le Roi conserva trois cents hommes qui méritoient assurément de n'être pas abandonnés.

Politique de Louis XIV contrariée.

Les vûes du Gouvernement avoient bien changé depuis mon départ. L'Abbé *Dubois*, uniquement occupé de plaire au Régent, se mit en tête de renverser les principes que le feu Roi avoit établis, & qui étoient certainement les plus glorieux comme les plus utiles pour la Nation.

Ce Prince vouloit conserver entre la France & l'Espagne l'union si honorable à l'auguste Maison de Bourbon;

& il se proposoit d'appuyer les desseins du Roi d'Angleterre, & de le faire remonter sur le trône. Le Maréchal d'*Huxelles*, Chef du Conseil des affaires étrangeres, le Maréchal de *Villeroi*, le Duc de *Noailles*, le *Chancelier* & moi, pensions uniformément sur la nécessité de suivre les vûes du feu Roi. Aussi ne fut-ce qu'un an après, qu'on vit éclater les mesures secretes que l'Abbé *Dubois*, fait Conseiller d'Etat, avoit persuadé à son Maître de commencer à prendre avec l'Angleterre. 1716.

Le Chancelier *Voisin* mourut subitement, & sa place fut donné au Procureur-Général *d'Aguesseau*, homme de beaucoup d'esprit & de mérite, fort lié avec le Duc de *Noailles*. Alors un homme, dont j'aurai lieu de parler beaucoup dans la suite, s'introduisoit fortement dans la confiance du Régent, qui le connoissoit déjà; car, dès le temps du feu Roi, il avoit pris grande créance dans son esprit. Le Duc d'*Orléans* avoit même obligé M. *Desmarest* à l'écouter sur divers projets pour l'administration des Finances. M. *Desmarest* m'en parla, & me dit que cet homme avoit de l'esprit, mais qu'il

Commencement de Law.

1716. cachoit certaines vûes particulieres, & que ses principes étoient totalement faux & même pernicieux.

C'étoit un Ecossois nommé Jean *Law*, fils d'un Orfévre d'Edimbourg, bien fait de sa personne, né avec de l'esprit, & plein de principes séduisans pour ceux qui croient voir plus clair que les autres dans les matieres abstraites, & qui se confiant dans une certaine vivacité d'esprit, abandonnent souvent les regles solides du bon sens. Cet homme avoit pris crédit auprès du Duc de *Noailles*, sans que celui-ci s'apperçût qu'il en prenoit encore davantage dans l'esprit du Régent, personne ne pouvant imaginer qu'on eût rien à craindre d'un tel personnage.

Il vint me voir dans mon château de Villars, n'oublia rien pour gagner ma confiance, & me dit : *Il nous faut un homme comme vous*. Je lui répondis que je n'entendois pas ce discours-là ; que pour être assuré de moi, il ne falloit qu'être utile à l'Etat; comme aussi qu'on pourroit me regarder comme ennemi, dès qu'on proposeroit quelque chose de contraire à l'utilité du Royaume.

Le Duc de *Noailles* voulut alors faire de grands changemens dans les Finances. Il établit d'abord une Chambre de Justice, qui fit des taxes considérables & assez sagement ordonnées : on en pouvoit tirer une grande utilité ; mais les protections, les favoris, les favorites dissiperent la plus grande partie des fonds. 1717-18.

Projet de taille personnelle.

Il proposa aussi de changer la forme des impositions, sur-tout celle des tailles ; & lut au Conseil un Mémoire très-beau & fort éloquent sur les établissemens & les progrès de diverses impositions. Il conclut que l'on pourroit établir une taille personnelle. Plusieurs personnes, pour faire leur cour, s'offrirent à aller dans les Provinces faire l'essai de ce nouveau dessein.

Le petit *Renaud*, homme qui s'étoit mêlé de divers métiers dans la marine & autres affaires, fut envoyé en Poitou. Il manda des merveilles de ses opérations, & fut près d'être assommé.

Le Marquis de *Silly* que j'avois fait rentrer dans le service, en ayant été ôté après la seconde bataille d'Hocstet, rechercha de ces commissions pour

la Province de Normandie, & on
1717-18. nomma des gens au dessous de cet état, pour aller travailler dans diverses Intendances. Le goût connu du Régent pour toutes ces vûes nouvelles, porta les Commissaires à donner des espérances qui ne furent pas suivies de succès. Elles perdirent toutes leurs forces, quand le Duc de *Noailles*, qui avoit imaginé ces projets, fut ôté des Finances, par le crédit que *Law* avoit pris sur l'esprit du Régent. Le Chancelier, ami du Duc, fut renvoyé à Fresnes, & on donna les Sceaux à M. d'*Argenson*, Conseiller d'Etat & Lieutenant-Général de Police. Il avoit montré beaucoup de capacité dans ce dernier emploi, qui lui procuroit un grand accès auprès du Régent, par la facilité qu'il lui donnoit de satisfaire la curiosité du Prince sur tout ce qui se passoit dans Paris. M. d'*Argenson* étoit un homme d'un esprit juste, laborieux, actif, d'un grand détail, & fort désintéressé.

Idée des intérêts de la France. Raisons contre la quadruple alliance.

L'Europe étoit alors très-occupée du grand armement que faisoit l'Espagne sous la direction du Cardinal Alberoni, & dont on ignoroit le but. J'étois très-

persuadé qu'il ne pouvoit regarder que les Etats que l'Empereur possédoit en Italie, & que l'Espagne revendiquoit. J'expliquai mes idées à cet égard dans un Mémoire que je lus au Conseil; & quoique je m'y trompasse dans quelques conjectures, il me semble que je rencontrois assez juste touchant nos intérêts avec l'Empereur, l'Angleterre & l'Espagne. 1717-18.

J'y lisois donc : » Un aussi grand » appareil de forces de mer & de » terre, le profond secret dans les pré» paratifs, & l'assemblée de ces forces » que l'on auroit eu peine à se pro» mettre de l'indolence & ignorance » des Espagnols; ce premier bonheur » dans le ministere de celui qui a di» rigé l'entreprise, tout cela doit en » faire espérer un heureux succès. Elle » ne peut regarder que le Royaume de » Naples, & n'a pu être formée que » sur des intelligences considérables » dans ce Royaume. Toutes les appa» rences veulent que le Duc de Savoie, » Roi de Sicile, soit d'intelligence. » La Cour de Vienne a montré beau» coup de mécontentement de ce » Prince, à cause de ses liaisons avec

1717-18. » nous. Elle a chassé ses Ministres, & » certainement il ne doit attendre de » l'Empereur que la perte de sa nou- » velle couronne, & ne peut éviter de » plus grands malheurs que par voir » l'Empereur chassé de l'Italie, à » moins qu'il ne se dévoue à tous ses » desseins contre la France, en lui » cédant la Sicile, par la promesse du » Dauphiné.

» Si le Roi d'Espagne se rend maî- » tre du Royaume de Naples, & que » le Roi de Sicile soit ligué avec lui, » l'on ne doit pas croire impossible de » fermer l'entrée de l'Italie à l'Empe- » reur. On me dira : Mais il tient » Mantoue. Cette place très-considé- » rable quand on est descendu des » Alpes, ne la couvre pas. Ceux qui » voudront en défendre les passages, » laisseront Mantoue & le Milanois » derriere eux, & marcheront sur les » frontieres du Trentin & du Vicen- » tin. Les Ministres du Vicentin, gens » très-habiles, & qui étoient avec moi » à Vienne quand le Prince Eugene » entra en Italie, m'assuroient pour » lors ce que de plus grandes connois- » sances nous ont confirmé depuis,

» que

» que deux mille hommes derriere les
» défilés du Vicentin pouvoient ar- 1717-18.
» rêter toutes les forces de l'Empereur.
» Ainsi, supposé que le Roi d'Espagne
» se rende maître de Naples, il n'a
» qu'à joindre ses forces à celles du Roi
» de Sicile, bloquer très-facilement la
» garnison de Mantoue, & prendre
» Prtchizitonte, très-mauvaise place à
» l'extrémité de l'Etat de Milan du
» côté du Mantouan, on ne peut dou-
» ter qu'alors l'Italie entiere ne se li-
» gue pour sa liberté.

» Le Pape sait ce qu'il doit craindre
» d'un Empereur maître de l'Italie.
» Les Impériaux n'ont rien oublié pour
» lui inspirer de la terreur. L'entrée
» de leurs Cuirassiers l'épée à la main
» dans Rome, Comachio tenu par
» leurs troupes, la hauteur des Mi-
» nistres & Généraux de l'Empereur,
» tout doit persuader le Pape qu'il
» sera le premier esclave de la puis-
» sance Impériale. Les Génois & au-
» tres feudataires qui ont ressenti plus
» d'une fois, par les effets, la pesan-
» teur des droits que l'Empereur pré-
» tend sur eux, doivent en craindre le
» rétablissement. L'Italie n'a que ce

» moment où l'Empereur est occupé
1717-18. » du siége de Belgrade, pour briser ses
» fers : donc si l'entreprise du Roi
» d'Espagne réussit, il est hors de
» doute qu'elle concourra unanimement
» ment à chasser les Allemands de
» son sein.

» Examinons maintenant ce qui
» convient à Votre Altesse Royale, &
» voyons la conduite que nous avons à
» tenir dans la suite. Pour cela, ne
» nous trompons point sur les vûes
» de l'Empereur. Je crois que ce Prince
» ne veut aucune véritable & solide
» alliance avec nous. Les premieres
» ouvertures que le Prince Eugene de
» Savoie m'avoit faites à Bade, du
» temps du feu Roi; le peu qui en a
» été fait au Comte du Luc à Vienne;
» les lettres que le Prince Eugene m'a
» écrites depuis; l'assurance que je lui
» ai donnée que Votre Altesse Royale
» prêteroit volontiers l'oreille à des
» propositions ultérieures; l'assurance
» aussi que le Maréchal d'*Huxelles* &
» moi, sous Votre Altesse Royale, en
» aurions seuls connoissance, & que le
» plus profond secret seroit gardé;
» tout cela n'a abouti qu'à des ouver-

» tures indifférentes, que le Baron » d'Honhendorf, qui paroissoit confident du Prince Eugene, a faites à » Votre Altesse, & qui n'ont eu aucune suite; & comptez que Penterrieder, Ministre habile, n'a été » envoyé en France que pour en connoître l'état le plus parfaitement qu'il » seroit possible. Les discours qu'il a » tenus à M. le Maréchal d'*Huxelles* » & à moi, n'ont été que des propos » vagues, dans lesquels il ne paroissoit aucune bonne intention de former une sincere union. Nous avons » vu depuis l'inquiétude & la douleur » de la Cour de Vienne, lorsqu'elle a » su notre bonne intelligence avec » l'Angleterre & la Hollande; & même » Penterrieder, le plus habile de tous » les Ministres que l'Empereur emploie dans les Cours étrangeres, n'a » pas quitté le Roi d'Angleterre, tant » qu'il a été à Hanovre. Qui sait » même les mesures secretes qu'il » peut avoir prises avec ce Prince?

1717-18.

» Car enfin je crois les Hollandois » solides dans les derniers engagemens » qu'ils ont pris avec nous; mais pour » l'Angleterre, la nécessité présente de

1717-18. » nous empêcher de donner des secours
» au Prétendant, l'oblige seule de se
» lier avec nous. Dans le fond, le
» parti dominant, & même toute
» l'Angleterre, hait la France, & nous
» manquera à la premiere occasion.
» Le Roi George ayant d'ailleurs grand
» intérêt d'engager des esprits aussi
» inquiets que ses sujets dans des
» guerres étrangeres, n'en peut trou-
» ver de plus assortis au goût de la
» Nation, qu'une guerre contre la
» France. Il se rencontrera parfaite-
» ment dans ce dessein avec l'Empe-
» reur, qui n'attend peut-être que la
» premiere occasion d'éclater. Je con-
» clus donc, que nous devons souhai-
» ter que le projet de l'Espagne, s'il
» regarde le Royaume de Naples,
» réussisse.

» Soit que le Roi de Sicile en ait
» connoissance présentement, ou qu'il
» l'ignore, le moment d'après l'événe-
» ment il se déclarera, & ne peut de-
» meurer neutre dans une telle situa-
» tion. Si, comme les apparences le
» veulent, il prend le parti de l'Espa-
» gne, ce ne peut être qu'aux condi-
» tions qu'on l'aidera à conquérir le

» Milanez, & qu'il cédera la Sicile au » Roi d'Espagne. Toutes les Puissan- 1717-18.
» ces d'Italie entreront publiquement » ou secrétement dans cette entre- » prise, & on promettra le Mantouan » aux Vénitiens pour les y engager. » Alors, si l'Italie s'ébranle, je suis » d'avis de nous unir avec elle ; mais » d'attendre des mouvemens sans rien » déclarer, & faire dire cependant » avec un profond secret au Roi d'Es- » pagne, qu'on lui souhaite un heu- » reux succès.

» Les Princes d'Italie séparés, ti- » mides & peu puissans, nous objec- » teront que l'Empereur rentrera en » Italie avec cinquante mille hommes, » & les écrasera. Il faut leur répondre » qu'on peut en fermer les passages » avec bien moindre nombre ; mais » qu'il n'y a pas de temps à perdre. » Qu'avant que les Alpes soient fer- » mées par les neiges, il faut que » la ligue d'Italie soit conclue entre » le Pape, le Roi d'Espagne, le Roi » de Sicile, Parme, Florence, Gênes, » & tous les autres Etats qui pourront » s'y joindre ; que leurs forces réunies » marchent vers les passages du Trentin

1717-18. » & du Vincentin pour fermer l'Italie, » sinon elle sera inondée d'Allemands » & esclaves de l'Empereur; il n'y a » point de milieu pour eux entre la » liberté & l'esclavage.

» Quelques-uns imaginent que l'Em» pereur renoncera au siége de Bel» grade qu'il paroît avoir en vûe, pour » aller au secours de ses Etats d'Italie. » Je dis que cela est impossible, sur» tout s'il est vrai, comme on le dé» bite, qu'il y ait une révolte en Tran» silvanie. En abandonnant l'entrepri» se de Belgrade pour sauver l'Italie, » il pourroit bien perdre la Transilva» nie & la Hongrie. Je juge donc qu'il » fera le siége de Belgrade; mais ce » siége-là peut finir dans la fin d'Août; » & Belgrade pris, le trajet n'est pas » bien long pour gagner le Frioul. » Ainsi il faut que le Roi d'Espagne » soit maître de Naples dans le mois » d'Août, & que cette entreprise ne » lui coute pas plus de temps qu'il n'en » a fallu, il y a quelques années, au » Cardinal de Grimany, pour faire » soulever tout le Royaume en faveur » de l'Empereur.

» Je répéterai donc, & c'est par où

» je conclus, que si nous voyons une » ligue de l'Italie, nous devons non » seulement y entrer, mais la soutenir fortement. Les partis de ménagemens ne conviennent pas. L'Empereur est notre ennemi secret : ne » le ménageons pas, dès que nous » verrons une puissante occasion de » lui nuire. Une conduite molle & » douteuse ne nous garantira qu'autant qu'il sera obligé d'attendre le » moment favorable pour nous attaquer ; & bien que l'état présent du » Royaume exige que l'on préfere » la paix & la tranquillité à toute » autre vûe, c'est l'assurer cette tranquillité, que d'entrer dans des guerres étrangeres, & faire une puissante » diversion contre notre plus capital » ennemi «.

1717-18.

A ce Mémoire, qui prouvoit l'intérêt qu'avoit le Royaume de ne pas contrarier l'entreprise de l'Espagne, j'ajoutai de vive voix des raisons pour prouver au Régent que personnellement il n'en avoit pas de moindres d'entrer dans les vûes de Philippe V. » Nous sommes très-persuadés, lui » dis-je, que vous désirez la vie du

» Roi, comme nous la désirons tous
1717-18. » tant que nous sommes; mais il n'y
» a personne qui puisse s'étonner que
» vous portiez vos vûes plus loin.
» Comment les mesures, qu'il est li-
» bre à tout particulier de prendre
» dans sa famille, pour ne pas laisser
» échapper une succession qui le re-
» garde, seroient-elles blâmées dans
» un Prince auquel la succession du
» Royaume de France peut légiti-
» mement tomber? Vous ne pouvez y
» avoir de concurrent que le Roi d'Es-
» pagne, par la proximité du sang.
» Ce Prince veut s'agrandir en Ita-
» lie; aidez-le. Plus vous contribue-
» rez à son agrandissement, moins il
» sera tenté de vous troubler dans
» vos prétentions à la couronne; &
» s'il avoit cette tentation, il ver-
» roit toute l'Europe s'élever contre
» un Prince que vous auriez rendu
» trop formidable en étendant sa puis-
» sance. Vous pourriez faire durer
» la guerre des Turcs; & pendant
» ce temps, il seroit aisé aux Rois
» d'Espagne & de Sicile réunis de
» chasser l'Empereur d'Italie, & de
» disposer les choses de maniere qu'il

» ne pût jamais y entrer. Vous avez » des Puissances dans le Nord toute » prêtes à vous seconder, la Suede, » le Roi de Prusse; le Czar même, » qui va arriver dans votre Cour (a), » paroît déterminé à faire la paix » avec la Suede, & à rechercher votre » alliance. L'Angleterre, au moins » en partie, est disposée à recevoir » son Roi légitime. Suivons ces vûes » que la gloire de la Nation & la » proximité du sang vous inspirent, » plutôt que celles qui à la fin vous » meneront à faire la guerre au Roi » d'Espagne «. Le Régent me regarda fixement, & me dit : » Vous » allez au grand. Mes premieres » vûes, lui répondis-je, iront tou- » jours au grand, & je ne reviens au » médiocre que lorsque je suis con- 1717-18.

(a) Le 17 Juin, le Maréchal de Villars donna une fête très-brillante au Czar; le festin fut accompagné d'illuminations, de feux d'artifice, & d'une belle symphonie militaire, dont Sa Majesté Czarienne parut très-satisfaite. Dans un moment de gaîté, Elle prit un tambour dont elle battit; & le Maréchal de Villars battit des timbales. — Journal de Verdun, mois de Septembre 1717, page 185.

1717-18. » vaincu que le grand est impossible » ou d'une exécution trop difficile «.

La quadruple alliance.

Le penchant en faveur de l'Angleterre étoit trop fort, pour permettre les liaisons que je proposois. Au lieu de ces alliances regardées avant la mort du Roi, & avec raison, comme les plus utiles à la gloire de la Nation, à l'augmentation de la puissance de la France, & à celles de ses Princes, on en prit qui alloient à diviser le Royaume, & que l'on devoit prévoir capables de nous mener à faire la guerre à notre propre sang. Pendant qu'on nous laissoit parler dans le Conseil, l'Abbé *Dubois* faisoit un traité qui garantissoit à l'Empereur quelques Etats d'Italie que l'Espagne prétendoit. On le nomma le traité de la *quadruple alliance*, parce qu'il étoit conclu entre la France, l'Angleterre, la Hollande & l'Espagne, qu'on comptoit y faire accéder de gré ou de force.

Les Ambassadeurs Anglois, Milords Stair & Stanhope, jouissoient pour lors à la Cour de la plus grande distinction. Venant un jour au Palais Royal, je trouvai que le Régent avoit été enfermé trois heures avec eux. Quand ils sor-

tirent de la longue audience qu'il leur avoit donnée, je dis au Prince : » Monseigneur, j'ai été employé en diverses Cours, & j'ai vu la conduite des Souverains ; je prendrai la liberté de vous dire que vous êtes l'unique qui veuille s'exposer à traiter seul avec deux Ministres du même Maître. Il me répondit : » Ce sont mes amis particuliers. Ils sont encore, selon les apparences, plus amis de leur Maître, répliquai-je ; & en vérité, deux hommes bien préparés à vous parler d'affaires, peuvent vous mener plus loin que vous ne voulez «. Dans le fond, cela eût été difficile, puisque le Régent de lui-même alloit au devant de leurs désirs. 1717-18.

Quand il fut question de signer le traité, le Maréchal d'*Huxelles*, Président du Conseil des Affaires Etrangeres, déclara qu'il ne le signeroit jamais, & sa déclaration fut publique. Pour lors le Régent dit que le sieur de *Chiverny*, un des Conseillers de ce Conseil, le signeroit à la place du Président. On négocia ensuite avec le Maréchal d'*Huxelles* ; on lui fit en-

trevoir qu'on pourroit l'éloigner, &
1717-18. il se rendit : de sorte que quand ce traité fut apporté au Conseil de Régence, le Maréchal d'*Huxelles*, après la lecture, fut d'avis de le signer. Le Marquis d'*Effiat*, qui auroit dû opiner le premier, ne s'y trouva pas : les opinans qui suivoient, furent de l'avis du Maréchal d'*Huxelles*; mais le tour de M. le *Pelletier* étant venu, il dit que la matiere étoit trop importante, pour ne pas exiger de plus longues délibérations, & qu'il étoit d'avis de suspendre. Ceux qui parlerent entre lui & moi, furent du sentiment de s'en rapporter à M. le Régent. J'adhérai moi à celui de M. le *Pelletier*, M. de *Villeroi* aussi ; mais il ne le soutint pas bien vivement.

M. le Duc du *Maine* s'opposa fort au traité, & appuya ce que j'avois représenté dans mon Mémoire, qu'au commencement de la Régence on avoit été maître de faire des alliances très-différentes ; que le Czar, les Rois de Suede & de Prusse ne demandoient pas mieux que de s'unir à la France, & que l'on auroit trouvé d'autres Alliés encore, qui nous auroient aidé

à soutenir l'ancien systême. Il finit donc par s'opposer formellement au traité. M. le *Duc*, qui étoit le dernier, opina à prendre du temps : mais la pluralité des voix fut entiérement pour le sentiment du Régent. Ainsi le traité fut signé, & Milord Stanhope, qui en avoit poursuivi vivement la consommation, alla à Madrid, pour forcer le Roi d'Espagne d'y accéder. Alberoni trouva moyen de l'amuser, pendant qu'il continuoit ses immenses préparatifs. Il fit ensuite l'entreprise de Sardaigne, qui auroit eu les plus grandes suites, si nous étions seulement restés neutres. 1717-18.

Changement dans l'état militaire.

J'eus, dans cette année, des désagrémens dans le Conseil de guerre, dont j'étois Président. Tout le monde vouloit y entrer, & chacun vouloit y donner du sien. Le Marquis de *Broglio* & *Puiségur*, fort avant dans les bonnes graces du Régent, se concerterent avec M. le *Blanc* à mon insçu, pour changer l'état militaire sur deux points capitaux. Ils ne se proposoient pas moins que de supprimer les étapes, & d'augmenter la paye : mais je fus instruit du dessein formé d'établir

ces nouveautés. Le jour qu'elles devoient être mises sur le tapis, le Régent entra au Conseil, accompagné de M. le *Duc*, du Duc de *Chartres*, de M. le Prince de *Conti* & du Duc du *Maine*, qui s'y étoient successivement introduits. *Puiségur*, par son ordre, ouvrit la séance, & parla sur les étapes. Il cita, pour en prouver l'inutilité, qu'il n'y en avoit point dans l'Empire : » Aussi, lui répon-» dis-je, ai-je entendu souvent le » Prince Eugene se plaindre des torts » que faisoit à l'Empereur l'impos-» sibilité d'en établir. Il a, à la vé-» rité, me disoit-il, ce qu'on appelle » *transitum innoxium* dans tous les » Etats ; mais comme il n'est pas le » maître du pays, il faut demander » le passage. Alors on nomme des » Commissaires dans chaque Etat, » pour préparer les routes & les vi-» vres, & par cette raison les mou-» vemens des troupes de l'Empereur » sont connus plus de deux mois avant » qu'elles arrivent à leur destina-» tion, au lieu que les vôtres arrivent » souvent de Flandre en Allemagne » avant que nous en soyons avertis.

1717-18.

» Je regarderai donc toujours, con-
» tinuoit le Prince Eugene, comme 1717-18.
» un vrai malheur l'impossibilité d'é-
» tablir des étapes en Allemagne.

Pour exemple qu'on pouvoit s'en passer, *Puiségur* cita encore la retraite des armées du Roi après la prise de Fribourg. Je répondis à son objection. » Dans cette occasion l'armée n'au- » roit jamais pu se passer d'étapes, » si on n'avoit chargé les soldats de » pain pour cinq jours, & si les diffé- » rens corps n'eussent été suivis des » chariots des paysans que je ren- » voyois dans la Lorraine, le Comté, » les trois Evêchés & la Bourgogne, » & que l'on remplit de vivres. Or, » disois-je, aurez-vous toujours cet » attirail de chariots à employer & » vous faire suivre, pour suppléer » aux étapes « ? J'appuyai ces raisons d'un Mémoire, que j'avois préparé sur les deux points débattus, & je le lus en ces termes :

» Quoiqu'une sorte de sagesse puisse » nous porter à ne pas combattre des » opinions qui paroissent du goût du » Maître, une sorte de sagesse plus » convenable à des serviteurs doit en-

» gager à lui dire ſon ſentiment en
1717-18. » homme de bien. Votre Alteſſe
» Royale ſemble déterminée aux nou-
» veaux projets qui ſont beaucoup de
» bruit, & que pluſieurs perſonnes
» inſtruites regardent comme des deſ-
» ſeins difficiles & de dangereuſe
» exécution. Examinons donc la cho-
» ſe par les principes.

» En 1629, Louis XIII fit une Or-
» donnance pour mieux régler les éta-
» pes déjà établies depuis long-temps
» dans le royaume. Ce réglement fut
» révoqué en 1633, & les étapes ôtées ;
» enſuite rétablies en 1636, après avoir
» reconnu qu'il étoit impoſſible de ſe
» paſſer d'étapes. On eſpere aujour-
» d'hui qu'en ôtant les étapes, on ga-
» gnera des fonds aſſez grands pour
» augmenter conſidérablement la paye
» des Officiers & des ſoldats.

» Je réponds que c'eſt déjà une
» grande queſtion de ſavoir ſi, ſup-
» poſé ce profit certain, il convien-
» droit de faire cette augmentation de
» ſolde ; mais ſi ce profit n'étoit pas
» certain, & qu'une expérience pa-
» reille à celle du ſiecle paſſé obli-
» geât de rétablir les étapes après les

» avoir détruites, ne feroit-il pas dan-
» gereux de détruire une paye réglée? 1717-18.
» Et ne conviendroit-il pas davantage
» d'attendre à former cette plus haute
» paye fondée fur des épargnes, que
» l'on eût connu parfaitement quelles
» feront les épargnes, & fi elles feront
» poffibles?

» La droite raifon voudroit, ce fem-
» ble, que l'on effayât pendant un an
» de l'utilité & de la difficulté d'ôter
» les étapes. Rien ne preffe d'augmen-
» ter actuellement la paye : perfonne
» ne fe plaint. Lorfque Votre Alteffe
» Royale voulut bien, il y a un an,
» augmenter la paye des Capitaines
» d'Infanterie d'environ deux cent foi-
» xante-dix livres par an, cette matiere
» agitée au Confeil de Régence, il fut
» décidé que cette augmentation ne
» feroit donnée que par gratification
» & pour un an, afin de ne pas faire
» légérement un changement de fol-
» de; à plus forte raifon, ne doit-on
» pas actuellement faire une aug-
» mentation fondée fur une économie
» qui ne fe trouvera peut-être pas «.
Malgré mes efforts, la deftruction des
étapes & l'augmentation de paye furent

1717-18. résolues. Apparemment pour me consoler, dans ce même Conseil, le Régent accorda un Régiment de Cavalerie au Marquis de *Villars*, mon fils.

Le Maréchal veut se retirer. Ces contradictions, appuyées par le Régent, me firent croire que ma présence au Conseil de guerre ne lui étoit pas agréable, & je lui offris de me retirer; mais il ne voulut pas y consentir, & me donna au contraire l'entrée dans tous les Conseils de Régence, me disant : » Jamais votre présence au » Conseil de guerre ne m'a été si né» cessaire, parce que M. le *Duc* veût » s'en rendre le maître. Je lui répon» dis : Si les obstacles ne viennent pas » de votre part, inutilement en met» trai-je de la mienne ; il n'en se» roit autre chose, sinon que je m'at» tirerois l'inimitié de M. le *Duc*. Il » me dit : Vous avez un bon second » en moi «.

Il éprouve encore des désagrémens. Cependant, peu de jours après, ce *bon second* me manqua. M. le *Duc* avoit persécuté le Régent pour assister à ce qu'on appelle la *Liasse*, terme établi par les Ministres du temps du feu Roi. Chacun à son heure marquée lui apportoit la liasse, c'est-à-dire, tous les

papiers & toutes les affaires, dont ils lui rendoient compte en particulier, & alors se faisoit quelquefois la décision des plus importantes, dont il n'étoit souvent délibéré qu'après qu'elles étoient conclues par le Ministre tête à tête avec le Roi. 1717-18.

Tous les Mardis à trois heures, j'avois rendez-vous chez le Régent pour la lecture de la liasse. Je sus un jour que M. le Duc devoit s'y trouver. J'en avertis le Régent, & lui fis dire que j'étois bien résolu à n'avoir pas deux maîtres. Le Régent me manda que je ferois bien de ne pas venir. M. le Duc s'étant rendu à l'heure ordinaire, le Régent le laissa pendant plus d'une heure attendre très-inutilement, sachant bien que je ne devois pas venir. Mais il ne voulut pas laisser penser à M. le Duc que mon absence étoit concertée; & afin qu'il ne fût plus tenté de s'exposer à pareil désagrément, le Régent me dit de lui rendre compte des affaires, tantôt à une heure, tantôt à une autre.

Projet pour l'en préserver par la suite.

Cependant ces nouveaux embarras, joints aux précédens, me déterminerent à prendre le parti de me démettre

de la Préſidence de la guerre. Je le
1717-18. déclarai au Duc d'Orléans, qui me conjura de n'en rien faire. Pour m'obliger même à demeurer, & pour régler une fois pour toutes l'état du Conſeil de guerre, il tint un Conſeil avec le Garde des Sceaux d'*Argenſon*, le Marquis d'*Effiat*, & moi, dont le réſultat fut de détruire le Conſeil de guerre, & de me créer Miniſtre avec le *Blanc* ſous moi.

Je répondis à cette réſolution du Duc d'*Orléans*, que je voulois lui faire voir que j'étois plus occupé de chercher le goût de Son Alteſſe Royale, & de la mettre à ſon aiſe, que de mon intérêt particulier; & que, quoique j'en euſſe un grand à être ſeul Miniſtre de la guerre, pour lui montrer mon déſintéreſſement en tout, je le ſupplíois d'examiner ſi quelque autre ne lui conviendroit pas mieux; que Son Alteſſe Royale étoit accoutumée au Maréchal de *Beſons*; qu'à la vérité il ne ſeroit pas bien de m'ôter le Miniſtere de la guerre pour le donner au Maréchal de *Beſons*; mais qu'en le remettant moi-même, je levois tout obſtacle, & qu'il ne reſtoit plus d'in-

convénient à disposer d'un emploi dont un autre se démettoit. Le Régent refusa mon offre avec de grands témoignages d'amitié, & m'assura que le jour d'après il donneroit au Ministere de guerre la forme résolue dans ce petit Conseil, composé, comme je l'ai déjà dit, du Régent, du Garde des Sceaux, & de moi. Mais cette résolution ne fut pas mieux suivie que beaucoup d'autres. 1717-18.

Mesures pour ménager la délicatesse du Régent.

Cependant je ne cessois de donner une application entiere au service de l'Etat & du Régent. Connoissant même l'esprit naturellement défiant de ce Prince, j'avois imaginé un moyen sûr de persuader que toutes les graces accordées aux gens de guerre venoient principalement de lui; & pour cela je lui avois conseillé premiérement de ne donner jamais aucun emploi sans délibération, & ensuite, quand la grace seroit résolue, que, sans en rien faire connoître à celui à qui elle étoit destinée, je le présenterois au Régent, qui, sur le récit que je lui ferois de quelque action où cet Officier se seroit trouvé, déclareroit en même temps qu'il s'en souvenoit,

1717-18. & qu'il l'honoroit d'un tel bienfait. Le Régent parut goûter fort un si bon conseil, & me marqua par ses remercîmens combien il en étoit touché.

Dès qu'il manquoit des emplois dans mon gouvernement, j'en prenois occasion de dire au Régent, que, comme je n'y voulois d'autorité que pour le service du Roi & de Son Altesse Royale, je la priois de choisir les Officiers; & comme elle désiroit que je les proposasse, je cherchois dans les régimens de Son Altesse Royale des Officiers pour les remplir. Toutefois ces égards ne me garantirent pas de la disgrace que j'avois voulu prévenir.

1718.

Lit de Justice contre les Princes légitimés.

Il y avoit alors grande fermentation à la Cour. Le Régent, persuadé que le Duc du *Maine* & sa femme étoient ses ennemis, prit la résolution de les perdre. Il n'avoit pourtant encore aucune certitude des menées de la Duchesse du *Maine*, & ce secret n'éclata que quelques mois après le Lit de Justice qui fut tenu au palais des Tuileries dans l'antichambre du Roi.

Les Conseillers de Régence furent

avertis, à six heures du matin le 26 Août 1718, qu'il y avoit un Conseil de Régence extraordinaire, & à sept heures on les avertit qu'il seroit suivi d'un Lit de Justice; en sorte que quelques-uns furent obligés de retourner prendre les habits décens pour assister à cette cérémonie. 1718.

En entrant dans le cabinet du Roi avant huit heures du matin, je trouvai la plupart des Conseillers arrivés, & le Régent qui se promenoit avec un air assez agité.

Le Duc du *Maine* vint à moi, & me dit : » Il va se passer quelque » chose de violent contre mon frere » & moi «. J'ai peine à le croire, lui répondis-je : il me répliqua seulement, » Je le sais «.

J'allai joindre le Marquis d'*Effiat*; nous nous assîmes; je lui racontai ce que le Duc du *Maine* venoit de me dire : » Je crois ce qu'il vous a dit, me répondit-il, » mais je ne sais rien » du fond «.

Pendant ce temps-là, le Comte de *Toulouse* arriva : le Régent le mena à une fenêtre, & lui dit peu de paroles, après lesquelles le Comte de

Toulouse alla trouver le Duc du
1718. *Maine*, & ils sortirent tous deux. Je dis là-dessus au Marquis d'*Effiat* : » Ils s'en vont ; qui quitte la partie, » la perd «. Le moment d'après, le Conseil s'assit, & le Régent dit d'abord, qu'il étoit question d'Edits & d'Arrêts qui regardoient les Princes légitimés, & que, par rapport au Duc du *Maine*, il aimoit mieux un ennemi déclaré que couvert.

On commença par la lecture d'un Edit, qui, à la sollicitation des Pairs, ôtoit au Duc du *Maine* son rang, & qui le remettoit dans le Parlement, & ailleurs, dans celui de l'érection de sa Pairie, & par conséquent après tous les Pairs de France, excepté ceux que le Roi avoit faits dans les dernieres années de sa vie. Par-là le Duc du *Maine* se trouvoit par-tout après le Maréchal de *Villeroi* ; & l'on prétendit pour cela, qu'il ne pouvoit plus avoir la surintendance de l'éducation du Roi.

M. le *Duc* lut un Mémoire, par lequel il la demandoit, & il fut lu un autre Edit qui lui accordoit cet honneur, dont le Duc du *Maine* fut dépouillé.

dépouillé. Le Maréchal de Villeroi dit simplement qu'il voyoit avec douleur détruire les dispositions du feu Roi. 1718.

Les Princes légitimés sortis, & ayant abandonné leurs prétentions, personne ne pouvoit prendre la parole pour soutenir leur rang, surtout parce qu'on appuyoit ce qui s'exécutoit contre eux sur une requête des Pairs au commencement de la Régence, laquelle on faisoit revivre, quoique plusieurs l'eussent ignorée dans le temps. On lut encore un autre Edit, par lequel on redonnoit au Comte de *Toulouse* les honneurs de Prince du Sang à la requête encore des Pairs, requête beaucoup moins connue que la premiere. Ensuite on fit lecture de plusieurs Edits contre le Parlement; d'un, entre autres, par lequel il étoit déclaré que, dès qu'un Edit avoit été présenté à la Cour pour être enregistré, l'enregistrement étoit censé fait huit jours après. Ces lectures finies, le Roi alla à la Chapelle; le Lit de Justice se forma, les Princes du Sang & les Pairs prirent place; le Parlement, suivant l'usage, députa pour

aller chercher le Roi, & tout le monde assis, le Garde des Sceaux d'*Argenson* fit un discours très-court, & dit au Greffier de lire les Edits.

1718.

Après la lecture du premier, le Premier Président demanda permission de délibérer. Le Garde des Sceaux, après s'être approché de la personne du Roi, comme pour recevoir son ordre, répliqua seulement : *le Roi veut être obéi, & sur le champ*.

Quelques Pairs furent surpris de ce qu'ils étoient nommés, & dans l'Edit qui remettoit le Duc du *Maine* à son rang de Pair, & dans celui qui distinguoit le Comte de *Toulouse* de ce traitement. Il paroissoit que l'un & l'autre Edit étoit à la réquisition des Pairs, ce que la plupart ignoroient. Mais comme plusieurs étoient peinés de voir un des fils du feu Roi dégradé, tous consentirent volontiers au traitement différent que recevoit son frere.

Ils s'étoient retirés tous deux dans l'appartement du Duc du *Maine*. Mais s'ils avoient eu la fermeté de demeurer pendant le Lit de Justice, & de représenter avec force le tort qui leur étoit fait, sur-tout au Duc du *Maine*

en lui ôtant la Surintendance de l'éducation du Roi, & le soin de veiller à sa conservation, lequel lui étoit plus justement confié qu'aux héritiers présomptifs de la Couronne, il n'étoit pas possible qu'ils n'eussent mis des obstacles aux projets formés contre eux; la crainte d'être arrêtés fit impression sur des cœurs remplis de bonnes qualités, mais dans lesquels on n'étoit pas persuadé que la fermeté fût la vertu dominante. 1718.

Avant que le Parlement arrivât, on crut que peut-être il n'obéiroit pas, & le Garde des Sceaux proposa des partis assez violens. Je pris la parole en ces termes: « Dans les occasions importantes, on doit regarder comme » un grand bonheur que le temps employé à délibérer ne fasse pas perdre des momens précieux; je me » suis trouvé plusieurs fois en ma vie » dans ces momens critiques; & toutes les fois qu'il n'y avoit aucun » péril dans le retardement, je me » suis cru heureux de pouvoir examiner pendant quelques heures quel » étoit le parti le meilleur; dans la » circonstance présente, tout oblige à

» délibérer, & rien à presser des réso-
1718. » lutions dont on auroit peut-être su-
» jet de se repentir «.

J'allai l'après-midi chez le Duc d'*Orléans*, qui s'ouvrit à moi sur les divers sujets qu'il avoit de se plaindre du Duc & de la Duchesse du *Maine*. » Je sais, me dit-il, que ce Duc est » résolu de mener le Roi au Parle- » ment, de le faire déclarer majeur, » & par-là d'anéantir la Régence. » Je ne crois pas, lui répondis-je, » le Duc du Maine assez déterminé » pour prendre une pareille résolu- » tion; pour moi, il me suffit que » vous ayez déclaré en plein Con- » seil que le Duc du Maine est vo- » tre ennemi, pour avoir désormais » peu de commerce avec lui; jusques » à présent je ne l'ai pas vu, mais » son malheur est assez grand pour » que l'on aille lui en faire un com- » pliment «. Le Régent me dit que je pouvois y aller; que le Maréchal de *Villeroi* & le Marquis d'*Effiat* y devoient aller aussi.

Je m'y rendis en quittant Son Altesse Royale, & trouvai le mari & la femme aussi consternés qu'ils avoient

sujet de l'être. Le Comte de *Toulouse* arriva le moment d'après; je les laissai tous trois, après leur avoir témoigné la part sincere que je prenois à leur malheur. Certainement le Duc du Maine ne se l'étoit pas attiré; son humeur tranquille, sa piété, & son éloignement naturel de toute entreprise devoient le mettre à couvert des soupçons. Il n'étoit occupé que du soin de bien remplir les devoirs de ses charges de Colonel-Général des Suisses, de Grand-Maître de l'Artillerie, de Gouverneur de Languedoc, & de Colonel du Corps des Carabiniers.

1718.

Innocence du Duc du Maine.

Peu de jours avant le Lit de Justice dont j'ai parlé, il étoit le matin chez moi, & m'apprit qu'avant que d'aller dîner chez le Prince de *Léon* aux Bruyeres, petite maison à une lieue de Paris, on lui avoit donné avis, & à la Duchesse du *Maine*, qu'ils seroient arrêtés ce jour-là même en sortant de la ville. Ils firent cependant ce petit voyage; & au retour, le Duc du *Maine* alla rendre compte au Duc d'*Orléans* de l'avis qu'il avoit reçu & qu'il avoit méprisé. Le Duc d'*Orléans* l'en remercia avec de grandes marques d'amitié.

1718. Le Duc du *Maine* me dit qu'il étoit si ennuyé de toutes les petites tribulations qu'il avoit à essuyer, que malgré l'honneur & les soins de la Surintendance de l'éducation du Roi, il donneroit de bon cœur dix mille écus à celui qui lui apporteroit une lettre de cachet pour aller passer cinq ans dans ses terres; & au fond il ne déguisoit pas ses sentimens. Après sa prison, qui arriva peu de mois ensuite, je rendis compte de ce discours au Régent. Le mari & la femme coucherent cette même nuit chez le Comte de *Toulouse*, & allerent habiter Sceaux, où tout le monde alla les voir.

Mécontentemens. Cependant le Régent, qui avoit pour principe d'employer beaucoup d'espions, étoit informé de quelques pratiques de la Duchesse du *Maine*. On étoit alors brouillé avec l'Espagne, où Stanhop avoit été très-mal reçu. La Sicile attaquée préparoit une guerre dans laquelle la France étoit obligée d'entrer. Toutes les démarches de l'Ambassadeur d'Espagne étoient épiées. L'on sut qu'il avoit vu une fois, la nuit, la Duchesse du *Maine*, & l'on apprit depuis, qu'il y avoit été dans

un carrosse du Marquis de *Pompadour*, mené par le Comte de *Laval*. Ce Ministre, voyant la guerre certaine, n'oublioit rien pour former un parti en France, où il commençoit à se trouver bien des mécontens. 1718.

La Bretagne en étoit remplie, excitée par les mauvais traitemens que lui avoit attirés le Maréchal de *Montesquiou* qui y commandoit; & enfin, peu de semaines après, on fut informé de toutes les menées de l'Ambassadeur d'Espagne par sa propre indiscrétion. Cet Ambassadeur m'avoit toujours marqué de grands égards; il étoit venu me voir à Villars, & s'y étoit trouvé dans le temps que *Law* y étoit.

Suppression des Conseils.

Le Duc d'Orléans, qui vouloit changer dans la forme du gouvernement tout ce qui ne rendoit pas son autorité assez despotique, ôta tous les Conseils, à la réserve de celui des Finances & de celui de Marine. Ainsi le Duc de *Noailles*, le Maréchal d'*Huxelles*, le Duc d'*Antin* & moi fûmes remerciés.

Les Affaires étrangeres furent données à l'Abbé *Dubois*, & le Maréchal

1718. d'*Huxelles* eut lieu de se repentir de n'avoir pas suivi l'engagement qu'il s'étoit imposé lui-même de ne pas signer le traité de la quadruple alliance. Il n'en perdit pas moins son état, & il en seroit sorti avec plus d'honneur.

Il y avoit plus de six semaines que j'avois la fievre à diverses reprises, & une très-mauvaise santé, lorsque le Duc d'*Orléans* ôta les Conseils; je rapporte cette circonstance, afin que l'on ne croie pas que ma maladie fut causée par la privation d'un emploi que j'avois voulu remettre plusieurs fois.

Visite de l'Ambassadeur d'Espagne.

L'Ambassadeur d'Espagne vint me voir un matin; pendant toute sa visite, je fis demeurer la Maréchale qui étoit au chevet de mon lit, ne voulant pas de conversation tête à tête avec un homme suspect, qui cependant voyoit toute la Cour. » Votre » maladie, me dit-il, a donné de » grandes inquiétudes, & même dans » des pays bien éloignés. Je ne » croyois pas, lui répondis-je, qu'une » nouvelle si peu importante eût été » plus loin que le Pont-Royal, & » qu'à peine elle dût avoir passé la

» riviere. Elle a été jusqu'au Roi » mon Maître, reprit l'Ambassadeur : » & M. le Cardinal Alberoni m'or- » donne de sa part de vous témoigner » le grand intérêt qu'il prend à votre » santé «. Mes réponses furent dans la modestie convenable. » Le Roi mon » Maître, continua l'Ambassadeur, » n'oubliera jamais les grandes obli- » gations qu'il vous a. Il se souvient » bien des propositions que M. de » Torcy apporta de la Haye, & » auxquelles vous vous opposâtes » avec tant de fermeté. Il se sou- » vient bien aussi de celles de Ger- » truidenberg, où la Ligue ne de- » mandoit pas moins que de faire pas- » ser ses armées au travers de la Fran- » ce, pour forcer le Roi mon Maître » à sortir d'Espagne, & il sait de » plus, qu'il doit à vos victoires d'ê- » tre sur le trône d'Espagne par la » paix glorieuse que vous avez signée. » Enfin, après tant d'obligations, » comme vous pouvez compter sur son » amitié, il compte sur la vôtre «. Je répondis avec les respects que méritoient de tels sentimens de la part d'un grand Roi. Mais comme ma maladie

1718.

1718. ne m'empêchoit pas de sortir, j'allai dès le lendemain rendre compte au Régent de cette conversation, & sur les obligations que le Ministre du Roi d'Espagne disoit que son Maître m'avoit. » Il ne se trompe pas, me » dit le Régent, il vous a celle d'être » sur le trône d'Espagne. Votre Al» tesse Royale pense donc ce que dit » l'Ambassadeur, répliquai-je; je le » pense comme toute l'Europe, re» prit le Régent. Eh bien! Monsei» gneur, ajoutai-je, si le Roi d'Es» pagne m'a l'obligation d'être à Ma» drid, vous m'avez celle de ne le » pas voir à Paris, où il ne seroit pas » bien pour vous. Je le compte bien » ainsi, dit le Régent. Vous ne me » traitez pas, lui répliquai-je, sui» vant le mérite dont vous convenez; » mais je dois au moins m'attendre » que vous aurez toujours quelque » bonté pour moi «. Le Régent m'en assura; mais j'eus lieu, peu de jours après, de me savoir bon gré de mon exactitude à lui rendre compte de la visite dont j'ai parlé.

Intrigue de l'Ambassadeur d'Espagne découverte.

L'Ambassadeur, dont toutes les démarches étoient épiées, chargea l'Abbé

de *Porto Carrero* de dépêches toutes écrites de sa main : leur importance, présumée par quelqu'un de ses domestiques, & rapportée au Régent, fit dépêcher un courrier après cet Abbé, qui fut arrêté à Poitiers. Un de ses gens revint dans le moment en avertir l'Ambassadeur : celui-ci eut le temps d'en avertir l'Abbé *Bigor*, son principal correspondant ; il auroit pu même envoyer un assez grand nombre de ses domestiques pour reprendre de force des paquets si importans, au courrier qui les rapportoit ; mais il ne s'en avisa pas. Cette seconde faute avoit été précédée d'une autre, dans laquelle on ne comprenoit pas qu'un Ambassadeur eût pu tomber. Il avoit tout écrit de sa main, sans rien chiffrer, & nommoit avec une imprudence surprenante & au delà de toutes celles que peut commettre un Ministre, les Princes légitimés, la Duchesse du *Maine* & plusieurs personnes de condition, faisant clairement entendre qu'un nombre très-considérable avoit part à l'intrigue. 1718.

Dès que les lettres de l'Ambassadeur eurent été rapportées, l'Abbé

Dubois, Ministre des Affaires étrangeres, & le *Blanc*, Ministre de la Guerre, allerent l'arrêter dans son palais, saisirent tous ses papiers, & vinrent en rendre compte au Duc d'Orléans, qui étoit pour lors couché; car ce Prince, abusant de ses forces, passoit toujours les nuits entieres dans les plaisirs. L'Ambassadeur fut gardé dans sa maison, & ensuite conduit à Blois. Il avoit donné de l'argent & un bon cheval à l'Abbé *Bigor*, pour se sauver; mais celui-ci fut pris à Nemours, & le Marquis de *Pompadour* fut arrêté la même nuit dans sa maison à Paris.

1718.

Le jour d'après, le Régent rendit compte au Conseil de Régence de ce qui étoit arrivé. On lut la plupart des lettres surprises; mais on remarqua que l'on passoit sur quelques endroits, & ceux du Conseil virent bien qu'on les cachoit à dessein. Je ne pus assister à ce Conseil, ayant pris médecine ce jour-là. Il y avoit des mémoires très-offensans pour le Régent, des modeles de lettres que le Roi d'Espagne devoit écrire au Parlement de Paris & à tous les Parlemens du Royaume.

On y détailloit aussi les mesures qu'Alberoni pouvoit imaginer pour soulever l'Etat. Toutes ces choses, comme on l'a déjà dit, étoient écrites par l'Ambassadeur d'Espagne, sans le moindre chiffre; imprudence si monstrueuse, qu'on n'en voit pas d'exemple. Il donnoit du soupçon de tant de personnes, que le Régent pouvoit étendre les siens avec raison sur la Duchesse du *Maine*, sur-tout l'Ambassadeur ayant écrit que les Princes légitimés feroient tout ce que désireroit le Roi d'Espagne. 1718.

Le Duc & la Duchesse du Maine arrêtés.

Le Duc & la Duchesse du *Maine* furent donc arrêtés le 27 Décembre. Le Marquis d'*Ancenis*, Capitaine des Gardes du Corps, fut chargé d'arrêter la Duchesse du *Maine*. Elle fut menée au château de Dijon par le Chevalier de la *Billarderie*, Aide-Major des Gardes du Corps, & partit de Paris dans un carrosse de louage avec le Marquis d'*Ancenis* & deux Officiers des Gardes. La *Billarderie*, son frere aîné, Lieutenant des Gardes du Corps, alla arrêter le Duc du *Maine* à Sceaux, & le mena dans le château de Dourlens avec des détachemens de

Gardes du Corps & de Mousquetaires.

1718. On arrêta en même temps les *Malezieu* pere & fils. Le premier voulut déchirer un papier dans le temps qu'on le saisit ; l'imprudence de ne l'avoir pas brûlé n'étoit pas pardonnable, surtout à des gens qui s'attendoient tous les jours à être arrêtés, & d'autant plus que ce papier fut la premiere & presque la seule conviction par écrit qu'il y eût contre la Duchesse du *Maine*. Elle avoit eu divers avis qu'elle seroit arrêtée, & ayant passé une partie de la nuit à jouer au biribi, elle dit à l'Abbé de *Vaubrun*, lorsqu'il se retiroit : » On doit m'arrêter demain «.

Et plusieurs autres.

Le Cardinal de *Polignac* fut exilé & mené en Flandre dans son Abbaye d'Anchin, avec un Gentilhomme ordinaire du Roi, pour se tenir auprès de lui. On arrêta dans la maison de Madame la Duchesse du *Maine*, Mademoiselle de *Montauban*, depuis long-temps fort mon amie. C'étoit une très-aimable personne, de beaucoup d'esprit & de mérite, & à laquelle, dans ce moment, on fit l'injustice de l'accuser d'un commerce de galante-

rie avec le Cardinal de *Polignac* : mais la suite l'a justifiée pleinement. 1718.

Les deux compagnies des Mousquetaires du Roi eurent ordre, pendant huit jours de suite, de se tenir bottés & prêts à monter à cheval : le bruit se répandit que l'on devoit arrêter trois ou quatre des principaux de la Cour, & l'on désignoit les Maréchaux de *Villeroi*, d'*Huxelles*, de *Tallard*, & moi. Le premier le crut, & j'eus tant d'avis de m'y attendre, qu'ils me firent impression, malgré la certitude où j'étois de n'y avoir pas donné le moindre lieu. Les cassettes de Mademoiselle de *Montauban* furent prises, mais je ne fus pas en peine des lettres que l'on pouvoit y trouver de moi. *Le Maréchal menacé.*

Le Duc de *Richelieu*, qui avoit fait deux campagnes avec moi en qualité de mon Aide de Camp, apprit par une de ses maîtresses, avec laquelle le Duc d'*Orléans* prenoit beaucoup de liberté, & qui pouvoit bien être informée qu'on devoit m'arrêter la veille du jour de l'an. *Pissonneau*, homme de mérite & de beaucoup d'esprit, qui avoit été pendant trente ans

à la tête de la Secrétairerie des Mi-
1718. niſtres de la Guerre, & qui avoit ſervi dans cette qualité trois ans ſous moi, vint me trouver le matin, & me dit qu'un des premiers Confidens du Régent venoit de l'aſſurer que je ſerois arrêté dans la journée. J'allai trouver le Garde des Sceaux d'*Argenſon*, de qui j'avois reçu divers témoignages d'attachement, & qui même m'avoit quelque obligation. Ce Miniſtre, quoiqu'il fût dans la plus étroite confidence du Régent, ne me dit rien qui pût me tranquilliſer.

Le Comte de *Broglio*, mon ami particulier & l'un des Lieutenans-Généraux des armées du Roi le plus diſtingué, me dit qu'on demandoit un jour à M. de Turenne quel parti il prendroit s'il croyoit être arrêté, & que ce ſage Général répondit que, quelque aſſuré qu'il pût être de ne l'avoir jamais mérité, il n'héſiteroit pas d'éviter la priſon.

Tout cela cependant ne me fit aucune impreſſion. J'étois affligé de penſer qu'une vie comme la mienne pût être troublée & rendue malheureuſe; mais n'ayant rien ſur ma conſcience

qui pût me faire craindre une aventure aussi fâcheuse, je me déterminai à l'attendre avec une apparente tranquillité, mais avec une peine intérieurement assez sensible. 1718.

Depuis plus de trois mois, ma santé étoit mauvaise. J'avois eu divers accès de fievre, j'avois pris du quinquina long-temps ; mon estomac étoit dérangé, & certainement cette inquiétude, renfermée & jointe à la mauvaise disposition dans laquelle j'étois depuis plusieurs mois, augmenta mon mal, de maniere que ma santé devint très-chancelante. On voulut, durant huit jours, laisser dans l'agitation tous ceux que le Public disoit devoir être arrêtés. Le Premier Président du Parlement, fort attaché à la Duchesse du *Maine*, s'attendoit à cette destinée. Enfin pourtant les deux Compagnies des Mousquetaires eurent ordre de se débotter, & le calme revint dans les esprits. Le Garde des Sceaux & M. le *Blanc*, Secrétaire d'Etat de la Guerre, eurent la commission d'aller interroger les prisonniers, dont les châteaux de la Bastille & de Vincennes furent remplis.

1719. *Mort du Roi de Suede.* On apprit, dans le mois de Janvier, la mort de l'*homme* le plus intrépide dans tous les périls de la guerre. On ne dit pas *le Prince*, pour ne pas donner trop peu d'étendue à la valeur & à la fermeté du Roi de Suede tué d'un coup de canon au siége de Fridericks-Hall en Norvege. Il est certain, en effet, que la témérité du Grenadier le plus déterminé n'approchoit pas de celle de ce grand Prince, dont la réputation sur le courage a peu d'exemple dans nos temps, & même dans toute l'antiquité. Peut-être que la forte opinion qu'il avoit de la prédestination, jointe à un grand mépris de la mort, lui faisoit négliger la conservation de sa vie en toute occasion. Mais il lui manquoit d'avoir fait réflexion que, pour la gloire même d'un grand homme, il doit savoir se ménager, & ne s'abandonner aux grands périls que lorsqu'il les estime nécessaires pour animer une armée ou pour rétablir un désordre dans un combat; qu'enfin il doit peser combien sa conservation est nécessaire pour faire réussir de grands desseins.

Par exemple, la mort du Roi de

Suede, dans une occasion peu importante, a peut-être changé la face entiere de l'Europe. Il étoit sur le point de faire sa paix avec le Czar & avec le Roi de Prusse, & de rentrer dans tous ses Etats en Allemagne. Il pouvoit rétablir le Roi Charles en Angleterre; il se lioit avec le Roi d'Espagne, & tous les divers Etats de l'Empire & de l'Italie pouvoient changer de face. 1719.

Et de Madame de Maintenon.

Je rendois de temps en temps à Madame de Maintenon des respects dont tout le monde, excepté le Maréchal de *Villeroi*, s'étoit dispensé. J'allai la voir sur la fin de l'année 1718. Elle me parut fort touchée des malheurs du Duc du *Maine*, qu'elle avoit toujours fort aimé; son grand âge ne put soutenir cette douleur, & elle mourut peu de mois après avec un mépris qu'elle avoit de la vie depuis plusieurs années, & avec une très-ferme dévotion.

La figure qu'elle a faite dans le monde pendant près de quarante ans, la fera connoître par des portraits bien différens. Ce que j'ai trouvé en elle, c'est un grand fonds d'esprit, de piété, beaucoup d'attachement pour le Roi

& pour l'Etat, avec un désintéressement parfait. Elle se sacrifioit tout entiere au goût du Roi; & renonçoit pleinement au sien, qui auroit été de vivre dans une petite compagnie choisie, avec plus de liberté & de douceur dans le commerce, que son rang ne lui en permettoit.»

1719.

Idée du systême.

N'ayant plus le Ministere de la guerre, j'allois aux Conseils de Régence, qui, de trois fois par semaine, furent réduits à deux, & ensuite à un seul, qu'on ne tenoit encore que pour la forme, parce qu'il faut, pendant une minorité, qu'il y ait un Conseil de Régence; & que ceux qui le composent soient nommés dans les Edits & Déclarations : car, pour les Arrêts, il ne fut plus question d'y nommer le Maréchal de *Villeroi* Chef du Conseil des Finances, ni même souvent le Garde des Sceaux.

Law étoit le maître absolu des Finances. La Compagnie, nommée d'abord du *Mississipi*, ensuite d'*Occident*, & finalement des *Indes*, fut chargée de tous les revenus du Roi. On fit des actions, que l'on achetoit en billets de l'Etat. On établit une

Banque Royale au lieu de la premiere; elle fut autorisée de l'auguste nom du Roi, & le Public, par la crainte des pertes que l'on faisoit journellement sur les especes, y porta, pour en retirer du papier, une grande partie de l'argent qu'il avoit. Il faut, après tout, convenir que cet établissement, s'il eût été conservé avec l'ordre & l'équité indispensablement nécessaires, pouvoit être d'une grande utilité au Roi. 1719.

Trouvant un jour *Law* chez la Duchesse d'Etrées, douairiere, je lui dis: « Monsieur, vous êtes venu me voir » à Villars, vous y avez passé plu- » sieurs jours, vous êtes venu souvent » manger chez moi à Paris; je n'ai » jamais mis le pied chez vous, parce » qu'on a toujours voulu dire que ce » que vous proposiez étoit contraire » au bien de l'Etat. Il y a présente- » ment deux grandes opérations qui » roulent sur vous; l'une, que l'on » appelle le *Missisipi*. L'on y fait, » dit-on, des fortunes surprenantes; » il est bien difficile que certaines » gens gagnent si prodigieusement, » sans que d'autres perdent; j'avoue

1719. » que je n'y comprends rien, & je ne » sais pas d'ailleurs admirer ce qui est » au dessus de mes connoissances; » mais enfin, sur cette opération, de » laquelle je ne veux tirer aucune for- » tune, je consens à m'en taire. L'au- » tre est la Banque royale. Elle peut » être d'un grand avantage pour le » Roi, parce que ce moyen lui donne » tout l'argent de ses sujets sans en » payer le moindre intérêt. De leur » côté, les sujets peuvent y trouver » aussi quelque utilité, puisque le Roi » ayant toujours des fonds prêts, sera » obligé à moins d'impositions. Mais, » comme cet avantage roule unique- » ment sur la confiance, il faut que » l'ordre soit si réguliérement observé, » que celui qui vous donne son argent » sans intérêt, puisse le retrouver tou- » tes les fois qu'il le demande. En- » fin, Monsieur, je vous dirai que, » pour tout ce que je trouve de bon » pour le Roi & pour l'Etat dans l'éta- » blissement de la Banque, je suis » plus solidement dans vos intérêts » que ceux à qui vous avez fait gagner » tant de millions, dont je ne veux » point du tout «.

M. *Law* me fit de grands remercîmens, & me dit qu'il trouvoit dans ma conduite cette sincérité si rare & si respectable; enfin, il me pria de vouloir bien lui faire l'honneur que je lui avois fait espérer depuis longtemps, qui étoit de pouvoir me donner à dîner, & de vouloir bien y amener ma compagnie. J'y menai MM. *Contades*, d'*Angervilliers*, de *Fontenelle*, avec plusieurs autres, & dès ce moment je me liai avec lui. Mais cela ne dura que trois semaines, pendant lesquelles on commença à voir paroître quelques Arrêts si extraordinaires & si contraires au bien public, que je me refroidis bien vîte avec celui qui en étoit l'auteur. 1719.

Law ne se contenta pas de faire venir à la Banque royale tout l'or & tout l'argent que les François y porterent de bonne foi. La violence fut employée, & l'on défendit de garder chez soi plus de cinq cents livres en especes, le surplus exposant ceux chez lesquels on le trouveroit, non seulement à le perdre, mais encore tout ce qu'il y avoit de meubles dans leurs maisons. On alla même jusqu'à promettre les plus

grandes récompenses aux délateurs.
1719. Le papier n'étoit pas rare en France. *Law* en fit pour huit cent millions, & l'on remboursa, par ce moyen, non seulement toutes les rentes sur la ville, mais aussi toutes les rentes dues par les pays d'Etat & par le Clergé. Ce fut par la ruine de tous les Rentiers, que commença l'exécution de cet énorme dessein, & ce nombre prodigieux de remboursemens, qui étoient forcés, firent prendre des actions sur la Compagnie des Indes; effet qui monta si haut, que dix mille écus rendoient un million en papier, en sorte que, par des *filles* & *petites-filles*, & *souscriptions*, les espérances folles des *dividendes* & de tout ce que l'on put inventer de plus monstrueux pour ruiner le Public, on causa des fortunes plus inconcevables encore que la misere de tant de familles.

Mon commerce avec *Law* fut très-court, & dès ce moment je discontinuai non seulement de le voir, mais je parlai fortement au Régent sur tous les divers malheurs de l'Etat. Je lui représentai plus d'une fois combien il étoit impossible de se flatter qu'il pût jamais

jamais résulter un bien de la ruine de tant de gens qui ne l'avoient pas méritée, & sans qu'il revînt rien au Roi de tout le bien qu'on leur faisoit perdre ; je lui mis sous les yeux la fortune prodigieuse & contre toute croyance humaine, d'une foule de banqueroutiers, & d'autres également indignes de ces immenses faveurs ; l'or & l'argent proscrits dans le Royaume, la cherté affreuse des vivres, la diminution des revenus du Roi, tout crédit perdu, le dérangement du change avec l'Etranger ; que tous ces malheurs avoient plus de *filles* & de *petites-filles* que les actions ; qu'ils avoient multiplié les vols, les assassinats, & fait monter le luxe à tel point, que tandis qu'on voyoit la misere au plus haut degré, & la France ruinée, il y avoit des gens qui faisoient abattre, comme insuffisans, des palais où le plus magnifique des Rois s'étoit trouvé parfaitement bien logé avec toute sa Cour, pour en faire de plus beaux. 1719.

Le Régent écoutoit toutes mes représentations avec bonté ; elle lui étoit naturelle, & l'on pouvoit croire qu'il

1719. étoit séduit par les apparences d'une utilité prochaine qui l'empêchoit de bien connoître l'excès des malheurs présens.

Je n'entrerai pas ici dans le détail de tous les divers Arrêts dont souvent l'un détruisoit l'autre. Toute l'année 1719 se passa en inventions toujours surprenantes, mais violentes pour ruiner le Royaume, & faire des fortunes ridicules par leur énormité à plusieurs particuliers, où le plus ruiné, le plus insensé, le plus fripon gagnoit cinquante, soixante millions & plus encore. On ajoute, & plus encore, puisqu'on vit des procès de quatre-vingt quatre millions entre *Fargès*, Entrepreneur des vivres, qui avoit assez bien servi dans cet emploi, & la veuve *Chaumont*, Marchande à Liége.

Guerre avec l'Espagne. Cette année fut aussi employée à faire à l'Espagne une guerre également ruineuse & dure pour les François, qui n'attaquoient pas sans répugnance les troupes & les places de l'oncle du Roi. Le Cardinal Alberoni répandit divers Mémoires pour exciter à la révolte, & il fut écouté par quelques Bretons qui avoient été maltraités. L'Espagne,

abandonnée à ses seules forces, perdit bientôt une partie de la Sicile. Les troupes du Roi prirent Fontarabie & Saint-Sébastien par la foiblesse du Gouverneur, cette derniere place étant presque imprenable par sa situation. Le Maréchal de *Berwick*, après diverses attaques au château, avoit envoyé le Marquis de *Belle-Isle* représenter à la Cour que la prise en étoit impossible. Cependant elle se rendit; & l'Espagne, n'ayant plus de ressources, envoya au Régent pour se soumettre aux conditions qu'elle avoit refusées. Et pour faire voir la sincérité de ses intentions, le Cardinal Alberoni fut ôté du Ministere & chassé : il demanda à se retirer à Gênes par la France; on lui envoya *Martieux*, Colonel du régiment des Vaisseaux, qui le prit à la frontiere d'Espagne & le conduisit à Nice, d'où il passa à Gênes. Le Pape, fort irrité contre ce Cardinal, entreprit de lui faire son procès.

1719.

Caractere du Cardinal Alberoni.

Les Génois, à la sollicitation du Souverain Pontife, ne voulurent pas lui permettre de se retirer dans leur ville. Le Duc de Parme paroissoit disposé à le faire arrêter. Les Génois lui

1719. donnerent une garde, d'abord pour s'assurer de sa personne, & puis lui laisserent la liberté de se choisir une retraite que l'on ignora long-temps, & qui fut soupçonnée d'être dans les Etats de l'Empereur avec une protection secrete de ce Prince. Ce Cardinal, dont le génie & les talens pour le gouvernement se trouverent fort au-dessus de ce qu'on pouvoit attendre d'un petit Ecclésiastique sans naissance, & qui n'avoit eu d'autre occupation, avant que de s'attacher à M. de Vendôme, que celle d'être Aumônier d'un Evêque, rendit de très-importans services au Roi d'Espagne. Par adresse & par fermeté, il avoit empêché le Roi d'Espagne de s'exposer presque seul dans l'armée de France envoyée contre lui. Ce Prince vouloit y aller, dans la persuasion que si-tôt qu'il y paroîtroit, cette armée recevroit ses ordres. Voici comme cela se passa. Le Cardinal Alberoni, voyant le soir que le Roi d'Espagne étoit prêt à marcher avec le peu de troupes qu'il avoit, donna des ordres pendant la nuit pour écarter ce peu de troupes de la route qu'elles devoient tenir. Il en fut fort

grondé le matin ; il ſuppoſa un mal-entendu, & par-là ſauva le Roi, qui, par trop de confiance, ſe ſeroit livré à l'armée de France. 1719.

Il étoit très-mauvais courtiſan, diſputant contre ſon Maître & la Reine d'Eſpagne en beaucoup d'occaſions, ſur-tout ſur les conſtructions de Saint-Ildefonſe, diſant à la Reine d'Eſpagne, qui lui demandoit avec vivacité des fonds pour la conſtruction de ce bâtiment, qu'elle avoit grande envie de n'être que Comteſſe de S. Ildefonſe, prévoyant le deſſein que le Roi d'Eſpagne prendroit d'abdiquer, ce qui en effet arriva peu de temps après.

L'année 1719 ne me laiſſa d'attention que pour le rétabliſſement d'une ſanté très-altérée ; mon eſtomac étoit totalement dérangé, & mon ſang tellement détruit, que s'étant formé une tumeur que l'on fut obligé d'ouvrir, cette plaie, après avoir ſuppuré deux mois, il ſe trouva, lorſqu'on la croyoit guérie, qu'elle avoit attaqué l'os, & qu'il étoit entiérement carié. Maréchal, premier Chirurgien, & le Dran, très-habile, qui tous deux avoient pris ſoin de ma derniere bleſſure, étoient

tous deux d'avis différens. Le Dran
1719. vouloit agir suivant les regles de la Chirurgie, qui étoient de découvrir l'os & de brûler la carie. Maréchal crut qu'encore très-foible, je n'étois pas en état de soutenir une si violente opération, & décida qu'il falloit attendre que ma santé, qui commençoit à se rétablir, permît, si la nature ne prenoit pas le dessus, d'agir suivant les regles de l'art. On me fit prendre des eaux de forge qui ne réussirent point, & je me déterminai au remede de Garus, qui fut spécifique pour moi, au point, que non seulement il me rétablit l'estomac, mais encore le sang, & qu'au bout de quatre ou cinq mois, ma plaie fut entiérement guérie.

*Le Duc de *** arrêté.*

Entre les personnes qui furent arrêtées pour les affaires courantes, je remarquerai le Duc de * * *. Ce jeune homme, de beaucoup d'esprit & de la figure la plus aimable, avoit servi d'Aide de Camp sous moi les deux dernieres campagnes. Madame de *Maintenon* me l'avoit fort recommandé, & je lui donnai en conséquence la commission d'apporter au Roi la nouvelle de la reddition des

châteaux de Fribourg. Ce jeune Seigneur avoit continué à me marquer beaucoup d'amitié; je fus très-affligé de son aventure. Personne, en effet, n'étoit entré dans le monde avec plus d'éclat, & n'avoit fait si jeune plus de bruit parmi les Dames. Son pere le fit mettre à la Bastille assez mal à propos; il en sortit pour faire la campagne de Denain avec moi; il montra beaucoup d'ardeur & de courage, & se distingua dans la derniere guerre, dont les principales actions furent les siéges de Landau & de Fribourg. Peu de temps après la mort du Roi, il prit querelle à un bal avec le Marquis de *Gassé*; ils se battirent : il fut interrogé, jugé & absous en peu de temps. Il avoit enfin toutes les qualités les plus propres à plaire aux Dames, fort coquet, peu fidele, & l'on n'a point vu de jeune homme faire plus de conquêtes & plus distinguées. Outre cela, il jouoit très-gros jeu; & il est difficile de comprendre comment, avec tant d'occupations, il eut le temps & le goût d'entrer dans des intelligences avec les Emissaires Espagnols. Cependant elles furent découvertes. Le Cardinal

1719.

1719. Alberoni lui envoya imprudemment un Officier avec une lettre de créance à son adresse. L'Officier fut arrêté, & la lettre envoyée à la Cour lui fut rendue par un homme aposté, auquel il en dit assez pour être très-justement arrêté.

1719-20. *Et élargi.* Je fus véritablement affligé de cette aventure. J'en parlai au Régent, qui me dit : *On en apprend plus qu'on n'en veut savoir.* Le Duc de *** fut mis d'abord dans une maniere de cachot. Le Garde des Sceaux, qui s'étoit chargé assez mal à propos des informations de tous les prisonniers, lui en fit de très-embarrassantes, auxquelles on prétendit dans ce temps-là qu'il avoit répondu avec beaucoup d'esprit. Enfin, après quelques mois, les Dames le tirerent de cette fâcheuse affaire, sur-tout une Princesse qui refusa de se marier, si la liberté du Duc ne précédoit; & il sortit de prison. On le mena d'abord à Conflans, chez le Cardinal de *Noailles*, ensuite à Saint-Germain, suivi par un Officier qui avoit ordre de ne le point quitter, & peu après on lui donna une entiere liberté.

Mademoiselle de *Montauban* sortit aussi de la Bastille. Comme son prétendu commerce avec le Cardinal de *Polignac*, & ses lettres avoient fait beaucoup de bruit, elle ne voulut pas les reprendre, & déclara qu'elle ne vouloit ni les recevoir ni les ouvrir qu'en présence de témoins qui pussent justifier s'il y avoit quelque fondement à tout ce que la malignité du monde avoit publié contre elle.

1719-20.

Le Duc, la Duchesse du Maine, & plusieurs autres personnes mises en liberté.

La Duchesse du *Maine* avoit déjà obtenu de sortir du château de Dijon, où elle étoit certainement fort mal. On l'avoit menée dans la citadelle de Châlons, d'où il lui fut permis, quelques jours après, d'aller dans une maison de campagne près de là, & enfin de venir dans le château de Chamlay. Le Duc du *Maine* eut aussi la liberté de sortir du château de Dourlens pour chasser; & avant la fin de l'année, l'un & l'autre furent mis en liberté. Le Duc du *Maine* pour demeurer dans le château de Clagny près Versailles, & la Duchesse à Sceaux. Le Chevalier de la *Billarderie*, qui avoit été chargé de la garder, apporta au Régent une lettre très-longue de cette Princesse; dans

laquelle elle rendit un compte très-
1719-20. fidele de toute sa conduite, & même de ses sentimens. Cette lettre devoit être secrete, cependant elle fut lue toute entiere au Conseil de Régence.

Le Duc d'*Orléans* avoit grand intérêt de faire voir les raisons qu'il avoit eues de la faire arrêter. Quant au Duc du *Maine*, il fut reconnu très-manifestement qu'il n'avoit eu de part à rien. Comme les conditions de la Duchesse du *Maine*, en faisant son aveu, avoient été d'obtenir son entiere liberté & celle de tous ceux auxquels elle l'avoit fait perdre, *Malezieu* le pere sortit de la Bastille. Le fils avoit déjà été mis en liberté, aussi bien que *Gavandun*, & l'Avocat-Général du Parlement de Toulouse, & tous les domestiques.

Mademoiselle de *Launay* fut retenue à la Bastille, & montra beaucoup de fermeté; car, bien qu'on l'assurât que la Duchesse du *Maine* avoit tout déclaré, on ne put tirer d'elle aucune sorte d'aveu. Le Comte de *Laval* demeura aussi à la Bastille. Son commerce avec la Duchesse du *Maine* avoit été déclaré par elle, & on le

retint pour en tirer davantage. C'étoit un homme d'une grande condition & d'un grand courage : il avoit servi sous moi avec distinction, sur-tout au siége de Fribourg : il avoit lieu d'être content du Régent, dont il avoit obtenu une pension de six mille livres; mais son esprit inquiet le fit entrer dans ces intrigues, & il fut retenu à la Bastille long-temps après que les autres eurent été mis en liberté. 1719-20.

Pendant ce temps-là, on suivit les affaires de Bretagne où l'on avoit envoyé une Chambre de Justice, à la tête de laquelle étoit M. de *Châteauneuf*, qui avoit été d'abord Ambassadeur à Constantinople, ensuite à la Haye, & puis Conseiller d'Etat. C'étoit un homme d'esprit, & qui avoit très-bien servi dans ces divers emplois. Les Bretons se trouverent convaincus d'avoir reçu de l'argent d'Espagne, en sorte que quatre Gentilshommes furent condamnés & exécutés dans le château de Nantes; & seize, qui s'étoient sauvés en Espagne, furent condamnés par contumace. Cette exécution faite, toute la Chambre de Justice eut ordre de revenir à Paris 1720. *Punition en Bretagne.*

1720. sans être séparée : mais comme depuis on ne trouva matiere à aucune autre poursuite, il n'en fut plus question.

Cependant les projets de *Law* menaçoient le Royaume d'une ruine prochaine : les Rentiers étoient perdus ; l'argent étoit sorti de France, où il ne restoit que du papier, & on comptoit qu'en billets de banque ou en actions, il y en avoit pour près de huit milliards.

Law crut remédier à ce désordre par un Arrêt du 21 Mai, qui faisoit tout d'un coup perdre la moitié aux billets de banque. Le Parlement s'assembla, & résolut d'aller en corps à pied demander justice au Roi. Il envoya une députation au Régent ; & plusieurs affidés de ce Prince, aussi bien que diverses lettres anonymes, lui firent connoître qu'on ne pouvoit soutenir ce terrible Arrêt, qui effectivement fut révoqué.

M. le *Duc* revint de Chantilly, & se fit honneur de ce changement, qui étoit l'ouvrage de l'Abbé *Dubois*. J'étois dans mon château, lorsque le Premier Président me rendit compte par une lettre très-honnête, de toute la con-

duite du Parlement, & de la sienne en particulier. L'Abbé *Dubois* ayant déterminé le Régent à faire arrêter *Law*, cela fut exécuté, c'est-à-dire, qu'on lui donna un Major des Gardes-Suisses avec un détachement dans sa maison. Le Garde des Sceaux d'*Argenson*, qui le haïssoit, le crut perdu, & a prétendu qu'il l'étoit en effet, si l'on eût profité des premiers momens de l'étonnement du Régent : mais beaucoup d'argent répandu à propos sauva *Law*, qui se démit seulement de la charge de Contrôleur-Général. M. d'*Argenson* fut chargé, comme il l'avoit été précédemment, de l'administration des Finances : il en distribua les détails à MM. *Desforts de la Houssaye*, *Fagon* & d'*Ormesson*. Cette régie ne fut pas longue, & le Régent prit la résolution de rappeler le Chancelier d'*Aguesseau*. On crut que *Law*, regardant le Garde des Sceaux comme son ennemi, contribua à faire rappeler le Chancelier, qu'il avoit fait ôter de place en même temps que le Duc de *Noailles*. 1720.

Le Régent envoya dire par l'Abbé *Dubois* au Garde des Sceaux, qu'il

rappeloit le Chancelier, mais qu'il
1720. vouloit absolument qu'il gardât les Sceaux. D'*Argenson*, malgré cette instance, les rapporta le jour même, & ne put jamais être ébranlé de la ferme résolution qu'il avoit prise de se retirer. Il alla s'enfermer dans le couvent de la Magdeleine. Il avoit une amitié des plus fortes pour Madame de *Vilmont*, qui en étoit Prieure; & quoiqu'il fût un peu contre la bienséance qu'un Garde des Sceaux allât s'enfermer deux jours de la semaine dans un couvent de filles, sa passion l'avoit emporté sur toutes les considérations. Peut-être qu'il n'y avoit aucun commerce de galanterie; mais enfin la Prieure avoit été très-belle; elle l'étoit encore, & avoit beaucoup d'esprit. Quoi qu'il en soit, ils s'étoient mis tous deux au dessus des raisonnemens du Public, assurés l'un & l'autre que, quelque chose qu'on en pût penser, ils n'en seroient pas plus mal avec le Régent.

Law alla à Fresne avec une lettre du Régent pour le Chancelier. Les amis de celui-ci ont toujours cru qu'il ne prit dans ce voyage aucune liaison

avec *Law*. La suite même l'a fait voir, & l'on doit cette justice à un homme qui a bonne réputation, de ne le pas soupçonner légérement. Il répondit à la premiere lettre, & attendit un second ordre, après lequel il se rendit auprès du Régent, qui lui remit les Sceaux que d'*Argenson* lui avoit rapportés. 1720.

Le Public impatient vouloit qu'à son arrivée il fît éloigner *Law*; mais je l'excusois sur cette lenteur apparente, en disant qu'on devoit laisser au Chancelier le temps de connoître par lui-même la ruine affreuse où cet homme avoit plongé le Royaume. On vouloit encore que, dans ces premiers momens, il chassât ce camp d'agioteurs établi dans la place Vendôme & assemblé sous ses fenêtres; je l'excusai encore sur cela, persuadé qu'un Ministre qui revient en grace doit commencer par examiner la mesure de crédit qu'il pourra avoir, & l'utilité qu'il peut procurer; qu'il doit être attentif à ne montrer aucune chaleur, & qu'ainsi le Chancelier n'avoit rien à faire qu'à temporiser & attendre le moment de faire sentir au Régent

combien il importoit de retirer sa con-
1720. fiance de cet homme, qui en étoit indigne, & cependant qui paroissoit l'avoir entiere. Malgré ces raisons, le Public se déchaîna contre le Chancelier, sur ce qu'il n'agissoit pas vivement contre *Law*; & le François abattu se consoloit par des pasquinades & des chansons.

On envoyoit au Parlement divers Edits, qu'il refusoit toujours d'enregistrer avec une fermeté respectable. On s'étoit contenté, depuis deux ans, de l'Edit qui déclaroit registré tout ce qui seroit envoyé au Parlement huit jours après l'avoir remis aux Gens du Roi. Mais cela ne suffisoit pas à *Law*, ni à sa cabale : elle vouloit la perte du Parlement; & le 21 Juillet, après avoir envoyé, dès cinq heures du matin, des Lettres de cachet à tous les Membres du Parlement qui le transféroient à Pontoise, le Régent en fit lire la Déclaration au Conseil de Régence. On prit quelques précautions contre les mouvemens que pouvoit exciter une telle résolution; comme de doubler les Gardes du Corps, de faire prendre les armes au régiment des

Gardes, & de faire assembler toutes les compagnies dans le logis de leur Capitaine, prêtes à marcher où l'on jugeroit à propos. La Déclaration fut lue après l'ordre exécuté, & après toutes les Lettres de cachet portées par les Mousquetaires du Roi, auxquels on donnoit par-là d'assez honteuses commissions. 1720.

Comme il n'étoit pas question de délibérer sur une résolution prise & exécutée, le Chancelier parut fort abattu, & refusa de sceller la Déclaration. Il rapporta les Sceaux au Régent, qui la fit sceller devant lui : mais, parce qu'il reprit les Sceaux l'instant d'après, le Public commença à rabattre de son estime pour lui.

Sans avoir de liaison particuliere avec lui, je le soutenois cependant, parce que je pensois qu'un homme vertueux doit demeurer en place tant qu'il peut espérer d'empêcher une partie du mal & de procurer quelque bien. Cependant le Parlement ne voulut savoir aucun gré au Chancelier de ces Sceaux rapportés & repris ; & il appeloit ouvertement cette conduite une comédie : mais la suite fit voir le contraire.

1720. *Law* étoit fort attaqué : cependant son parti, à la tête duquel se montroient M. le Duc, Madame la Duchesse & de puissans Mississipiens, étoit soutenu avec ardeur, & le Régent se laissoit entraîner à leur vivacité. M. le Chancelier, M. *Desforts*, qui avoit l'emploi de premier Commissaire des Finances (car l'on changeoit souvent & l'administration des Finances & le nom des emplois), le Chancelier, dis-je, *Desforts* & le *Blanc* s'unirent contre *Law* : leurs efforts furent vains, & peu s'en fallut qu'ils ne perdissent eux-mêmes leurs places.

Tous les jours on voyoit paroître des Arrêts qui se contredisoient : on défendit les pierreries ; & *Law* étant au Conseil, dit tout haut, qu'en moins de trois mois il feroit rentrer par cette défense plus de soixante millions dans le Royaume. Je pris la parole, & m'adressant au Régent, je lui dis : » Sur la fin du dernier regne, dans des temps où l'on craignoit des diminutions de monnoies, » quantité de gens ont acheté des » pierreries ; c'est aussi la même

» crainte de la destinée du papier, » qui oblige tous les nouveaux ri- » ches à réaliser. Par exemple, un » nommé Saint-Germain, mauvais » Peintre d'Aix, qui a gagné près de » quarante millions, a fait voir hier » dix-neuf diamans de plus de cent » mille francs chacun à des Prési- » dens du Parlement d'Aix qui ont » mangé chez moi, & qui m'ont rap- » porté ce fait. Croyez-vous, dis-je » en m'adressant à *Law*, que S. Ger- » main vous rende ses pierreries «? En effet, trois mois après en avoir défendu l'usage, il fut permis d'en porter comme auparavant. 1720.

L'embarras pour *Law* étoit le payement des troupes, dont on pouvoit craindre les murmures & quelque chose de plus: Il s'engagea donc à fournir dix millions par mois, & peu de jours après on lui donna toute liberté d'augmenter les monnoies, ce qui lui fit promettre cinq millions de plus pour les quatre premiers mois.

Ses pernicieux effets.

Il n'y avoit alors sorte d'exactions que ne fissent les Usuriers, & le discrédit du papier étoit tel, que les billets de cent francs n'en valoient que

quinze en especes, lesquelles mêmes
1720. étoient de deux tiers au dessus de leur valeur intrinseque, en sorte que le billet de cent francs n'en valoit que cinq de bonne monnoie. On peut juger par-là des profits immenses que faisoient la Compagnie des Indes & les Commis, tous agioteurs. On crut satisfaire le Public en défendant les boutiques de l'Hôtel de Soissons, où le papier se négocioit, & l'on nomma soixante Agens de change. Mais ce commerce infame & pernicieux n'en continua pas moins. Les cabales pour soutenir *Law* étoient vives. Ceux dont il avoit procuré les fortunes immenses, n'espérant les soutenir que par lui, mettoient tout en usage pour le conserver en place; & comme les fripons sont autant actifs & insolens que les gens de bien sont modestes, ils avoient toujours le dessus.

Les Finances, depuis la mort du Roi, étoient au sixieme Administrateur. M. *Desmarets* fut ôté dans le commencement de la régence, & l'on perdit en lui la meilleure tête & la plus capable de les gouverner. Elles furent données ensuite au Duc de

Noailles : après lui, M. d'*Argenson* en fut chargé sans titre. *Law* eut celui de Contrôleur-Général, après avoir été à Melun faire abjuration de l'apparence d'une Religion qu'il ne professoit guere; mais on savoit seulement qu'il n'étoit pas Catholique. Après l'Arrêt du 21 Mai, qui pensa causer une révolte dans Paris, on lui ôta cette charge; M. d'*Argenson* en reprit les fonctions sans titre, comme la premiere fois, & *Law* conservant toujours la premiere confiance dans l'esprit du Régent. Les Finances furent données à M. *Desforts*, prenant le titre de premier Commissaire, & à deux autres Commissaires qui lui furent joints; savoir, MM. d'*Ormesson* & de *Gaumont*, tous deux Maîtres des Requêtes. 1720.

Les quatre freres *Paris* avoient été éloignés. C'étoient des gens très-versés dans l'administration des Finances; chargés de la régie des Recettes générales & des Fermes, ils avoient offert de donner quinze millions par mois : quelle ressource & quelle puissance dans ce Royaume, que l'on disoit épuisé ! Après la mort du feu

Roi, il étoit assurément très-facile d'y
1720. établir l'ordre & l'abondance, si l'on avoit bien voulu ne pas suivre l'abominable administration de *Law*, qui abusant de la bonté du Régent pour le tromper, trouva le pernicieux moyen de ruiner tout à la fois & le Roi & l'Etat.

Cependant la misere augmentoit, & le payement des troupes devenoit incertain. Le *Blanc*, Secrétaire d'Etat de la Guerre, le Chancelier & *Desforts* s'unirent pour faire connoître au Régent la ruine infaillible de l'Etat. On crut qu'à ce coup *Law* seroit perdu: mais M. le Duc & Madame la Duchesse le soutinrent. Il assura, comme nous l'avons dit, qu'il donneroit dix millions par mois, & peu de jours après il en promit cinq d'augmentation durant les quatre premiers mois. On lui laissa tous les profits des monnoies, & ces profits étoient immenses par les refontes continuelles, & par le prix excessif auquel on fit monter les especes. Les louis d'or furent mis à cinquante-quatre livres, & devoient être réduits à trente-six livres le premier de l'année 1721, les diminutions étant toujours annoncées,

pour ôter aux particuliers l'envie de conserver l'argent. Mais toutes les friponneries précédentes avoient épuisé la confiance, & réveillé l'attention de chacun sur ses véritables intérêts. Ceux qui avoient réalisé leurs billets en or, le cachoient ou l'envoyoient dans les pays étrangers, & l'espece devenoit tous les jours plus rare.

1720.

Cependant l'affaire de la Constitution occupoit le Régent, pressé sur-tout par les vives sollicitations de l'Abbé *Dubois*, fait Archevêque de Cambrai. Comme il désiroit passionnément de devenir Cardinal, il n'oublioit rien pour contenter le Pape.

Négociation pour empêcher l'exil du Parlement à Blois.

Les Patentes pour la Déclaration qui donnoit à la Bulle force de loi dans le Royaume, enregistrées au Grand-Conseil, ne déterminerent pas le Cardinal de *Noailles* à publier son Mandement d'acceptation. Il avoit stipulé qu'il ne le donneroit que lorsque le Parlement auroit enregistré, & non le Grand-Conseil. Cet enregistrement n'avoit point été refusé entiérement, & MM. du Parlement prétendirent que si le Marquis de la *Vrilliere* se fût moins pressé lorsqu'il porta à Pon-

toiſe l'ordre d'enregiſtrer, l'enregiſtrement auroit été fait, & ſeulement avec
1720. quelque modification. Mais enfin les difficultés mutuelles du Parlement & du Cardinal de *Noailles* donnerent lieu aux ennemis de l'un & de l'autre, de faire entendre au Régent qu'il y avoit une ſecrete intelligence entre eux. Toute la cabale de *Law*, ennemie déclarée du Parlement, s'unit, & la perte de la Compagnie fut réſolue.

Entrant au Conſeil le 21 Octobre, je fus avertis par le Maréchal de *Villeroi*, que l'on devoit prendre une réſolution violente contre le Parlement. Pendant le Conſeil, on apporta une lettre du Premier Préſident, qui avoit été chargé par le Régent d'engager le Cardinal de *Noailles* à donner ſon Mandement. Elle annonçoit le refus de ce Prélat. Lorſque le Conſeil ſe leva, je demandai au Chancelier s'il y avoit quelque choſe ſur le Parlement, & il me répondit : Je le crois. Nous ſuivîmes tous deux le Régent, qui parla en ſortant au Secrétaire du Premier Préſident, qui avoit apporté la lettre, & qui, après avoir paru vouloir ſortir, rentra dans la chambre

du

du Conseil, & dit un mot à l'Abbé *Dubois* devenu Archevêque de Cambrai, & au Chancelier. Celui-ci demanda au Régent permission de le suivre au Palais Royal; mais ce Prince lui ordonna seulement de revenir le lendemain à neuf heures du matin. En même temps, il chargea le Marquis de la *Vrilliere* d'exécuter ce qui lui avoit été ordonné. C'étoit d'envoyer des Lettres de cachet à tous les Membres du Parlement, pour le transférer à Blois sans en dire un mot au Chancelier, qui cependant alla chez le Régent à neuf heures du matin, ainsi qu'il lui avoit été dit la veille. Avant que d'y arriver, il apprit par le Public ce qui regardoit le Parlement. Il entra dans la chambre du Régent, & trouva sur sa table une Déclaration pour la translation du Parlement, qui devoit être signée & scellée par lui. Il refusa de le faire, & demanda à se retirer. Le Régent se contenta de lui répondre qu'il y songeât encore une fois. De tout ce qu'on ne savoit que confusément le soir du 25 Octobre, j'en fus informé clairement dès le matin du 26. J'envoyai sur le champ

1720.

1720. un Gentilhomme au Premier Président lui demander une heure pour l'entretenir dans la journée, & le rendez-vous fut à six heures du soir.

Je regardai le malheur de n'avoir plus de Parlement, comme le plus grand qui pouvoit arriver au Royaume; car son éloignement à Blois étoit le second degré de sa perte, comme le premier avoit été de l'envoyer à Pontoise : ses ennemis n'en vouloient pas demeurer là, & le Chancelier me dit le matin, que la perte entiere du Parlement étoit prochaine, ce qui le déterminoit à persister dans la résolution de se retirer.

Enfin, l'état violent où l'on étoit, & les malheurs que l'on en pouvoit craindre, me porterent à ne laisser rien d'intenté pour mettre quelque obstacle aux desseins de ceux qui travailloient si vivement à la perte du Royaume. Je trouvai le Premier Président avec M. de *Blanc-Ménil*, Avocat-Général; tous deux me presserent d'aller sur le champ chez le Cardinal de *Noailles*; j'y allai, & lui parlai fortement sur tous les malheurs qui menaçoient le Parlement, & qui retom-

beroient sur le Cardinal lui-même, le Régent ayant déclaré tout haut que l'exil à Blois devoit lui être attribué, puisque son obstination à refuser son Mandement en étoit l'unique cause. Le Cardinal me parut disposé à se prêter, tant qu'il pourroit, pour faire changer les résolutions prises, & m'en donna parole. Je retournai sur le champ apprendre au Premier Président ce que le Cardinal m'avoit dit; le Premier Président en fut très-satisfait. Je voulus encore rendre compte, dès le soir, au Régent de ces dispositions favorables, mais il étoit retiré. Le jour d'après, je me rendis fort matin au Palais Royal, pour lui parler. Je le trouvai dans son carrosse dans la rue Saint-Honoré, allant passer la journée à la campagne. Je ne balançai pas à arrêter son carrosse, parce qu'il ne falloit pas perdre une journée si importante, & qu'une fois sorti, ce Prince n'étoit plus visible le reste du jour. Je montai donc dans son carrosse, & commençai par lui demander pardon de la liberté que j'avois prise, puis j'ajoutai : » Je crois faire plaisir à » Votre Altesse Royale en lui appre- 1720.

» nant que le Cardinal de Noailles
1720. » eſt dans de très-bonnes diſpoſitions;
» que je me flatte de rendre à Votre
» Alteſſe Royale un grand ſervice,
» en lui donnant quelque moyen de
» ne pas exécuter une auſſi violente
» réſolution que celle qu'elle avoit
» déclarée contre le Parlement : je ſuis
» perſuadé que vos véritables ſervi-
» teurs ne pourront jamais vous mar-
» quer leur zele dans une occaſion
» plus importante, qu'en vous évitant
» des ſévérités dangereuſes. C'en eſt
» une bien dure de chaſſer d'abord
» de Paris le Parlement, de le for-
» cer d'aller enſuite en demandant
» l'aumône de Pontoiſe à Blois. Le
» Régent me répondit : Je leur ferai
» donner de l'argent. Quels ſecours,
» répliquai-je, pouvez-vous donner à
» tant de familles conſidérables qui
» ont perdu preſque tout leur bien,
» dans les temps où les plus riches
» ne peuvent pas trouver une piſtole à
» emprunter? M. de Vendôme même,
» qui a tant gagné dans ce Miſſiſ-
» ſipi, a été obligé de payer en bil-
» lets ſa dépenſe dans des cabarets
» en revenant d'Orléans. Enfin, je

» puis assurer Votre Altesse Royale,
» que le Cardinal de Noailles fera 1720.
» ce que vous désirez, & que vous
» ne serez plus obligé de suivre une
» résolution qu'il doit être heureux
» pour vous de pouvoir rompre. Le
» Chancelier est près de se retirer;
» & dans l'ardeur de vous tirer d'em-
» barras, j'ai cru les momens si pré-
» cieux, que je n'ai pas balancé à sai-
» sir un temps, qui d'ailleurs est peu
» propre à avoir l'honneur de vous
» entretenir «. Le Régent me remercia, & parut bien disposé.

J'allai chez le Chancelier, qui me pria instamment d'assister à une conférence qui devoit se tenir le soir avec le Cardinal de *Noailles* & l'Abbé *Minguy*, Chanoine. Le Premier Président avoit la goutte. Le Chancelier lui fit savoir ce que l'on pensoit sur l'importance dont il étoit que je me trouvasse à cette conférence. Il m'envoya prier d'en être, & je m'y rendis sur les six heures du soir, après avoir été chez l'Archevêque de Cambrai que je n'avois pas encore vu, & chez lequel je n'avois jamais mis le pied. Mon dessein étoit de le presser de faire de

son côté tout ce qui seroit possible pour obliger le Régent à révoquer les Lettres de cachet déjà données & reçues par tous les Membres du Parlement. L'Archevêque se contenta de me répondre que c'étoit au Parlement & au Cardinal de *Noailles* à céder. De chez l'Archevêque de Cambrai, je me rendis chez le Premier Président où je trouvai le Cardinal de *Noailles* déjà arrivé avec l'Abbé *Minguy*. Ce dernier parla avec beaucoup de raison & d'esprit. Comme j'avois fait voir la veille au Cardinal combien il lui importoit de n'avoir rien à se reprocher sur la perte du Parlement, ce Prélat, entraîné par de si fortes raisons, acheva de se rendre, & la résolution fut prise qu'il iroit, le jour d'après, déclarer au Régent qu'il donneroit son Mandement.

1720.

Le Cardinal avoit désiré que le Premier Président lui répondît des voix pour l'enregistrement, & l'on avoit employé à se les assurer une grande partie de la nuit & de la matinée. Le secret fut résolu entre nous quatre, sur ce que le Cardinal devoit dire au Régent. De chez le Premier Président,

j'allai chez le Chancelier, dont le départ étoit arrêté au lendemain; le Régent lui ayant donné deux fois vingt-quatre heures, & lui ayant dit que si après cela il persistoit, il faudroit bien consentir à sa retraite. 1720.

Comme je m'étois engagé avec le Cardinal de *Noailles* au secret, je ne le révélai pas au Chancelier, & lui dis seulement que le Cardinal devoit aller le jour d'après chez le Régent à dix heures du matin. Le Chancelier devoit s'y rendre à neuf, pour prendre congé. Je lui demandai de n'entrer chez le Régent qu'après que le Cardinal en seroit sorti, sachant bien que ce que le Cardinal devoit dire au Régent, le disposeroit à retenir le Chancelier, ce qui arriva en effet. J'allai au Palais Royal comme le Chancelier en sortoit : celui-ci, avec un air riant, me serra la main, de maniere que je compris que tout alloit bien. J'entrai dans le cabinet du Régent, & lui demandai s'il étoit content du Cardinal. » Il m'a tout » promis, & m'a demandé deux » jours, répondit le Régent; mais » ce n'est pas la premiere fois qu'il

» m'a manqué. Oh ! répliquài-je,
1720. » je vous réponds moi qu'il tiendra
» sa parole, & que Votre Altesse
» Royale sera très-satisfaite «.

Les deux jours convenus écoulés, le Cardinal de *Noailles*, suivant son engagement, remit son Mandement imprimé au Régent, & alla ensuite le porter au Roi. Le moment d'après, je vis le Régent, qui me dit : » Vous » êtes un bon négociateur ; ce n'est » pas d'aujourd'hui que je le sais. » Je vous suis très-obligé de la ma- » niere dont vous avez conduit toute » cette affaire «. Le même jour, on expédia des Lettres de cachet pour révoquer l'éloignement du Parlement à Blois, & pour le laisser à Pontoise.

Cette affaire me fit beaucoup d'honneur ; car l'intérêt de l'Etat étoit tellement attaché à la conservation du Parlement, que le Public connut aisément que lorsqu'il étoit question de son bien, on pouvoit compter sur mon zele & ma fermeté ; j'en reçus aussi des lettres de félicitation de presque toutes les Provinces, & il n'y eut guere de Ministres étrangers qui ne vinssent m'en faire compliment.

Le Parlement demeura établi à Pontoise; mais les dispositions étoient favorables pour le faire revenir à Paris. Il s'agissoit de faire enregistrer les Déclarations du Roi sur la Constitution; & le parti Janséniste, outré de l'accommodement du Cardinal de Noailles, n'oublioit rien pour empêcher cet enregistrement. On répandit des imprimés pour soulever les esprits, & ils occasionnerent une lettre de ma part au Premier Président. 1720.

Comme les meilleures têtes & même tout le Parlement étoient déterminés à l'enregistrement, il se fit tout d'une voix. L'Abbé *Pucelle*, homme d'esprit & de mérite, mais regardé comme l'ennemi le plus ardent de la Constitution, parla avec beaucoup de sagesse. Le Régent fut content, & je le pressai d'abord sur le retour du Parlement à Paris. Le Régent m'assura que ses intentions étoient bonnes; sur quoi je lui répliquai : *Qui citò dat, bis dat.*

Mesures contre Law personnellement.

Il étoit question d'une autre affaire importante : c'étoit de faire arrêter *Law*, soutenu avec la plus grande vivacité par M. le Duc, Madame la Duchesse, & par tous ceux dont il

avoit causé les fortunes également im-
1720. menses & honteuses par leur excès. Le Régent voyoit que tout alloit se perdre, & promettoit tous les jours d'ôter *Law* de place : il s'en étoit expliqué au Maréchal de *Villeroi*, au Chancelier, à moi, & à plusieurs autres, portés par l'amour du bien public à ne rien oublier pour déplacer un homme qui avoit détruit le Royaume.

Je fus appelé alors à un Conseil composé de peu de personnes, où il fut principalement question des désordres de la peste, & des moyens de l'empêcher de s'étendre. On y parla aussi de *Law*, & le Régent promit son éloignement. Effectivement, le 27 Décembre, j'eus ordre de me rendre au Palais Royal, à trois heures après midi, avec MM. de la *Houssaye* & *Crozat*. On y résolut que M. de la *Houssaye* seroit déclaré Contrôleur-Général, & que *Crozat* examineroit les comptes de la Banque. Cette résolution fut publique dès le soir : il le fut aussi que M. le Duc, en consentant à l'éloignement de *Law*, avoit exigé que l'on ôteroit à M. *Desforts* les fonctions

de Contrôleur-Général. M. de la *Houssaye* en avoit déjà refusé l'emploi, parce qu'on le vouloit en quelque maniere dépendant de *Law*; mais cette place lui fut donnée pour lors avec autorité entiere. C'étoit un homme d'assez bon esprit, ferme, qui avoit les qualités d'un bon citoyen & d'un homme d'honneur, mais d'ailleurs peu capable de gouverner les Finances : il avoit servi plusieurs campagnes en qualité d'Intendant dans les armées que je commandois : je demandai au Roi la permission de le mener aux conférences de Rastat : je lui fis le même compliment sur son nouvel emploi, que celui que j'avois fait au Chancelier d'*Aguesseau* à son retour de Fresne, & lui dis : » Les qualités les » plus nécessaires à un homme ac- » tuellement en place, sont l'honneur » & la fermeté, puisque les fri- » pons sont présentement un des plus » grands malheurs de l'Etat «. Il commença son administration en honnête homme. Le bruit étoit fort répandu que la disgrace de *Law* n'étoit pas sincere, & bien des gens la comparoient à l'éloignement du Cardinal 1720.

1720. Mazarin dans le pays de Cologne ; d'où il gouvernoit la Reine-mere, & par conséquent la Cour & le Royaume. Le nouveau Contrôleur-Général connut la nécessité de détruire cette opinion : il envoya chercher les Directeurs de la Compagnie des Indes, & leur dit : » Je sais que plusieurs de » vous autres veulent toujours compter sur le crédit de M. *Law* : je » vous défends donc d'avoir aucun » commerce avec lui directement ou » indirectement ; & si quelqu'un manque à ce que je lui ordonne, je lui » ferai sentir mon autorité «.

A peine se fut-il expliqué ainsi, que, dans les examens qui se firent de toutes les caisses, il se trouva qu'on avoit trompé le Régent en tout, & avec la derniere impudence. *Law* lui avoit toujours dit que sa grande peine étoit la perte considérable que le Roi feroit par la diminution des especes, indiquées au premier Janvier 1721 ; le Roi ayant, disoit-il, plus de trente millions en especes dans les caisses de la Banque : cependant il ne s'y trouva pas un écu. Sur cela, M. de la *Houssaye* alla trouver M. le Duc, pour

l'informer des crimes de *Law*. » Je
» vois bien, lui répondit ce Prince, 1720.
» qu'on voudroit le mettre à la Bas-
» tille. M. le Duc d'Orléans m'a
» donné parole qu'il ne seroit point
» arrêté ; voulez-vous conseiller à
» M. le Régent de me manquer de
» parole? Non, lui répondit le Con-
» trôleur-Général, mais je prendrai
» la liberté de vous conseiller de re-
» mettre cette parole. La justice veut
» qu'on fasse renfermer un homme
» qui a commis des crimes connus,
» &, suivant les apparences, qu'on
» ne connoît pas encore, & que vous
» ignoriez sans doute, lorsque vous lui
» avez promis votre protection «.

Le Régent consentit que *Law* sortît du Royaume. Cette permission fit murmurer tous les gens de bien. J'allai trouver le Régent, & je lui dis: » Si la conduite que V. A. R. m'a » vu tenir depuis le commencement » de la régence, méritoit son atten- » tion, elle y trouveroit des mar- » ques continuelles de mon attache- » ment au bien de l'Etat & à vos » intérêts. J'oserai donc vous dire » que, si vous avez quelque serviteur

» fidele, il doit vous représenter que
1720. » rien ne peut vous faire personnel-
» lement un plus grand tort, que de
» laisser sortir du Royaume un homme
» qui a trouvé le moyen de le ruiner
» en deux ans, & qu'enfin c'est vou-
» loir prendre sur vous une partie de
» la juste horreur que l'on a pour
» lui, si vous ne l'abandonnez pas à
» la Justice «. Le Régent répondit à cette instance, comme un homme déterminé à la résolution prise de le laisser sortir, en m'assurant qu'*on ne pouvoit le tromper en rien*. *Law* partit donc d'une de ses terres le 29 Décembre : il passa par Paris, où il resta quatre heures de la nuit, qu'il employa à prendre des papiers ; après quoi il gagna très-diligemment la frontiere, laissant les Finances dans le plus grand désordre où elles eussent jamais été. Presque tous les Rentiers étoient ruinés, & l'argent si rare, que les Seigneurs les plus puissans, mal payés de leurs appointemens & de leurs Fermiers, ne trouvoient à emprunter ni sur leurs terres, ni même sur des pierreries. On fit arrêter & conduire à la Bastille *Bourgeois*, Caissier de la

Compagnie & de la Banque, *Fromaget* & *Durevest*. MM. de *Trudaine*, *Ferrand* & *Machault*, Conseillers d'Etat, furent nommés pour les interroger. Il étoit encore de la derniere importance de faire arrêter un très-grand nombre de gens qui avoient des biens immenses dans les pays étrangers, aussi bien que dans le Royaume : mais cela fut différé par des raisons peu solides. 1720.

On apprit cependant que *Law* étoit arrivé à Bruxelles avec deux chaises de poste aux armes de M. le Duc d'Orléans & de M. le Duc, & qu'il avoit été fort bien reçu par le Marquis de *Priez*, Administrateur-Général des Pays-Bas.

Milord Londondery partit de Londres sur les bruits de la disgrace de *Law*, & vint se présenter au Régent pour une dette de quatre millions six cent mille livres monnoie de France. Il lui fut répondu que la voie de la justice étoit ouverte. Sur cette réponse, le Milord envoya des courriers pour tâcher de faire arrêter *Law* en quelque endroit qu'il pût être.

L'Envoyé de l'Empereur, le Nonce Macey & l'Abbé Marelly, qui alloit

Internonce à Bruxelles, dirent en dînant chez moi, qu'on leur mandoit de Bruxelles, que *Law* avoit dit publiquement qu'il avoit laissé cent cinquante millions à Paris, & qu'il en avoit encore autant dans les Banques étrangeres. Sur ces divers bruits, on trouvoit qu'on avoit fait une faute capitale en ne le faisant pas arrêter.

1720.

Et pour remédier au mal causé par ses opérations.

On tint, le 29 Décembre, une assemblée générale de la Compagnie des Indes, où le Régent, M. le Duc & tous les Seigneurs qui étoient de cette Compagnie, assisterent. Il y fut résolu que les recettes générales, les monnoies, & tous les autres revenus du Roi seroient désunis de la Compagnie des Indes, à laquelle on laissa seulement la ferme du Tabac. Cette Compagnie nomma huit Directeurs généraux, qui furent les Ducs de *Gramont* & d'*Antin*, de *Chaulnes*, de *Vendôme*, M. (*a*) de *Mezieres*, de *Chattes*, & *Landivisio*. Outre ces huit principaux Directeurs, on en nomma d'autres d'un ordre fort inférieur, sur quoi il s'éleva une voix qui dit : » *Songeons seulement à*

(*a*) Ce nom est en blanc dans le Manuscrit.

» *prendre des gens de bien* «. Cette décision faite, le Régent sortit : & comme l'union des revenus publics à la Compagnie avoit fait du trouble dans l'Etat, ainsi que je l'avois soutenu hautement dans le Conseil de Régence, la séparation de ces mêmes revenus remit quelque calme dans les esprits. 1720.

Effectivement, lorsque l'administration de tous les revenus de l'Etat fut donnée à la Compagnie, ceux du Conseil de Régence qui avoient intérêt aux actions, remercierent le Régent, & lui dirent que cette résolution tranquilliseroit le Public. J'avois pris la parole, & dit au contraire : » Il » y a un autre Public plus nombreux, &, sans comparaison, beaucoup plus considérable de toute maniere, qui demeure dans une cruelle » agitation ; il ne faut pas souffrir » que les Actionnaires se comptent » pour le Public «.

Le Marquis de *Canillac* répliqua que de ces premiers, qui sont le vrai Public, il y en avoit dix contre un : » *Dites, vingt contre un* «, ajouta l'Evêque de Troyes ; sur quoi, adressant la parole au Régent, je lui dis :

» Vous voyez, Monseigneur, que ces
1720. » MM. qui veulent être le Public,
» ne peuvent s'en flatter, qu'aveu-
» glés qu'ils sont par leurs intérêts « :
mais la question étoit déjà décidée
dans l'esprit du Régent. La cabale des
Actionnaires, soutenue fortement par
M. le Duc, étoit puissante, & l'union
avoit été conclue.

1721. Quand la désunion de la Compagnie des Indes d'avec les revenus du Roi eut été prononcée au Conseil, les Directeurs s'assemblerent chez M. le Prince plusieurs fois, & n'oublierent rien pour en tirer tous les avantages possibles. L'Arrêt de désunion parut le 8 Janvier 1721, & dès-lors les *Paris* & *Bernard* travaillerent à faire des fonds pour le payement des troupes & des rentes de la ville.

Les Directeurs de la Compagnie & les Actionnaires employerent tout, de leur côté, pour soutenir leurs fortunes immenses, au hasard d'achever l'entiere destruction de l'Etat, pendant que ceux qui vouloient l'empêcher étoient bien éloignés de montrer la fermeté nécessaire pour cela. On voyoit au contraire, & avec douleur, que

l'avarice & le vice unissent bien plus étroitement les fripons entre eux, que la vertu n'unit les gens de bien; ceux-ci se reposant presque toujours sur leurs bonnes intentions, & les autres n'oubliant rien pour faire réussir leurs pernicieux desseins. 1721.

Le Maréchal travaille à terminer l'affaire du bonnet.

Il y avoit une chose qui me faisoit toujours peine; c'étoit la désunion que le point d'honneur du bonnet entretenoit toujours dans le Parlement. Je me flattai que le service que j'avois rendu en empêchant sa translation à Blois, & empêchant par conséquent la ruine de ce Corps, que désiroient ses ennemis, me donneroit quelque crédit pour terminer le différend qui étoit entre nous. Les plus honnêtes gens du Parlement, persuadés que cette réunion étoit nécessaire pour le bien de l'Etat, me parurent résolus à n'être pas difficiles; & de leur part, les Pairs étoient disposés à se contenter de quelques avances d'honnêteté du Premier Président. Elles furent convenues entre lui & moi.

Il avoit été très-brouillé avec le Duc de *S. Simon*, qui avoit parlé de lui dans les termes les plus injurieux,

1721. & s'étoit même fortement opposé au mariage du Duc de Lorges avec sa fille. Mais, le mariage consommé, leur réunion se fit par le moyen de la Duchesse de *Lauzun*. Pour prix de cette réunion, le Duc de *S. Simon* s'étoit mis en tête d'obtenir la décision de toutes les contestations qui étoient entre les Pairs & le Parlement; &, à la priere du Duc, le Régent donna au Premier Président un Mémoire des prétentions des Pairs, & le même qui avoit été dressé dès le temps du feu Roi. Par ce Mémoire, les Pairs vouloient absolument le bonnet, qu'on ôtât le Conseiller qui coupoit les Pairs par l'interposition de ce Conseiller au bout de chaque banc, & ils demandoient encore le rétablissement de l'ancien usage de style : » *La Cour suffisamment garnie de Pairs* «. Le Premier Président assembla les Présidens à Mortier, & leur demanda leur avis. Ils balancerent s'ils opineroient par les anciens ou par les derniers, & il fut résolu de commencer par la tête. Le Président de *Novion* parla sans décider; le Président d'*Aligre* obscurément; le Président de *Lamoignon*

dit qu'il étoit de l'intérêt de l'Etat, de celui du Parlement & des Pairs, 1721. que la division cessât; que, selon les apparences, les Pairs obtiendroient à la majorité ce qu'ils désiroient, & qu'il valoit mieux se relâcher de bonne grace sur la plupart de leurs prétentions. Les autres Présidens furent partagés, mais tous convinrent qu'il falloit se réunir.

J'ignorois cette négociation, lorsque je travaillai avec le Premier Président pour faire cesser la division : je me bornai, ainsi que les Ducs de *Sully*, de la *Rochefoucault*, de *Luxembourg*, de la *Feuillade*, & plusieurs autres, à ce qu'on se contentât des plus légeres marques d'honnêteté que donneroit le Parlement, d'autant plus que ce Corps ayant éprouvé depuis peu de terribles mortifications, il ne paroissoit pas convenir aux Pairs de prendre ce temps-là pour être difficiles. Mais je fus averti par un Président à Mortier de la délibération qui avoit eu lieu chez le Premier Président, à l'occasion du Duc de *S. Simon*, à qui on accorda beaucoup plus qu'il ne demandoit : c'est pourquoi je ne fus pas

1721. surpris de trouver le Premier Président facile à me promettre qu'à la premiere réception il demeureroit découvert, sans bonnet, aussi bien pour les Conseillers que pour les Pairs qui, ayant résolu d'être faciles, ne pouvoient guere se réduire à de plus modestes prétentions.

J'allai passer quatre jours à la campagne, & à mon retour j'appris que plusieurs Pairs avoient résolu de ne pas aller à la réception du Duc de *Nevers*, qui devoit se faire le Mardi suivant. La veille, les Ducs de la *Rochefoucault* & de la *Feuillade* vinrent dès le matin chez moi, & me demanderent si j'étois dans le dessein d'aller ou non au Parlement. » Le Duc » d'Antin, me dit le Duc de la Ro» chefoucault, a même demandé à » me parler ce matin; je l'ai remis à » l'après-midi, pour savoir aupara» vant ce que vous pensiez. Puisque » le bien de l'Etat nous a tous por» tés à croire la réunion nécessaire, » je suis d'avis, lui dis-je, de faire » quelque sacrifice, & d'aller au » Parlement « : & en effet ces Messieurs y étoient déjà bien résolus,

quand même les choses auroient dû se passer à l'ordinaire. Cependant je leur dis que je verrois le Premier Président le soir. Celui-ci m'assura qu'il ôteroit son bonnet, mais en même temps il me pria de n'en rien dire. 1721.

Le Lundi matin, les Ducs de la *Feuillade* & de la *Rochefoucault* vinrent chez moi me demander ce que le Premier Président m'avoit dit : mais comme je lui avois promis le secret, je ne fis que leur serrer la main, ce qui leur suffisoit pour leur faire juger que les Pairs recevroient la petite honnêteté dont ils vouloient bien se contenter. Ces deux Messieurs allerent de chez moi au Palais Royal, & trouverent le Premier Président qui sortoit du cabinet du Régent, lui parlerent, revinrent chez moi, & me dirent : » Le Premier Président a été moins » discret que vous, & nous a positi- » vement assuré que nous serions con- » tens. Le Premier Président est maî- » tre de son secret, leur répondis-je, » mais pour moi, je n'avois pu que » vous serrer la main «. Le Premier Président alla du Palais Royal chez M. le Prince de *Conti*, qui avoit for-

1721. tement travaillé à la réunion, persuadé qu'elle étoit nécessaire au bien de l'Etat, & ce Magistrat ne fit cette démarche que pour assurer que MM. les Pairs seroient contens. Le Prince de *Conti* vint le même jour dîner chez moi, & me redit les paroles du Premier Président, & qu'il n'y avoit pas lieu de douter que les contestations ne finissent le jour d'après, puisque les Pairs vouloient bien se contenter de l'honnêteté qu'on étoit disposé à leur faire. Mais le jeune *Gilbert*, Greffier en chef du Parlement, vint l'après-midi chez moi, & ne m'ayant pas trouvé, il y revint à dix heures du soir, lorsqu'on étoit à table, & me dit de la part du Premier Président, qu'il ne pouvoit rien faire. » S'il n'étoit question que de ce qui s'est passé entre » le Premier Président & moi, répondis-je, j'en serois quitte pour ne » pas aller au Parlement ; mais » M. le Prince de Conti, MM. de » la Rochefoucault & de la Feuillade » me sont venus dire le jour même, » que le Premier Président feroit ce » qu'il avoit promis, & qu'ainsi ils » ne pouvoient douter qu'il ne tînt » parole «.

» *parole* «. *Gilbert* fut étonné que le Premier Président si engagé voulût se dédire, & je lui dis que je ne le croirois jamais, & que j'irois au Parlement. 1711.

Cependant une espece de vertige qui régnoit alors sur toute la Nation, empêcha encore une fois que mes intentions, dans cette conjoncture, n'eussent un plein effet; & le Premier Président, convaincu par une infinité de raisons, que rien n'étoit plus nécessaire pour le bien de l'Etat, pour l'avantage des Pairs & du Parlement, que d'être bien ensemble, perdit cependant l'occasion de calmer toutes les petites agitations qui nous divisoient. Cette affaire ne paroîtra pas trop minutieuse à ceux qui savent que les plus petits germes de division dans les Corps ne sont pas à négliger. Au reste, je n'y donnai que les momens qui n'étoient pas nécessaires à l'affaire de tout le Royaume, celle des Finances.

On tâche d'établir quelque ordre dans les Finances.

M. de la *Houssaye* montra assez de fermeté dans les commencemens. Il étoit bien aise de s'appuyer sur mes avis, non pour la direction des Finances, que je déclarai ne pas entendre, mais pour se bien conduire dans une

1721. situation où la fermeté principalement étoit nécessaire ; car la Compagnie des Indes prétendoit prouver que le Roi lui étoit redevable de plus de neuf cent millions. Il est vrai qu'on assuroit au contraire qu'elle en redevoit plus de douze cents. Une si énorme différence dans les affaires du Roi, pouvoit ou les ruiner entiérement, ou donner quelque espérance de les relever.

On tint un Conseil de Régence, où tous les Secrétaires d'Etat furent appelés. Je fus averti de la matiere qui devoit y être traitée. A peine eut-on pris place, que M. le Duc se leva, & adressant la parole au Roi, dit : » Sire, on » va traiter une matiere dans laquelle » j'ai intérêt, puisqu'elle regarde la » Compagnie des Indes. Mais afin » d'être plus libre à parler pour cette » Compagnie, je vais en séparer mes » intérêts ; & pour cela je déclare que » je remets à Votre Majesté quinze » cents actions que je désire être brû» lées. M. le Comte de Toulouse dit : » J'en ai quatre cents qui viennent de » mes rentes sur la Ville, & je veux » bien les remettre aussi. Celles qui » viennent de votre bien, lui répondit

» le Duc d'Orléans, vous devez les » garder. M. le Duc d'*Antin* dit qu'il en avoit deux cent soixante-deux qui venoient de Dieu grace, & qu'il les remettoit. 1721.

Le Contrôleur-Général lut alors un Mémoire sur la question de savoir si la Banque & la Compagnie des Indes étoient unies; que si elles l'étoient, la Compagnie ne devoit point de compte en particulier de son administration. Pour décider cela, on lut les articles qui établissoient l'union. On alla ensuite aux opinions. M. le *Blanc* parla le premier, & on vit qu'il vouloit favoriser la Compagnie; mais on le releva, & il conclut par dire qu'elle étoit tenue de rendre compte. M. d' *Armenonville*, Garde des Sceaux, gagné, à ce qu'on disoit, par la Compagnie, dit qu'on ne pouvoit la condamner sans l'entendre, & qu'il falloit lui donner du temps pour expliquer ses raisons. Cependant, par les Mémoires qu'elle avoit déjà présentés, & par une seconde lecture que l'on fit des raisons qu'elle avoit alléguées pour se défendre de l'union, il fut forcé de convenir qu'elle étoit constante. » Je suis

1721. » d'autant plus surpris qu'elle est cons-
» tante, dis-je en me levant, que j'ai
» voulu dans le temps m'y opposer, &
» que j'ai soutenu fortement dans le
» Conseil où elle fut conclue, qu'elle
» étoit contraire au bien public. Au
» reste, ajoutai-je, il seroit surprenant
» que cette Compagnie n'eût voulu
» l'union que pour charger le Roi des
» dettes immenses, folles & exorbi-
» tantes qu'elle a faites, & qu'ensuite
» elle désirât la désunion pour mettre
» les dettes sur le compte du Roi «.
Tout le reste du Conseil fut d'avis que l'union étoit certaine, & par conséquent la Compagnie fut déclarée comptable au Roi.

L'Arrêt en fut expédié malgré de fortes oppositions de principaux Actionnaires qui étoient en grand crédit. On en expédia un aussi pour liquider les dettes, & pour tâcher de démêler ceux des Actionnaires qui avoient été obligés de mettre en actions le fonds de leurs biens, d'avec ceux qui de rien avoient fait des fortunes immenses aux dépens des biens légitimes des François & de tous les rentiers du Royaume.

Le jour d'après, les Actionnaires

furent raſſemblés chez M. le Duc, où ils prirent la réſolution de demander que M. d'*Armenonville*, ſur lequel ils comptoient, fût chargé de préſenter leur requête, & de rapporter au Conſeil tout ce qui regardoit leurs intérêts. Il ſe répandit un bruit que le Régent l'avoit accordé, & que M. de la *Houſſaye* ſeroit ôté de place. Les *Paris* furent menacés, & on n'oublia rien pour les intimider. Cette incertitude dans les affaires, mais ſur-tout dans celles des Finances, dérangea toutes les opérations. 1721.

J'étois fort inquiet des traverſes qui ébranloient le Contrôleur-Général; & comme il étoit fort à craindre que ſi on l'ôtoit de ſa place, elle ne fût donnée à quelque malhonnête homme, je n'oubliai rien pour l'encourager à la fermeté néceſſaire en pareille conjoncture. Je comptois donc que le Contrôleur-Général ſeroit ferme; mais je doutois du Garde des Sceaux. Les Actionnaires répandoient qu'il leur étoit favorable. Cependant il étoit d'une néceſſité indiſpenſable que ces deux hommes penſaſſent & agiſſent de concert. On paſſa trois ſemaines

dans ces agitations, & l'on résolut encore un troisieme Arrêt pour confirmer les deux premiers.

1721.

Affaire du Duc de la Force.

Pendant ce temps-là, il arriva une affaire qui occupa le Public, & qui augmenta sa haine pour le Duc de la *Force*, fondée sur ses trop grandes liaisons avec *Law*. On disoit qu'il étoit le premier & le plus ardent à soutenir toutes les propositions abominables de ce destructeur de la Nation, qu'il avoit fait ainsi une fortune considérable. Or il étoit établi dans le Public, que tous les moyens avoient été employés par lui pour l'augmenter. Depuis plusieurs mois, on disoit qu'il avoit acheté toute la bougie & tous les suifs de Paris & de plusieurs Provinces. Ces bruits vagues se réaliserent, & les Marchands de Paris découvrirent qu'il avoit un magasin dans les salles & dans l'ancienne Bibliotheque des vieux Augustins. Ils en porterent leurs plaintes au Lieutenant-Général de Police. Le Duc de la *Force* alla au Palais Royal, pleura, cria à l'injustice, s'adressa au Régent, & laissa entendre au Public, que s'il avoit acheté des marchandises, c'étoit par les ordres de ce Prince.

Le Régent, piqué de ces discours, donna liberté de porter l'affaire au Parlement, déjà animé contre le Duc, par une opinion apparemment assez fondée, qu'il avoit été un des plus ardens à poursuivre sa perte. On fit mettre en prison un nommé l'*Orient*, qui fut déclaré Facteur du Duc de la Force; & enfin, le Samedi 15 Février, tous les Pairs furent convoqués & toutes les Chambres assemblées. MM. les Princes du Sang & dix-huit Pairs se trouverent au Parlement. Les Gens du Roi ouvrirent la séance. Les deux Rapporteurs parlerent; car en matiere d'affaires concernant les Pairs du Royaume, il y a toujours deux Rapporteurs: c'étoient en cette occasion MM. *Ferrand* & *Paris*. Les avis étoient en quelque maniere partagés. Les conclusions des Gens du Roi allerent à faire arrêter *Duparc* & *Bernard*, domestiques ou affidés du Duc de la *Force*; le sieur le *Feron*, un des plus anciens Conseillers, fut d'avis, outre cela, d'assigner le Duc de la *Force* pour être ouï, & de publier des Monitoires. Il y eut sur cela plusieurs discours très-beaux. Les premiers 1721.

mît pour l'interrogatoire. Le Parlement crut que cela étoit absolument impossible.
1711.

Le Duc de *S. Simon* m'envoya le soir deux Mémoires qui attaquoient toute la conduite du Parlement à l'égard du Duc de la *Force*, & où l'on prétendoit, entre autres choses, que le Parlement ne devoit inviter les Pairs que sur des Lettres-Patentes. Il est certain qu'en quelques occasions précédentes, le Parlement ayant invité les Pairs, sa conduite avoit été blâmée à la Cour, & que cette invitation avoit été ôtée des registres : mais il est certain aussi que cette invitation avoit été faite pour délibérer sur des affaires d'Etat. Mais dans la circonstance dont il s'agit ici, le Parlement, pour éviter l'invitation, & en même temps pour observer à l'égard des Pairs une conduite honnête, les envoya avertir simplement par le sieur Isabeau du Tillet, Greffier du Parlement, qu'un tel jour & à telle heure toutes les Chambres devoient être assemblées, & qu'il devoit s'y traiter une matiere qui intéressoit MM. les Pairs. MM. les Princes du Sang s'y trouverent, & un

fort grand nombre de Pairs, le reste ne voulant plus aller au Parlement, pour les raisons de dispute ci-devant expliquées. 1721.

Il arriva une nouvelle affaire, qui obligea d'assembler encore une fois toutes les Chambres du Parlement. Le Duc de la *Force* ayant été informé que, par un ordre du Lieutenant de Police, on visitoit une maison qui lui appartenoit, mais dans laquelle on ne trouva personne de sa livrée, s'y rendit avec un grand nombre de domestiques, demanda au Commissaire à voir son ordre, & alla le porter au Régent; ce qui causa une nouvelle plainte contre ce Duc. Le Parlement s'assembla le 19 Février. Le Duc de la *Force* s'y trouva, & prit sa place, tenant à la main un très-long Mémoire. Il fit la faute de commencer à parler dans le temps que les Gens du Roi parloient; le Premier Président lui dit qu'il ne devoit pas interrompre les Gens du Roi, ni même se trouver au Parlement, ni en place, lorsqu'il s'agissoit d'un procès commencé contre lui. Il insista pour parler, & le Premier Président pour le faire sortir; ce

qu'il fit, en protestant contre l'obstacle qu'on mettoit à entendre ce qu'il avoit à dire pour sa justification.

1721. Comme j'étois incommodé, je ne pus aller à cette séance du Parlement, & je me serois certainement opposé à ce qu'on refusoit au Duc de la *Force* la liberté de parler, & à la violence de l'obliger de sortir, violence qui étoit véritablement contraire à la dignité d'un Pair de France. Le soir, tous les Pairs furent invités à se trouver le 20 chez le Cardinal de *Mailly*, premier Pair de France. Le Cardinal de *Rohan* étant venu me voir le même jour, me dit qu'il y avoit une assemblée générale des Pairs résolue; mais j'envoyai m'excuser d'assister à cette assemblée, par la même raison de maladie qui m'avoit empêché d'aller à la derniere séance du Parlement, & il s'y trouva très-peu de Pairs.

Le jour suivant, le Cardinal de *Polignac*, les Ducs de *Sully* & de *Mazarin*, de *Richelieu*, & plusieurs autres, dînerent chez moi. Comme on sortoit de table, le Prince de *Conti* arriva, & me dit : » Le Duc de Saint-» Agnan sort de chez moi, où il a été

» envoyé par les Pairs qui se sont trou- 1721.
» vés chez le Cardinal de Mailly ; il
» m'a apporté un Mémoire ou Requête
» au Roi, dont le commencement est
» intitulé *les Pairs de France*. Cette
» Requête n'est signée que par le seul
» Cardinal de Mailly ; elle contient
» plusieurs points contre le Parlement.
» MM. de Mailly & d'Usez sont allés
» la porter à Son Altesse Royale. M. le
» Duc de Chaulnes a été envoyé chez
» M. le Duc, & le Duc de Saint-Agnan
» l'a apportée chez moi. Je suis étonné,
» lui ai-je répondu, qu'on présente, au
» nom de tous les Pairs, une Requête
» qui n'a été méditée que par un très-
» petit nombre d'entre eux. Il y a ap-
» parence qu'elle a été résolue & écrite
» avant que d'être examinée, par l'As-
» semblée de ce matin, qui a été si
» peu nombreuse, qu'elle n'étoit pas
» composée du tiers des Pairs. On
» n'auroit pas dû mettre leur nom en
» général à la tête d'une Requête qui
» ne se trouve signée que d'un seul «.

Le Duc de la *Feuillade* & le Duc de *Melun*, & plusieurs autres, arriverent dans ce moment chez moi, & l'on convint de s'assembler le jour

1721. d'après chez le Duc de *Luxembourg*, qui étoit malade. Il fut résolu de s'opposer aux fins de cette Requête, qui ôtoit aux Pairs de France la liberté d'être jugés conformément à leurs prérogatives, par les Pairs & par toutes les Chambres assemblées.

Sur cette division des Pairs, le Régent, auquel on avoit voulu persuader que l'union des Pairs & du Parlement étoit contraire à ses intérêts, envoya défendre au Parlement de continuer le procès du Duc de la *Force*. L'ordre fut porté par un Huissier de la Chaîne, & sur cet ordre, toutes les Chambres du Parlement assemblées, MM. les Princes du Sang & les Pairs opinerent à faire des remontrances, & MM. les Princes du Sang avec quatre Pairs, assisterent à la composition de ces remontrances : il fut dit que toutes les Chambres s'assembleroient le Lundi, pour les examiner. Elles furent approuvées, & présentées par le Premier Président & environ trente Conseillers de toutes les Chambres.

Deux jours après, le Chancelier écrivit au Parlement, qui s'assembla le 3 Mars. Les trois Princes du Sang s'y

trouverent, & grand nombre de Pairs. Je n'arrivai qu'après que la longue lettre du Chancelier au Parlement eut été lue, & l'on avoit même commencé à opiner sur cette lettre : mais le Premier Président, contre les regles & l'usage, eut pour moi l'honnêteté de faire cesser les opinions, & de relire la lettre du Chancelier toute entiere. Cette lettre étoit une maniere d'excuse au Parlement : elle portoit en substance, que le Roi n'avoit pas résolu de révoquer, mais seulement de suspendre le procès du Duc de la *Force*, jusqu'à ce que Sa Majesté eût pu connoître des divisions qui étoient entre les Pairs. On convint de se rassembler à huitaine, pendant lequel temps il fut enjoint aux Gens du Roi de solliciter une réponse décisive. 1721.

Le 4, les Pairs, au nombre de vingt-deux, s'assemblerent chez le Duc de *Luxembourg*. L'intention du petit nombre des Pairs, qui s'étoient assemblés chez le Cardinal de *Mailly*, étoit de former un procès, prétendant que, les Pairs ne pouvant être convoqués que par Lettres-Patentes, l'invitation du Parlement n'avoit pas été régu-

liere ; ce qui entraînoit l'évocation de l'affaire du Duc de la *Force*. En opinant, je dis : » Messieurs, l'honneur » de penser comme MM. les Princes » du Sang me donnera toujours une » parfaite tranquillité sur mes sentimens, & je ne croirai jamais possible d'en avoir de plus nobles ni » de plus élevés sur ma propre gloire, » sur ma dignité, sur le service du » Roi, & sur le bien de l'Etat, qu'en » me conformant aux leurs. Il est malheureux, & plus surprenant encore, » que quelques-uns de MM. les Pairs » veuillent soupçonner le plus grand » nombre de n'être pas assez attentifs à » soutenir les prérogatives de la Pairie, sur lesquelles nous ne devons » pas être plus difficiles que MM. les » Princes du Sang, ni désirer plus que ce » qu'ils prétendent. Nos droits sont en » bonnes mains, & nous devons tenir » à gloire & à honneur, qu'ils regardent nos intérêts comme les leurs «.

1721.

Les Pairs s'assemblerent le jour d'après, & vingt-deux signerent leur résolution, qui fut de députer chez le Régent quatre Pairs, dont M. l'Evêque & Duc de Laon, comme l'ancien,

porta la parole & dit, que les Pairs n'avoient point de procès qui pussent les obliger à produire, que leurs droits étoient certains & incontestables, qu'ils attendoient de la bonté & de la justice de Sa Majesté, qu'Elle voudroit bien n'apporter aucun changement à un établissement aussi ancien que la Pairie, qui étoit que les Pairs ne pouvoient être jugés que par les Pairs & par toutes les Chambres du Parlement assemblées, sans qu'aucunes Lettres-Patentes fussent nécessaires; que si Sa Majesté avoit quelque doute sur cela, Elle avoit gens auprès d'Elle qui pouvoient l'informer du droit des Pairs, & que l'on trouveroit tous les éclaircissemens nécessaires dans les registres du Parlement. » On m'a donné » divers avis, dit le Régent, d'une » cabale contre mes intérêts, entre les » Pairs & le Parlement. Ceux qui ré- » pandent de pareilles calomnies, lui » répondit-on, méritent d'être nom- » més & punis, puisqu'ils peuvent » éloigner de vos bonnes graces les » plus honnêtes gens du Royaume, & » les plus attachés au bien de l'Etat, » & par conséquent aux véritables in- 1721.

» térêts de Votre Altesse Royale «.

1721. Les Ducs se retirerent, & le 9 Mars, jour du Conseil de Régence, je fus averti avec les autres Pairs qui en étoient, par un Valet de chambre du Régent, de ne pas me trouver au Conseil, parce que l'affaire qui nous concernoit devoit y être traitée.

Le Prince de *Conti* vint, au sortir du Conseil, chez moi, & m'apprit que le Régent avoit dit aux Princes du Sang, avant que de tenir conseil, que, s'ils ne vouloient pas que leur nom fût dans la Déclaration qui devoit être envoyée au Parlement, ils ne devoient pas assister à la délibération. Les trois Princes répondirent en même temps, que, s'ils sortoient, il falloit que M. le Duc de *Chartres* sortît aussi. Le Régent, piqué de la proposition, dit qu'il falloit respecter l'autorité du Roi. Le Comte de Charollois répondit : » *Nous respectons l'autorité* » *du Roi, & aucune autre* «. Enfin ils demeurerent au Conseil, & ne furent pas d'avis de la Déclaration. Ils demanderent à n'être pas nommés comme y ayant eu part. Le Comte de *Toulouse* demanda la même chose, & le

Duc d'Orléans ne voulut pas que le Duc de *Chartres* fût nommé non plus. 1721.

Les Pairs s'assemblerent le 10, & toutes les Chambres pareillement. La déclaration fut enregistrée avec toutes les modifications suivantes, & dans ces termes : » Registré & ce requérant » le Procureur du Roi, sans que di- » rectement ni indirectement, ni en » aucune maniere que ce soit, ladite » Déclaration puisse faire aucun pré- » judice aux droits & prérogatives des » Princes du Sang & des Pairs de » France, qui sont d'être jugés au » Parlement dans la Cour suffisam- » ment garnie de Pairs, aussi bien que » tout autre ayant séance en ladite » Cour, & sans qu'il soit besoin d'au- » cunes Lettres-Patentes, & que le » procès du Duc de la Force sera con- » tinué selon ses erremens «. Ces modifications, comme on le voit, annulloient en quelque maniere la Déclaration. Les Monitoires au sujet du Duc de la *Force* furent ordonnés, ce qui alongea la procédure par l'obligation de trois semaines nécessaires pour la publication de ces Monitoires.

Conversation avec M. le Duc.

M. le Duc voyoit avec peine que

1721. les plus honnêtes gens du Royaume, attachés uniquement au bien de l'Etat, s'étoient éloignés de lui par la protection qu'il avoit donnée à *Law*, cet homme abominable qui avoit fait un si grand tort au Roi & au Royaume. Ce Prince voulut se rapprocher des gens de mérite que le Prince de *Conti* recherchoit avec soin, marquant un grand désir d'avoir leur amitié & de concourir avec eux au bien public. Il me parla donc un jour à un bal, & me dit qu'il n'osoit plus aller chez moi, parce que je ne le voyois plus moi-même; que cependant il souhaitoit avec ardeur d'avoir part à mon amitié. Un autre jour, au sortir du Conseil, il s'expliqua encore plus fortement, & se plaignit de ce qu'on ne rendoit pas justice à ses bonnes intentions. Je lui répondis: » On respecte » dans vous un esprit de suite & de » fermeté; mais je ne peux m'empê» cher de vous dire que ces qualités, » excellentes en elles-mêmes, sont » plus dangereuses qu'utiles, quand » on suit un mauvais parti. Deux qua» lités sont principalement nécessaires » aux grands Princes, aux Rois mêmes,

» & à ceux enfin qui ont la principale » part dans l'administration des Etats. » La premiere est de préférer le dis» cernement à l'invention ; car si c'est » un grand bonheur d'imaginer les » plus grands & les plus heureux pro» jets, il est encore plus solide de sa» voir bien choisir parmi ceux que les » autres proposent. L'autre qualité éga» lement nécessaire, est de savoir » avouer que l'on s'est trompé «. M. le Duc reconnut que cette derniere lui étoit nécessaire, mais qu'il pouvoit assurer qu'elle ne lui manquoit pas; qu'il convenoit d'avoir été surpris & trompé ; que peut-être beaucoup de gens avoient eu le même malheur, & que pour lui il n'avoit jamais voulu soutenir que les Actionnaires de bonne foi. Il me parla ensuite de la nécessité d'établir un Conseil bien moins nombreux que celui de la Régence, & qui pût limiter l'autorité du Régent. Cela me parut un projet hasardé, auquel je ne répondis point. 1721.

Le Contrôleur-Général travailloit vivement à rétablir les finances, mais avançoit peu, toujours traversé par les intérêts de la Compagnie des Indes.

1721. Il prit enfin la résolution de demander à Son Altesse Royale, qu'elle nommât sept Conseillers d'Etat; c'est-à-dire, d'ajouter les sieurs *Fagon*, *Trudaine* & *Machaut* aux quatre premiers, à la tête desquels étoit le sieur d'*Armenonville*, afin de décider une fois pour toutes les prétentions de la Compagnie. Ce Conseil s'assembla plusieurs fois, & la Compagnie présenta une Requête, dans laquelle il y avoit plusieurs faits qui devoient faire désirer au Régent qu'elle ne fût pas imprimée. Cependant, le 3 Avril 1721, les Syndics de la Compagnie en porterent des exemplaires à tous les Conseillers de la Régence, & en distribuerent un très-grand nombre dans le Public.

Débat entre M. le Duc & M. le Prince de Conti.

Il y eut, le matin, chez le Régent un conseil de Régence, auquel M. le *Duc* & M. le Prince de *Conti* avoient accoutumé d'assister : on résolut d'assembler le même jour, sur les cinq heures du soir, les sept Conseillers d'Etat, le Chancelier & le Contrôleur-Général. M. le Prince de *Conti* demanda au Régent si M. le *Duc* s'y trouveroit : il lui dit que non. Il demanda

la même chose au Chancelier & au Contrôleur-Général, qui lui répondirent tous deux que M. le *Duc* n'y seroit pas. Il vint, en sortant, dîner chez moi, sans avoir aucun dessein d'aller au Conseil. Le hasard fit qu'entrant dans le Palais Royal pour aller voir la Maréchale de *Rochefort*, il vit le carrosse de M. le *Duc* dans la cour, ce qui l'obligea à monter chez le Régent. Il lui fit dire par un premier Valet de chambre, qu'il lui vouloit dire un mot. Le Régent renvoya le Valet de chambre, sans vouloir parler au Prince de *Conti*. Ce Prince s'étant plaint quelque temps auparavant de ce qu'il n'étoit pas appelé à des Conseils où M. le *Duc* assistoit, le Régent l'avoit assuré que cela n'arriveroit plus, & que, si par hasard il n'étoit pas averti toutes les fois que M. le *Duc* seroit appelé à quelque Conseil, il pouvoit y venir. Le Prince de *Conti* regarda donc comme un affront ce qui venoit de lui arriver; d'autant plus que le matin même, pendant le Conseil où assistoit ce Prince, le Premier Président étant venu pour parler au Régent, il

1721.

1721. s'étoit levé & avoit quitté le Conseil pour aller l'entretenir.

Le Prince de *Conti* vint deux fois le jour même me chercher, & ne m'ayant pas trouvé, il envoya le Duc de *Richelieu* pour me prier qu'il pût me dire un mot. Il vint en effet, & parut très-irrité de ce qui lui étoit arrivé la veille.

Je crus qu'il ne convenoit pas que le Prince de *Conti* allât faire lui-même sa plainte, & je m'en chargeai; mais je ne pus voir le Régent ce jour-là, parce qu'il étoit allé passer la journée entiere à Anieres, & je ne lui parlai que le lendemain. D'abord je le trouvai très-vif, &, dès les premieres paroles, il me dit : » Il est surprenant » que MM. les Princes du Sang croient » devoir être dans les Conseils que je » tiens, malgré moi. S'ils sont bien » soutenus, je le serai encore plus » qu'eux «. A ces mots, me trouvant un peu piqué, je dis : » Votre Al» tesse Royale me pardonnera de par» ler un peu lentement sur ce qu'elle » vient de me dire. Ce n'est pas que » je puisse être inquiet sur ma vivacité » ni sur la sienne, parce que mes » expressions

» expressions seront toujours confor- 1721.
» mes à ce que je lui dois. Je com-
» mencerai par dire à Votre Altesse,
» que je me sais bon gré de m'être
» chargé, sans que M. le Prince de
» Conti le désirât, de vous faire des
» plaintes très-justes sur un mauvais
» traitement dont il est sensiblement
» touché & avec raison. Votre Al-
» tesse Royale lui a fait dire, il y a
» plus de trois mois, par la Princesse
» de Rohan, qu'Elle vouloit absolu-
» ment compter sur son amitié, qu'il
» n'avoit qu'à faire connoître tout ce
» qu'il pouvoit désirer, qu'il trou-
» veroit des facilités sur tout, soit
» qu'il s'agît d'argent, de charges,
» ou d'autres avantages. M. le Prin-
» ce de Conti a remercié & prié la
» Princesse de Rohan, de vous as-
» surer que Votre Altesse Royale pou-
» voit compter sur son attachement
» très-sincere; que le premier devoir
» regardoit le bien de l'Etat, & que
» le second étoit d'être son serviteur,
» tant qu'Elle procureroit le service
» du Roi & le bien de l'Etat, comme
» il étoit persuadé qu'Elle n'avoit
» point d'autres vûes.

1721. » Peu de jours après ces marques » d'amitié, Votre Altesse Royale assemble un Conseil de peu de personnes, où M. le Duc est appelé, » & non M. le Prince de Conti. Il » fait ses plaintes à Votre Altesse » Royale. Elle assure que cela n'arrivera plus, & qu'il peut entrer » dans tous les Conseils où M. le » Duc assistera. Avant-hier, au Conseil des Finances, Votre Altesse » Royale indique un Conseil pour » l'après-midi; M. le Prince de Conti » lui demande si M. le Duc y sera, » elle l'assure que non. M. le Chancelier & M. de la Houssaye lui » disent la même chose. Le hasard » fait que M. le Prince de Conti, » allant chez la Maréchale de Rochefort, entre dans la cour du » Palais Royal dans le temps que » le Conseil est assemblé. Il voit le » carrosse de M. le Duc. Il se souvient que Votre Altesse Royale lui » a dit que toutes les fois qu'il y » auroit un Conseil, & que M. le » Duc y seroit, il pouvoit y entrer; » il monte, & fait demander à Votre Altesse Royale qu'il puisse lui

» dire un mot. On lui ferme la porte » en présence de cent personnes. Il » croyoit cependant faire plaisir à » Votre Altesse Royale en se trou- » vant à cette assemblée. Vous n'igno- » rez pas qu'il a des sentimens con- » formes aux vôtres. Il a fait ré- » flexion, que le même jour le Pre- » mier Président ayant demandé à » Votre Altesse Royale la permission » de l'entretenir, Elle a quitté le » Conseil pour lui parler, & il est » étonné qu'Elle n'ait pas pour lui » les mêmes égards qu'Elle a eus pour » le Premier Président. M. le Prince » de Conti ne peut sans doute regar- » der que comme un affront un aussi » mauvais traitement que l'est celui » de lui fermer la porte sans lui dire » un mot. Voilà, Monseigneur, ce » que j'ai à dire pour ce qui concerne » M. le Prince de Conti. Je reviens » à ce que Votre Altesse Royale m'a » dit, que les Princes étoient fort soutenus, mais qu'Elle le seroit plus qu'eux. A cela, je réponds que Votre Altesse Royale ne peut pas se plaindre que son autorité n'ait pas été bien entiere depuis la Ré-

1721.

1721. » gence. Jamais il n'y en a eu de si » despotique. Quant à M. le Prince » de Conti, j'ai déjà eu l'honneur de » dire, il y a quelques mois, à Votre » Altesse Royale, que j'étois très-sen- » sible à l'amitié que M. le Prince » de Conti m'a toujours fait l'honneur » de me marquer depuis les premiers » momens qu'il a servi dans les ar- » mées que je commandois; mais que » je ne veux gouverner aucun Prince. » Premiérement, parce que je n'en ai » que faire, & que le crédit que l'on » veut quelquefois prendre sur l'esprit » des Princes, ne convient qu'à des » gens sans fortune, & qui veulent » s'en faire une aux dépens des Prin- » ces qu'ils veulent gouverner. En se- » cond lieu, parce que je sais bien que » si le Prince se conduit au gré du » Maître, il aime mieux lui en avoir » obligation qu'au Gouverneur; & » que si le contraire arrive, c'est tou- » jours à ce prétendu Gouverneur que » l'on s'en prend. Je supplie d'ailleurs » Votre Altesse Royale, d'être per- » suadée que je suis uniquement oc- » cupé du bien de l'Etat «.

Comme ces paroles étoient animées,

& qu'elles avoient paru vives au Chancelier, au Contrôleur-Général, & à M. le *Blanc*, ils s'étoient approchés du petit cabinet où j'étois avec le Régent. Je les apperçus dans le temps que je disois que j'étois uniquement occupé du bien de l'Etat, & je continuai en disant : » J'en prends à té- 1721.
» moin M. le Chancelier que voilà.
» Il peut dire que le jour que la Ré-
» gence fut donnée à Votre Altesse
» Royale, j'entrai deux fois dans le
» parquet des Gens du Roi en sortant
» de l'assemblée du matin, & avant
» que l'on rentrât à celle qui avoit
» été indiquée à trois heures après
» midi; que je m'adressai à lui, alors
» Procureur-Général, & que je lui dis
» que mon zele pour le bien de l'Etat
» me portoit à lui marquer mon éton-
» nement de ce que dans le premier
» jour d'un nouveau regne, on boule-
» versoit tout l'ancien gouvernement;
» qu'il pouvoit y avoir des change-
» mens à faire, mais qu'il falloit aller
» par degrés; que quand je parlois
» ainsi, c'étoit contre mon propre in-
» térêt, Son Altesse Royale m'ayant
» assuré la Présidence du Conseil de

1721. » Guerre, le plus beau poste que je » pusse désirer, & que je pouvois » alors regarder comme plus noble & » plus solide que je ne l'ai trouvé de- » puis.

» Vous, M. le *Blanc*, vous savez » que quelques années après, Son » Altesse Royale, fatiguée de tous » les incidens arrivés dans le Conseil » de Guerre, voulut me déclarer seul » Ministre de la Guerre avec vous » uniquement sous moi. Je répondis » sur le champ, que j'étois pénétré de » ses bontés; mais que j'étois plus » occupé de chercher son goût & de » mettre Son Altesse Royale à son » aise, que de mon intérêt, quoiqu'il » se trouvât certainement à être seul » Ministre de la Guerre. Que je la » suppliois d'examiner si personne ne » lui convenoit mieux que moi; » qu'Elle étoit accoutumée à M. le » Maréchal de *Besons*; qu'il ne seroit » pas raisonnable de m'ôter cet em- » ploi, pour y mettre quelque homme » du Royaume que ce pût être; mais » que je m'en démettrois, & qu'alors » Son Altesse Royale pouvoit y placer » qui Elle jugeroit à propos. Elle

» voulut avoir la bonté de me dire
» que personne ne pouvoit jamais lui 1721.
» mieux convenir que moi. Cepen-
» dant deux mois après elle me l'ôta,
» laissant le Conseil de Guerre entier,
» & n'en retranchant que M. de
» Saint-Hilaire, moyennant quoi
» Elle me croyoit fort piqué. Mais
» j'ai deux principes également éta-
» blis dans mon cœur : le premier,
» une entiere soumission aux ordres
» du Roi, & par conséquent à ceux
» de Son Altesse Royale, puisqu'Elle
» est dépositaire de l'autorité de Sa
» Majesté ; le second, de dire libre-
» ment ce que je pense pour le bien
» de l'Etat. J'ai étudié dans le Tes-
» tament politique du Cardinal de
» Richelieu, les qualités nécessaires
» à un Conseiller d'Etat. Entre au-
» tres choses, ce Ministre lui désire
» un caractere ferme, porté même
» jusqu'à l'opiniâtreté quand il s'agit
» de dire son sentiment, sans jamais
» altérer ni déguiser la vérité pour
» plaire au Prince. Voilà, Monsei-
» gneur, comment je pense, conti-
» nuai-je ; il y a deux qualités bien
» nécessaires aux Rois & aux Prin-

» ces qui administrent les royaumes ;
1721. » l'une seroit d'imaginer de trouver » par leurs propres lumieres ce qui » est le plus utile à la Monarchie » qu'ils gouvernent ; l'autre, non » moins nécessaire & aussi glorieuse » que la premiere, est d'avouer leurs » fautes quand ils en ont fait, & » de convenir qu'ils se sont trompés. » Cette derniere, Monseigneur, vous » est nécessaire présentement, parce » que certainement on vous a induit » en erreur. Enfin, Monseigneur, je » finis par dire à Votre Altesse Royale » que je suis très-convaincu qu'Elle ne » séparera jamais son intérêt de celui » de l'Etat. Elle ne le peut, & je » suis persuadé qu'Elle le veut encore » moins. Tant que cela sera ainsi, » aucun de tous ceux que vous regar- » dez comme vos meilleurs amis & » serviteurs, ne le sera tant que moi. » Si, contre ma pensée, cela pouvoit » être autrement, envoyez-moi dans » mon château ; c'est où je pourrai » être le mieux, & pour vous, & pour » moi «.

Pendant ce discours, le Régent m'assura souvent de son estime & de

ſon amitié, ce qui ne m'empêcha point de m'expliquer avec vivacité ſur les ſentimens dont j'étois rempli. Son Alteſſe Royale me dit au ſujet de M. le Prince de Conti : » Je n'ai » jamais eu deſſein de lui faire de » la peine. J'ai renvoyé trois jours » auparavant M. le Duc. Je vous » prie d'aſſurer M. le Prince de Conti » que je ſuis très-éloigné de lui vou- » loir faire le moindre déplaiſir. Je » ne veux me charger de rien, ré- » pondis-je ; Votre Alteſſe Royale » peut lui envoyer quelqu'un de ces » Meſſieurs qui ſont préſens «. Le Régent donna ordre au Contrôleur-Général d'aller de ſa part faire des excuſes au Prince de Conti. 1721.

En ſortant, je trouvai le Comte d'*Evreux*, qui étoit à l'entrée de la petite galerie, & qui ayant entendu quelques diſcours, me dit : *J'ai entendu des propos bien reſpectables, & je vous en fais mon compliment.*

Cependant le Duc de la *Force* fut interrogé ; & l'aſſemblée des Chambres indiquée, MM. les Princes du Sang s'y trouverent. Les gens du Duc de la *Force* avoient préſenté des Re- *Continuation de l'affaire du Duc de la Force.*

quêtes pour être élargis. M. *Ferrand*, premier Rapporteur, lut les interrogatoires des accusés, les dépositions des témoins. Il s'en trouva deux qui soutinrent que les marchandises déposées aux Augustins appartenoient au Duc de la *Force*. Celui-ci s'inscrivit en faux contre leur témoignage, & prétendit qu'ils avoient fait une fausse déclaration. Sur tout ce qui fut lu, agité & délibéré, les Gens du Roi entendus, il fut ordonné que les prisonniers ne seroient point élargis, & que les Rapporteurs & Commissaires à ce nommés, feroient l'inventaire de toutes les marchandises, & confronteroient les témoins, de maniere que ce procès parut devoir tirer en longueur.

1721.

M. le Duc de Chartres nommé Colonel de l'Infanterie Françoise.

Dans ce même temps, M. le Régent déclara M. le Duc de *Chartres*, son fils, Colonel-Général de l'Infanterie Françoise & Etrangere, à l'exception des Gardes Françoises & Suisses, & du corps des Suisses. Les Colonels-Généraux d'Infanterie avoient eu auparavant quelques prérogatives, qui n'étoient pas données à M. le Duc de *Chartres*; mais ses provisions portoient le titre de Colonel-Général de

l'Infanterie Françoise & Etrangere, ce que n'avoient pas les précédens Colonels-Généraux. La vérité est que, dans ce temps, l'Infanterie Françoise n'étoit composée que de François & Suisses. Le Régent, avant que de déclarer cet établissement, en avoit parlé à M. le *Duc*, qui ne s'y opposa pas; M. le Comte de *Charolois* & M. le Prince de *Conti* ne crurent point devoir souscrire à cette innovation. On répandit dans le public les deux derniers Edits de suppression de cette charge, dans lesquels il étoit enjoint au Parlement de ne jamais consentir ni souffrir le rétablissement. 1721.

Union de M. le Duc avec le Maréchal.

M. le *Duc*, qu'une froideur formée au sujet du Conseil de Guerre avoit éloigné de moi, & qui peu auparavant m'avoit marqué le désir qu'il avoit de renouer, voulut se raccommoder entiérement. Il m'écrivit un billet, par lequel il me prioit de l'attendre chez moi sur les sept heures du soir, s'il étoit possible qu'il n'y eût personne, & qu'il vouloit m'entretenir. M. le *Duc* savoit que j'étois convaincu que *Law* perdoit le Royaume: il m'en avoit voulu de ce que je m'é-

1721. tois déclaré contre cet homme, pendant qu'il n'avoit rien oublié lui-même pour le soutenir. Il m'avoua dans ce moment qu'il s'étoit trompé, mais qu'il vouloit réellement le bien de l'Etat, & que, comme il savoit que j'y étois uniquement attaché, il me prioit que désormais notre intelligence fût parfaite, m'assurant que je serois content & de ses sentimens & de sa conduite, qu'il régleroit sur la mienne. Je connoissois au Prince une conduite ferme & suivie, & j'étois persuadé que notre union étoit nécessaire : elle fut entiere, & nous convînmes de la tenir secrete; ce que nous exécutâmes l'un & l'autre jusqu'à la mort du Régent.

Pendant ce temps-là, le Contrôleur-Général, qui avoit eu d'abord une grande confiance aux *Paris* & à *Bernard*, dont les premiers paroissoient très-versés dans les Finances, & celui-ci dans tout ce qui concernoit le change chez les nations étrangeres, ne suivoit plus réguliérement leurs conseils, & certaine complaisance pour ceux dont on tient son élévation, ne lui permit pas la fermeté nécessaire pour

empêcher que les fonds, dont le Régent avoit voulu toujours demeurer le maître, ne se dissipassent. Il parut plusieurs Arrêts du Conseil, sur lesquels les personnes qu'on vient de nommer n'étoient plus consultées. On accorda douze millions par an à la Marine; dépense exorbitante, vu le peu de vaisseaux que nous avions en mer; & il falloit absolument prendre les douze millions sur des destinations & plus importantes & plus pressées. 1721.

Peste de Marseille.

Rien alors ne le pouvoit être davantage que de secourir la Provence, dont les principales villes étoient attaquées vivement de la peste. Marseille & son territoire avoient déjà perdu plus de quarante mille personnes; Aix, Toulon, Arles, Martigues, & une infinité d'autres lieux moins considérables, souffroient les plus grandes extrémités. Je sollicitois depuis longtemps des secours extraordinaires pour cette province. Je suppliai le Régent de me permettre d'en exposer la nécessité au Conseil, & j'y représentai fortement la cruelle situation d'un pays presque dénué d'especes, soit par les billets qui y étoient répandus & qui

montoient à plus de cinquante mil-
1721. lions, soit par l'entiere cessation de la vente des huiles, des fruits secs, du savon, des vins, & des autres especes de commerce qui faisoient entrer tous les ans plus de douze millions dans cette province, & je conclus par faire voir que la ruine en étoit inévitable, sans secours d'argent très-prompts.

Le Conseil, ébranlé par de si vives & de si sérieuses représentations, ordonna pour la Provence trois millions par an, qui devoient être avancés par les Receveurs-Généraux des Finances, qui offrirent de le faire sans intérêts. De plus, le Régent fut supplié d'écrire à tous les Archevêques & Evêques du Royaume, pour les engager à tirer de leurs diocèses des secours pour le soulagement des lieux que ravageoit la peste.

Dans les premieres nouvelles de ce malheur, je pressai instamment le Régent de me permettre de me rendre dans mon gouvernement. La premiere réponse du Prince fut qu'il n'auroit osé me le proposer; mais puisque je voulois bien, dans une conjoncture si

importante, y aller donner des ordres, rien n'étoit plus propre à sauver la province. Comme je me préparois à partir, les défiances naturelles du Régent ne lui permirent pas de me laisser éloigner. 1721.

Visa des effets.

On proposa dans un Conseil de Régence, un Arrêt pour presser le Public de porter les déclarations de ses effets, & il fut résolu de donner le mois de Juin entier pour les faire *viser* : lequel temps passé, ce qui n'auroit pas été porté au *visa*, quelque bon qu'il pût être, perdroit un tiers jusqu'au 10 Juillet suivant; que les déclarations qui ne seroient pas visées avant le 20 Juillet, perdroient les deux tiers, & qu'enfin, au premier Août, il seroit inutile de les présenter, parce que tout ce qui n'auroit pas été visé alors, seroit totalement annullé. Il falloit accélérer ainsi un ouvrage auquel on s'étoit porté d'abord assez mollement, soit par des irrésolutions fréquentes, soit même par des changemens entiers de tout ce qui avoit été résolu. Le Régent donna congé au Conseil de Régence jusqu'après la petite Fête-Dieu, & je

1721. le demandai pour tout le mois de Juin, voulant donner ce temps inutile à des terres que j'avois achetées en Bourgogne & dans le Nivernois avec le produit des remboursemens que j'avois été forcé de recevoir. J'allai passer quinze jours dans mon château de Villars, où je fus visité d'un grand nombre de personnes de la Cour & du Parlement, & de plusieurs Ministres Etrangers.

Fin de l'affaire du Duc de la Force.

M. le Prince de *Conti* vint aussi me voir, & m'apprit que le Duc de la *Force* avoit présenté une Requête au Roi, tendante à faire casser tout ce qui avoit été fait au Parlement contre lui; & que le Régent avoit nommé pour examiner cette Requête, les sieurs d'*Armenonville*, *Fagon*, *Bignon* & *Chateau-Neuf*, Conseillers d'Etat. On fut étonné de voir que des Arrêts donnés en matiere de Pairie par toutes les Chambres assemblées, par trois Princes du Sang & par le plus grand nombre des Pairs, pussent être sujets à l'examen des Conseillers d'Etat. C'étoit toujours tomber dans le cas de donner aux Pairs d'autres Juges que les Pairs & le Parlement, quoique

nous eussions toujours soutenu ne pouvoir être jugés que par les Pairs. M. le Prince de *Conti* en parla fortement au Régent, qui répondit que le Duc de la *Force*, accusé, tâchoit de se sauver par où il pouvoit. 1721.

Je fis dans mes terres de Bourgogne & de Nivernois le voyage que j'avois résolu, n'étant pas fâché de m'éloigner de la Cour pour quelque temps. Comme je voulois arriver chez le Marquis de *Ximenès*, qui m'attendoit sur la route, & que pour cela je marchois la nuit, je fus versé très-dangereusement, de maniere que ma chaise de poste se trouva dans un fossé sur l'impériale, & moi par conséquent sur la tête : mais je me tirai de cette aventure aussi heureusement que je l'avois fait d'une infinité d'autres. J'employai trois semaines à mon voyage; je visitai le Marquisat de la Norle & le Comté de Roche-Millay, deux très-belles terres qui ont près de quarante lieues de tour, de grandes mouvances, mais fort ruinées & abîmées par les tailles; en sorte que les villes de Ternaut & de Beuvray, autrefois assez considérables, n'étoient plus habitées.

1721. Je trouvai ſur mon chemin pluſieurs bataillons occupés à un canal de Montargis à Nemours, auquel le Régent faiſoit travailler, & dont il devoit retirer une grande utilité. Les Officiers & les ſoldats, qui depuis long-temps ne m'avoient vu, me montrerent beaucoup d'amitié.

A mon retour, je trouvai l'affaire du Duc de la *Force* prête à être jugée : j'allai au Parlement à la premiere audience : les Princes du Sang aſſiſterent à toutes avec un grand nombre de Pairs. Le jugement fut enfin rendu & prononcé, après que le Duc de la *Force* eut été interrogé ; & dans l'Arrêt qui ordonnoit la confiſcation des magaſins, il fût dit qu'il ſéroit tenu de ſé conduire avec plus de circonſpection, & d'avoir à l'avenir une conduite irréprochable, telle qu'elle convenoit à ſa naiſſance & à ſa dignité de Pair de France.

Le Duc du Maine rétabli dans ſes charges.

A mon arrivée, le Prince de *Conti* vint me voir, & m'apprit qu'en mon abſence il avoit obtenu du Régent, que M. le Duc du *Maine* rentreroit dans l'exercice de toutes ſes charges. Il revint en effet habiter Sceaux avec tous

ses enfans, & toute sa famille fut réunie : aussi avois-je toujours conseillé au Duc du *Maine* de tâcher de rentrer dans l'exercice de ses charges, sans s'opiniâtrer à recouvrer le rang qu'il avoit perdu, en lui représentant qu'il étoit bon de reprendre toujours quelque considération. 1721.

Suite du *Visa*.

Le mois de Juin avoit presque entiérement fini le *visa*, & l'on tint divers Conseils de Finances, pour prendre une derniere résolution sur l'état incertain où étoient presque toutes les familles du Royaume, par les huit milliards de papier que l'exécrable *Law* avoit répandu dans le public. Ces Conseils se tenoient au Palais Royal, & ils étoient composés des Princes du Sang, à la réserve de M. le Comte de *Charolois*, du Chancelier, du Maréchal de Villeroi, de quatorze Conseillers d'Etat ou Maîtres des Requêtes. A celui du 15 Juillet, il fut résolu seulement que l'on donneroit son avis par écrit dans le Conseil suivant, qui se passa en des especes de dissertations. Plusieurs Conseillers d'Etat s'étendirent en longs raisonnemens: les avis par écrit ne furent point don-

nés, & il fut dit que l'on tiendroit deux ou trois Conseils par semaine chez le Chancelier, pour approfondir les diverses propositions, & pour prendre une derniere résolution.

1721.

Mariage du Marquis de Villars.

Pendant ce temps-là, je mariai mon fils unique à la seconde fille du Duc de *Noailles*. L'aînée avoit épousé, trois ans auparavant, le Prince Charles de *Lorraine*, Grand Ecuyer de France & Gouverneur de Picardie. Quelques mois auparavant le mariage de mon fils, le Prince Charles avoit, sans aucune raison, renvoyé la Comtesse d'Armagnac sa femme, à sa famille. Cette jeune Dame n'avoit pas dix-sept ans, & on ne pouvoit rien trouver à blâmer dans sa conduite. Elle se retira dans un Couvent, & la Maison de *Noailles*, très-irritée, fit déclarer en Justice une séparation de corps & de bien. Ainsi la cadette, qui épousa mon fils, se trouvoit proprement l'aînée. On lui donna quatre cents mille francs en mariage, sans renoncer; & outre cela, un legs que la Duchesse d'*Elbœuf* lui fit d'une portion des vastes prétentions qu'elle avoit sur la succession du dernier Duc de Man-

toue, n'ayant rien retiré de la dot de sa fille, Ducheſſe de Mantoue, ni de toutes les conventions matrimoniales. Ces prétentions entre deux particuliers pouvoient en toute juſtice être portées à plus de trois millions. Mais comme l'Empereur s'étoit emparé de tous les biens & de tous les Etats du Duc de Mantoue, elles diminuoient de mérite. Mademoiſelle de *Noailles*, très-bien faite, très-jolie, & parfaitement bien élevée, me parut le meilleur choix que j'aye pu faire pour mon fils. 1721.

Maladie du Roi.

La joie que me cauſoit ce mariage, fut troublée par une maladie que le Roi eut dans le même temps. Comme elle parut les premiers jours pouvoir être dangereuſe, elle jeta l'alarme dans tous les cœurs, & remplit tout le monde de conſternation. Le Parlement, le Peuple, tout étoit dans la déſolation. Les Médecins, voyant que la tête du Roi s'embarraſſoit, & que la fievre étoit très-violente, après une ſaignée au bras, ſe déterminerent à une au pied; & peu d'heures après lui donnerent l'émétique. La ſaignée du pied dégagea la tête, & l'effet de l'émétique fut tel, qu'en peu

1721. d'heures le Roi ſe trouva entiérement ſoulagé & hors de danger ; la joie univerſelle parut encore plus grande que la terreur.

Cérémonial du Te Deum.

L'Archevèque ordonna un *Te Deum*, comme il avoit, dans les premiers momens du péril, ordonné des prieres publiques. Le *Te Deum* fut chanté à Notre-Dame. Le Duc d'Orléans, voulant y aſſiſter, avoit d'abord réſolu de ſe mettre dans le milieu du chœur avec un prié-Dieu ; M. le *Duc* & M. le Prince de *Conti* lui repréſenterent qu'ils ne l'accompagneroient pas, s'il prenoit une place ſi diſtinguée : il ſe plaça donc après le Cardinal de *Nouilles*, dans les formes des Chanoines. Le Parlement, de ſon côté, fit quelques difficultés. Il prétendoit que, repréſentant la perſonne du Roi, il ne pouvoit être précédé d'aucun Prince, & alléguoit ſur cela pluſieurs exemples. Il prétendoit auſſi devoir prendre le pas en ſortant ; mais le Régent fit tenir ſes Gardes à la porte du chœur, & paſſa le premier, après quoi les Cours ſe retirerent. Les Pairs ſe placerent, comme il leur étoit arrivé pluſieurs fois, dans le haut du chœur,

vis-à-vis des Archevêques & Evêques qui s'y trouverent en grand nombre, à cette différence près, qu'il y avoit des carreaux devant les Pairs, & qu'il n'y en avoit point devant les Prélats. Les réjouissances dans Paris furent si grandes, que l'on n'avoit jamais entendu parler de rien de pareil. Je donnai une grande fête avec une illumination des plus belles dans ma maison. Le Maréchal de *Villeroi* fit la même chose dans la sienne. 1721.

Crainte du Régent qu'on ne lui enleve le Roi.

Trois jours après que la santé du Roi fut assurée, le Régent prit la résolution de coucher aux Tuileries : on lui avoit donné quelques soupçons d'un dessein secret d'éloigner la personne du Roi, & de la tirer de son pouvoir pour la faire déclarer majeure avant l'âge. Et dans la vérité, si le Maréchal de *Villeroi* avoit eu la fermeté de mettre à profit les conseils qui lui furent donnés lorsqu'on distribua les ordres pour transférer le Parlement de Paris à Pontoise, on auroit encore trouvé le moyen de sauver l'Etat. Quoi qu'il en soit, la crainte qu'on ne s'emparât de la personne du Roi, fut l'unique motif qui

1721. détermina le Régent à vouloir coucher aux Tuileries toutes les fois qu'il le jugeroit à propos. Le Roi n'assista pas au Conseil de Régence du 2 Septembre, où il fut proposé un Arrêt pour déclarer nuls & d'aucune valeur tous les effets qui n'avoient pas été portés au *visa* (*a*).

Opinions sur le visa. Cependant ces mêmes billets se négocioient dans le Public, parce que les gens en crédit comptoient de les faire passer, & que ces mêmes gens en vendoient tous les jours. Enfin, les intrigans avoient l'espérance établie depuis la Régence, de voler le Roi & le Public.

(*a*) On imagina, après l'*agio*, de tâcher de découvrir quelle avoit été, avant le commerce du papier, la fortune des plus riches *agiateurs*, afin de les réduire à cette premiere fortune ou à peu près, & rendre le surplus aux familles qui avoient été ruinées par le systême. L'opération par laquelle on vouloit parvenir à ce but, opération très-difficile & qui n'eut presque aucun succès, fut appelée le *visa*, parce que sous les yeux de Commissaires nommés, on devoit *viser* les *effets* qui resteroient en valeur.

L'incertitude

L'incertitude où tout le bien en papier mettoit les trois quarts du Royaume, devenoit insupportable, & le murmure étoit au plus haut point. On faisoit espérer une prompte décision. Le Régent travailla plusieurs fois avec les *Paris*, plus habiles certainement que tout ce qui se mêloit alors de finances. Le Contrôleur-Général ne soutenoit pas l'opinion que l'on avoit de sa capacité dans le commencement; sa conduite étoit d'un homme qui ne veut se charger d'aucun événement, & par conséquent ne rien décider par lui-même. Les Commissaires chargés d'examiner tout ce qui étoit porté au *visa*, étoient partagés dans leurs sentimens. Celui des *Paris* auroit été, que dans le même temps que l'on portoit tous les effets au *visa*, on travaillât pour compulser les Actes des Notaires, afin de prendre une connoissance exacte & fidele des biens de ceux qui avoient fait commerce du nouveau papier. C'étoit en effet l'unique voie de démêler les fortunes immenses qui avoient été faites, & que ces nouveaux riches cachoient avec un soin extrême.

1721.

Le Régent ne pouvant se dispenser Conversa-

de porter cette matiere au Conseil de Régence, me dit qu'il vouloit, avant que de prendre aucune résolution, me consulter sur cette matiere. Le 24 Août, il me fit appeler dans son cabinet, & m'exposa la peine qu'il ressentoit de l'opération présente, & plus encore de la plupart de celles qui avoient précédé; qu'enfin il sentoit combien il étoit utile d'abord de connoître la vérité; en second lieu, de s'ôter la liberté de faire des graces, & qu'il n'en avoit que trop fait. Je lui répondis: » S'il y a une matiere » sur laquelle je sois moins en état » de parler que sur toute autre, c'est » la finance; mais je n'hésiterai pas » à dire mon sentiment sur les deux » points que Votre Altesse Royale » vient de m'exposer, qui sont de » connoître la vérité & de s'ôter la » liberté de faire des graces. Il n'y » a pas à délibérer sur cela, & tout » le monde y applaudira. Son Altesse » Royale ajouta: Je ne souffrirai pas que tous ces Mississipiens » qui ont fait des fortunes immenses, » les conservent, tandis que tant de » gens sont ruinés «.

1721.

...tion du Maréchal avec le Régent à ce sujet.

Je l'exhortai à persister dans ce sentiment, qui étoit le mien ; mais je lui conseillai en même temps de faire instruire plus particuliérement ceux qui composoient le Conseil de Régence, avant que de leur demander une décision sur une matiere si importante, & que, de mon côté, je désirois aussi une connoissance plus entiere. Son Altesse Royale me dit qu'il m'enverroit les avis de tous les Commissaires ; que le Chancelier étoit opposé à rendre publics les Actes des Notaires ; que le Contrôleur-Général y avoit été contraire aussi pendant quelque temps ; mais qu'enfin il s'étoit rendu ; qu'il falloit prendre une derniere résolution, & que ce seroit le 15 Septembre. Je partis pour aller passer dans ma terre les jours qui restoient jusqu'au temps des Conseils.

1721.

Délibération du Conseil.

Cependant il arriva des nouvelles fâcheuses sur la peste. Le Duc de *Róquelaure* avoit fait investir un gros bourg du Gévaudan, nommé la Canourgue, où cette cruelle maladie s'étoit fait sentir dès le commencement de l'année. Mais les habitans, ou pour se flatter, ou pour éviter le malheur

La peste s'étend en Provence.

1721. d'être renfermés dans leur bourg & séparés du reste de la Province, avoient caché le mal. Enfin, on avoit pris la résolution de l'investir, & il le fut par *Roth*, Irlandois, Lieutenant-Général. Cependant, malgré toutes les précautions, le mal gagna Merrege, petite ville où se fabriquoient presque toutes les étoffes de Cadis. Ce lieu étant entiérement infecté, le Duc de *Roquelaure* fut obligé d'en retirer les troupes & d'abandonner le Gévaudan. On délibéra sur les mesures qu'il y avoit à prendre, & l'on envoya *Verseille*, Maréchal des Logis des armées, pour voir s'il seroit possible d'établir une ligne; mais une ligne au milieu d'un pays de montagnes, depuis le Rhône jusqu'à la mer, n'étoit pas possible à concevoir. On se retrancha donc à d'autres précautions, mais avec une indolence très-propre à faire craindre de grands malheurs.

Ceux de l'état des finances intéressoient tout le monde; on résolut de les porter au Conseil de Régence du 14 Septembre, & d'y traiter une question dont la décision étoit très-importante, puisqu'il s'agissoit de constater l'état d'une infinité de familles.

Celui du 7 fut employé à examiner une Ordonnance que le Chancelier avoit dictée, pour confirmer, sur les substitutions de Franche-Comté, l'Edit de 1707, qui prescrivoit la nécessité de faire enregistrer toutes les substitutions, lesquelles étoient perpétuelles comme dans l'Empire. Mais comme plusieurs de ceux qui jouissoient de ces substitutions, préféroient le présent & leurs intérêts particuliers à ceux de leurs héritiers, ils ne faisoient pas enregistrer ces substitutions, afin de faire croire que leurs biens étoient libres lorsqu'ils vouloient emprunter, ce qui privoit de leurs biens les héritiers légitimes. On représenta que l'Edit n'étoit pas juste, & qu'il falloit donner six mois ou un an aux collatéraux ou aux enfans, pour forcer à enregistrer ceux qui auparavant avoient négligé de le faire, ou qui voudroient encore le négliger. Ainsi il fut dit qu'on examineroit encore la même affaire, & elle fut rapportée au Conseil tenu le 14. Le Chancelier fut pour la publication de l'Edit, sans donner de temps. Je m'y opposai avec quelques autres; mais le Conseil ayant

1721.

Ordonnance sur les substitutions en Franche-Comté.

1721. été très-long sur les finances, on opina très-légérement sur cette derniere matiere, & la pluralité des voix fut pour l'avis du Chancelier.

Proposition du mariage du Roi avec l'Infante.

Ce Conseil du 14 fut très-important, & commença par une matiere à laquelle personne ne s'attendoit. Nous avions dîné ensemble, le Maréchal de *Villeroi* & moi; nous raisonnions seuls sur ce qui regardoit les finances, lorsqu'un homme, de la part du Régent, vint dire au Maréchal de *Villeroi* qu'il le demandoit dans son cabinet, où il étoit avec M. le *Duc* & l'Abbé *Dubois*. Le Maréchal de *Villeroi* me dit qu'il pourroit bien y avoir quelque changement sur les finances. C'étoit néanmoins toute autre chose. Avant le Conseil, le Régent entra dans le cabinet du Roi avec M. le *Duc*, le Maréchal de *Villeroi* & l'Abbé *Dubois*. Le Roi entra au Conseil, & prit place; puis le Régent, commençant à parler, dit: » Je croyois » qu'il ne feroit question que de fi» nances; mais une très-importante » nouvelle vient d'arriver au Roi, par » laquelle je commencerai.

» Il y a quelque temps que nous

» étions dans une inquiétude assez vive 1721.
» sur les traités & les alliances que l'on
» prétendoit, non sans fondement, se
» former entre le Roi d'Espagne &
» l'Empereur, & sur le mariage du
» Prince des Asturies avec l'Archidu-
» chesse. La lettre du Roi d'Espagne
» fait tomber tous ces soupçons, par
» la demande que l'on verra «. Après ces mots, la lettre du Roi d'Espagne fut lue par le Régent. Elle contenoit l'offre que lui & la Reine régnante faisoient de l'Infante pour épouse du Roi. Il est vrai que cette Princesse, n'ayant que trois ans & quelques mois, ne pouvoit faire espérer des enfans que douze ans après; ce qui étoit bien reculer les désirs de la France, dont la postérité du Roi pouvoit seule assurer le bonheur.

Cependant tout le Conseil applaudit, & trouva que rien ne pouvoit être plus heureux pour le Roi & pour l'Etat. Il n'y avoit personne qui ne vît l'inconvénient qu'on vient de remarquer; mais comme la représentation eût été fort inutile, on ne s'avisa pas de la faire.

Après cela, on commença ce qui

1721. regardoit les finances, & le Contrôleur-Général lut un très-grand Mémoire, par lequel il expliquoit que, malgré divers inconvéniens, on ne trouveroit aucun expédient plus propre à faire rendre justice aux sujets du Roi ruinés par le systême, que de connoître toutes les acquisitions & constitutions faites depuis deux ans; ce qui ne se pourroit faire qu'en compulsant tous les Actes des Notaires dans tout le Royaume. Tout ce qui assistoit au Conseil de Régence parla & s'étendit sur la nécessité & les difficultés de ce moyen, applaudissant toutefois à ce que le Contrôleur-Général proposoit. Je fis le discours suivant:

Discours du Maréchal sur les formalités nécessaires pour valider le visa.

» Sire, la matiere sur laquelle Votre Majesté ordonne de délibérer » aujourd'hui, est sans doute la plus » importante qui puisse être agitée » dans son Conseil. Je n'en ai d'autre connoissance que celle qu'il a » plu à Son Altesse Royale de me » donner il y a quelques jours. Elle » me fit l'honneur de m'expliquer ses » sentimens & de me demander les » miens sur deux points; l'un est la » nécessité qu'Elle estime indispen-

» ſable, de connoître les fortunes
» immenſes & plus qu'indécentes qui 1721.
» ſe ſont faites depuis deux ans;
» l'autre eſt la liberté qu'Elle veut bien
» s'ôter de faire grace ni tort dans
» la conjonćture préſente.

» A l'égard du premier article,
» puiſque depuis plus de neuf mois
» on ne trouve aucun expédient pour
» rétablir l'ordre dans les finances,
» ni aucun moyen ſolide de réparer
» la ruine de tant de ſujets du Roi,
» & que l'unique propoſition qui pa-
» roît convenable, eſt de compulſer les
» Actes des Notaires, je ne vois pas
» que l'on puiſſe s'y oppoſer.

» Premiérement, un homme de
» bien, de quelque état, de quelque
» naiſſance & de quelque dignité qu'il
» ſoit, ne doit pas craindre de faire
» connoître ſon bien. Je commencerai
» par les Négocians. Ceux qui, dans
» le dernier regne, ont fait des fortu-
» nes conſidérables par leur habileté
» & leur induſtrie dans le commerce,
» dans ou hors le Royaume, ont été
» anoblis par le feu Roi. Et plût à
» Dieu, Sire, que vous euſſiez un
» grand nombre de pareils ſujets!

1721. » Il faut soutenir ceux qui s'enri-
» chissent, non seulement dans ces
» états, mais dans les paysans, même
» tout ce qui s'éleve par une honnête
» industrie ou qui s'applique à l'agri-
» culture ; & rien n'est plus pernicieux
» pour les Etats, que ce qui abat
» le courage des gens de campagne;
» comme, par exemple, la taille soli-
» daire. Il est vrai que pendant quel-
» ques années le Roi est mieux payé ;
» mais ce paysan, ce riche fermier qui
» voit que son travail lui est inutile,
» qu'un autre profite de son labeur,
» s'en dégoûte ; & les plus aisés d'un
» village étant ruinés, le village même
» tombe bientôt tout entier, & par
» conséquent le Royaume peu à peu se
» dépeuple. Je me suis trop étendu
» sur cet article, qui prouve que les
» gens d'un bas étage ne doivent ja-
» mais craindre de faire connoître
» leurs biens, encore moins ceux
» qui sont élevés en naissance &
» en dignité ; & j'ai toujours été
» surpris que les principaux Mi-
» nistres des Rois, ceux auxquels
» ils confient les plus importans em-
» plois, ne fassent pas connoître

» l'état de leur fortune dans les pre- 1721.
» miers momens qu'ils sont honorés
» de leurs dignités, afin que le Pu-
» blic soit toujours informé que les
» augmentations qu'elle peut rece-
» voir, viennent ou des graces aux-
» quelles ils peuvent s'attendre, ou
» de ce que peut produire une sage
» économie.

» Après avoir fait connoître que
» tout homme de bien de tout état,
» loin de craindre, doit au contraire
» désirer que l'on connoisse son bien,
» je dirai que, comme ce que l'on
» propose est nouveau, il est juste
» que l'Edit ou Déclaration du Roi
» sur cela soit revêtue & accompa-
» gnée de toutes les formalités de la
» Justice.

» Quant au second point, qui re-
» garde la liberté que Son Altesse
» Royale veut bien s'ôter de faire ni
» tort ni grace dans la conjoncture
» présente, je dirai qu'Elle doit prin-
» cipalement être en garde contre sa
» bonté naturelle, & se souvenir que
» cette bonté l'a quelquefois emporté
» sur la pénétration de son esprit,
» & que le désir ardent de faire du

1721. » bien l'a empêché de bien examiner
» si Elle pouvoit donner ou laisser
» donner quelquefois des millions,
» sans que ces profits immenses tour-
» nassent à la perte du Public ; cette
» même bonté, encore plus connue à
» ceux qui ont l'honneur de l'appro-
» cher de plus près, nous doit porter
» à nous faire des secrets reproches,
» nous qui composons le premier Con-
» seil du Royaume, de ne lui avoir
» pas représenté avec assez de force
» les inconvéniens que plusieurs de
» nous trouvoient dans le malheureux
» systême & dans les principes de
» cet abominable Etranger. Il est vrai
» que nous ne pensions pas tous de
» la même maniere. A Dieu ne plaise
» que je pense que les gens d'une
» certaine dignité, qui ont prodigieu-
» sement gagné, aient été aveuglés
» par ce profit ! je veux croire qu'ils
» ont été trompés. Mais comment
» pouvoit-on l'être sur ces profits
» exorbitans & si prompts ? Nous
» avons su qu'il y avoit eu un procès
» de quatre-vingt-quatre millions en-
» tre Fargès & la veuve Chaumont.
» Etoit-il arrivé des lingots d'or,

» des perles & des diamans du Mis- 1721.
» sissipi, & ne pouvoit-on pas voir bien
» clairement que ces fortunes folles
» & contre toute humaine croyance,
» ne venoient que d'un rembourse-
» ment général en papier, dont les
» porteurs, ne pouvant faire aucun
» usage, achetoient à tout prix des
» actions, dont la premiere source ve-
» noit d'un fonds bien frivole? Mais
» je sors encore de ma these, cepen-
» dant ce ne sera pas sans quelque
» utilité; & j'ai bien clairement ex-
» pliqué qu'un homme de bien ne doit
» pas craindre de faire connoître l'é-
» tat de sa fortune; que Son Altesse
» Royale doit se précautionner con-
» tre sa bonté, & que les deux pro-
» positions auxquelles je conclus, peu-
» vent être fort utiles au Public, si les
» desseins de Son Altesse Royale sont
» bien exécutés «.

Son opinion forme la décision.

Tout ce qui avoit opiné précédemment, pensoit à peu près de même. Le Duc de *Noailles* fut le premier à combattre cet avis, & fut appuyé du Maréchal de *Villeroi*, & très-éloquemment par le Chancelier, qui fit un très-long discours & très-beau, pour

1721. prouver que rien n'étoit plus contre les Loix, que de compulser les Actes des Notaires. M. le Prince de *Conti* lut un très-long Mémoire, qui ne concluoit à rien, mais qui expliquoit très-amplement qu'il falloit au moins que les formes fussent observées, & que la résolution prise fût déclarée par un Edit enregistré au Parlement; M. le Duc soutint fortement l'opinion du Chancelier. M. le Duc d'Orléans voulut reprendre le discours du Chancelier, & le combattit. Il finit par approuver l'avis du Contrôleur-Général, qui l'emporta de dix-sept voix; ainsi il passa sans difficulté.

Le Maréchal se dévoue au bien public.

Le jour d'après, ayant, suivant l'usage ordinaire, travaillé avec le Régent à l'examen des placets, je lui parlai sur le Conseil de la journée précédente, & lui représentai la nécessité qu'il y avoit de ne point négliger les formes les plus propres à tranquilliser le Public, & sur le compulsoire des Actes de Notaires, & sur la liberté qu'il vouloit bien s'ôter toute entiere de faire ni grace ni tort. Je lui répétai que pour cela il falloit faire choix de gens d'une probité reconnue, &

dans le Parlement, & dans toutes les Cours Souveraines. » Le Parlement ne » voudra pas y entrer, me répondit le » Régent; mais pour l'examen, preuve » de l'intention que j'ai de tranquilli- » ser le Public par le choix de ceux » qui doivent décider de son sort, » c'est que je compte vous mettre à la » tête du Conseil qui sera formé pour » cela. Votre Altesse Royale me fait » trop d'honneur, répondis-je; & s'il » dépendoit de moi, je n'aurois pas » celui qu'elle veut me destiner; ce- » pendant je ne refuserai jamais ce » qui pourra être du bien public, quoi- » que je sois bien assuré que tout ce » qui m'en reviendra sera de me faire » beaucoup d'ennemis & m'attirer » très-peu de reconnoissance. La Jus- » tice est une vertu seche & stérile. » Celui que vous condamnez ne le » pardonne jamais; & celui que vous » soutenez, comptant de ne rien de- » voir qu'à son bon droit, ne vous en » a aucune obligation; mais enfin, » Monseigneur; quoique je connoisse » la pesanteur d'un pareil fardeau, je » ne refuserai pourtant pas de m'en » charger quand vous l'aurez résolu «.

1721.

1721. Je partis ensuite pour Villars, où j'avois bonne & grande compagnie. Peu de jours après, l'Arrêt pour la compulsion des Actes des Notaires parut. On ne leur donnoit qu'un mois, à compter du jour de la publication, pour fournir tous les Actes qu'on leur prescriroit de remettre. Il parut quelque difficulté de la part des Notaires; mais tout se soumit, & l'ouvrage commença. Je fis un tour à Paris, pour quelques affaires qui concernoient mon gouvernement de Provence.

Mariage de Mademoiselle d'Orléans avec le Prince des Asturies.

Le 30 Septembre, je vis chez le Roi le Régent qui vint à moi, & me dit: » M. le Maréchal, vous ne venez ici que pour apprendre de grandes nouvelles. Quelle grande nouvelle Votre Altesse Royale me fera-t-elle l'honneur de m'apprendre, répliquai-je? Le Roi d'Espagne, répondit le Régent, me fait l'honneur de me demander ma fille pour le Prince des Asturies. Je lui dis, c'est véritablement une grande nouvelle. J'ai l'honneur d'en faire mon très-respectueux compliment à Votre Altesse Royale. Un moment après, je le tirai par la manche,

» & je lui dis : Monseigneur, per-
» mettez-moi de vous faire un autre 1721.
» compliment ; c'est que je vous trouve
» le plus habile Prince de la terre.
» Jamais les Cardinaux de Riche-
» lieu & Mazarin, ces deux illustres
» Politiques, n'ont rien imaginé de
» plus grand. Le Prince des Asturies
» ayant quatorze ans faits, & Made-
» moiselle de Montpensier devant en
» avoir douze le 10 Décembre 1721,
» promettent lignée beaucoup plus que
» nous n'en espérons de l'Infante «.
Il sourit, & ne répondit pas.

L'Evêque de Fréjus refuse l'Archevêché de Reims.

La mort du Cardinal de *Mailli* laissa vacant l'Archevêché de Reims. Le Régent le destina à l'Evêque de Fréjus, Précepteur du Roi, & Sa Majesté pressa fort l'Evêque de l'accepter. J'allai le voir le même jour ; il y avoit une très-ancienne amitié entre nous deux ; sur ce que je le voyois incertain, je lui dis : » Je sais que vous
» avez quitté votre évêché, que l'on
» dira que vous ne l'avez fait que
» dans l'espérance de mieux ; mais
» laissez dire. Cette place est la pre-
» miere de l'Eglise & du Parlement ;
» comme homme de bien & d'hon-

1721.

» neur, dans des temps sur-tout où le » Roi, l'Eglise & l'Etat ont le plus » besoin d'un homme ferme, rempli » de bonnes intentions, & né avec des » talens propres à bien servir, vous » devez accepter une place où vous » pouvez être très-utile «. Il me parut très-incertain; je lui écrivis très-fortement de la campagne, pour le déterminer: j'appris avec douleur, peu de jours après, qu'il avoit pleinement refusé. Sans doute il avoit des vûes plus élevées, & il craignoit peut-être d'y mettre des obstacles en s'éloignant quelquefois de la personne du Roi, sur l'esprit duquel il prenoit un pouvoir très-absolu.

Le Maréchal raccommode le Prince & la Princesse de Conti.

Je fus alors obligé de revenir à Paris, à la sollicitation de la Duchesse du *Maine*, qui m'envoya *Gavaudun*, un des premiers de la maison de M. le Duc du *Maine*, pour me prier de revenir, afin d'empêcher un éclat que l'on craignoit entre le Prince & la Princesse de *Conti*. La Duchesse du *Maine* me renvoya encore un courrier après le départ de *Gavaudun*, pour me presser. J'allai donc descendre à l'hôtel de *Conti* le 12 Octobre,

& parlai au Prince de *Conti* sur tous les inconvéniens d'une rupture qu'il n'avoit pourtant point résolue. Il est vrai que, piqué de la conduite du Comte de *Clermont*, son premier Gentilhomme de la Chambre, qu'on disoit depuis plusieurs années amoureux de la Princesse de *Conti*, il y avoit eu des paroles très-vives entre lui & sa femme, qu'il avoit envoyée à Issy chez la Princesse de *Conti* sa mere. Tout cela avoit fait un grand bruit; mais je calmai cet orage. Mon avis avoit été que *Clermont* ne quittât pas sur le champ le service de M. le Prince de *Conti*; mais la Princesse sa mere avoit déjà écrit; de maniere que le parti étoit pris, & à la vérité il ne convenoit pas qu'il demeurât plus longtemps dans une maison où il apportoit un grand désordre.

1721.

La Surintendance des Postes ôtée à M. de Torcy.

J'appris en arrivant, que l'Abbé *Dubois*, devenu Archevêque de Cambrai, avoit voulu la charge de Surintendant des Postes, que possédoit le Marquis de *Torcy*. Ces deux hommes étoient fort brouillés, & leur querelle en présence du Duc d'Orléans avoit été quelque temps auparavant si

vive, que les injures les plus atroces y furent proférées. La négociation des mariages avec l'Espagne fournit à l'Archevêque de Cambrai bien des moyens de persuader au Régent que la Surintendance des Postes étoit inséparable du Ministere des Affaires étrangeres.

1721.

Départ de Mademoiselle de Montpensier.

Le 13 Octobre, il arriva un courrier de Madrid, qui rapporta des lettres du Roi d'Espagne à Madame de *Ventadour*; mais elles ne décidoient rien sur le départ des Princesses, qui étoit bien ardemment désiré par le Régent. Quelques jours après, on apprit que le Roi & la Reine d'Espagne ne le souhaitoient pas moins vivement; & enfin les départs furent résolus pour le 15 Novembre. Le Duc de *S. Simon* partit; il en couta au Roi huit cent quarante mille livres pour son ambassade, & le Duc d'*Ossone* arriva le 29 Octobre. Le Roi d'Espagne désira que le Duc de *S. Simon* n'entrât en Espagne qu'avec très-peu de gens, & que l'on ouvrît ses ballots, par précaution contre la peste.

Cependant on travailloit toujours avec vivacité pour les arrangemens commencés sur les finances. On ré-

ſolut de faire connoître au premier Conſeil de Régence l'état du *viſa*, & enſuite de nommer des Commiſſaires pour décider du ſort d'un grand nombre de familles. 1721.

J'ai dit que le départ de Mademoiſelle de *Montpenſier* fut fixé au 17 Novembre. Le 16, il y eut un grand bal, indiqué au Palais Royal, où le Roi devoit danſer; & ce même jour, les articles du mariage du Prince des Aſturies & de Mademoiſelle de *Montpenſier* furent ſignés aux Tuileries. M. le Duc de *Chartres* donna un grand ſouper à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, où il invita le Duc d'*Antin*, le Maréchal d'*Etrées*, le Prince de *Rohan*, moi, & pluſieurs autres. Mademoiſelle de *Montpenſier* partit le 18 avec un prodigieux équipage, où il y avoit dix-ſept carroſſes. Madame de *Modene* en avoit un auſſi conſidérable, tant l'économie étoit médiocrement obſervée.

Arrêt du Conſeil ſur le viſa.

Le 23 Novembre, le Contrôleur-Général apporta au Conſeil de Régence ce qui regardoit le *viſa*. Il lut de très-longs Mémoires, tant ſur les dettes dont le Roi étoit chargé, que

ſur les actions de la Compagnie des
1721. Indes, qui furent réduites à cinquante mille, dont les dividendes furent établis ſur les revenus & profits du commerce de la Compagnie, qui furent eſtimés pouvoir monter à quatre ou cinq millions par an; ce qui faiſoit environ cent livres de revenu pour chaque action, ſuivant l'évaluation qui en ſeroit faite: les états & les calculs ſur cette matiere étoient expliqués dans une grande table, & le furent encore plus clairement dans deux Arrêts du Conſeil.

Il fut réſolu que l'on nommeroit des Commiſſaires, tous tirés du Conſeil d'Etat. J'avois été d'avis au Conſeil de Régence tenu le 10 Septembre précédent, que l'on choisît dans le Parlement & dans les autres Cours Souveraines de Paris, les gens de la capacité & de la probité la plus établie, pour décider du ſort de tant de perſonnes preſque ruinées par le ſyſtême. Mais les Cours Souveraines n'ayant rien enregiſtré de tout ce qui y avoit rapport, ne voulurent point qu'aucun de leurs Membres fût du nombre des Commiſſaires. Quant au

Conseil qui devoit s'assembler chez le Chancelier, & à la tête duquel le Régent avoit déclaré vouloir mettre les Maréchaux d'*Huxelles*, de *Bezons*, le Marquis de *Canillac* & moi, le Régent se contenta de dire que ceux du Conseil de Régence qui voudroient se trouver chez le Chancelier, en seroient les maîtres.

1721.

Je dis au Chancelier: » Je ne connois aucun honnête homme qui » veuille aller à ce Conseil sans un » ordre bien solide & bien exprès; » quant à moi, je désire très-fort ne » pas le recevoir. Cette déclaration » vague de la liberté d'aller décider » du sort de tant de familles, n'est » guere propre à tranquilliser le Public «. Elle fut cependant donnée dans les mêmes termes que le Régent l'avoit déclarée, & cet Arrêt inspira quelque crainte de voir les fortunes de quelques Favoris conservées, & par conséquent les malheureux peu soulagés.

Education du Roi.

Je dirai quelque chose ici de la maniere dont le Roi étoit élevé. Il montroit beaucoup d'esprit, de pénétration & de vivacité; mais il avoit

de l'humeur : & très-attentif sur tout
1711. ce qui pouvoit donner à ce jeune Prince des sentimens dignes de lui, je voyois avec peine qu'on ne le corrigeoit pas assez sérieusement de plusieurs défauts. L'Evêque de Fréjus, homme d'esprit, n'oublioit rien de ses devoirs. Je pensois que le Maréchal de *Villeroi* devoit être plus ferme. Ce jeune Prince, avec les bonnes qualités que nous avons expliquées, ne pouvoit se résoudre à dire une seule parole à ceux qui n'étoient pas dans sa familiarité. Jamais de réponses aux Ambassadeurs, & même aux députations des Provinces, que dictées mot à mot par le Maréchal de *Villeroi*. Pour inspirer au Roi quelque honte de ce silence, je lui dis, à son coucher, comment j'avois vu élever l'Empereur Joseph, appelé d'abord Roi de Hongrie, que je l'avois entendu souvent réciter des harangues en italien, en latin, en françois, & parler en public, ce qui étoit indispensable à un Roi.

Fin du Tome second.



